

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE D'ALGER

Thèse en vue de l'obtention d'un diplôme de Doctorat en sciences de gestion

Option : Management

Présentée par :

Amel CHADLIA EPS SAIDI

***Performance des entreprises publiques
algériennes
(Etude comparative)***

Membres du jury :

Président :

Monsieur Daddi Addoun Nacer, Professeur, Ecole Supérieure de Commerce

Directeur de thèse :

Monsieur Thabet Mohamed Nacer, Professeur, Ecole Supérieure de Commerce

Examineurs :

Monsieur :Azouani Nacer, Maitre de conférences, Ecole Supérieure de Commerce

Madame : Bouras Zohra, Professeur, Ecole Nationale d'Administration

Madame : Kessab Saadia, Professeur, Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion Université d'Alger 3

Madame : Seddiki Malika, Professeur, Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion Université d'Alger 3

Septembre 2015

Résumé

L'étude de la performance des entreprises publiques a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche, dont la plupart suggèrent la privatisation comme unique solution d'amélioration de leur performance puisque elles sont jugées peu compétitives.

Plusieurs études ont remarqué qu'après la privatisation, les entreprises publiques privatisées enregistrent, par exemple, une augmentation des facteurs relatifs à la politique d'investissement Megginson et al. (1994), et Boubakri et Cosset (1988), et l'autonomie de l'entreprise ITCEQ repport (2010), d'autres auteurs ont constaté, également, une diminution des facteurs relatifs à la politique d'endettement tels P.Gaude et E.Jani (2002) et ST.Hidjazi et Y.Bentaraq (2006). Partant de cette optique, nous avons mené une analyse comparative sur un échantillon global de 271 entreprises observées pendant une période de 4 années réparties en trois groupes : 100 entreprises publiques, 100 entreprises privées et 71 entreprises privatisées.

Notre étude confirme que les entreprises publiques algériennes sont peu performantes, et les résultats de comparaison entre les entreprises publiques et privées indiquent, globalement, que les entreprises privées algériennes réalisent un niveau de performance supérieur à celui des entreprises publiques.

Les résultats de notre deuxième analyse comparative révèlent une supériorité des entreprises privatisées par rapport aux entreprises publiques, ce qui confirme que la privatisation contribue à l'augmentation de la performance des entreprises cédées.

Notre étude démontre aussi, que d'autres facteurs (par exemple, l'investissement, la distribution de dividendes, le taux d'endettement...etc) ont un impact sur l'amélioration ou la détérioration de la performance des entreprises algériennes. Et nous avons également conclu dans notre travail que la forme de propriété des entreprises algériennes est le facteur capital des écarts de performance constatés entre les trois groupes d'entreprises étudiées.

Mots clés :

Performance, entreprises publiques, entreprises privées, privatisation, entreprises privatisées

Abstract

The study of the public enterprises performance has been the subject of several researches, in which the majority suggests that the privatization may be a solution to improving performance.

Several previous surveys have found that after privatization, enterprises recorded an increase in factors as: to the investment policy Megginson et al. (1994), and Boubakri and Cosset (1988), the independence of the company ITCEQ Repport (2010) and also recorded a decrease in factors relating to debt policy P.Gaude and E.Jani (2002) and ST.Hidjazi and Y.Bentaraq (2006). From this perspective, we have conducted a comparative analysis on a global sample of 271 firms observed over a period of four years divided into three groups: 100 public companies, 100 private companies and 71 privatized enterprises.

Our study confirms that the Algerian public companies are inefficient and the results of comparison between public and private enterprises indicate overall that the Algerian private companies achieve a level of performance superior that public companies.

The results of our second comparative analysis reveal a superiority of privatized firms, which confirms that privatization helps to increase the performance of divested businesses.

Our study demonstrates the existence of other determinants (eg, investment, distribution of dividends, the debt ratio ... etc.) that have an impact on the improvement or deterioration of Algerian companies performance. And we also found in our work that the ownership form of Algerian businesses is the key factor of the performance differences observed between the three groups of companies studied.

Keywords :

Performance, public companies, private companies, privatization, privatized companies

Remerciements

Mes premiers remerciements, s'adressent à dieu le tout puissant, qui m'a donné le courage de mener à terme ce modeste travail.

J'adresse mes sincères remerciements à mon directeur de thèse Pr THABET Mohamed Nacer, pour la patience et la confiance qu'il m'a accordées tout au long de la réalisation de ce travail.

Je tiens à exprimer mes remerciements à Mme H. Zouaoui enseignante à l'école nationale supérieure en statistique et économie appliquée, Mme Mebarek enseignante à EP Draria ainsi que Mme L.Azouaou, et Mr. Ihaddaden enseignants à l'école supérieure de commerce d'Alger pour m'avoir porté des éclaircissements sur le sujet de ma thèse.

Mes remerciements vont également aux personnels des organismes publics, en particulier MIPI, CNRC et la DGE qui m'ont aidé à compléter ma base de données, sans oublier les chefs des entreprises étudiées qui m'ont facilité l'accès aux informations.

Je remercie, aussi, mon mari Mr.SAIDI Djamel, enseignant à l'école nationale polytechnique, qui par sa patience indéfectible, m'a aidé et soutenu dans mes recherches.

En fin, j'adresse mes sincères remerciements à toute personne qui a contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.

Dédicaces

A mes très chers parents

A mes chers frères et sœurs

A mon cher époux

Et spécialement à mes très chers enfants Abderrahmane et Meriem

Performance des entreprises publiques algériennes (Étude comparative)

Sommaire

Introduction Générale.....1

CHAPITRE I : FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

SECTION 1 : NOTIONS ET TYPES DE PERFORMANCES.....9

SECTION 02 : GOUVERNANCE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE.....29

SECTION 03 : PRIVATISATION ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE.....43

CHAPITRE II : LE CADRE THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA PRIVATISATION

SECTION 01 : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA PRIVATISATION.....60

SECTION 02 : CONTEXTE PRATIQUE DE LA PRIVATISATION (ETUDE COMPARATIVE).....77

CHAPITRE III : IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE « PRESENTATION DE QUELQUES EXPERIENCES ETRANGERES »

SECTION 01 : EXPERIENCE D'UN PAYS MAGHREBIN « LA TUNISIE ».....101

SECTION 02 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS DEVELOPPE « LA FRANCE ».....112

SECTION 03 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS EN TRANSITION « LA POLOGNE ».....124

CHAPITRE IV : ETUDE DESCRIPTIVE SUR L'EVOLUTION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE DE SA CREATION JUSQU'A SA PRIVATISATION

SECTION 01 : EVOLUTION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE.....139

SECTION 02 : EVOLUTION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE.....155

SECTION 03 : LA PRIVATISATION EN ALGERIE : MISE EN ŒUVRE ET BILAN.167

CHAPITRE V : IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE

<u>SECTION 01</u> : PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ALGERIENNES..	184
<u>SECTION 02</u> : PERFORMANCE DES ENTREPRISES ALGERINNES PRIVATISEES	
« Etude comparative ».....	212
<u>SECTION 03</u> : FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE « analyse empirique à partir des données de panel de 271 entreprises observées de 2009 à 2012 ».....	234
Conclusion Générale	254
Bibliographie.....	263
Annexes.....	273
Table des matières	314

LISTE DES TABLEAUX

N°	Titre	Page
1.1	Systèmes de gouvernance	38
1.2	Comparaison entreprises publiques / entreprises privées	48
1.3	Résultats des études empiriques portant sur la performance comparée des entreprises publiques et privées	50
2.1	Méthode de privatisation en Europe centrale, Europe de l'est et la Russie	88
3.1	Modes de privatisation en Tunisie	107
3.2	Secteurs privatisés et ou restructurés en Tunisie	107
3.3	Répartition de l'échantillon par secteur	109
3.4	Principaux indicateurs de mesure de la performance	110
3.5	Statistiques sommaires des indicateurs de performance (en %)	110
3.6	Résultats de significativités	111
3.7	Principaux indicateurs de mesure de la performance	119
3.8	Performance des entreprises publiques françaises trois ans avant et trois après leur privatisation	120
3.9	Performance des entreprises privées et entreprises publiques trois ans avant et après leur privatisation	122
3.10	Evolution de la privatisation en Pologne	132
3.11	Performance des entreprises publiques deux ans avant et deux après leur privatisation	134
4.1	Importance relative des secteurs économiques pour la période 67-89	142
4.2	Nombre d'entreprises publiques avant et après la restructuration	143
4.3	Composantes du programme de la relance économique (2001-2004)	152
4.4	Composantes du programme de la relance économique (2005-2009)	153

4.5	Sociétés nationales industrielles en 1973	157
4.6	Evolution du PIB	160
4.7	Répartition des EPE par secteur d'activité au 31/12/2011	164
4.8	Localisation des EPE par région	164
4.9	Evolution de la situation du SPM entre 2003 et 2013	165
4.10	Poids des entreprises dissoutes et privatisées par rapport au SPM de 2003	166
4.11	Bilan des privatisations jusqu'à l'année 2008	181
5.1	Répartition de l'échantillon par secteur et par taille	189
5.2	Indicateurs de mesure de la performance	191
5.3	Tableau sommaire des indicateurs de performance des entreprises publiques par secteur et par taille	192
5.4	Répartition de l'échantillon de l'étude comparative par secteur et par taille	197
5.5	Facteurs explicatifs de la performance	198
5.6	Performance des entreprises publiques algériennes comparée à la performance des entreprises privées algériennes	199
5.7	Analyse comparative entre la forme publique et privée par facteur explicatif	201
5.8	Répartition de l'échantillon par secteur et par taille	214
5.9	Répartition de l'échantillon par SGP	215
5.10	Présentation de l'échantillon global par mode de privatisation	216
5.11	Résultats attendus de la comparaison entre la forme publique et la forme privatisée	217
5.12	Etude comparative des indicateurs de performance par : forme de propriété, par secteurs d'activité et par taille d'entreprise	218
5.13	Etude comparative des facteurs explicatifs de la performance par forme de propriété, par secteurs d'activité et par taille d'entreprise	220
5.14	Etude comparative des indicateurs de performance par mode de privatisation	229
5.15	Etude comparative des facteurs explicatifs de la performance par mode de privatisation	230
5.16	Statistiques descriptives des variables du modèle	245
5.17	Matrice de corrélation des variables explicatives	246
5.18	Tableau des relations attendues	247
5.19	Résultats initiaux de la régression multiple	248
5.20	Résultats finaux de la régression multiple	250

LISTE DES FIGURES

N°	Titre	Page
1.1	Variables déterminantes de la performance	10
1.2	Triangle de la performance	11
1.3	Les aspects de la performance	12
1.4	La performance globale	17
1.5	Evolution du concept de la gouvernance	31
4.1	Restructuration organique des entreprises publiques	159
4.2	Restructuration financière et passage à l'autonomie	161
4.3	Principales restructurations du secteur public marchand	162
4.4	Portefeuille du secteur public marchand	163
5.1	Répartition sectorielle de l'échantillon	190

5.2	Répartition de l'échantillon par taille d'entreprise	190
5.3	Comparaison globale publique/privée	209
5.4	Comparaison des ventes publique/privée	210
5.5	Comparaison globale des facteurs explicatifs	210
5.6	Répartition sectorielle de l'échantillon	215
5.7	Répartition de l'échantillon par taille d'entreprise	215
5.8	Présentation de l'échantillon global par mode de privatisation	216
5.9	Procédure séquentielle des tests	236

Liste des abréviations

AAUE: Accord d'association de l'union européenne

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ATE : Assemblée des Travailleurs de l'Entreprise

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BOAL : Bulletins Officiels d'Annonces Légales

CA : Conseil d'Administration

CAREPP : Commission d'Assainissement et de Restructuration des Entreprises à Participations Publiques

CDD : Contrat de Durée Déterminée

CDI : Contrat de Durée Indéterminée

CNR : Conseil National de la Résistance

CNRC : Centre National du Registre de Commerce

CPE : Conseil des Participations de l'Etat

CTT : Contrat de Travail Temporaire

DA : Dinar Algérien

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DDL : Degré De Liberté

DGE : Direction des Grandes Entreprises

DGPV : Direction Générale de la Privatisation

DTS : Droits de Tirage Spéciaux

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

ECOFIE : société d'Etudes ECONomiques d'analyse FInancière et de l'Evaluation prospective

EDF : Electricité De France

EP : Entreprise Publique

EPE : Entreprise Publique Economique

FMI : Fond Monétaire International

GSE : Gestion Socialiste des Entreprises

IDE : Investissement Direct Etranger
IPO : ou EPO Entreprises publiques d'Origine Privées
ITCEQ : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives
KM : kilomètre
MBO : Management Buy-Out
MCG : Moindres Carrées Généralisées
MCO : Moindres Carrés Ordinaires
MDA : Millions de Dinars Algériens
MDS DA : Milliards de Dinar Algériens
MEBO : Management and Employee Buy-Out
MEDA: programme de coopération Euro-méditerranéenne
MENA : Middle Eastern and North Africa
MIPI : Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement
NFI : Programme des Fonds nationaux d'Investissement
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OPV : Offre Publique de Vente
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PDG : Président Directeur Général
PED : Pays En Développement
PGE : Performance Globale des Entreprises
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNB : Produit National Brut
PSRE : Plan triennal de Soutien à la Relance Economique
PVD : Pays en Voie de Développement
RES : Reprise de l'Entreprise par les Salariés
ROA : Return On Assets
ROE : Return On Equity
ROCE : Return On Capital Employed
ROS: Return On Sales
SGP : Société de Gestion des Participations
SICAR : Sociétés d'Investissement à Capital Risque
SNCF : Société Nationale des Chemins de fer Français
SPM : Secteur Public Marchand
UE: Union Européenne
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Introduction Générale

L'entreprise est une entité économique qui cherche, en permanence, à être compétitive, mais la réalisation d'un tel résultat signifie que cette entreprise réalise de bons niveaux de performance. Cette dernière a toujours été réduite à sa dimension financière, mais aujourd'hui d'autres dimensions sociales et environnementales s'ajoutent pour compléter la notion de la performance globale.

Ces entités économiques évoluent dans un environnement concurrentiel rude, en perpétuelle mutation, où l'entreprise doit résister aux changements et manifester une grande capacité d'adaptation aux exigences de la concurrence nationale et internationale basée sur un système décisionnel rationnel. Le système de prise de décision intégré au sein d'une entreprise publique diffère de celui d'une entreprise privée, car pour cette dernière, l'objectif de la maximisation du profit est sa raison d'être, contrairement aux entreprises publiques qui poursuivent d'autres objectifs politiques et sociaux en plus de leurs objectifs économiques. De ce fait, plusieurs recherches ont accordé un intérêt particulier à la comparaison de la performance des entreprises publiques et privées.

Sur le plan théorique, trois principaux courants soutiennent la thèse de la supériorité de la forme privée qui sont : la *théorie des droits de propriété* (Alchian et Demsetz, 1973), la *théorie des choix publics* (Buchanan, 1968; Niskanen, 1971; Tullock, 1976), et la *théorie d'agence* (Jensen et Meckling, 1976). Et sur le plan empirique, les résultats des nombreuses recherches réalisées n'ont pas abouti aux mêmes conclusions sur le lien entre la forme de propriété et la performance de l'entreprise ; citons à titre d'exemple les études de : Aharoni (1986), Vining et Boardman (1989), Domberger et Piggott (1994), Gathon et Pestiau (1996), Tittenbrun (1996), Megginson et Netter (2001), Lopez-de-Silanes et Chong (2003). Mais l'auteur Bozec.R (2004) a synthétisé les résultats de plusieurs travaux en la matière où 63 % des études qu'il a collectées, attestent que l'entreprise privée est plus performante que l'entreprise publique, même si cet auteur conclut à un résultat mitigé.

Dans le souci d'augmenter la performance des entreprises publiques, certains auteurs suggèrent la modification de leur forme de propriété par le biais d'une politique de privatisation, et sur ce sujet, les études empiriques sont très nombreuses.

La privatisation, qui peut être définie comme le transfert d'actifs détenus par des agents publics au profit d'agents privés Bös (1991), sur le plan théorique, est jugée comme un moyen d'amélioration de l'efficacité productive de l'entreprise. Les principaux arguments de ce jugement sont basés sur la nature des objectifs non commerciaux du gouvernement poursuivis par les entreprises publiques, y compris la politique de lutte contre le chômage et la réalisation d'investissements non rentables, ou le maintien des activités inefficaces financièrement. Par contre, les entreprises privées cherchent à augmenter leurs profits et expriment des niveaux de performance de plus en plus élevés.

D'autres avantages d'ordre macroéconomiques s'ajoutent à la privatisation, il s'agit essentiellement de la réduction du déficit budgétaire, de la diminution du taux de chômage, de l'encouragement de l'actionnariat populaire et de l'augmentation du revenu national brut disponible.

Et sur le plan empirique, la privatisation ne contribue pas toujours à l'amélioration de la performance des entreprises privatisées, car elle peut exprimer un impact positif, négatif ou neutre. Les études menées par Megginson et al. (1994), Boubakri et Cosset (1998), D'Souza et Megginson (1999), LaPorta et Lopez-de-Silanes (1999), Dewenter et Malatesta (2001), Ben Naceur, Ghazouani et Omran (2007) et Boubakri, Cosset et Guedhami (2009) ont démontré que la privatisation a un impact positif sur la performance de l'entreprise. Contrairement aux résultats de Kay et Thompson (1986) ; Abdel Shahid (2002) Müslümov (2005), Aussenegg et Jelic (2006) qui ont révélé un impact négatif. L'auteur Omran (2004) a déduit que la privatisation avait un impact neutre sur la performance de 54 entreprises égyptiennes ; quant aux auteurs Boubakri et Cosset (2002) leur étude sur la performance de 16 entreprises publiques entre 1989 et 1996 dans cinq pays africains (Ghana, Maroc, Nigeria, Sénégal et Tunisie) a abouti à un résultat mitigé.

L'une des conditions d'une économie de marché est, de limiter l'intervention de l'Etat dans l'activité économique pour mieux assurer son rôle de régulateur. La privatisation est une forme de désengagement de l'Etat de l'activité économique. La majorité des études empiriques sur l'impact de ce désengagement de l'Etat s'intéresse à l'évaluation de la

variation de la performance des entreprises publiques après leur privatisation. Ces études ont démontré que, non seulement, ce phénomène permet d'augmenter la performance de l'entreprise privatisée mais aussi d'augmenter les ratios relatifs à l'investissement, à la distribution de dividendes, à l'autonomie de l'entreprise, et de diminuer les ratios d'endettement, les indicateurs de la performance sociale...etc.

Ces changements de forme de propriété et d'autres indicateurs de l'entreprise nous ont incités à réfléchir sur d'éventuelles solutions d'amélioration de la performance de l'entreprise publique algérienne.

L'Algérie, comme plusieurs pays, s'est engagé dans un ambitieux programme de privatisation de ces entreprises publiques. L'étude de N.azzouani (2010) a indiqué que l'impact est positif sur la base d'une étude comparative sur les niveaux de performance de 65 entreprises privatisées avant et après la privatisation.

L'économie algérienne est une économie basée sur les hydrocarbures, et avec les chutes répétitives du prix du pétrole, le gouvernement cherche à adopter une autre vision et créer une nouvelle économie basée sur la diversité dans un climat des affaires adéquat et attractif afin éviter la répétition de la crise économique qu'a connu le pays en 1986. Pour réaliser cet objectif, il faut d'abord avoir des entreprises économiques performantes qui contribuent à la création de la richesse.

Partant de cette optique, notre étude s'intéresse à la performance des entreprises publiques économiques algériennes. Nous utiliserons une analyse comparative afin de définir les facteurs contribuant à améliorer leur performance dans le but de déterminer le facteur capital.

La situation économique actuelle et les prévisions relatives au prix de pétrole ne sont pas rassurantes et il est temps de développer nos entreprises publiques pour qu'elles deviennent performantes ou plus performantes. Notre recherche sur la performance des entreprises publiques couvre plusieurs dimensions : financières, commerciales, économiques et sociales afin de compléter la notion de la performance globale ; pour cette raison notre étude a une double importance, théorique et empirique.

Sur le plan théorique, notre recherche porte des clarifications sur le lien : formes de propriété et performance de l'entreprise. « Le but de toute entreprise est, non seulement, de garantir sa pérennité, mais aussi d'améliorer sa performance pour répondre aux besoins du marché concurrentiel » Arslan et Staub (2013). Dans notre travail nous abordons la notion de la performance de l'entreprise et les principales étapes de sa mesure ainsi que les facteurs les plus influents sur son augmentation. La majorité des recherches s'interrogent sur l'impact de la modification de la forme de propriété, ou de la privatisation, sur la performance de l'entreprise publique et les conclusions abouties varient d'une recherche à l'autre, alors que d'autres mettent en relation d'autres facteurs avec la performance.

Partant de cette diversité d'approches, nous intégrons, dans notre étude empirique, en plus du facteur de la forme de propriété, d'autres facteurs relatifs à la politique d'investissement, d'endettement, d'autonomie, de distribution de dividendes et d'encouragement des salariés pour identifier le principal facteur déterminant.

Depuis sa création, l'entreprise publique algérienne a connu plusieurs réformes concernant sa restructuration organique et financière dans le but d'augmenter son autonomie et sa performance. L'ensemble des décisions prises par l'Etat n'a pas résolu les problèmes économiques du pays, surtout après la chute des prix du pétrole en 1986. Cette situation a contraint l'Etat algérien à faire appel à des institutions financières internationales pour leur soutien financier et pour procéder au passage d'une économie administrée à une économie de marché. La mise en place d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) pour réussir le passage vers une économie ouverte, visait à redresser la situation économique du pays par le rééchelonnement de sa dette, procéder au désengagement de l'Etat et finir par l'adoption du processus de privatisation des entreprises publiques.

L'objectif de notre étude empirique ne se limite pas seulement à étudier l'influence de la forme de propriété ou d'autres facteurs sur la performance de l'entreprise publique, mais aussi d'évaluer l'impact de la privatisation adoptée dans le cadre du passage vers une économie de marché, sur sa performance. C'est dans cet esprit que nous avons mené une recherche pour répondre à la problématique suivante :

« Dans le cadre d'une économie de marché, quelles sont les exigences d'amélioration de la performance de l'entreprise publique algérienne ? »

Pour mieux développer notre problématique centrale, nous avons jugé intéressant de la subdiviser en sous questions suivantes :

- Est-ce que la forme de propriété est l'unique facteur déterminant de la performance ?
- Est-ce que la forme de propriété privée en Algérie est plus performante que la forme publique pour qu'on puisse suggérer la privatisation comme solution aux entreprises publiques algériennes ?
- Est-ce que l'expérience de l'Algérie, en matière de privatisation, fournit une garantie aux entreprises publiques lors de leur passage de la propriété publique à la propriété privée ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Il existe plusieurs facteurs déterminants de la performance de l'entreprise, mais la forme de propriété reste toujours un facteur capital ;
- La forme privée est plus performante que la forme publique pour les indicateurs de rentabilité et d'efficacité et moins performante pour les indicateurs de performance sociale ;
- La privatisation a un impact positif sur la performance des entreprises privatisées en Algérie.

La présente étude se distingue par rapport à ceux effectuées par, la mise en relation de plusieurs facteurs susceptibles d'augmenter la performance de l'entreprise publique y compris le facteur de changement de la forme de propriété par le biais de la privatisation dans un seul modèle économétrique afin de déterminer le facteur capital.

Nos analyses portent sur 271 entreprises observées pendant quatre années et réparties en trois groupes : 100 entreprises publiques, 100 entreprises privées et 71 entreprises privatisées. La première étape consiste à effectuer une étude descriptive sur les 100 entreprises publiques puis, nous procéderons à une analyse comparative entre la forme publique et la forme privée. Cette analyse comparative intègre plusieurs facteurs de comparaison définis sur la base de plusieurs recherches dont la variation est supposée dans le cas où l'entreprise publique sera privatisée. La deuxième étape, comprend une autre analyse comparative entre des entreprises publiques et des entreprises privatisées pour vérifier si les écarts constatés lors de la première analyse comparative ont diminué ou augmenté. La troisième étape consiste à regrouper le

total des entreprises dans un seul modèle pour déterminer le facteur capital des différences constatées entre les trois groupes d'entreprises.

Pour répondre à notre problématique et confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons subdivisé notre travail en cinq chapitres.

Le premier chapitre traite le lien entre la forme de propriété et la performance de l'entreprise. Ce chapitre est composé de trois sections, expose dans un premier temps les notions de base relatives au concept de la performance de l'entreprise ainsi que les principaux indicateurs qui permettent de la mesurer. Et dans un second temps, le lien gouvernance et performance sera abordé pour finir avec un aperçu de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise cédée.

Le deuxième chapitre aborde le cadre théorique et pratique de la privatisation. La première section est consacrée aux fondements théoriques de la privatisation, autrement dit, cette section expose de différentes définitions de ce phénomène, les principaux objectifs d'adoption de ces programmes ainsi que les différentes formes de cession des entreprises Etatiques. La deuxième section présente les principales caractéristiques pratiques de la mise en œuvre de la privatisation dans les pays développés, en développement et dans les économies en transition.

Le troisième chapitre étudie l'expérience de la privatisation dans trois pays, un pays maghrébin la Tunisie, un pays développé la France et un exemple d'une économie en période de transition la Pologne. Pour chaque cas, nous exposons l'historique, les objectifs, les techniques de la privatisation retenues ainsi qu'une étude empirique déterminant la nature de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises privatisées du pays étudié.

Le quatrième chapitre est considéré comme une introduction à notre étude empirique, composé de trois sections. La première section dévoile les grandes phases d'évolution de l'économie algérienne, la deuxième énonce les principales réformes et étapes de développement de l'entreprise publique algérienne avec un exposé sur l'importance du secteur public marchand dans l'économie algérienne, et la dernière section est consacrée à l'étude du programme de privatisation en Algérie.

Le cinquième chapitre est subdivisé en trois sections ; la première section a pour objectif la présentation d'une étude descriptive de la performance d'un échantillon composé de 100

entreprises publique. Cette étude sera basée sur des ratios de performance calculés à partir des données recueillies (bilans et comptes de résultats) pour une période de quatre ans, cette analyse est suivie par une deuxième analyse comparative de ces entreprises avec un autre échantillon de 100 entreprises privée. Les résultats obtenus définiront les résultats escomptés en deuxième section concernant l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques algérienne, cette étude sera basée sur une comparaison entre les 100 entreprises publiques étudiées dans la première section avec un troisième groupe composé de 71 entreprises privatisées. Les deux analyses comparatives utiliseront les mêmes indicateurs de performance et facteurs explicatifs. La troisième section est basée sur un modèle économétrique, où les trois groupes d'entreprises (271) seront introduits dans un seul modèle intégrant les principaux facteurs explicatifs de la performance, dans le but de déterminer le facteur capital de différenciation des niveaux de performance entre ces entreprises.

**CHAPITRE I : Formes de propriété et performance de
l'entreprise**

L'objectif de ce chapitre est de donner un aperçu théorique sur les notions de base de la performance et de ses différentes méthodes de mesure.

Faute de trouver une définition unanime, nous allons essayer de présenter quelques propositions de définition et nous allons nous baser sur des travaux de recherches antérieurs. La principale caractéristique de la performance de l'entreprise est qu'elle soit fondée sur le couple valeur-coût. Les deux termes sont indissociables, car il ne s'agit, ni de minimiser les coûts, ni de maximiser la valeur produite, mais d'optimiser le rapport entre les deux.

Le problème qui se pose est que la notion de performance a longtemps été réduite à sa dimension financière, mais aujourd'hui la performance de l'entreprise dépend, non seulement, de sa dimension financière, mais aussi des dimensions sociales et environnementales. C'est dans ce contexte qu'apparaît le concept de la performance globale.

L'entreprise est un ensemble d'éléments en interaction qui cherche toujours à atteindre ses objectifs, mais cela ne peut se réaliser qu'avec une bonne gouvernance. La gouvernance est l'ensemble des mécanismes qui contribue à aligner la réalité du fonctionnement d'une organisation sur les objectifs qui lui sont assignés. De ce fait, il est important d'analyser le lien gouvernance-performance, dans le but d'apprécier la contribution des éléments déterminants de la gouvernance d'entreprise à savoir : les actionnaires, les dirigeants et le conseil d'administration. Ces principaux déterminants de la gouvernance n'ont pas les mêmes missions et objectifs au sein des entreprises publiques ou entreprises privées ; et pour cette raison, Plusieurs recherches ont fait de l'impact de la forme de propriété sur la performance des entreprises leur objet d'étude, et principalement, en distinguant les deux types de propriété : publique et privée.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première section est consacrée aux principales notions de base de la performance ainsi que ses différentes formes avec les définitions des principaux indicateurs de mesure, la deuxième section est consacrée aux fondements théoriques de la gouvernance, tout en soulignant le lien gouvernance-performance, la troisième section étudie la nature de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise.

SECTION 1 : NOTIONS ET MESURES DE LA PERFORMANCE

1.1.1 RELATION DU COUPLE EFFICACITE / EFFICIENCE AVEC LA PERFORMANCE:

L'entreprise est performante lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixés. En plus, la notion de performance intègre l'idée de compétitivité. Donc, une entreprise est performante lorsqu'elle est meilleure que ses concurrents directs.

« La performance est considérée comme une notion sur laquelle il existe un consensus minimal dans le domaine managérial en général » Ramamurti (1996)¹. Cuervo et Villalonga² (2000), indiquent que dans le domaine de la science économique, l'efficacité est le concept central de la performance. Pour mesurer et apprécier cette performance, la majorité des travaux de recherche se basent sur la comparaison des performances des entreprises publiques et des entreprises privées ou privatisées.

Certains auteurs considèrent que l'efficacité peut être mesurée par la quantité de ressources utilisées pour produire une unité de production. Et l'efficacité est estimée en termes de coût de production, de profit et de productivité. Par contre, l'efficience est généralement définie comme le degré d'atteinte des objectifs fixés par l'entreprise.

Une entreprise performante est donc à la fois efficace et efficiente. La performance de l'entreprise dépend de :

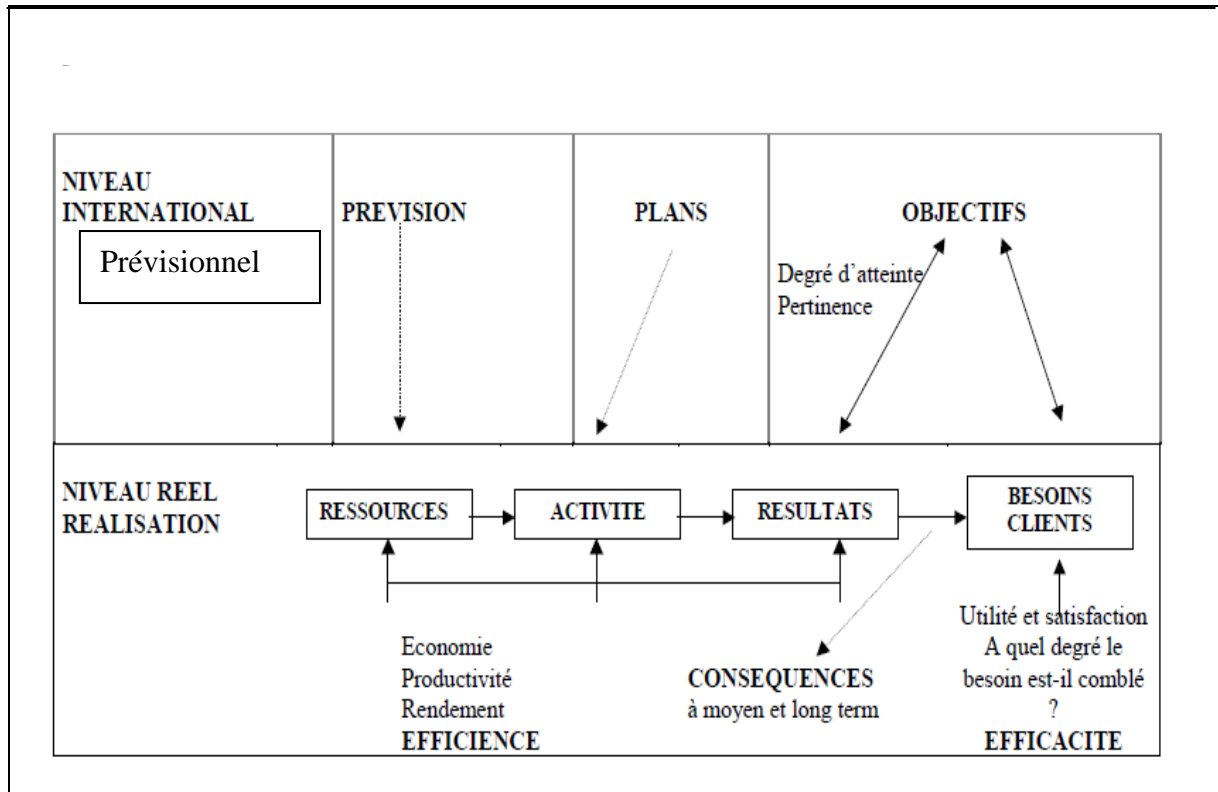
- **Son efficacité** : réalisation des objectifs fixés ;
- **Son efficacité** : gestion optimale des ressources ;
- **Sa pertinence** : bonne adéquation entre les objectifs et les moyens alloués.

Nous pouvons dire que pour atteindre cette performance il faut assurer une bonne combinaison entre les multiples facteurs (variables) de l'entreprise, qu'ils soient internes (structure, stratégie, qualité de gestion) ou externes (environnement économique).

¹ Ramamurti R. (1996), « The new frontier of privatization », In Ramamurti R. (Ed.), "privatizing Monopolies: Lessons from the Telecommunications and transport Sectors in Latin America", John Hopkins U. Press, pp1-45.

² Cuervo A, Villalonga B. (2000). Explaining the variance in the performance effects of privatization, Academy of Management Review 25, pp581-590.

Figure N° 1.1: Variables déterminantes de la performance



Source : Ndizambo B. (2001), « Evaluation de la performance et de la productivité dans la fonction publique, Intervention dans la Conférence de Bénin sur la fonction publique, Cotonou le 28/05-01/06/2001, p4.

1.1.2 LA NOTION DE LA PERFORMANCE :

La définition de la notion de la performance des entreprises a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche et parmi les définitions existantes nous pouvons citer :

A. Selon les travaux de Bourguignon (1996)¹ il existe trois sens que peut prendre la notion de la performance, qui sont :

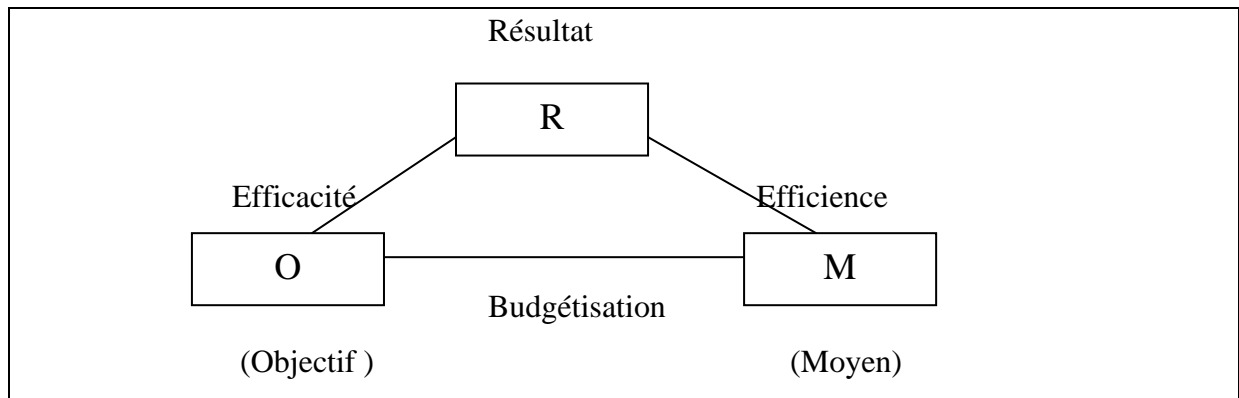
- Succès. Dans ce sens la performance représente la réussite d'une opération ;
- Résultat d'une opération ;
- Action, dans le sens où la performance est considérée comme un processus.

B. Selon Bartoli (1997)², la performance est la mise en relation de trois notions : les résultats, les moyens et les objectifs.

¹ Bourguignon A. (1996) : « Définir la performance : une simple question de vocabulaire ? » : in Fericelli, A-M. et Sire, B. : « Performance et Ressources Humaines», Economica, Paris, p18.

² Bartoli A. (1997) : « Le management des organisations publiques », Dunod, Paris, p79.

Figure N°1.2: Triangle de la performance



Source : Bartoli A. (1997), « Le management des organisations publiques », Dunod, Paris, 1997, p79.

Ces trois logiques peuvent être définies comme suit :

1- La logique d'efficacité : Elle représente le lien entre les résultats obtenus et les objectifs à atteindre. Selon De La Villarmois (2001)¹, l'efficacité est la capacité de réalisation des objectifs. Il s'agit de réaliser toutes les actions prévues même si on doit y consacrer des ressources additionnelles.

2- La logique d'efficience Elle représente le lien entre les moyens alloués et les résultats obtenus. Ainsi, pour P. Drucker, « l'efficacité consiste à faire les bonnes choses et l'efficience consiste à faire les choses de la bonne façon ».

3- La logique de la budgétisation : Elle vise à définir une référence, à priori, concernant l'allocation des ressources en fonction d'une activité à réaliser, et représente une programmation des moyens au regard d'objectifs ainsi qu'au suivi de leur application.

C. Morin et Savoie² admettent que la performance est l'efficacité ; ces auteurs considèrent l'efficacité comme un jugement que porte un individu ou un groupe sur l'organisation ou sur ses activités, ses produits, ses résultats...etc. ;

D. De la Villarmois³, définit la performance comme l'efficacité et l'efficience. Ces dernières représentent la capacité de réaliser les objectifs fixés et la productivité attendue;

¹ De La Villarmois (2001), « Le concept de performance et sa mesure : un état de l'art », Cahiers de recherche de l'IAE de Lille, N°5/2001. 2001, p1.

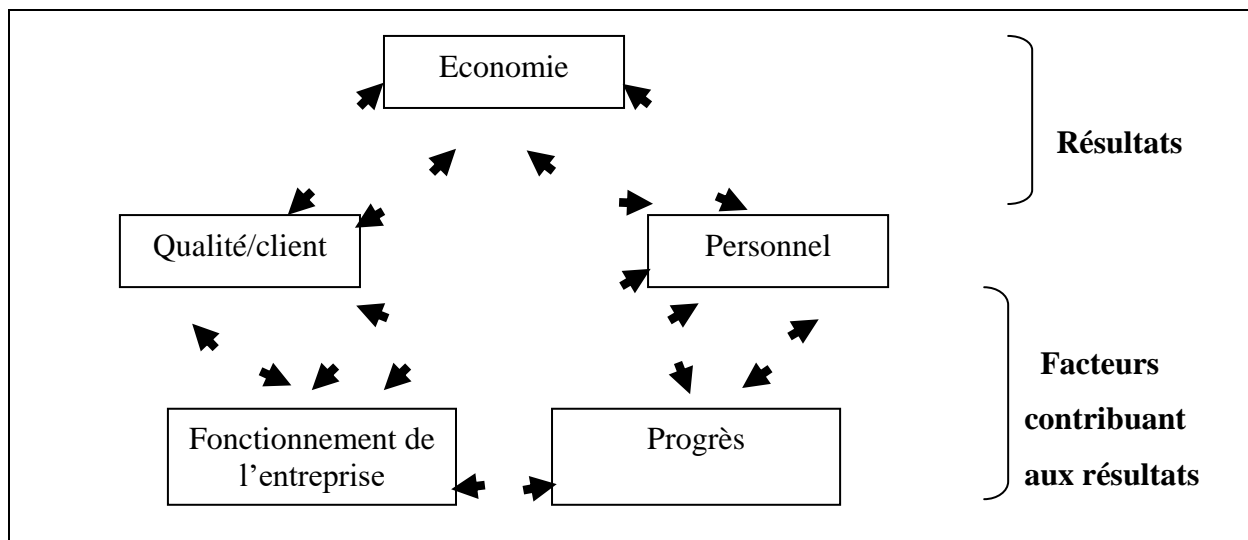
² Morin E. et Savoie A.(2002), « Développement récent dans les représentations de l'efficacité organisationnelle », Revue Psychologica, n°27, Université de Coimbra, Portugal, p13.

³ De La Villarmois (2001), op-cit, p1.

Après avoir présenté quelques définitions du concept « performance », on voit clairement qu'il n'existe pas une définition unanime, et sur la base des différentes contributions présentées précédemment, nous pouvons conclure que : **la performance est l'atteinte des objectifs que l'on s'est fixés en convergence avec les orientations de l'entreprise.** Donc, la performance n'est pas simplement le constat d'un résultat mais la comparaison d'un résultat avec un objectif ou avec celui d'un concurrent direct pour donner naissance à la création de la valeur, et cette dernière est le centre de la notion de performance des entreprises.

La performance n'est pas un aspect unidimensionnel, mais elle a plusieurs dimensions et il est important d'adopter une approche globale qui tient compte de plusieurs critères (multicritères).

Figure N°1.3: Les aspects de la performance



Source : Noyé D. (2002), « Manager les performances », INSEP, Paris, p9.

Ces différents domaines de performance sont en interaction, même s'ils ne sont pas du même ordre.

- **Aspect économique :** pour la pérennité de l'entreprise et la satisfaction des actionnaires, il est indispensable d'obtenir des résultats économiques satisfaisants: retour sur investissement, rentabilité des activités...
- **Aspect qualité pour clients :** pour obtenir les résultats économiques attendus, la satisfaction et la fidélisation des clients est un élément fondamental: il faut obtenir des bons résultats en termes de qualité des produits, de qualité du service, de respect des délais, de compétitivité de l'offre, de réactivité.....etc.

- **Le personnel de l'entreprise** : pour que le client soit satisfait et fidèle, il faut que le personnel le soit également. Donc, le personnel est en position centrale. Cette relation de satisfaction des clients et du personnel, joint à la définition de la performance en plus de la compétitivité, la notion de la satisfaction du personnel.
- **Fonctionnement interne** : pour atteindre les objectifs économiques et satisfaire les clients, il est important d'avoir en permanence un bon fonctionnement de l'entreprise avec des processus de travail efficaces et efficients.
- **Le progrès** : à moyen et à long terme, la performance de l'entreprise passe aussi par la réussite des innovations, des projets, des actions d'amélioration, par le progrès social et la prise en compte des parties prenantes.

1.1.3 LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PERFORMANCE :

La performance a toujours été réduite à sa dimension financière. Cette performance consistait à réaliser la rentabilité souhaitée par les actionnaires avec le chiffre d'affaires et la part de marché qui préservait la pérennité de l'entreprise. Mais aujourd'hui, on est passé d'une représentation financière de la performance à des approches plus globales incluant plusieurs dimensions sociales et environnementales. Donc, la pérennité des entreprises ne dépend plus seulement de l'aspect financier de leurs activités, mais également de la manière d'exercer leurs activités. Dès lors, la responsabilité des entreprises s'élargit, elle ne se limite plus aux seuls actionnaires, mais intègre d'autres parties prenantes (associations, syndicats, clients, fournisseurs, ...). Ces nouveaux acteurs exigent d'être entendus et constituent, en plus de la dimension financière, de nouveaux composants essentiels de la pérennité de l'entreprise, cette nouvelle notion est la notion de la performance globale.¹

Parmi les différentes formes existantes de la performance nous pouvons citer :

1.1.3.1 La performance organisationnelle :

La performance organisationnelle concerne la manière dont l'entreprise est organisée pour réaliser ses objectifs et la façon dont elle parvient à les atteindre. La performance organisationnelle de l'entreprise dépend des facteurs suivants ²:

¹ Renaud A, Berland N. « Mesure de la performance globale des entreprises », HAL comptabilité et environnement Mai 2007, p4.

² Kalika M. (1988), « Structures d'entreprises, Réalités, déterminants et performances », Editions Economica, Paris, 1988, p340.

- Le respect de la structure formelle ;
- Les relations entre les composants de l'organisation ;
- La qualité de la circulation de l'information ;
- La flexibilité de la structure.

1.1.3.2 La performance économique :

Dans les entreprises, la performance économique est le résultat des décisions et des actions des opérationnels : directions de production et de commercialisation. Il faut donc améliorer la gestion de ces services en maximisant la production et en minimisant les coûts pour optimiser les indicateurs de la performance ; un tel objectif nécessite un certain niveau de compétence dans les domaines de ¹:

- L'identification et la classification des types de coûts ;
- La définition d'une stratégie de réduction des coûts ;
- La mise en place de méthodes de réduction des coûts :

La performance économique peut être appréciée en analysant certains résultats des soldes intermédiaires de gestion comme le résultat d'exploitation, l'EBE (excédent brut d'exploitation), la valeur ajoutée, la production de l'exercice et la marge commerciale.

1.1.3.3 La performance financière :

La performance financière a principalement deux spécificités. Premièrement, elle semble être facile à exprimer car la finance étant, par principe plus quantitative que qualitative, un instrument de mesure simple à élaborer. Deuxièmement, la performance financière représente les résultats de divers services dont elle exprime la partie visible ; dans ces conditions un consensus sur un critère unique de performance nécessite un accord préalable sur ses facteurs déterminants².

La performance financière s'apprécie au niveau des différents centres de profit dans l'entreprise et de leur apport relatif à la performance économique de l'entreprise.

¹ Gauzente C (2000), « Mesurer la performance des entreprises en l'absence d'indicateurs objectifs : quelle validité ? Analyse de la pertinence de certains indicateurs », Finance Contrôle Stratégie – Volume 3, N° 2, p 148.

² Caby J et Hirigoyen G.(1997), « La création de valeur de l'entreprise », Economica, p139.

Les centres de profit disposent d'un budget en fonction de leurs objectifs, en général de manière participative ; le résultat réalisé doit permettre de couvrir les dépenses nécessaires et de dégager une marge bénéficiaire.

1.1.3.4 La performance stratégique et la performance concurrentielle :

La notion de la performance stratégique et la performance concurrentielle est développée suite à la constatation d'un certain nombre d'échecs des entreprises à organisation théoriquement parfaite, car ces dernières ont réalisé de mauvais résultats parce qu'elles n'ont pas suivi la transformation de leur marché et elles n'ont pas assuré une bonne adaptation avec leur nouvel environnement concurrentiel¹.

La performance exige un maintien d'une « distance » avec les concurrents au travers d'une logique de développement à long terme, entretenue par une forte motivation (base du système de récompense) de tous les membres de l'organisation.

La performance à long terme est donc associée : à la capacité à remettre en cause des avantages acquis pour éviter l'échec d'un bon concept ; à la définition d'un système de volonté visant le long terme ; et à la capacité de l'entreprise à trouver des sources de valeur créatrices de marge.

Les principaux axes de la performance concurrentielle sont :

- **La part de marché absolue** : c'est le rapport entre les ventes réalisées par l'entreprise et les ventes totales des entreprises en concurrence ;
- **La part de marché relative** : c'est le rapport entre les ventes réalisées par l'entreprise et les ventes réalisées par le leader du marché ;
- **La satisfaction de la clientèle** : elle peut être mesurée en réalisant des études de satisfaction ;
- **le taux de fidélisation** : il donne une information sur la stabilité de la clientèle, sur les caractéristiques des clients les plus anciens, sur la fréquence et la nature des nouveaux clients et des clients perdus.

¹ Barrette A et Berard J(2000), « Gestion de la performance : lier la stratégie aux opérations », Revue Internationale de Gestion, volume 24, numéro 4, p15.

1.1.3.5 La performance humaine :

Avec l'adoption de la nouvelle notion de la performance globale, l'entreprise ne peut pas être performante si elle satisfait seulement la dimension financière, elle doit également être performante sur le plan social. Les questions liées aux compétences, à la capacité d'initiative, à l'autonomie, à l'adhésion des salariés à la réalisation des objectifs, à la culture de l'entreprise, constituent des éléments déterminants de cette dimension humaine de la performance¹.

1.1.3.6 La performance sociale :

La répartition des types de contrats de travail (CDI, CDD, CTT, etc.) peut servir comme un moyen de mesure de la performance sociale, comme d'autres questions liées à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, du nombre de nouveaux employés par année, de l'insertion de travailleurs handicapés, mais aussi des conditions générales de travail et du niveau des rémunérations,.. etc².

1.1.3.7 La performance globale :

La performance globale peut être définie « comme une mission multidimensionnelle, économique, sociale, financière et environnementale, qui concerne aussi bien les entreprises que les sociétés humaines, autant les salariés que les citoyens »³. Cette performance se définit par des indicateurs multicritères et multi-acteurs et non plus par une mesure en quelque sorte unique.

La performance globale est mobilisée pour évaluer la mise en oeuvre par les entreprises du concept de développement durable. Cette performance globale des entreprises (PGE) se définit comme « l'agrégation des performances économiques, sociales et environnementales »⁴.

¹ Noone J.(1999), « À propos de la performance humaine en entreprise : pour une philosophie de l'action et une philosophie d'action », Working Papers IAE de Paris (Université Paris 1), GREGOR, p3.

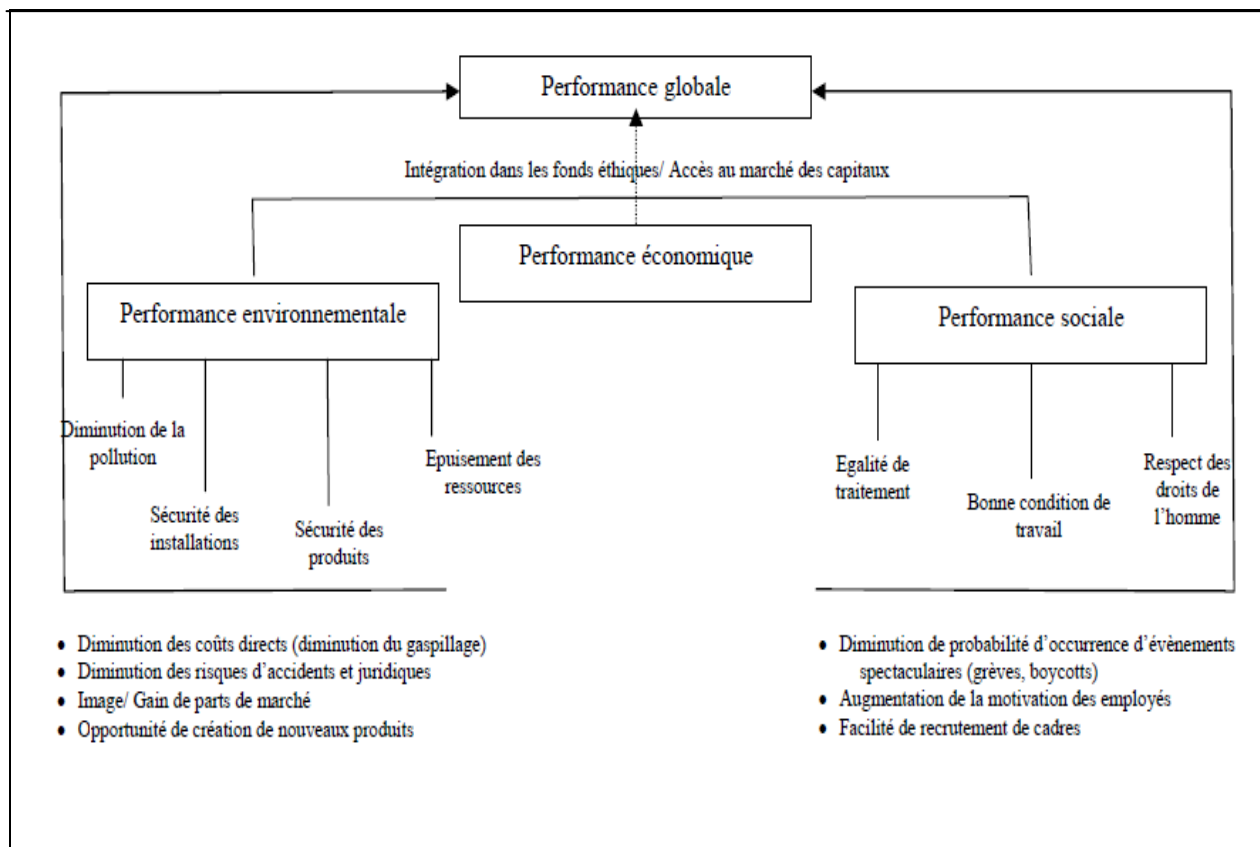
Zarifian P. (1999), « Objectif Compétences, pour une nouvelle logique », Paris, Editions Liaisons, p44

² Dumoncel T.(1992), cité par Mohamed BAYED, « Performance sociale et performance économique dans les PME industrielles », Annales du Management, p381.

³ Lepetit M. (1997), Performance globale : vers une prise en compte des effets non marchands, in Commissariat Général du Plan, ouvrage collectif - Entreprise et performance globale-outils, évaluation, pilotage, Paris, Economica.

⁴ Baret P., (2006), L'évaluation contingente de la performance globale des entreprises : une méthode pour fonder un management socialement responsable ?, 2e journée de recherche du CEROS, pp1-24

Figure N°1.4: La performance globale



Source : Reynaud E.(2003), « Développement durable et entreprise : vers une relation symbiotique ? », journée AIMS, ESSCA Angers France, 15 mai 2003, p15.

1.1.4 LES PRINCIPES DE MESURE DE LA PERFORMANCE :

Après avoir fixé les objectifs à atteindre, les dirigeants doivent contrôler et s'assurer que les moyens ont bien été mis en œuvre et en adéquation avec leurs objectifs. Et ils doivent, également, comparer les résultats réalisés aux résultats prévus, pour entreprendre les mesures de corrections nécessaires.

Les principes de mesure de la performance se résument en deux points essentiels suivants¹ :

➤ **La contrôlabilité :**

Pour pouvoir mesurer la performance d'une entreprise il faut intégrer certains éléments servant de base à cette mesure. Cela ne signifie pas seulement qu'il s'agit simplement d'une opération de mesure de la performance, mais d'effectuer les corrections nécessaires si des écarts apparaissent.

¹ Berland N. (2009), « Mesurer et piloter la performance », E-book, p87.

➤ ***Le niveau de tolérance et la sensibilité de l'écart :***

Un niveau de tolérance doit être fixé comme référence de mesure de la performance. La mesure de la performance doit être objective et basée sur des standards. Pour cela, un dispositif de mesure doit se caractériser par sa fidélité, sa sensibilité et son exactitude.

- **Fidélité** : La mesure doit présenter une image fidèle. Elle doit donner les mêmes résultats même si elle est pratiquée par des personnes différentes. Le standard doit être calculé d'une manière quantitative pour qu'il ait le plus d'objectivité possible, car les opérations qualitatives sont le plus souvent subjectives.
- **Exactitude** : Il faut assurer une mesure exacte de la performance. Pour cette raison le standard doit être évalué de la manière la plus objective possible, en écartant toutes les informations aberrantes. Au niveau des résultats, le calcul permet d'identifier l'intervalle acceptable de la performance et non une performance absolue.
- **Sensibilité** : La recherche de la significativité des résultats est le plus souvent le domaine des anciens responsables qui peuvent la déterminer grâce à leur longue expérience. En effet, un écart de 5% sur un rendement peut être très important dans certaines activités alors qu'il l'est moins dans d'autres.

La démarche à suivre pour évaluer la performance de l'entreprise a connu plusieurs recherches, par exemple M.Spriggs (1994)¹ présente une démarche de cinq étapes :

Première étape : Elle doit permettre d'établir une description générale de la performance en adéquation avec le contexte de la recherche ou de l'étude ;

Deuxième étape : dans cette étape il faut préciser l'ensemble des dimensions dont on doit tenir compte ;

Troisième étape : Elle consiste à choisir l'angle d'évaluation. En effet, différentes perspectives sont envisageables. Par exemple, pour les membres d'un réseau de distribution, le responsable peut s'auto évaluer, il peut aussi être évalué par ses partenaires (revendeurs par exemple) ou bien par un observateur extérieur ;

Quatrième étape : A ce niveau, il faut opérer un choix d'une méthode de mesure de la performance selon l'optique choisie.

Cinquième étape : c'est l'étape de l'évaluation de la fiabilité et de la validité, phase indispensable à toute démarche de mesure.

¹ Spriggs M. (1994) « A Framework for more valid measures of channel member performance », Journal of retailing, Vol 70, N°4, pp327-343.

Comme nous l'avons déjà cité, il existe de différentes formes de performance, et selon ces formes, des études ont été faites pour trouver une approche de mesure de performance selon l'optique (forme de performance) choisie par les responsables de cette mesure¹. Citons par exemple : les travaux de recherche suivants :

Selon J. Caby et *al.* (1996)² l'approche économique est basée sur la réalisation des objectifs des propriétaires de l'entreprise, qui sont généralement de nature économique ou financière ; selon ces auteurs, la création de valeur passée ou anticipée se fonde, soit sur une croissance de l'activité, soit sur une politique de dividendes raisonnée en fonction des investissements futurs, ou encore, sur une préférence pour les financements externes.

Selon R.E. Quinn, J. Rohrbaugh (1981)³ la mesure de la performance basée sur l'approche sociale ne doit pas négliger les dimensions humaines de l'organisation, mais elle doit intégrer les activités nécessaires au maintien de cette organisation. Pour cette raison, le point central devient la morale et la cohésion au sein de l'entité considérée. Cette conception est défendue par B.M. Bass qui, dès 1952, impose de considérer la valeur organisationnelle comme un paramètre essentiel, car il suppose que la réalisation des objectifs économiques et financiers dépend de la réalisation des objectifs sociaux.

Selon B.S. Georgopoulos et A.S. Tannenbaum (1957)⁴ l'entreprise doit adopter une approche systématique pour une bonne mesure de performance, cette approche est développée par opposition aux approches précédentes, considérées comme trop partielles. Selon ces auteurs: « *l'efficacité organisationnelle est le degré auquel une organisation, en tant que système social disposant des ressources et moyens, remplit ses objectifs sans obérer ses moyens et ressources et sans mettre une pression induite sur ses membres.* ».

Selon Robert Quinn et John Rohbaugh (1983)⁵, la mesure de la performance, selon l'approche commerciale, doit décrire la performance des revendeurs et cela selon plusieurs indicateurs à savoir : contribution au profit, loyauté du revendeur, contribution à la croissance...etc

¹ Gauzente C (2000), *opcit*, p146.

² Caby J., Clerc-Girard M.F., Koehl J. (1996), « Le processus de création de valeur », *Revue Française de Gestion*, mars-mai, pp 49-56.

³ Quinn R.E., Rohrbaugh J. (1981), « A Competing Values Approach to Organizational Effectiveness », *Public Productivity Review*, June, pp122-140.

⁴ Georgopoulos B.S., Tannenbaum A.S. (1957), « A Study of Organizational Effectiveness », *American Sociological Review*, vol. 22, pp534-540.

⁵ Quinn R. E., Rohrbaugh J. (1983), «A Spatial Model of Effectiveness Criteria », *Management Science*, Vol.29, n°3, pp363-377.

Selon Leonard Persons (1994)¹, la mesure de la performance, selon l'approche de production, repose sur des indicateurs de la productivité, mais ce type d'approche est très sensible aux coefficients de pondération choisis (proportion des matières premières utilisées dans la production de chaque produit fini).

Une autre approche de mesure de performance qualifiée de politique par E.M. Morin et *al* (1994)², cette approche expose des critiques aux approches précédentes. En effet, chacune des approches précédentes concerne une forme de la performance, alors qu'en réalité, l'entreprise cherche à améliorer toute forme de performance. Donc, il faut adopter une approche de mesure de la performance globale de l'entreprise qui cherche à satisfaire les objectifs de tout individu appartenant à cette entreprise.

1.1.5 INSTRUMENTS DE MESURE DE LA PERFORMANCE :

La performance globale est multidimensionnelle. Les principaux instruments de mesure de cette performance sont³ :

- Normes et standards des performances ;
- Critères d'évaluation de la performance.

1.1.5.1 Normes et standards des performances :

L'entreprise peut utiliser des normes et standards pour apprécier sa performance, et cela sur le plan des trois problématiques du développement durable⁴ :

- Problématique environnementale ;
- Problématique sociale ;
- Problématique globale.

1.1.5.2 Critères d'évaluation de la performance :

Il existe de différents modèles de mesure de la performance. Ceux-ci peuvent être regroupés en deux classes. La première, est dite le modèle unidimensionnel, et la seconde représente un modèle multidimensionnel.

¹ Parsons L. J. (1994), «Productivity versus relative efficiency in marketing : past and future? », in Laurent G., Lilien G. L., Pras B., *Research traditions in marketing*, Kluwer Académie Publisher

² Morin E.M., Savoie A., Beaudin G. (1994), *L'efficacité de l'organisation - Théories, représentations et mesures*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.

³ Ndi Zambo B. (2001); opcit ;p7.

⁴ Les principaux normes et standards sont représentés en annexe N°01

La mesure de la performance est basée sur l'appréciation des critères appelés également indicateurs ; ces indicateurs influent de façon significative sur la performance de l'entreprise. Leur observation régulière permet d'alerter les dirigeants d'entreprises sur l'évolution de l'activité. Ces indicateurs peuvent être regroupés selon trois facteurs¹ :

- **La variable temps** : On distingue entre les indicateurs ex post et ex ante.
 - Les indicateurs ex post : qui concernent généralement les décisions passées ;
 - Les indicateurs ex ante : qui concernent les variables prévisionnelles.

- **La nature d'indicateur** : On distingue trois types d'indicateurs :
 - Les indicateurs ponctuels : ces indicateurs aident à l'étude des variables bien précises ;
 - Les indicateurs globaux : qui donnent une appréciation globale sur l'évaluation de la performance (vue d'ensemble) ;
 - Les indicateurs opérationnels : dans ce cas, on attribue pour chaque élément dont on souhaite mesurer la performance, des moyens appropriés.

- **Le Type de la performance** : selon l'optique de la mesure choisie, on distingue :
 - La performance organisationnelle ;
 - La performance économique ;
 - La performance financière ;
 - La performance stratégique ;
 - La performance concurrentielle ;
 - La performance humaine ;
 - La performance sociale ;
 - La performance globale.

1. Modèle unidimensionnel :

Ce modèle est appelé également le modèle unicritère ou monocritère, ce modèle repose sur un seul critère (un seul indicateur, une seule dimension) de mesure de la performance.

$$\boxed{\text{Performance} = f(\text{critère})}$$

Les principaux critères de mesure de performance d'entreprise unidimensionnelle sont² :

¹ Kilani M.(2007), « Financement des PME », thèse ISAE GAFSA - Finance banque assurance-, 2007, p26.

² Belouard N.(2004), « formes de propriétés et performance de l'entreprise », thèse de magistère ESC, p9.

A. La rentabilité :

Le critère de la rentabilité, c'est le critère essentiel sur lequel se fondent les dirigeants de l'entreprise. Sachant que la rentabilité économique mesure la capacité de conversion du capital en profit d'exploitation, cette rentabilité économique influe sur la rentabilité financière. Cet indicateur stratégique devient l'élément de référence des actionnaires, ils en fixent un seuil ex ante et prennent leurs décisions en fonction de celui-ci.

Parmi les différents types de rentabilité les plus utilisés nous pouvons citer :

a) Rentabilité financière :

La rentabilité financière mesure la capacité des capitaux investis par les actionnaires et associés (capitaux propres) à dégager un profit. Le ratio de la rentabilité financière correspond à ce que la comptabilité anglo-saxonne appelle le « Return on equity » ou encore « ROE ». La rentabilité financière concerne essentiellement :

❖ Rentabilité des capitaux investis¹ :

La définition des capitaux investis est établie à partir du passif de l'entreprise. D'un point de vue statique et comptable, on retient les ressources durables de l'entreprise, c'est-à-dire ses capitaux permanents, eux-mêmes constitués des capitaux propres et de l'endettement.

$$\text{Rentabilité des capitaux investis} = (\text{Résultat courant} + \text{Frais financiers}) / \text{Capitaux investis}$$

❖ Rentabilité des capitaux propres² :

La rentabilité des capitaux propres est le ratio de rentabilité financière par excellence. Il compare le résultat net aux capitaux propres, et se situe bien dans l'optique de l'actionnaire qui met à la disposition de l'entreprise des fonds et reçoit en retour le résultat net.

$$\text{Rentabilité des capitaux propres} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

¹ De La Bruslerie H. (2010), « Analyse financière : Information financière et diagnostic 4e édition », Edition Dunod, Paris, p196.

² De La Bruslerie H. (2010), opcit, p196.

b) Rentabilité économique :

« C'est la capacité de l'entreprise à dégager un résultat sans tenir compte de ses décisions financières. On compare donc ce que l'entreprise a investi, et le résultat économique obtenu ».¹

Le ratio de la rentabilité économique correspond à ce que la comptabilité anglo-saxonne appelle le « Return on assets » ou encore « ROA ».

$$\text{Rentabilité économique} = \text{Résultat net} / \text{Actif total}$$

La rentabilité économique nous permet d'apprécier la performance de l'entreprise en retenant l'ensemble de ses capitaux durables utilisés (capitaux d'endettement et capitaux propres).

c) Rentabilité commerciale :

Elle se mesure par le rapport entre le résultat net réalisé et le chiffre d'affaires. Concrètement, ce ratio donne le taux de marge que la société réalise sur ses ventes et permet aussi d'estimer ses résultats futurs en fonction des volumes de ventes prévus.

$$\text{Rentabilité commerciale} = \text{Résultat net} / \text{Chiffre d'affaires}$$

B. La profitabilité :

Selon Hoarau (1998) la profitabilité est : « l'aptitude de l'entreprise à sécréter un niveau de résultat ou revenu par un volume d'affaires données »²

Et selon Thomas (2011), « La profitabilité est la capacité de l'entreprise à dégager des profits, exprimés en brut par des marges ou traduits en trésorerie. »³

La profitabilité peut être mesurée par le ratio suivant :

$$\text{Taux de marge net d'exploitation} = \text{Résultat d'exploitation} / \text{Chiffre d'affaires HT}^4$$

C. La productivité :

Selon Colasse (1999)⁵ la productivité est : « l'aptitude de l'entreprise à réaliser une production grâce à l'ensemble des facteurs économiques qu'elle met en œuvre ».

¹ Arcimoles C et Saulquin J. (2006), « Finance appliquée » 4^{ème} Edition, Edition Vuibert, Paris, p95.

² Hoarau C. (1998), « Maîtriser le diagnostic financier », Groupe Revue Fiduciaire SA, Paris, 1998, p 73.

³ Thomas P.(2011), « Analyse financière : approche internationale »Edition RB édition, Paris,p117.

⁴ Grandguillot.B et Grandguillot.F « Analyse financière 7e édition », Edition Gualino, Paris, 2010, p 50.

⁵ Colasse, B. (1999): « L'Analyse financière de l'entreprise », Éditions La Découverte, Paris, p 23.

La productivité est généralement considérée comme le rapport entre une production et l'ensemble des facteurs de production consommés qui ont permis de l'obtenir (productivité globale) ou entre une production et certains facteurs consommés qui ont permis de l'obtenir (productivité partielle). Donc :

$$\text{Productivité partielle} = \text{output} / \text{input}$$

L'entreprise peut utiliser un autre indicateur de productivité qui repose sur un système de pondération par les prix ou le pourcentage des facteurs dans le coût total, cet indicateur est appelé : productivité globale.

$$\text{Productivité globale} = \sum k_i \text{ output}_i / \sum w_j \text{ input}_j$$

$$\text{Avec } i = 1 \dots n \text{ et } j = 1 \dots m$$

2. Modèle multidimensionnel :

Selon ce modèle, la performance de l'entreprise dépend de plusieurs facteurs (critères)¹.

$$\boxed{\text{Performance} = f(\text{critère1}, \text{critère2}, \dots, \text{critèreN})}$$

« La solution de l'aide à la décision n'est pas une question de quantité de données mises à disposition, mais bien de pertinence...toutes les données ne parlent pas à tout le monde de la même façon...pour qu'une donnée devienne une information utilisable, il faut qu'elle soit porteuse d'un sens. Un indicateur ne peut être générique, Il doit être choisi et construit par le décideur ou le groupe de décideurs qui partagent la même notion de performance»².

La mesure de la performance par un modèle multidimensionnel constitue de nombreuses difficultés E.Morin et al (1994)³, ce qui pose la problématique de bonne sélection des critères d'évaluation de la performance. Pour répondre à cette problématique, de nombreux auteurs ont cherché à modéliser l'évaluation de la performance selon plusieurs critères :

¹ Ben Rejeb W.(2003), « Gouvernance et performance dans les établissements de soins en Tunisie », thèse de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, p19.

² Fernandez. A (2005), « L'essentiel des tableaux de bord », Editions d'Hôpital.

³ E. Morin, A. Savoie ; G. Beaudin (1994), « L'efficacité de l'organisation-Théories, représentation et mesures, Edition Gaëtan Morin.

a) Le modèle Campbell (1977)¹:

Ce modèle repose sur trente critères d'évaluation de la performance suivants : l'efficacité globale (atteinte des objectifs), la productivité, l'efficacité (rapport entre les résultats obtenus et le coût relatif), le profit, la qualité des produits et des services, la croissance (des actifs, du volume des ventes, des équipements...), les accidents de travail, l'absentéisme, le *turn over*, la satisfaction au travail, la motivation, l'éthique, le degré de contrôle, le conflit, la cohésion, la flexibilité et l'adaptation, la planification et la définition des objectifs, le consensus sur les buts, l'internalisation des buts, la congruence des rôles et des normes, les habilités interpersonnelles des gestionnaires et à l'égard des tâches, la gestion et la diffusion de l'information, la promptitude (rapidité de prise de décision et d'exécution), l'utilisation de l'environnement, l'évaluation par les entités externes, la stabilité, la valeur des ressources humaines, la participation et l'influence des actionnaires, l'accomplissement, la recherche et le développement.

b) Modèle de Steers (1977)²

Ce modèle est composé de vingt neuf critères répartis sur quatre groupes :

➤ ***Les caractéristiques de l'organisation :***

- ✓ La structure : la décentralisation, la spécialisation, la formalisation, l'unité de commandement, la taille de l'organisation et la taille des unités ;
- ✓ La technologie : les opérations, les matériaux et les connaissances.

➤ ***Les caractéristiques de l'environnement :***

- ✓ L'environnement externe : la complexité, la stabilité et l'incertitude ;
- ✓ L'environnement interne : les réalisations, les employés, les récompenses ou les punitions, la sécurité ou le risque et l'ouverture.

➤ ***Les caractéristiques des employés :***

- ✓ L'attachement : l'attraction, la stabilité et l'engagement ;
- ✓ La performance : la motivation, les buts et les besoins, les habilités et la clarté des rôles.

¹ Campbell (1992). cité par J.Chaabouni dans « le concept de performance dans les théories du management », Actes de Colloque, FSEG Sfax.

²Cité par :Bergeron. H. (2002), « La gestion stratégique et les mesures de la performance non financière des PME », 6^{ème} Congrès International Francophone sur la PME, Octobre, HEC, Montréal

- **Les politiques et les pratiques de gestion** : la définition d'objectifs stratégiques, l'acquisition et l'utilisation des ressources, la création d'un environnement propice à la performance, le processus de communication, le leadership et la prise de décision, l'adaptation et l'innovation organisationnelle.

c) Modèle de Welge et Fressman (1980)¹:

Pour mesurer la performance de l'entreprise, ce modèle utilise vingt deux critères, dont 14 parmi eux sont relatifs aux aspects humains et sociaux et 8 sont relatifs aux aspects économiques: la productivité, la flexibilité, la fluctuation, le profit, le chiffre d'affaires et les quantités produites, l'absentéisme, l'évitement des conflits, la satisfaction au travail, la qualité, les coûts et les économies de coûts, le moral, la qualité du management, l'approvisionnement et l'utilisation optimale des ressources, la cohésion du groupe, la compétition, l'intégration, la communication, la motivation, la valeur de l'entreprise pour la société, la réalisation des objectifs, le taux de croissance, la satisfaction des collaborateurs.

Le test empirique de ce modèle confirme que les critères économiques et financiers sont les plus importants dans l'appréciation de la performance globale de l'entreprise.

d) L'étude de Quinn et Rohrbaugh (1983) :

Dans ce modèle *Quinn et Rohrbaugh (1983)* ont réduit les critères de Campbell jusqu'à 16 critères classés selon quatre axes :

- **La flexibilité interne** : La cohésion, le moral et la valeur des ressources humaines ;
- **La flexibilité externe** : L'acquisition des ressources, le soutien extérieur, la flexibilité et la réactivité ;
- **Le contrôle interne** : La stabilité, le contrôle, la gestion de l'information et la communication ;
- **Le contrôle externe** : La productivité, l'efficacité, la planification, la fixation des objectifs et l'évaluation.

e) Le modèle de Peters et Waterman (1983)² :

Sur une base composée de meilleures entreprises Américaines, ces auteurs ont formulé leur modèle. Dans ce dernier, sont intégrés les principaux critères de la performance suivants:

¹ Cité par : Chaabouni. J. (1992), « Le Concept de la Performance Dans les Théories du Management : Ambiguïté Conceptuelle et Potentiel fédérateur », La performance, Publication de la FSEG, Sfax

² T.Peters , Waterman (1983), « Le prix de l'excellence : le secret des meilleures entreprises », Interéditions, Paris, p85.

- ✓ L'orientation vers l'action. ;
- ✓ Rester à l'écoute des clients ;
- ✓ Favoriser l'autonomie et l'esprit innovateur ;
- ✓ La productivité par la motivation du personnel ;
- ✓ La mobilisation autour des valeurs partagées ;
- ✓ Maîtrise de l'activité ;
- ✓ L'utilisation d'une structure simple et légère ;
- ✓ La souplesse dans la rigueur.

f) Le modèle de Cameron (1984) ¹:

Dans le but de concevoir un modèle de mesure de la performance, l'auteur a défini les caractéristiques d'une organisation performante. Et il a proposé quatre approches concernant l'efficacité de l'organisation qui sont :

- L'approche centrée sur les ressources ;
- L'approche centrée sur les processus internes ;
- L'approche centrée sur les objectifs ;
- L'approche centrée sur les acteurs constitutifs stratégiques.

Un changement a été effectué sur ces approches. *Payette A(1988)* propose cinq approches définies comme suit:

- L'approche centrée sur les ressources ;
- L'approche centrée sur les personnes ;
- L'approche centrée sur les structures ;
- L'approche centrée sur les acteurs stratégiques ;
- L'approche centrée sur les clients de l'entreprise.

g) L'étude de Morin et al (1994)²:

Pour le même but que les modèles cités ci-dessus, le présent modèle propose quatre grandes approches à savoir :

- L'approche économique ;
- L'approche organisationnelle ;

¹ Cité par :Payette. A (1988), « L'Efficacité des Gestionnaires et des Organisations », Presse de l'université de Québec.

² Morin E.M., Savoie A., Beaudin G. (1994), « L'efficacité de l'organisation - Théories, représentations et mesures » Montréal Gaëtan Morin Éditeur

- L'approche systémique ;
- L'approche sociale.

De ce fait, *Morin et al* ont proposé un modèle fondé sur quatre dimensions telles que :

- ***La valeur des ressources humaines*** : La mobilisation du personnel, le moral du personnel, le rendement du personnel et le développement du personnel ;
- ***L'efficience économique*** : L'économie des ressources et la productivité ;
- ***La légitimité de l'organisation auprès des groupes externes*** : La satisfaction des bailleurs de fonds, la satisfaction de la clientèle, la satisfaction des organismes régulateurs et la satisfaction de la communauté ;
- ***La pérennité de l'organisation*** : La qualité de produit, la rentabilité financière et la compétitivité.

h) L'étude de Sainsaulieu et al (1998)¹ :

Sainsaulieu et al (1998) proposent quatre dimensions pour l'évaluation de la performance des organisations, car ces quatre dimensions contiennent les indicateurs les plus pertinents de la performance. Les dimensions ainsi que leurs indicateurs sont résumés comme suit :

- ***La performance commerciale*** : Le chiffre d'affaire, le volume des ventes et la part de marché ;
- ***La performance économique*** : La profitabilité, la rentabilité, la capacité d'autofinancement et le respect des budgets ;
- ***La performance productive*** : La productivité du travail, la qualité, le respect des délais, le taux de panne des machines et le taux d'utilisation de l'outil de production ;
- ***La performance sociale*** : L'absentéisme, le taux de rotation du personnel, le taux de grève et le climat social.

En résumé, nous constatons que les modèles multidimensionnels offrent un intérêt considérable, il s'agit de l'évaluation de la performance d'une entreprise dans toute sa globalité (performance globale), contrairement aux modèles unidimensionnels qui privilégient une vision étroite et partielle de la performance (généralement financière).

¹ Sainsaulieu R, Franfort I, Osty F et Uhalde M (1998), « les mondes sociaux de l'entreprise », Brouwer, p.611.

SECTION 02 : GOUVERNANCE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Plusieurs études ont accordé une attention considérable à l'impact de la structure de gouvernance sur la performance des entreprises, cette structure est définie par les propriétaires de l'entreprise pour assurer un retour sur leur investissement. Les formes de propriétés les plus répandues sont : la forme publique et la forme privée, pour cette raison, plusieurs recherches théoriques et empiriques sur la relation entre la structure de propriété et la performance de l'entreprise ont été motivées par la séparation entre la propriété et le contrôle (Berle et Means, 1932) et par les principes de la théorie de l'agence (Jensen et Meckling, 1976, Fama et Jensen, 1983).

1.2.1 LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE :

Certains auteurs abordent la gouvernance en termes de contrôle du dirigeant et de maximisation de la valeur actionnariale. Il n'existe pas une définition unique de la gouvernance¹, parmi les définitions les plus répandues de la gouvernance nous pouvons citer :

Pastré (1994)² considère la gouvernance d'une entreprise comme « l'ensemble des règles de fonctionnement et de contrôle qui régissent, dans un cadre historique et géographique donné, la vie des entreprises ».

Shleifer et Vishny (1996)³, définissent la structure de gouvernance « comme étant celle qui définit les mécanismes avec lesquels les offreurs de fonds – réduits aux seuls apporteurs de capital financier – s'assurent du meilleur rendement en contre partie de leur investissement ».

Charreaux (1997)⁴ donne une définition plus large. Il considère la gouvernance des entreprises comme l'ensemble des mécanismes qui gouvernent le comportement des dirigeants et délimitent leur latitude discrétionnaire. Ces mécanismes ont pour objectif d'aligner les fonctions d'utilité des dirigeants et des actionnaires. Il représente ainsi « *l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et*

¹ Louizi. A (2011), « Les déterminants d'une bonne gouvernance et la performance des entreprises Françaises : Études empiriques », thèse de doctorat Université Jean Moulin Lyon 3, p19.

² Pastré O. (1994), « Le gouvernement d'entreprise. Questions de méthodes et enjeux théoriques », Revue d'économie financière, n° 31, pp15-32.

³ Shleifer et Vishny. A (1996), « Survey of Corporate Governance », (May 1996). NBER Working Paper No. w5554.

⁴ Charreaux G.(1997), « Conseil d'administration et pouvoirs dans l'entreprise », Le Gouvernement des Entreprises, Charreaux G. (éd.), coll. Recherche en Gestion, Economica, pp141-164.

d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui « gouvernent » leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire ».

Reberieux (2003)¹ définit la gouvernance « comme la structuration et l'exercice du pouvoir dans les organisations ». D'autres auteurs tels que Rajan et Zingales (2000)² ont associé la gouvernance aux mécanismes d'exercice du pouvoir par les responsables de l'entreprise.

Selon ces différentes définitions, nous pouvons conclure que la gouvernance d'entreprise dépend de deux fonctions : la fonction de contrôle et la fonction d'utilité des propriétaires.

Il existe deux types de mécanismes de gouvernance : internes et externes. Ces mécanismes sont internes lorsqu'ils proviennent directement de l'entreprise et ils sont externes lorsque le contrôle s'effectue par un groupe de personnes ou institutions extérieures à l'entreprise.

Dans les mécanismes internes, on retrouve le conseil d'administration ainsi que la surveillance assurée par les autres membres du personnel. Et dans les mécanismes externes on retrouve, le marché du travail, les marchés boursiers et les banques.

« La gouvernance d'entreprise est un réseau de relations liant plusieurs parties : Les actionnaires, les dirigeants et le conseil d'administration sont parmi les « *stakeholders* » les plus dominants au sein de l'entreprise»³.

- **Les actionnaires** : Ils sont les possesseurs du pouvoir, dont la principale fonction est le financement partiel ou total du besoin de l'entreprise. Généralement, ils n'accomplissent pas les fonctions relatives à la gestion, ils cèdent au dirigeant le droit de propriété virtuel (gestion de l'entreprise) contre la perception d'une rémunération équitable ;

- **Les dirigeants** : Les actionnaires cherchent en permanence la maximisation de leurs profits, cette fonction est déléguée aux dirigeants ;

- **Le conseil d'administration** : Sa principale mission est l'évaluation et la validation des décisions stratégiques en plus de sa fonction de contrôle des dirigeants concernant l'exercice du pouvoir et de latitude managériale.

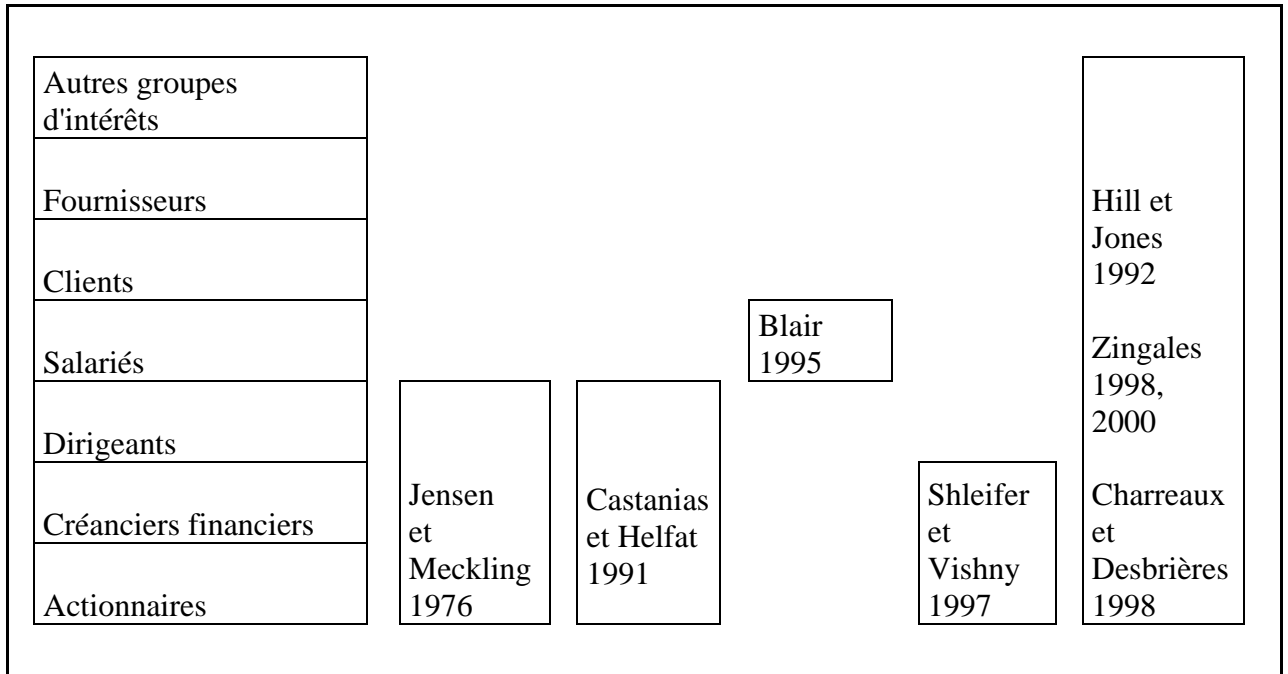
¹ Reberieux A.(2003) , «Gouvernance d'entreprise et théorie de la firme. Quelle(s) alternative(s) à la valeur actionnariale », Revue d'Économie Industrielle, vol. 104, pp85-110

² Rajan R.G., Zingales L. (2000), «The governance of the new enterprise, in X. Vives (ed.), Corporate Governance: Theoretical and Empirical Perspectives», Cambridge.

³ Caby.J, Hirigoyen.G.(2000), «La création de valeur de l'entreprise », Economica, Paris, p63.

D'autres auteurs ont intégré d'autres composantes au concept de la gouvernance, la figure ci-dessous, nous donne un aperçu sur l'évolution de ce concept :

Figure N°1.5 : Evolution du concept de la gouvernance



Source : Chatelin.C, Trebucq.S. (2003), « Stabilité et Evolution du cadre conceptuel en Gouvernance d'Entreprise : un essai de synthèse », Communication pour les neuvièmes journées d'histoire de la comptabilité et du management, CREFIGE Université Paris-Dauphine., P22.

1.2.2 FONDEMENTS THEORIQUES DE LA GOUVERNANCE :

Depuis l'analyse fondatrice de Berle et Means (1932), les processus de gouvernance des entreprises constituent un système de régularisation du comportement des dirigeants de l'entreprise avec le contrôle d'accomplissement de leur fonction managérial. Ce système est composé par un ensemble de mécanismes (organisationnels et/ou institutionnels) qui permettent de protéger et de garantir les intérêts des actionnaires en limitant les pouvoirs et en contraignant les décisions des dirigeants.

Le cadre d'analyse de la gouvernance d'entreprise regroupe plusieurs théories. Parmi ces théories nous pouvons citer :

1.2.2.1 La théorie des droits de propriété :

Cette approche suppose que la diversité des systèmes de propriété influe sur le comportement des agents et sur le fonctionnement et l'efficacité du système économique en général et de l'entreprise en particulier¹.

Selon cette théorie, l'ensemble des interactions économiques et sociales représente un système d'échange de droits de propriété. Plusieurs paramètres ouvrent la voie à une théorie de propriété, par exemple, Hart O (1995)² considère que l'incertitude sur les comportements des salariés et l'incomplétude des contrats de travail provoque un droit de contrôle résiduel.

Dans la même optique, Alchain et Demsetz (1972) considère l'employeur comme un élément important dans une organisation efficiente (entreprise) qui travaille en équipe ; cet employeur est un propriétaire qui a le pouvoir de recruter, de licencier et même de contrôler et de gérer. La relation entre l'employeur et l'employé peut être définie par un échange d'un effort (physique ou intellectuel) contre un « revenu ». Cette organisation efficiente (entreprise) doit être dirigée par un « créancier résiduel » qui cherche toujours à maximiser la fonction - objectif de l'entreprise - (généralement le profit et/ou la valeur actionnariale). Le système de droits de propriété crée ainsi des incitations (et des moyens de contrôle) permettant à la firme, d'une part d'atteindre son objectif et d'autre part, de résoudre d'une manière efficace les problèmes d'information et d'aléa moral provenant de ce travail en équipe.

Mais quand il s'agit d'une entreprise managériale ou d'une grande société par actions, Alchian (1987) observe l'existence d'une séparation entre ceux qui exercent le droit de prendre des décisions sur l'emploi des ressources et ceux qui en supportent les conséquences par la détention des droits de propriétés. Théoriquement, le système de gouvernance permet aux propriétaires de contrôler le personnel décisionnel et de les pousser à agir et de prendre les décisions qui satisfont leurs intérêts, sous peine de sanctions ou d'élimination simple de l'entreprise. C'est pour cette raison que les théoriciens des droits de propriété considèrent que la société par actions est la forme d'organisation de la production et du travail la plus efficiente pour exploiter les gains potentiels de la spécialisation à grande échelle et du contrôle des équipes de grande taille.

¹ Depret M, Finet A, Hamdouch A, Labie M, Missonier-Piera F, Piot C. (2005), « gouvernement d'entreprise », édition de boeck, Paris, p44.

² Hart O.(1995), « Corporate Governance: Some Theory and Implications», The Economic Journal, Vol. 105, No. 430 (May, 1995), pp678-689.

Mais dans le cas d'une entreprise coopérative, les bénéfices réalisés appartiennent collectivement aux salariés et aux dirigeants. « Donc, personne ne peut revendiquer le droit de s'approprier de la créance résiduelle et par conséquent il n'y a pas un contrôle efficace de la gestion, vu l'évaluation coûteuse des décisions des dirigeants et ce qui rend ce type d'entreprise inefficace »¹.

Et pour une entreprise publique, les résultats réalisés, que ce soient des pertes ou des bénéfices, appartiennent à l'Etat et aux pouvoirs publics. Dans cette catégorie d'entreprises les dirigeants ont un espace discrétionnaire très important.²

1.2.2.2 La théorie d'agence :

L'entreprise est un système complexe dans lequel des individus s'opposent dans leurs objectifs. Ces conflits sont résolus par la mise en place d'un réseau de relations contractuelles³.

Jensen et Meckling (1976)⁴ ont conçu une théorie appelée « théorie d'agence » qui tient compte de la diversité des catégories des participants dans l'entreprise et des divergences de leurs intérêts. L'objectif de cette théorie est d'interpréter la relation qui lie un mandant (le principal) et un mandataire (l'agent) par un contrat dans lequel une (ou plusieurs) personne(s) a recours au service d'une autre personne pour accomplir en son nom une tâche quelconque.

Généralement, les actionnaires (les propriétaires), n'ont pas les compétences nécessaires pour gérer leur entreprise ; ils décident de déléguer le pouvoir décisionnel à un dirigeant. Chaque acteur (actionnaire ou dirigeant) cherche en permanence la maximisation de sa fonction d'utilité et cela va engendrer des conflits d'intérêts entre les différentes parties ; Les conflits d'agence impliquent des coûts appelés coûts d'agence. Et selon Jensen et Meckling le coût d'agence c'est la somme :

- Des dépenses de contrôle engagées par le principal ;
- Des dépenses d'exposition engagées par l'agent ;
- De la perte résiduelle.

¹ Amann.B (1999), «La théorie des droits de propriété: De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle », Economica, Paris, p16.

² Parrat.F. (1999), «Le gouvernement de l'entreprise », Maxima, Paris, p13.

³ Louizi A. (2011), opcit, p21.

⁴ Jensen et Meckling (1976), « Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure », Journal Financial Economics volume 3, p311.

Pour réduire ces coûts et réaliser un alignement des intérêts des dirigeants à ceux des actionnaires, la théorie d'agence propose deux mécanismes :

Mécanismes disciplinaires internes : dans ce mécanisme, le contrôle est interne donc, il provient de l'entreprise et de ses employés, ce mécanisme recommande de :

- Donner aux actionnaires le droit de vote lors des assemblées générales ;
- Effectuer un contrôle périodique du conseil d'administration ;
- Prendre les dispositifs nécessaires à l'intéressement des dirigeants ;
- Assurer une surveillance mutuelle.

Et mécanismes disciplinaires externes : dans ce cas, le contrôle s'effectue par des personnes externes à l'entreprise et à travers les mécanismes suivants :

- Le marché financier ;
- Le marché de travail des dirigeants ;
- La concurrence sur le marché des biens et services.

1.2.2.3 La théorie des coûts de transactions :

Selon la théorie des coûts de transaction, il est plus efficace pour le propriétaire d'une entreprise de déléguer contractuellement la réalisation de ses objectifs à des salariés spécialistes qui gèrent en son nom. Une telle décision minimisera les coûts de contrôle en vérifiant seulement les résultats réalisés par ces gestionnaires¹.

Nous pouvons dire que dans ce cas, les décisions stratégiques sont prises par le propriétaire, leur exécution est déléguée à des gestionnaires mais leur contrôle revient au propriétaire (Alchian, 1977).

Alchian (1977), distingue deux types de coûts qui constituent « **le coût de gouvernance** » : les coûts directs et indirects ; ces coûts sont supportés par l'entreprise lors de l'adaptation de ces relations contractuelles aux nouvelles stratégies.

L'ensemble des coûts de transaction se focalise sur ***les coûts ex post*** et ***les coûts ex ante***. Après la clôture des contrats des coûts ex post relatifs à l'inadaptation de ces contrats aux éventuelles transactions figurent et intègrent :

¹ Louizi A. (2011), opcit, p24.

- Les coûts liés à la renégociation des parties pour corriger l'inadaptation ;
- Les coûts de mise en place et de fonctionnement associés au système de gouvernance en charge du règlement des conflits.

Et **les coûts ex ante** ce sont des coûts engendrés pour assurer la crédibilité des engagements des agents.

Donc, il existe deux types de coûts de transaction : directs et indirects, qui peuvent être des coûts ex post ou ex ante par rapport à la conclusion des contrats. Ces coûts sont des coûts d'inadaptation des contrats qui peuvent créer des corollaires naturels, de l'incomplétude des contrats, etc.....

Nous pouvons dire qu'une bonne gouvernance est donc celle qui minimise les coûts de réajustement des contrats clôturés.

1.2.2.4 Les théories alternatives :

Parmi les différentes théories alternatives, nous pouvons citer ¹:

A. La valeur partenariale :

La valeur partenariale est une approche complémentaire qui s'inscrit dans le cadre du prolongement de la théorie de l'agence. Il s'agit de développer les relations d'agence traditionnelles entre les dirigeants et les propriétaires (apporteurs de capitaux) à un ensemble de relations contractuelles au sein de l'entreprise dans le but d'intégrer un système de gouvernance qui maximise la performance de l'entreprise.

L'intérêt principal de cette approche, est de ne pas limiter le rôle de créancier résiduel (dirigeant) à l'exécution pure et simple des directives des actionnaires de l'entreprise pour satisfaire leur objectif de maximisation de profit seulement, mais il s'agit de concevoir un système de gouvernance qui maximise la performance globale, celle-ci ne se mesure plus par la valeur actionnariale uniquement mais en intégrant d'autres indicateurs relatifs aux différentes parties prenantes de l'entreprise. Ce système de gouvernance doit assurer une bonne organisation du partage de la rente organisationnelle entre tous les apporteurs de facteurs de production (dont les actionnaires).

¹ Louizi A. (2011), opcit, p27.

B. *La théorie de l'intendance : l'apparition du dirigeant humaniste :*

L'objectif principal de cette théorie est de concevoir un système de gouvernance basé sur le développement des comportements positifs des agents. Il s'agit de considérer les dirigeants comme devant être de « *bons intervenants* » de la société ; ces intervenants accomplissent des tâches plus élargies car ils jouent le rôle d'experts, de conseillers et ils participent à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise et ses phases d'implémentation.

Les fondateurs de cette théorie de l'intendance se basent sur les aspects psychologiques et sociologiques. Ils opposent les principes de la théorie de l'agence en ce qui concerne la relation : principal (actionnaires) – agent (dirigeant) sur le plan de la gouvernance, ils considèrent que les coûts d'agence ne sont pas les contraintes uniques qui peuvent empêcher l'entreprise d'atteindre un niveau de performance supérieure, ils suggèrent l'intégration d'autres facteurs dans le système de gouvernance comme l'habileté des individus, leur niveau de connaissances, leurs effets d'apprentissage ainsi que leur degré d'information.

Il est important de noter que la théorie de l'intendance s'inscrit dans le courant des théories partenariales de la gouvernance, la principale critique émise à son encontre est qu'elle ne se préoccupe pas du partage de la valeur entre les différentes parties prenantes de l'entreprise.

C. *Les théories cognitives :*

Les théories cognitives considèrent la firme comme un répertoire de connaissances et que les agents possèdent des schémas cognitifs différenciés (une même information peut être interprétée différemment) et s'intéressent au processus de création et d'appropriation de la valeur. Ces théories cherchent toujours à expliquer le processus d'apprentissage et d'accumulation de connaissances et de compétences.

La présentation des différentes théories de gouvernance citées ci-dessus, nous permet de distinguer trois optiques de comportements : convergence, neutralité ou divergence des intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires.

- Convergence des intérêts : selon Berle et Means (1932) et Jensen et Meckling (1976) : plus le capital détenu par le dirigeant est important, plus l'écart par rapport à l'objectif de maximisation de la valeur est faible et plus la firme est performante.

- *Neutralité* : selon Demsetz (1983) : la structure du capital est une réponse endogène du processus de maximisation de la valeur.

- *Divergence* : selon Shleifer et Vishny (1989), les dirigeants développent des stratégies particulières leur permettant d'échapper à tout contrôle et pourraient ne pas privilégier la maximisation de la valeur de l'entreprise.

1.2.3. LES SYSTEMES DE GOUVERNANCE :

Les systèmes de gouvernance sont généralement conditionnés par trois éléments¹ :

- **Cadre légal** : Pour Prowse (1994)², les disparités de gouvernement d'entreprises « ne sont pas de simples accidents, historiques ou culturels, mais résultent d'une dissemblance des environnements légaux et réglementaires des entreprises, lesquels affectent plus ou moins la forte concentration de la répartition des capitaux propres entre les mains des actionnaires » ;
- **Ethique** : L'éthique est composée par un ensemble de normes, de valeurs et de croyances qui conditionnent le comportement des agents et donc la conception de la gouvernance ;
- **Contexte** : chaque système de gouvernance d'un pays est lié à son environnement politique et économique de manière générale et aux événements qui ont marqué son histoire.

Pour la plupart des théoriciens, il existe deux principaux modèles de gouvernance : Les modèles de gouvernance axés sur le fonctionnement des marchés et les modèles basés sur une forte implication des banques et une limitation des mécanismes de marché. Et il existe aussi des modèles intermédiaires. Le tableau suivant présente les principales recherches faites à sujet :

¹ Ben Rejeb W.(2003), opcit,p44.

² S. Prowse (1994), « Corporate Governance : « Comparaison Internationale », Revue d'Economie Financière, N°31,Hiver1994.

TABLEAU N°1.1 : Systèmes de gouvernance

Modèle	Apports	Limites
<p>Modèle De Berglof¹</p>	<p>Selon Berglof les systèmes de gouvernance d'entreprise se décomposent en :</p> <p>Les systèmes orientés banques : Ratio d'endettement élevé, concentration de l'actionnariat, forte participation des banques dans le capital des firmes avec des relations de financement durables entre institutions financières et firmes. Les systèmes « orientés banques » sont plus appropriés aux activités matures.</p> <p>Les systèmes orientés marchés : Dispersion de l'actionnariat, séparation entre la propriété et la gestion, grande importance accordée aux marchés financiers. Les systèmes « orientés marchés » sont plus efficaces lorsqu'il s'agit de financer des activités nouvelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ne prend pas en considération relation Pouvoir – Revenu ; ➤ Absence de référence à la théorie du pouvoir et à la théorie de répartition de la valeur.
<p>Modèle De Franks & Mayer²</p>	<p>Selon ces auteurs il existe deux grands systèmes de gouvernance d'entreprise :</p> <p>Les systèmes de gouvernance ouverts : Grand nombre de sociétés cotées qui s'appuient sur un marché de capitaux liquide. Concentration sur le court terme.</p> <p>Les systèmes de gouvernance fermés : nombre restreint de sociétés cotées, forte concentration de l'actionnariat, faible développement du marché des capitaux, nombre important de participations croisées.</p>	<p>Modèles descriptifs.</p>
<p>Modèle De</p>	<p>Les systèmes orientés marchés : les marchés financiers sont très développés, l'actionnariat est dispersé et les prises de contrôle d'entreprises sont fréquentes.</p> <p>Les systèmes orientés réseaux : les entreprises appartiennent à des groupes dans lesquels</p>	<p>Développement des modèles précédents.</p>

¹ Berglof E.(1990), « Capital structure as a mechanism of control: a comparison of financial systems », in M. Aoki, B. Gustafsson et O.E. Williamson, The Firm as a Nexus of Treaties, Sage, pp237-262.

² Franks J et Mayer C.(1992), « A synthesis of international evidence », London Business School, Papier de recherche, pp165-192

<p>Moerland¹</p>	<p>les institutions financières et les banques jouent un rôle crucial dans les mécanismes de contrôle.</p> <p>Existence de nombreux systèmes mixtes faisant une large place à la souveraineté de l'actionnaire. Les entreprises réalisent aussi des participations croisées avec l'Etat, les banques et les familles.</p>	
<p>Modèle De Yoshimori²</p>	<p>Cet auteur présente une classification des systèmes de gouvernance en trois grandes catégories :</p> <p>Le modèle anglo-saxon : associé à une vision moniste de la firme, qui doit assurer la seule protection des actionnaires.</p> <p>Le modèle allemand et français : il développe une vision dualiste : priorité donnée à la défense et à la protection des intérêts des propriétaires, mais les intérêts des salariés sont aussi pris en considération.</p> <p>Le modèle japonais : il s'apparente à une vision pluraliste de la firme, dans la mesure où elle appartient à l'ensemble des stakeholders, parmi lesquels les salariés sont les plus importants.</p>	<p>Pour le cas français, par exemple, l'Etat exerce une influence prépondérante dans le capitalisme français, car, il existe de nombreuses firmes publiques qui possèdent des participations importantes dans le capital des plus grandes entreprises françaises.</p>

Source : Ben Rejeb W.(2003), « Gouvernance et performance dans les établissements de soins en Tunisie », thèse de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, p45.

¹ Moerland PW.(1995), « Alternative disciplinary mechanisms in different corporate systems », Journal of Economic Behavior and Organization, Vol26, pp17-34.

² Yoshimori M.(1995), « Whose Company Is It ? The Concept of the Corporation in Japan and the West », Long Range Planning, Vol 28, N°4.

1.2.4 LE LIEN GOUVERNANCE - PERFORMANCE :

Comme nous l'avons cité précédemment, les différents problèmes d'agence, les coûts de transaction et la spécificité des investissements constituent des éléments explicatifs de la contribution de l'organisation interne et des structures de gouvernance dans la détermination du niveau de performance.

Le lien entre la gouvernance et la performance dépend des trois mécanismes suivants ¹:

- Le conseil d'administration, la structure de propriété² ; et la rémunération.

1.2.4.1 Le conseil d'administration :

Dans les grandes entreprises, les décisions de gestion et de contrôle sont assurées par le conseil d'administration. Donc *le rôle principal d'un conseil d'administration est de désigner, licencier, contrôler et récompenser le dirigeant tout en ayant pour objectif la maximisation de la valeur de la firme.* Le conseil d'administration constitue la première « ligne de défense contre les dirigeants qui agissent à l'encontre des intérêts des actionnaires ».

Le conseil d'administration doit avoir aussi l'autorité et le pouvoir de contrôler, d'imposer des sanctions et d'établir des règles qui régissent la fonction d'audit.

Selon l'analyse de Fama et Jensen (1983), les conseils d'administration permettent de minimiser les coûts d'agence entre dirigeants et actionnaires. Donc, le conseil d'administration joue un rôle important dans la préservation des intérêts des actionnaires en remplissant les tâches de surveillance et de contrôle.

Le conseil d'administration jouit d'une autorité légale lui permettant de corriger et de contrôler toutes les initiatives managériales pour pouvoir apprécier, récompenser ou pénaliser la performance des dirigeants.

Pour Williamson (1985), le conseil d'administration est considéré comme un mécanisme organisationnel qui cherche à garantir la sécurité des transactions entre l'ensemble des partenaires au sein de l'entreprise.

Et selon Molz R(1985) le conseil d'administration constitue une base d'exercice du pouvoir décisionnel économique.

¹ Louizi A. (2011), opcit, pp59-95.

² Ce mécanisme est l'objectif principal de cette sous-section, car il nous permet de vérifier s'il y a un lien entre la forme de propriété de l'entreprise (privée ou publique) et sa performance.

Le conseil d'administration peut être considéré comme un intervenant ayant une structure hiérarchique. Il accomplit en plus de son activité de partage de la rente, une activité de développement de l'ensemble des relations créatrices de valeur (Charreaux, G 2000).

Nous pouvons conclure que le bon fonctionnement d'un conseil d'administration contribue à l'amélioration de la performance.

1.2.4.2 La structure de propriété :

Il est évident que la structure de propriété est un élément important de la gouvernance. Et il est connu que la majorité des propriétaires exercent une certaine pression sur les dirigeants des entreprises, afin qu'ils créent plus de valeur pour les actionnaires et améliorent la performance de l'entreprise. Plusieurs recherches ont étudié la relation entre la participation managériale et la performance de l'entreprise, mais elles ont donné des résultats contradictoires. Certaines recherches ont trouvé un impact positif de détention d'une part élevée du capital par le manager sur la performance de l'entreprise. D'autres constatent que, si le dirigeant possède une propriété managériale élevée, il peut échapper facilement aux systèmes de contrôle en poursuivant ses objectifs personnels qui vont à l'encontre de ceux des actionnaires. Dans ce cas l'impact est négatif pour la performance de l'entreprise (Shleifer et Vishny, 1997). D'autres auteurs tels que Demsetz (1983) ont trouvé un impact neutre sur la performance de l'entreprise.

Shleifer et Vishny (1997), suggèrent deux solutions possibles pour résoudre ces conflits d'intérêts qui peuvent apparaître entre les actionnaires et les dirigeants qui se résument à :

1. assurer une protection juridique des actionnaires ;
2. procéder à la concentration de l'actionnariat, si la première solution est insuffisante.

Selon Denis et McConnell (2003), pour réduire les coûts d'agence provenant des conflits d'intérêts entre actionnaires et dirigeants, ces deux auteurs suggèrent la concentration du capital comme solution possible pour appréhender ce genre de problème, ce qui contribuera à l'augmentation de la performance des entreprises. Et Estley et Megginson (2003), dans un système à faible protection des investisseurs minoritaires, déclarent que la concentration du capital semble être la meilleure solution face aux problèmes d'agence.

Ces auteurs, aperçoivent la concentration de l'actionnariat comme un moyen efficace de renforcement du contrôle sur les dirigeants. Mais il est important de noter que cette concentration de capital peut créer des conflits d'intérêts entre actionnaires majoritaires et investisseurs minoritaires.

Sur le plan empirique, plusieurs travaux montrent l'existence d'un lien positif entre la structure de propriété et la performance, parmi ces travaux nous pouvons citer :

Lins (2003), a étudié le lien entre la structure de capital et la performance sur un ensemble d'entreprises en Thaïlande et en Asie. Il a conclu que le lien est plus fort dans les pays où la protection des actionnaires est faible ;

Kapopoulos et Lazaretou (2006), leur étude portait sur un échantillon de 175 entreprises grecques cotées, pour évaluer l'impact de la structure de propriété sur la performance de ces entreprises en se basant sur deux critères : Q de Tobin¹ et le taux de rentabilité. Les résultats obtenus soutiennent l'hypothèse d'impact positif de la structure de propriété sur la performance ;

D'autres études montrent l'existence d'un lien négatif entre la structure du capital et la performance. Rose C et Thomsen S.(2004) ont étudié ce lien sur un ensemble d'entreprises de l'Europe continentale.

Demsetz (1983), Demsetz et Lehn (1985) et Demsetz et Villalonga (2001) : leur étude ne constatent aucune influence de la structure de propriété sur la performance de l'entreprise.

En conclusion, la relation entre la structure de propriété et la performance peut être positive, négative ou neutre, et cela dépend des déterminants des systèmes de gouvernance à savoir : le cadre légal, l'éthique et le contexte.

1.2.4.3 La rémunération et la performance :

La majorité des études ont trouvé un lien positif entre la rémunération des dirigeants et la performance d'entreprise. Elles confirment que si les dirigeants sont bien rémunérés ils prendront les décisions conformément aux objectifs des actionnaires et surtout l'objectif de maximisation de la valeur de l'entreprise. Donc, le système de rémunération constitue un facteur de motivation pour les dirigeants et influe énormément sur la qualité de leurs décisions.

Les études de Stern et Stewart (1991), Allaire et Firsirotu (1993), et Davila et Penalva (2004) montrent que le système de rémunération est un élément essentiel dans la prise des décisions par les dirigeants, et ils recommandent un système de rémunération basé sur les rendements réalisés pour avoir une bonne gouvernance d'entreprise².

¹ Q de Tobin = valeur de marché (capitaux propres+dettes financières) / coûts de remplacement des actifs

² Cité par Louizi. A (2011), opcit, p95.

SECTION 03 : PRIVATISATION ET PERFORMANCE DE **L'ENTREPRISE**

L'entreprise est une entité économique indépendante qui utilise des facteurs de production afin de produire des biens ou des services, destinés à être proposés sur un marché ; l'entreprise publique est une entreprise sur laquelle l'Etat peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises. L'entreprise privée est une entreprise qui ne dépend pas directement de l'Etat.

La chute de l'Etat-Providence, a contribué à l'accélération du rythme des privatisations à travers le monde. De nombreuses recherches ont été réalisées, au cours de ces dernières années, pour vérifier si la forme de propriété a un effet déterminant sur la performance.

1.3.1 CARACTERISTIQUES ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ET DE L'ENTREPRISE PRIVEE:

1.3.1.1 Caractéristiques et performance de l'entreprise publique:

Une entreprise publique doit remplir les critères suivants :

- 1. Critère juridique :** l'entreprise publique est une entreprise qui a une personnalité juridique (personne morale). Et comme toutes les entreprises, elle remplit ses obligations et elle a aussi des droits ;
- 2. Critère d'ordre administratif :** l'entreprise publique doit remplir ses objectifs publics, pour cette raison, elle subit tout le temps des contrôles spécifiques par l'Etat ;
- 3. Critère économique :** en plus des objectifs publics, l'entreprise publique a un objectif économique, il s'agit essentiellement de la maximisation du profit. Donc, une entreprise publique est une entreprise qui cherche à améliorer le bien être social d'une part et d'augmenter ses bénéfices d'autre part.

Selon les critères cités ci-dessus, l'entreprise publique est un organisme autonome caractérisé par une personnalité juridique. Ces entreprises tracent des objectifs d'ordre politique, économique et social et elles subissent des contrôles particuliers par l'Etat¹.

¹ Bouchikhi A et Bendiabdellah A.(2008), « Gouvernance des entreprises publiques : Quel rôle pour l'état actionnaire ? », revue de l'Économie & de Management FSEG, p3

Les objectifs d'ordre politique sont :

- Le choix optimal des facteurs de production : il s'agit du rééquilibrage des rapports travail/capital ;
- L'établissement d'une démocratie industrielle : il s'agit de protéger et de contrôler les secteurs-clés de la nation.

Les objectifs de nature économique non seulement l'entreprise publique doit satisfaire les objectifs publics qui lui sont attribués, elle doit satisfaire également des objectifs d'ordres macro-économiques qui sont:

- Dans le cas de défaillance du marché ; la présence d'un tissu important d'entreprises publiques permettrait d'atteindre des objectifs contribuant à améliorer le bien-être collectif en plus de la réalisation de bénéfices ;
- l'adoption des politiques de « publicisation » contribue énormément à la réduction des prix des biens les plus demandés par les agents à faible revenu ;
- la présence du secteur public dans une économie est importante lors de la mise en œuvre d'une politique économique de stabilisation

Selon Jane Aubert KRIER (1962), les entreprises publiques sont : «des entreprises dans lesquelles les pouvoirs publics (Etat ou collectivités publiques) assurent totalement ou partiellement les fonctions d'entrepreneurs. Cette participation à la gestion, résulte d'une détention de propriété par les pouvoirs publics ».

L'entreprise publique poursuit plusieurs objectifs, par conséquent, pour pouvoir procéder à l'analyse de sa performance, il faut adopter un modèle multidimensionnel (modèle de la performance globale).

L'entreprise publique est jugée performante si elle satisfait tous les objectifs qui lui sont assignés par les pouvoirs publics. Les missions de l'entreprise publique, objet de mesure de sa performance, sont réparties en trois catégories ¹:

A. L'efficacité : l'entreprise publique doit réaliser une efficacité technique ; l'efficacité technique, par définition, est la capacité de produire des biens et des services avec le

¹ Gathon HJ, Pestieau P.(1996), « La performance des entreprises publiques. Une question de propriété ou de concurrence ? », Revue économique vol 47 N°6, pp1225-1238.

moins de ressources possible, et cette efficacité technique doit garantir à la collectivité le niveau de bien être le plus élevé ;

B. L'équité : même si les entreprises publiques appartiennent à l'Etat, ces entreprises doivent assurer la tâche de la distribution des revenus, car ce n'est pas à l'Etat de le faire, mais à travers des moyens de contrôle, l'Etat peut s'assurer que la distribution des revenus se fait d'une manière équitable ;

C. L'équilibre macroéconomique : la recherche de l'équilibre macroéconomique a pour principal objectif le plein emploi et la stabilité des prix. Les entreprises publiques, comme toute entité économique, contribue à la production nationale, donc à la croissance économique, et doit participer à atteindre cet équilibre macroéconomique.

Les résultats réalisés par les entreprises publiques sont souvent non satisfaisants, même si ces entreprises bénéficient d'un soutien important sur le plan technique et financier de la part de l'Etat. Les principaux facteurs qui contribuent aux mauvais résultats de ces entreprises sont les suivants¹ :

- *Les facteurs exogènes* il s'agit essentiellement de la conjoncture macroéconomique générale, du statut politique non résolu, des changements institutionnels et juridiques, du matériel désuets et des politiques en matière de subventions, etc.,

- *Les facteurs internes* le facteur interne le plus déterminant est la mauvaise conduite de gouvernance d'entreprise, qui se manifeste par :

- un faible niveau d'efficacité ;

- une mauvaise politique de recouvrement des recettes,

- l'absence de transparence et de responsabilisation,

- une mauvaise identification des rôles des différentes parties prenantes. Cela se manifeste également dans les relations complexes entre les multiples acteurs : les conseils d'administration des Entreprises Publiques, la direction des EP, les employés.

Par exemple selon Kornai (1990, 2000), l'inefficience des entreprises publiques est due à la séparation entre propriété et contrôle, dans le sens où la propriété publique n'est pas clairement définie, et aux contraintes budgétaires mal définies.

¹ Bouchikhi A et Bendiabdellah A.(2008), op-cit, p3.

Pour résoudre ces problèmes liés à la non performance des entreprises publiques, plusieurs pays ont adopté des normes, comme celles mises en place par l'OCDE¹ pour les entreprises publiques européennes, pour répondre aux questions de gouvernance d'entreprise et mettre en adéquation celles-ci avec les normes internationales. Il s'agit d'intégrer un système de gouvernance d'entreprise garantissant l'efficacité du conseil d'administration, une bonne identification des relations entre le conseil d'administration et la direction, une définition claire des obligations et des responsabilités et surtout satisfaire les attentes de toutes les parties prenantes.

Il est très important d'améliorer le fonctionnement de ces entreprises pour qu'elles soient productives et performantes donc compétitives.

1.3.1.2 Caractéristiques et performance de l'entreprise privée :

Les entreprises privées sont des entreprises qui ne sont pas liées directement à l'Etat. Ces entreprises ont plusieurs objectifs mais la maximisation de profit est leur objectif central. L'entreprise privée établit la confrontation de ses performances concurrentielles et organisationnelles avec ses performances sociales et humaines qui constituent une source de motivations pour les acteurs de l'entreprise.

Ainsi, l'ensemble des entreprises privées vise à améliorer leur performance concurrentielle et organisationnelle pour mener une bonne conduite de performance globale.

A. La performance concurrentielle de l'entreprise privée :

La performance concurrentielle signifie que le dirigeant cherche à construire un avantage concurrentiel sur la base des informations fournies par son environnement.

La performance concurrentielle, comme son nom l'indique, se base sur le principe de comparaison entre les différents concurrents, autrement dit, chaque entreprise doit se positionner par rapport à ses concurrents. Les principaux critères de la performance concurrentielle sont :

- La part de marché absolue ;
- La part de marché relative ;

¹ **Organisation de coopération et de développement économiques**

Organisation internationale fondée en 1960 et dont le siège est à Paris. Elle regroupe des pays développés, ayant en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

- La satisfaction de la clientèle ;
- Le taux de fidélisation.

B. La performance organisationnelle

Dans une entreprise privée la performance organisationnelle signifie pour son dirigeant l'avantage concurrentiel qui exprime le potentiel détenu par son organisation. Il est connu que la performance financière est le type le plus important pour les dirigeants d'entreprise, mais réaliser une performance financière satisfaisante dépend des critères ou indicateurs de la performance organisationnelle.

La performance organisationnelle se détermine grâce aux indicateurs suivants :

- **Le climat organisationnel** : Il témoigne de l'atmosphère conflictuelle, familiale ou « d'esprit d'équipe » régnant dans l'entreprise ;
- **La culture organisationnelle** : c'est l'ensemble des valeurs communes existant entre les différentes parties prenantes. Ces valeurs sont plus variées au sein d'une grande entreprise qu'une petite entreprise, c'est pour cette raison que le climat et la culture organisationnelle ont tendance à être liés aux caractéristiques du dirigeant dans les petites entreprises, car ce dernier choisit les membres de son organisation et influence les relations qui s'établissent entre eux ;
- **La compétence administrative** : cet indicateur couvre l'aspect procédural de l'entreprise. L'intérêt de ce critère est d'assurer, l'identification du responsable et de l'ensemble des tâches administratives, la coordination et le suivi de circulation des décisions prises à l'ensemble des membres de l'organisation.

1.3.2 ETUDE COMPARATIVE ENTRE LES ENTREPRISES PUBLIQUES ET LES ENTREPRISES PRIVEES :

En tenant compte des caractéristiques des entreprises, on peut facilement distinguer les entreprises publiques des entreprises privées. Elles diffèrent du point de vue de leur création, leur but, leur financement et leur gestion.

Tableau N°1.2: Comparaison entreprises publiques / entreprises privées

	ENTREPRISES PUBLIQUES	ENTREPRISES PRIVEES
CREATION	- Par les autorités publiques - Par les autorités publiques et personnes privées.	Par les personnes privées
BUT	Intérêt général domine sur le profit	- Intérêts particuliers - Maximisation du profit
FINANCEMENT	Par l'Etat ou la collectivité publique	Un ou plusieurs individus
GESTION	Dépendantes des autorités publiques	Indépendantes des autorités publiques.

Source : Duffau.J.(1973), « Les entreprises publiques », Dunod, Paris, p19.

L'entreprise publique a toujours été jugée sous-performante, car dans la plupart des cas, elle enregistre une défaillance des systèmes d'incitation et de contrôle et qui sous-tend les théories de l'agence et des coûts de transaction. Plusieurs études telles que Savas (1980) ont essayé de trouver le lien entre la performance et la nature de la propriété. Il s'agit de mesurer l'impact de la modification de la structure de propriété sur la performance de l'entreprise, ces modifications sont souvent accompagnées d'une vague de changements, ces changements touchent généralement les objectifs des propriétaires et les processus décisionnels.

Plusieurs recherches ont démontré la supériorité de l'entreprise privée sur l'entreprise publique et suggèrent la privatisation des entreprises publiques, et cela sur la base des arguments suivants :

Sur le plan micro-économique : plusieurs théories soutiennent l'hypothèse de la supériorité de l'entreprise privée sur l'entreprise publique, parmi ces théories, on cite la théorie des droits de propriété. Alchian (1965) et Demsetz (1967), justifient cette supériorité par les principales caractéristiques de l'entreprise privée qui sont : l'exclusivité et transférabilité. De plus la théorie des choix publiques (Buchanan 1968) et (Tullock 1976) et la théorie d'agence (Jensen et Meckling 1976) y adhèrent.

Dans une entreprise privée, les propriétaires assurent parfaitement la fonction du contrôle. Ce qui incite les dirigeants et l'ensemble du personnel à créer, à maintenir et à améliorer les rendements par une utilisation plus efficace des ressources. De ce fait, l'entreprise privée met en place des mécanismes de contrôle pour une meilleure circulation d'information à moindre coût. L'entreprise publique, quant à elle, crée un environnement défavorable à l'efficacité économique.

Et sur le plan macro-économique : les avantages de la privatisation sont multiples, parmi ces avantages on note : la réduction du déficit des finances publiques et des transferts aux entreprises publiques ; l'augmentation de l'investissement total étranger et de la productivité de l'économie.

D'autres recherches ont présenté les limites d'une politique de privatisation, par exemple Plane (1992) constate que dans les années quatre-vingt, la croissance du PIB a été moins importante dans les pays où le secteur parapublic est le plus étoffé au cours des années soixante-dix. Et il a constaté également, que dans la plupart des pays en développement, les politiques de privatisation ont constitué une nécessité budgétaire avant de constituer une sanction pour l'inefficacité économique.

Les motivations de la privatisation peuvent être d'ordre idéologique. Car elle limite le rôle de l'Etat dans la société et dans l'économie. Selon cette vision, l'Etat n'a pas pour fonction de produire des biens et services. Il doit se contenter de garantir un environnement favorable à l'initiative privée.

La privatisation est motivée, également, par des avantages d'ordre politique. Il s'agit de réorganiser l'économie d'un pays pour la confier à des forces sociales bien précises.

Pour apprécier l'impact de la privatisation, il existe deux approches comparatives. La première consiste à comparer un groupe d'entreprises du secteur public avec un groupe d'entreprises du secteur privé ou privatisée¹. La seconde étudie la performance de l'entreprise avant et après sa privatisation.

Le tableau suivant, présente quelques études faites sur le sujet de la comparaison entre la performance des entreprises privées et des entreprises publiques :

¹ Nous avons choisi cette approche pour étudier l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques algériennes.

Tableau N°1.3 : Résultats des études empiriques portant sur la performance comparée des entreprises publiques et privées

Secteur	La firme publique performe mieux	Aucune Différence	La firme privée performe mieux
La collecte des ordures ménagères	Pier <i>et al.</i> (1974)	Hirsh (1965) Savas (1977c) Collins et Downes (1977)	Savas (1974, 1977a, 1977b, 1980) Kitchen (1976) Kemper et Quigley (1976) Pommerehne (1976) Spann (1977) Pommerehne et Frey (1977) Petrovic et Jaffee (1977) Stevens (1978) Edward et Stevens (1976-1978) Stevens et Savas (1978) Benet et Johnson (1979) Stassen (1983) McDavid (1985) Lawarrée (1986) Cubbin <i>et al.</i> (1987) Burgat et Jeanrenaud (1990) Distexhe (1993)
L'eau	Bruggink (1982) Bhattacharyya <i>et al.</i> (1994) Bhattacharyya <i>et al.</i> (1995)	Feigenbaum et Teeple (1983) Teeple et Glycer (1987) Lamber <i>et al.</i> (1993)	Mann et Mikesell (1976) Morgan (1977) Crain et Zardkouhi (1978, 1980) Mann (1979, 1980)
L'électricité	Meyer (1975) Neuberg (1977) Pescatrice et Trapani (1980) Färe <i>et al.</i> (1985) Cote (1989) Hausman et Neufeld (1991) Hjalmarsson et Verderpass (1992)	Yunker (1975) Dilorenzo et Robinson (1982)	Bagdadioglu <i>et al.</i> (1996) Kumbhakar et Hjalmarsson (1998)
Le transport ferroviaire		Caves et Christensen (1980) Freeman <i>et al.</i> (1985)	
Le transport aérien		Hocking (1977) Kirby (1979) Forsyth et Hocking (1980) Millward <i>et al.</i> (1983) Jordan (1982) Albon et Kirby (1983)	Davies (1977) Mackay (1979) Kirby et Albon (1985) Kirby (1986) Gillen <i>et al.</i> (1989) Barla et Perelman (1989) Manzini (1990) Ehrlich <i>et al.</i> (1994)

Multisecteurs			Funkhouser et MacAvoy (1979) Kim (1981) Pryke (1982) Boardman et Vining (1989) Vining et Boardman (1992) Zaim et Taskin (1997) Reeves et Ryan (1998) Dewenter et Malatesta (2001)
<u>Privatisation</u> Étude menée dans un contexte de privatisations. L'étude compare aussi des entreprises publiques et privées de divers secteurs d'activité.			Yarrow (1986) Bishop et Kay (1989) Megginson <i>et al.</i> (1994) Parker et Martin (1995) Parker (1994) Dewenter et Malatesta (2001) Boubakri et Cosset (1998) D'Souza et Megginson (1999) Boubakri <i>et al.</i> (2001) Bortolotti <i>et al.</i> (2001) D'Souza <i>et al.</i> (2000)

Source : Bozec R.(2004), « L'analyse comparative de la performance entre les entreprises publiques et les entreprises privées : le problème de mesure et son impact sur les résultats », L'Actualité économique, vol. 80, n° 4, pp619-654.

Ces études ont abouti à des résultats différents, l'auteur (Bozec R,2004) les a regroupé comme suit :

- 63 % de ces études, suggèrent que l'entreprise privée est plus performante que l'entreprise publique ;
- 12 % confirment la supériorité des entreprises publiques ;
- 19 % constatent l'absence de différence entre les entreprises publiques et privées
- Et 6 % présentent des résultats mitigés.

Nous remarquons que 63% des études soutiennent la supériorité de la forme privée, ce qui a mené l'auteur à conclure que les résultats sont mitigés et ne permettent pas de porter des conclusions définitives. Mais, 63% est un taux important ; donc nous pouvons dire que la majorité des études confirment la supériorité de l'entreprise privée.

1.3.3 LE LIEN PRIVATISATION-PERFORMANCE :

La privatisation peut être définie comme le transfert d'actifs détenus par des agents publics au profit d'agents privés (Bös, 1991). Sur la base de cette définition générale, de nombreuses études ont analysé l'impact de ce changement (transfert de droits de propriété à des agents privés) sur la gouvernance et sur la performance de la firme. Cette dernière est souvent mesurée par les critères de rentabilité et de profitabilité, mais aussi par d'autres indicateurs remplissant les différentes formes pour atteindre la performance globale.

1.3.3.1 Privatisations et mécanismes de la gouvernance :

La privatisation signifie un changement de la structure de propriété, cette dernière est considérée comme un élément déterminant de la gouvernance de l'entreprise. Donc, son changement influe sur les mécanismes de la gouvernance.

A. Privatisation et les mécanismes internes de la gouvernance :

L'adoption du processus de privatisation conduit souvent à l'ouverture du capital aux propriétaires privés, en leur transférant tout ou une partie des droits de propriété.

Cette nouvelle forme de propriété conduit à une décentralisation du processus décisionnel et changement du système de contrôle. Passer d'une structure de propriété, unique à une structure de capital plus diffuse de propriété, donne un rôle plus actif au conseil d'administration (CA) et attribue le rôle de contrôle des décisions prises par le CA aux représentants des actionnaires.

Le changement du système de contrôle lié à la privatisation favorise la protection des intérêts des actionnaires, donc la valorisation de leur investissement initial. Dans une telle situation, le PDG de l'entreprise doit œuvrer dans l'intérêt des nouveaux actionnaires, c'est le critère unique d'évaluation de son rendement. Ce changement de méthode de travail par le PDG signifie le changement de mécanisme interne de la gouvernance après la privatisation.

Le principal souci posé par les agents publics, après la privatisation, est le maintien de leurs objectifs politiques, ces objectifs ne sont pas généralement cohérents avec la maximisation de la richesse de l'entreprise.

La privatisation est toujours accompagnée par des modifications portant sur les composantes internes des systèmes de gouvernance. Ces modifications sont censées créer de la pression sur les dirigeants pour les inciter à agir dans l'intérêt des actionnaires.

B. Privatisation et les mécanismes externes de la gouvernance :

Le marché financier constitue un mécanisme externe de gouvernance, et la privatisation soumet l'entreprise à fonctionner au fonctionnement de ce marché. Cet environnement extérieur de l'entreprise influe sur sa gouvernance.

Selon Guislain (1995), *l'environnement légal* a pour mission d'assurer l'exécution et le respect des contrats, le règlement des conflits, les garanties de respect des petits porteurs, les procédures de faillite, ainsi que les lois régissant les transactions entre les agents économiques.

Guislain (1995) indique que, lors de la préparation d'un processus de privatisation, c'est-à-dire la préparation des textes et lois qui doivent définir comment les droits de propriété seront transférés aux partenaires privés et comment les protéger. Dans certains pays, le système de la propriété est mal défini et les droits de propriété ne sont pas suffisamment sécurisés, ou que l'acquisition des droits de propriété par les étrangers est soumise à des contraintes. Dans ce cas, il faut mettre en place des procédures supplémentaires pour supprimer ces obstacles et augmenter les chances de réussite de ce programme de privatisation.

La principale conclusion faite par Guislain (1995), stipule que la mise en place d'un programme de privatisation implique une réforme du cadre légal.

1.3.3.2 Le débat traditionnel sur le lien entre la privatisation et la performance de l'entreprise :

Comme nous l'avons cité précédemment, Trois principaux courants soutiennent l'hypothèse de la supériorité de la forme privée de propriété soient : la théorie des droits de propriété (Alchian et Demsetz, 1973), la théorie des choix publics (Buchanan, 1968; Niskanen, 1971 ; Tullock, 1976), et la théorie d'agence (Jensen et Meckling, 1976).

L'ensemble de ces travaux ont fait de la relation entre propriété et performance de l'entreprise, leur sujet de recherche. Les premiers travaux ont été fondés sur l'hypothèse d'efficacité inférieure du secteur public par rapport au secteur privé. Suivis par des apports de la théorie des choix publics, centrée sur les objectifs politiques d'appropriation de rente, qui ont confirmé la supériorité de la propriété privée dans la majorité des cas. Mais certaines études ont présenté des résultats contradictoires¹.

¹ Chatelieu C (2001),op-cit, p13.

Pendant cette controverse, les premières vagues de privatisation ont commencé, au Chili et en Grande Bretagne, pour améliorer la performance de leurs entreprises publiques.

Selon Petrovic et Jaffee (1977) les entreprises publiques supportent plus de coûts qu'une entreprise privée ; pour confirmer la supériorité du secteur privé, ces deux auteurs ont fait une comparaison des performances des secteurs privé et public dans le domaine de la collecte des ordures ménagères dans 83 villes du Midwest américain.

Les résultats obtenus révèlent que les coûts de la collecte des ordures ménagères par les entreprises publiques sont 15% plus élevés que ceux des firmes privées.

Dewenter et Malatesta (1997), ont étudié l'impact de la privatisation sur 109 entreprises réparties au Canada, en France, en Hongrie, au Japon, en Malaisie, en Pologne, en Thaïlande et au Royaume-Uni. Les résultats obtenus n'ont pas été similaires, et ils expliquent ces différences par les caractéristiques de l'environnement institutionnel et économique des privatisations dans chaque pays, ce qui nuancerait la relation systématique entre privatisation et performance.

Yarrow (1989) a trouvé trois cas de privatisations réussies sur les sept étudiés. Martin et Parker (1995) ont enregistré 6 bons cas sur 11 cas étudiés. Selon ces auteurs la progression de la performance a commencé juste avant leur privatisation, c'est-à-dire lorsqu'elles ont été réformées.

Après la présentation de certaines recherches traitant le lien performance-privatisation, nous avons constaté qu'elles ne mènent pas toujours aux mêmes conclusions, par conséquent, la privatisation ne contribue pas, forcément, à l'augmentation de la performance de l'entreprise. Donc, elle peut avoir un impact non satisfaisant sur l'entreprise. Dans ce qui suit, nous allons présenter les différents types d'impacts de la privatisation sur la performance de l'entreprise¹.

A. Effets positifs de la privatisation sur la performance de l'entreprise :

¹ Azouani N.(2010), « Privatisation et performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisées », thèse de doctorat ESC, pp176-189.

➤ **Meggison, Nash et Van Randerborgh (1994):**

Ces auteurs ont réalisé une étude composée d'un échantillon de 18 pays (douze pays industrialisés et six pays en voie de développement « PED »). Ils ont réalisé une analyse comparative de la performance financière et d'opération pré et post privatisation de 61 entreprises appartenant à 32 industries. Ils ont constaté que les entreprises privatisées ont amélioré leur ratio d'investissement, d'endettement, d'efficacité et de productivité de façon significative. Selon ces auteurs, le passage de la propriété publique à la propriété privée contribue à la réduction de la proportion des dettes dans la structure du capital.

➤ **Perotti et Guney (1993) :**

Ces auteurs, concluent à travers leurs recherches que, la privatisation s'accompagne généralement d'une déréglementation ou d'une ouverture du marché, les entreprises nouvellement privatisées augmentent leurs dépenses d'investissement pour se développer et rester compétitives.

➤ **Mathur et Banchuenvijit (2007)**

Ces auteurs ont analysé les variations dans les performances économiques et financières de 103 entreprises privatisées, réparties entre pays industrialisés et pays émergents, par émission d'actions durant la période 1993-2003.

Ces auteurs ont constaté une amélioration des différents indicateurs de performance à l'exception des indicateurs d'investissement et d'emploi qui ont enregistré une baisse.

La comparaison entre les entreprises des pays industrialisés et les entreprises des pays émergents, a montré des améliorations similaires, à l'exception des indicateurs de la rentabilité et des dépenses en capital.

➤ **Ben Naceur, Ghazouani et Omran (2007) :**

Ces auteurs ont analysé la performance de 95 entreprises nouvellement privatisées dans le MENA (Middle Eastern and North Africa), entre 1990 et 2001. Leur échantillon est composé de 55 entreprises égyptiennes, 6 entreprises marocaines, 13 entreprises tunisiennes, et 21 entreprises turques. Leurs résultats indiquent que ces entreprises enregistrent des améliorations significatives en termes de rentabilité, d'efficacité et d'endettement. Et ils ont constaté également que ces améliorations ont été accompagnées par des conséquences sociales négatives, il s'agit essentiellement d'une baisse significative de l'emploi.

L'échantillon global a été subdivisé en trois sous échantillons, selon les critères suivants:

- Pourcentage de la privatisation : privatisation majoritaire ou privatisation minoritaire ;
- Nationalité du partenaire privé : privatisation au profit d'investisseurs étrangers ou privatisation au profit d'investisseurs locaux ;
- Degré de développement des marchés des capitaux au sein de ces pays.

L'étude de ces sous échantillons par ces auteurs, montre que la rentabilité dans tous les pays étudiés, augmente avec la proportion des parts cédées par l'Etat. Elle augmente avec un rythme plus important avec la propriété étrangère, comparativement à celle de la propriété locale, et ils constatent également, que les marchés des capitaux constituent une composante essentielle dans la réalisation de ces résultats. Il est important de souligner que l'étude de cas de l'Egypte n'a pas abouti aux mêmes résultats.

De plus, ces auteurs confirment que la libéralisation du commerce et la protection des droits de propriété constituent un élément essentiel dans l'amélioration de l'efficacité et de la production. Ils concluent que les entreprises dans le MENA deviennent plus efficaces en présence de réformes macroéconomiques.

➤ **Boubakri, Cosset et Guedhami (2009) :**

Ces auteurs ont constitué un échantillon de 189 entreprises réparties sur 39 pays développés et en développement. L'ensemble de ces entreprises exerce dans le domaine de l'industrie stratégique ; selon chaque pays, cette dernière concerne l'une des activités suivantes : les activités liées soit aux finances, aux mines et sidérurgie, aux télécommunications, aux transports, à l'énergie, et aux productions liées à l'armement.

Les résultats obtenus confirment que la privatisation a un impact positif et significatif sur la rentabilité et l'efficacité de ces entreprises stratégiques après leur privatisation. Les auteurs constatent :

- des améliorations en termes d'augmentation des dépenses en capital ;
- l'emploi et l'endettement n'ont pas enregistré une baisse ;
- dans le domaine de l'industrie stratégique, les entreprises étatiques sont toujours les moins performantes ;

B. Effets négatifs de la privatisation sur la performance de l'entreprise:

La majorité des études démontrent un effet positif de la privatisation sur la performance de l'entreprise mais d'autres recherches ont constaté des résultats contraires tels que celle de Kay et Thompson (1986) ; Wortzel H et Wortzel LH (1989) ; Abdel Shahid (2002) Müslümov (2005), Aussenegg et Jelic (2007)...etc.

Sur la base d'une étude de 29 entreprises privatisées au sein du secteur des ciments en Turquie entre 1989 et 1998, Alövsat Müslümov (2005) établit les conclusions suivantes :

- la privatisation entraîne une diminution de la performance de ces entreprises ;
- La valeur ajoutée et les retours sur investissements diminuent après la privatisation ;
- Les entreprises cédées aux investisseurs locaux enregistrent des résultats meilleurs en comparaison avec celles cédées aux investisseurs étrangers.

C. Effet neutre de la privatisation sur la performance de l'entreprise:

Omran (2004), sur la base d'une comparaison entre 54 entreprises égyptiennes privatisées avec d'autres entreprises publiques entre 1994 et 1998, montre qu'il n'y a aucune différence significative de performance(en termes de rentabilité et d'efficience productive) entre ces deux types d'entreprises.

En plus de ces trois principaux cas, d'autres recherches aboutissent à des résultats mitigés, par exemple : Boubakri et Cosset (2002) ont étudié l'impact de la privatisation sur la performance de 16 entreprises publiques entre 1989 et 1996 dans cinq pays africains (Ghana, Maroc, Nigeria, Sénégal et Tunisie). Ces auteurs montrent que ces entreprises ont enregistré des améliorations peu significatives en ce qui concerne leur profitabilité, leur efficience, leur productivité ainsi que leur niveau d'endettement.

En conclusion, la privatisation à un effet positif sur la performance de l'entreprise dans la majorité des cas, mais il est très important de souligner que cette amélioration de la performance n'est pas due seulement à la privatisation mais à l'ensemble des mesures prises par l'Etat pour se préparer à des programmes de privatisation surtout dans les pays en voie de développement.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de présenter les différents concepts liés à la performance, à savoir, la notion de la performance, les formes et indicateurs de mesure de la performance.

Comme nous l'avons cité au cours de ce chapitre, aucune définition unanime n'existe sur le concept de la performance. Nous avons constaté, également, que même les méthodes d'évaluation de la performance sont multiples. Beaucoup de travaux de recherches ont fait de la mesure de la performance leur objet principal, mais le problème d'évaluation et de choix des méthodes reste toujours posé. Les disparités dans les objectifs poursuivis aussi bien par les entreprises publiques ou par les entreprises privées sont largement reconnues dans la littérature. Donc, il est évident de trouver des différences en matière de performance.

La réalisation de ce chapitre nous a mené à poser d'autres questions, mis à part le lien entre la privatisation et la performance, à savoir : quelles sont les exigences du décideur en matière de mesure de performance ? Comment peut-on faire une sélection de méthodes de mesure et sur quelles bases ? Est ce que notre choix est optimal et comment le vérifier ?.

CHAPITRE II : Le cadre théorique et pratique de la
privatisation

Au début des années 80, La privatisation a été considérée comme un générateur de revenus pour les gouvernements, et aussi un moyen qui permet aux différentes économies d'accroître l'efficacité et la productivité des entreprises d'État. « Ce phénomène a connu un rythme accéléré durant les années 90 puis il s'est mis à ralentir considérablement après 2001 » A.Feras (2011).

«La privatisation est le transfert d'une entreprise de propriété publique, totalement ou partiellement, à une entreprise de propriété privée, ce phénomène est appelé également dénationalisation » Savas (2000).

L'objectif de ce chapitre est d'apporter des éclaircissements sur le concept de la privatisation ainsi qu'une présentation des principales mesures de sa mise en œuvre.

Notre chapitre est subdivisé en deux sections. La première traitera les fondements du concept de la privatisation en ce qui concerne sa définition, ses objectifs et arguments du recours à la privatisation ainsi que les principales techniques de la privatisation. La deuxième section sera consacrée aux pratiques de la privatisation dans les économies développées, en développement et en transition.

SECTION 01 : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA PRIVATISATION

Jusqu'aux années 70, le choix de la détention publique ou privée des moyens de production est toujours resté une problématique idéologique et politique. Ce n'est qu'à partir des années 80 que les programmes de privatisation se sont multipliés dans le monde. Dans la pratique, la privatisation a pris un sens purement scientifique, car les études visaient à l'étudier sous un angle économique et non pas politique.

La majorité des études réalisées sur la privatisation se sont focalisées sur la performance de ce type d'opération et ce dans un but de légitimation : une entreprise possédée par des actionnaires privés était-elle plus performante qu'une entreprise identique détenue par l'état ?¹

2.1.1 DEFINITIONS ET FORMES DE LA PRIVATISATION :

«La privatisation consiste en une opération de transfert de propriété des acteurs publics vers des investisseurs privés. Elle vise à répondre à divers objectifs à savoir politiques, économiques et même idéologiques » (Fiegenbaum et Henig, 1994). Au niveau national, la privatisation est considérée par les gouvernements comme une forme de désengagements de l'Etat et comme un moyen de financement des déficits budgétaires. Au niveau organisationnel, elle suggère aux entreprises publiques une nouvelle forme de propriété qui vise à améliorer leurs efficacités financières et opérationnelles. La privatisation est fondée sur l'hypothèse de la supériorité de la performance des acteurs privés par rapport à celle des acteurs publics.

Le concept de la privatisation peut être cerné sous deux angles², le premier angle dit : *forme restrictive de la privatisation* ; selon cette forme, fondée sur l'approche microéconomique, la privatisation est le transfert de la propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé. Il est clair que cette forme se limite au seul transfert de propriété et elle exclut les autres formes de privatisation. Cette forme restrictive a été défendue par S.Merten-Beissel (1988) qui considère que : « ... la privatisation est un transfert au secteur privé de la propriété des participations majoritaires détenues directement ou indirectement par l'Etat dans les entreprises du secteur public ; soit par l'échange de titres, par des cessions pures et simples, par des augmentations du capital ou encore par l'ouverture à

¹ Hervé A.(2005), « Le point sur la privatisation », Cahier du FARGO n° 1051203, p2.

² Sadi N.(2005), « La privatisation des entreprises publiques en Algérie », ed L'Harmattan, Paris, pp69-71.

l'investissement étranger ». Le deuxième angle dit : *forme complète de la privatisation*, dans ce cas la privatisation englobe toutes les formes de délégations et de transfert de propriété ou de droit contractuel au secteur privé. M.Rhomari (1989), donne un sens large à la privatisation « la privatisation regroupe à la fois les opérations de dérégulation et de renforcement de la concurrence, le démantèlement des monopoles publics, le recours aux régimes de concession et de sous-traitance pour effectuer des missions de service public, ainsi que les cessions d'actifs publics, les allocations distribuées par l'Etat aux consommateurs d'un service qui sera fourni par un prestataire privé ».

Certains auteurs développent d'autres définitions pour les économies en transition, par exemple selon J-M van Brabant (1994), « la privatisation des économies de l'Europe de l'Est, ou des pays communistes à économie centralement planifiée, constitue non seulement la tâche suprême de la transition, mais aussi coïncide avec celle-ci »

La définition de la privatisation prend en réalité des formes très variées, mais elles se résument par la transformation de la propriété de l'Etat en propriété privée. « La privatisation diversifie le droit de propriété, réduit l'intervention directe des organismes étatiques dans le processus de production et de distribution et introduit de nouvelles techniques de gestion des entreprises. Le budget de l'Etat cesse progressivement d'être l'unique source de financement des entreprises et se développe, peu à peu, un marché financier »¹. L'Etat peut garder un pourcentage de propriété qu'elle juge utile, donc il ne s'agit pas forcément d'un transfert complet.

Il est important de souligner que ce transfert peut être total ou partiel².

- **La privatisation totale :** la privatisation est totale lorsque l'Etat cède la totalité de ses droits de propriété au secteur privé. Cette opération de cession peut être faite par cession d'actions ou par cession d'actifs. La privatisation totale est la forme la plus répandue dans les pays au contexte politique difficile tels que les pays à ex-orientation socialiste et les pays en développement ;
- **La privatisation partielle :** La privatisation est partielle si l'Etat s'engage dans la privatisation du secteur public progressivement et au fur et à mesure de l'ouverture des

¹ Guislain P.(1996), « les privatisations : Déficit stratégique et institutionnel », Ed Nouveaux Horizons, Paris, P32.

² Sadi N.(2005), op-cit, pp71-72.

mentalités et de la levée des contraintes multiformes inévitables à tout processus de privatisation.

L'Etat même si elle est minoritaire peut conserver le droit de contrôle en participant aux assemblées d'actionnaires ou en intervenant dans la désignation des dirigeants. Une telle action permet à l'Etat de maintenir un véritable droit de contrôle des entreprises cédées au secteur privé, la concrétisation de la conservation du droit de contrôle a fait l'objet de plusieurs dispositifs juridiques relatifs à la privatisation dans plusieurs pays tels que : la France, l'Algérie et la Tunisie.

Certains auteurs considèrent que la privatisation perd sa signification si l'Etat détient toujours le pouvoir de contrôle dans les entreprises partiellement privatisées. Cette thèse est soutenue par Moneger.J (1992) qui considère que la privatisation ne peut pas exister lorsque : « ... le transfert des titres représentatifs des actifs de l'entreprise publique confère le pouvoir réel dans l'entreprise aux investisseurs privés ».

Pour compléter la définition de la privatisation, il y a lieu de faire une différenciation entre ¹:

- A. La privatisation externe ;
- B. La privatisation interne ;
- C. La privatisation de masse.

A. La privatisation externe:

C'est la répartition des parts du capital de l'entreprise en sous-ensemble de quotas de manière à ce qu'un seul groupe ne puisse s'emparer de toutes les parts.

Cette méthode se base sur le partage des gains en capital sur un nombre important de participants, surtout quand il s'agit des opérations de privatisation des grandes entreprises. En effet, dans les pays développés, cette méthode est très utilisée afin de populariser le processus et mobiliser les intérêts des différents groupes socio-économiques pour participer et soutenir les privatisations. La France par exemple en adoptant cette forme de privatisation a réparti le capital des entreprises privatisées comme suit:

- 10% du capital social est réservés aux salariés ;

¹ Naffouti Z.(2004), « La privatisation et ses effets socio-économiques Cas de la Tunisie », thèse MSC, Université de Montréal, pp37-44.

- 20% à 30% sont cédés de gré à gré pour la constitution d'un noyau dur chargé de la gestion de l'entreprise ;
- Un maximum de 20% réservé aux investisseurs étrangers ;
- 10% à l'Etat (action spécifique) ;
- Le reste est vendu au public.

Et la grande Bretagne a opté vers une autre répartition qui a limité la participation des investisseurs étrangers, le capital des entreprises privatisés a été réparti de la façon suivante :

- Les salariés 10% ;
- L'Etat 30% ;
- Les fonds nationaux 60% ;

Dans cette forme, l'Etat conserve, généralement, une part, donc cela lui permet d'avoir une source de revenu pour pouvoir contribuer à l'allègement du déficit budgétaire et à la rationalisation du comportement de l'Etat grâce à une utilisation plus efficace des ressources publiques rares, surtout, dans les pays en développement. De plus, la privatisation externe donne lieu à la pluralité des acquéreurs. Donc il n'y aura pas d'effet dominant. Mais cette modalité présente la difficulté d'évaluation de l'entreprise à privatiser du moment qu'elle fait appel à des acquéreurs externes.

B. La privatisation interne :

La privatisation interne signifie que les parts du capital sont réparties gratuitement ou vendues exclusivement aux salariés ou ex-salariés employés dans l'entreprise. En pratique, l'utilisation de cette technique de privatisation est relativement faible par rapport à la privatisation externe. Cette technique a été utilisée dans quelques pays ex socialistes ou dans certains pays de l'Amérique Latine.

Cette modalité présente des avantages en matière de souplesse administrative et de popularité.

La souplesse administrative : puisque l'entreprise sera transférée à ses salariés, beaucoup de réglementations et procédures administratives seront annulées (Publicité, les parts réservées aux acquéreurs, évaluation,, etc.). Pour que l'opération se réalise, il suffit que les salariés se mettent d'accord sur la manière de la répartition du capital ;

La popularité : ces anciens salariés de l'entreprise cédée vont être les futurs propriétaires de cette entreprise.

Cette privatisation interne présente également des inconvénients en matière de : favoritisme et inefficacité.

Le favoritisme : « la privatisation interne » favorise les salariés au détriment des autres groupes sociaux. Généralement, le prix de vente de l'entreprise à ses salariés est très bas, ce qui présente une situation d'injustice pour le reste de la société. Ce sentiment d'injustice peut se manifester aussi entre l'ensemble des travailleurs du secteur public, puisque les entreprises publiques sont, généralement, de profitabilités différentes ;

L'inefficacité : cette méthode ne permet pas à l'Etat de réaliser d'importantes recettes. Le recours à la privatisation interne contribue l'isolement des marchés de capitaux. Ceci veut dire que les épargnants non salariés sont découragés à devenir actionnaires dans ces entreprises car ils craignent que les nouveaux propriétaires salariés aient du mal à diriger l'entreprise de la manière la plus adéquate et la plus efficace.

C. La privatisation de masse :

La privatisation de masse est la vente contre une somme symbolique ou la distribution gratuite des bons, des coupons de certificat échangeables contre des actions à tous les citoyens éligibles d'un pays, cette modalité a été utilisée en Tchécoslovaquie.

Le principal avantage de cette méthode de privatisation est le respect de l'équité sociale. La privatisation de masse donne un sens correct à la propriété sociale et au capitalisme populaire qui ne peuvent pas être satisfaits par les autres modalités de privatisation.

Mais cette distribution gratuite des actions ou la vente à un prix symbolique, a des conséquences négatives sur le budget de l'Etat. D'une part, les pertes de l'Etat, au niveau des recettes engendrées par les opérations de privatisation, augmentent si le nombre d'entreprises à privatiser gratuitement ou à un prix symbolique augmente. D'autre part, avec une propriété très dispersée, la supervision des gérants sera très faible. En effet, le petit nombre d'actions détenu par chaque individu ne l'encourage pas à veiller sur les performances et les résultats de l'entreprise. Dans ce cas, la problématique posée n'est pas le sujet du capitalisme populaire, mais les questions relatives à la motivation des actionnaires.

2.1.2 ARGUMENTS ET JUSTIFICATIONS THEORIQUES DE LA PRIVATISATION DE L'ENTREPRISE :

Plusieurs théories ont donné des explications au faible niveau de performance de l'entreprise publique et suggèrent sa privatisation. Dans ce qui suit, nous présentons quelques justifications de cette recommandation¹.

a. L'argument politique de la privatisation :

La détention des entreprises publiques par l'Etat peut entraîner de mauvaises conséquences économiques, ainsi qu'une limitation de la liberté individuelle, à cause de l'implication des décideurs publics dans l'orientation de l'économie d'une part, et la centralisation du pouvoir économique au pouvoir public d'autre part.

b. L'argument social de la privatisation :

Pour garantir une justice sociale, la privatisation assure la distribution des propriétés à deux catégories d'agents :

- Aux employés de l'entreprise : cette possibilité de répartition de la propriété entre les employés constitue une véritable récompense aux travailleurs et aux cadres dirigeants, car ils ont contribué à la création et au développement de la valeur de l'actif de leur entreprise ;
- A tous les citoyens remplissant les conditions d'acquisition d'une part de propriété.

c. L'argument de la théorie des droits de propriété :

Selon les partisans de cette théorie, l'entreprise privée est la forme de propriété la plus performante, car les actionnaires qui détiennent cette entreprise mettent tous les moyens nécessaires pour valoriser leur capital et promouvoir en permanence la création de la valeur, ce qui explique la supériorité de l'entreprise privée. Donc, le passage d'une propriété publique à une propriété privée est nécessaire pour les entreprises d'Etat pour qu'elles améliorent leurs performances.

¹ Sadi N.(2005), op-cit, pp73-78.

Gliz A.(2001), « valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte de transition vers l'économie de marché », thèse de doctorat de la faculté des sciences économiques et des sciences de gestion, université d'Alger, pp20-25.

d. L'argument selon le concept d'efficience-x :

Cette théorie a été défendue par H. Leibenstein (1978) qui a établi le lien entre le concept d'efficience-X et les performances de l'entreprise publique, l'étude de ce lien lui a permis de cerner les facteurs générateurs d'inefficience -X qui sont :

- ✓ Les situations de monopole ;
- ✓ La couverture permanente par l'Etat des déficits et des crises de trésoreries de l'entreprise publique pour éviter la faillite ;
- ✓ La multiplicité des objectifs économiques et sociaux qui favorisent le dédouanement des gestionnaires et l'arbitraire des ministères de tutelle dans la désignation comme dans la révocation des gestionnaires.

e. L'argument des théories de la latitude managériale et de l'enracinement :

Ces deux théories découlent de la théorie des choix publics, elles ont été défendues par Charreaux (1996.1997) et Shleifer & Vishny (1989). Dans ces théories, les managers cherchent à satisfaire leurs objectifs en maximisant leur fonction d'utilité ; pour cela, ils utilisent plusieurs stratégies d'enracinement administratif et par l'ajustement de leur comportement en fonction des menaces en provenance des organes de contrôle publics externes. Une telle réaction de la part des dirigeants entraîne un effet négatif sur la performance globale de l'entreprise publique.

Selon D. Labarone (1999)¹, trois stratégies expliquent les contre-performances des entreprises publiques dans les pays en développement ce sont :

- ✓ **Les investissements idiosyncratiques :** ce genre d'investissement renforcent l'enracinement des gestionnaires. Si l'entreprise remplace ces gestionnaires, elle risque d'enregistrer une perte de valeur de ces actifs ;
- ✓ **L'avantage informationnel :** la conservation et la dilution de l'information ainsi que la falsification informationnelle constituent un obstacle pour le contrôle et l'appréciation de la performance réelle de l'entreprise publique ; par conséquent, les mesures nécessaires en matière de correction et de sanction ne peuvent être prises ;
- ✓ **La neutralisation des contrôles externes.**

¹ Labarone D.(1999), « les privatisations...qui tardent à s'achever », problèmes économiques, N° 2638-2639, Nov 1999, pp25-38.

Ces trois stratégies, contribuent énormément au dysfonctionnement de l'entreprise publique et renforcent le pouvoir des gestionnaires, tout en maximisant leurs utilités personnelles et non collectives.

f. Les arguments d'ordre macroéconomique :

Le recours à la privatisation ne peut s'expliquer que par des facteurs internes à l'entreprise, il existe d'autres facteurs externes ; il s'agit essentiellement, des exigences de financement internationales imposées par le FMI et la banque mondiale. La conditionnalité des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel désengage l'Etat de l'activité économique. Et c'est généralement le cas des pays en transition et les pays en développement et parfois les pays fortement endettés.

Les principales raisons d'ordre macroéconomique se résument en :

- ✓ La réduction de la recette extérieure induisant à une dégradation macroéconomique ;
- ✓ L'aggravation de l'endettement public et la subordination aux institutions internationales de financement et de l'octroi de crédits;
- ✓ Le secteur public est incapable d'assurer sa propre pérennité.

2.1.3 OBJECTIFS DE LA PRIVATISATION :

L'un des objectifs de la privatisation est d'accroître la performance des entreprises privatisées. C'est pourquoi une grande partie des travaux consacrés à la privatisation s'intéressent aux effets de celle-ci sur la performance.

Étant donné la diversité des arguments d'adoption des programmes de privatisation, les objectifs relatifs à ces programmes sont à leurs tours multiples et différents vu qu'ils varient d'un pays à un autre et d'une période à une autre. Pour expliquer davantage cette idée, nous allons présenter les objectifs de la privatisation selon leur nature, à savoir : politique, économique ou sociale. Puisque ces objectifs diffèrent d'un pays à un autre, dans la prochaine section, nous exposerons les pratiques de privatisation dans trois économies différentes.

Les objectifs de la privatisation selon leur nature, sont les suivants¹:

¹ Naffouti Z.(2004), opcit, pp31-37.

a. Les objectifs politiques :

Depuis longtemps, l'intervention de l'Etat dans l'activité économique a constitué un débat de controverse entre ceux qui défendent la présence dominante du secteur public et ceux qui recommandent le libéralisme économique. Ce genre de débat est très répandu dans les pays développés ayant une culture et une expérience capitaliste très anciennes.

Par exemple, dans le cas français, la querelle est concentrée entre la gauche et la droite. Pour la gauche, l'Etat doit augmenter son interventionnisme économique par le biais de la monopolisation des secteurs stratégiques, pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité. De son côté, la droite défend le retour au « laisser faire, laisser passer » c'est-à-dire, renforcer le désengagement de l'Etat providence à travers la privatisation des EP, pour améliorer la situation économique du pays.

Sur le plan pratique, les mouvements de privatisation et de la nationalisation sont fortement liés à l'appartenance politique de ceux qui détiennent le pouvoir.

b. Les objectifs économiques :

La privatisation d'une entreprise publique signifie, en plus du changement de propriété, la perte de la tutelle et du soutien de l'Etat (subvention d'exploitation, subvention d'équipement, etc...). Après la privatisation, l'entreprise privatisée doit se soumettre aux lois du marché pour augmenter sa performance. Mais en plus de l'augmentation de la performance, cette politique de privatisation doit assurer : une augmentation de la croissance économique avec l'encouragement des investisseurs étrangers, une promotion du capitalisme populaire, une promotion de l'actionnariat salarial et une réduction du déficit budgétaire.

Souvent les EP sont jugées inefficaces, ce type de constatation prend plus de signification dans les pays ex-socialistes, là où l'initiative privée était quasiment absente vu que la décision est prise uniquement et exclusivement par l'Etat. En d'autres termes, le mode de propriété « socialiste » a généré une subdivision entre les travailleurs et l'entreprise qui les emploie, étant donné que dans l'idéologie socialiste, les travailleurs ont déjà acquis un certain niveau « de bien être » (concrétisé par les avantages non-monétaires à l'instar des services sanitaires, éducation, logement ...etc.). Alors, ils ne sont pas incités à fournir d'efforts supplémentaires pour l'amélioration de la productivité puisque ce niveau de bien-être n'est pas lié directement à

cet effort. Ce problème d'inefficacité est généralement moins aigu dans les pays non socialistes, et cela pour deux raisons essentielles :

Dans les pays développés ou en développement il existe un développement permanent du secteur privé (économie mixte) ce qui a réduit relativement la contribution du secteur public dans l'emploi total et dans le PIB. Dans ce cas la privatisation crée de la compétitivité qui constitue une composante essentielle de la performance.

Dans les pays ex-socialistes la relation privatisation-performance souvent obsolète a cause de plusieurs contraintes dont la plus essentielle est l'impossibilité pour l'entreprise, une fois privatisée de maintenir ses engagements sociaux.

Par contre, dans les économies mixtes la situation est moins fâcheuse. D'une part parce que les licenciements sont plus faciles à manipuler (réglementation administrative plus souple, plus de possibilités sont offertes aux travailleurs pour décrocher un nouvel emploi, une faible contribution sociale des EP). D'autre part, parce que les responsables et les gérants du processus recourent souvent à la restructuration interne et à l'assainissement social et financier de l'entreprise objet de la privatisation, ceci permet d'améliorer les paramètres de la performance au sein des entreprises privatisées.

➤ **Augmenter la croissance économique et l'investissement étranger:**

Le lien entre la privatisation et les investissements étrangers apparaît important. D'une part, les investissements étrangers constituent un instrument important pour la réussite d'un programme de privatisation notamment dans les pays en développement. Ces derniers n'ont pas d'épargne nationale capable d'assurer la réussite des opérations de privatisation et manquent de nouvelles technologies dans les différents secteurs économiques. D'autre part, la privatisation est un élément attractif pour les investissements étrangers à travers l'ouverture du capital des entreprises privatisées.

Selon la littérature relative aux investissements étrangers et les experts des institutions financières internationales, les investissements étrangers ont des effets positifs sur la croissance économique, l'emploi et le transfert de technologies, notamment dans les pays en développement.

➤ **Promouvoir le capitalisme populaire:**

La réussite de cet objectif dépend de l'acceptation par population des opérations de privatisation lancées par leur pays. Dans les pays développés, cet objectif réussit mieux, car ils possèdent des marchés financiers étendus et un niveau d'épargne suffisant pour absorber l'ensemble des actions proposées.

C'est le cas des actionnaires britanniques, par exemple, qui ont été encouragés à l'acquisition des titres privatisés étant donné que le nombre est passé de trois millions en 1979 à neuf millions en 1993. Par contre, dans les pays en transition ou en développement, la privatisation n'a pas donné un impact significatif sur le développement du capitalisme populaire.

Nous pouvons conclure que les privatisations nécessitent l'existence d'un marché financier étendu où elles auront un impact important sur la modernisation des mécanismes de ces marchés et sur l'élargissement de sa dimension. Par ailleurs, elles permettent l'augmentation de la capitalisation boursière, la croissance du nombre de titres négociables sur le marché boursier, la diversification de l'actionnariat grâce à la réduction de la volatilité du marché.

➤ **Promouvoir l'actionnariat salarial :**

L'actionnariat populaire est encouragé dans le but, d'atténuer les risques que subissent les travailleurs au moment de la cession de leur entreprise (licenciement). Avec la privatisation, les employés peuvent devenir les propriétaires de cette entreprise cédée. En France et en Pologne par exemple, des mesures particulières ont été prises pour promouvoir l'actionnariat salarial.

➤ **La réduction du déficit budgétaire :**

La privatisation constitue une source importante de revenu pour l'Etat. Elle permet grâce aux recettes tirées de la cession des entreprises publiques et l'économie des subventions qui leur étaient accordées auparavant, d'améliorer les déséquilibres des finances publiques dont souffrent plusieurs PED.

Pour la France, par exemple, la répartition de la recette des privatisations, en 1986, a été établi comme suit ; Un tiers pour l'assainissement du secteur public (20 milliards de francs),

alors que les deux tiers restants ont été versés au budget (40 milliards de francs). De son côté l'Etat britannique, a utilisé les recettes de la privatisation pour le financement de ses dépenses publiques car il a baissé les impôts.

c. Les objectifs sociaux :

Il s'agit principalement d'améliorer la qualité des produits et services fournis par les entreprises privatisées du moment que la privatisation crée un climat compétitif. Mais parfois dans certains pays développés, la privatisation peut avoir un objectif spécifique : *l'affaiblissement du pouvoir des syndicats*, pour réagir contre la force syndicale considérée comme excessive au niveau de la demande des hausses de salaires.

2.1.4 TECHNIQUES DE LA PRIVATISATION :

Parmi les caractéristiques fondamentales que devraient respecter les techniques de privatisation nous pouvons citer¹ :

➤ **La transparence :**

La condition de la transparence est une condition essentielle pour la réussite de tout programme de privatisation, et cette transparence doit prévaloir dans toutes les étapes de la privatisation à savoir : les objectifs assignés, l'évaluation, la fixation du prix, le choix des acquéreurs et le processus de cession.

➤ **La mise en concurrence des acquéreurs :**

La transition vers l'économie de marché nécessite l'intégration d'un processus de privatisation qui constitue une véritable source de concurrence pour les acquéreurs potentiels de l'entreprise à privatiser.

➤ **La continuité de l'entreprise :**

La privatisation est une opération de transfert de propriété des acteurs publics vers des investisseurs privés, et les principaux objectifs de ce transfert sont la continuité et le développement de l'entreprise.

¹ Gliz A (2001), op-cit, pp53-55.

kaddouri A. (2011), « Evaluation des entreprises dans le cadre de la privatisation », thèse de doctorat ESC, pp37-38.

➤ **L'efficacité opérationnelle :**

La méthode de privatisation choisie doit garantir un transfert de propriété à moindre coût. Ce transfert doit se faire d'une façon rapide car la rapidité est un élément essentiel de réduction des coûts.

Le choix d'un processus approprié de transfert de propriétés ou de biens étatiques du secteur public au secteur privé, est une décision difficile à prendre pour un gouvernement. En effet, ces transactions sont toujours complexes et s'opèrent très souvent dans un contexte hautement politisé¹.

Les méthodes de privatisation les plus répandues sont ²:

2.1.4.1 La privatisation de la gestion :

Cette méthode de privatisation n'exige pas un transfert de propriété ou un désengagement de l'Etat du patrimoine de l'entreprise. Dans cette forme le secteur privé apporte le management, le savoir faire et la technologie pour mieux gérer l'entreprise pendant une période et avec un coût déterminé contractuellement. L'objectif principal de cette méthode est l'amélioration de la performance du patrimoine public.

Les principales formes de privatisation de la gestion sont :

A. Le contrat de management :

« Un contrat de management est un arrangement contractuel pour la gestion d'une entreprise publique par le secteur privé »³.

Cette technique ne présente pas une privatisation puisque il ne s'agit pas d'un transfert de propriété. Selon Shaikh et Minori (1995) aucun pays n'a considéré les contrats de management comme un instrument important de réforme du secteur public. Il est important de souligner que

¹ Toure D.(2006), « les privatisations, tendances et problématiques », assemblée parlementaire de la francophonie XXXII^e session, p8.

² Bettahar R.(1993), « la privatisation », Bureau d'étude engineering financier et management, Alger, pp15-40.
Belaidi C.(1998), « privatisation, intérêts et objectifs », thèse de magister ESC, pp46-59.
Gliz A (2001),op-cit, pp50-70.

Hadlaire E.(2010), « dilemmes et enjeux des privatisations des entreprises publiques pour l'état Haïtien », thèse de l'université de Montréal, pp70-73.

kaddouri A. (2011), opcit, pp39-47.

³ Shaikh.H et Minori.M, « Management contracts : international experience review », the world bank, CFS discussion paper, Washington, p108.

l'activité la plus concernée par le contrat de management est le secteur touristique suivi par d'autres secteurs d'activité tels que : l'électricité, l'eau, ...

L'avantage principal de cette méthode est que la propriété du bien exploité sous cette forme privée reste publique avec l'introduction d'un haut niveau de savoir-faire pour mieux gérer.

B. Le bail (le leasing) :

Un contrat de bail ou un contrat de location est le contrat de louage par lequel l'une des parties (appelée bailleur) met en location un bien contre le paiement des annuités périodiques que l'autre partie (preneur) s'engage à honorer. La caractéristique principale du bail réside dans la responsabilité pleine et entière du preneur du bail dans le risque commercial de l'activité. C'est-à-dire quel que soit le profit réalisé, par le preneur, le paiement des annuités doit être garanti.

Le bail et le contrat de management constituent les méthodes de privatisation de gestion les plus utilisées sans nécessité de privatiser le patrimoine de l'entreprise publique. Il est important de souligner que ces méthodes ont été introduites pour améliorer la performance de l'entreprise publique mais malheureusement cet objectif n'est pas toujours atteint, pour des raisons de difficulté de paiement des annuités pour le preneur de bail, ou bien, un mauvais choix de la compagnie de gestion, dans le cas des contrats de management.

2.1.4.2 La privatisation du capital :

Les méthodes de privatisation du capital les plus répandues sont les suivantes :

A. La cession gratuite des actions :

Appelée également la distribution d'action, en échange de coupons d'investissement gratuits, et parfois appelée la privatisation de masse. Cette méthode est apparue dans les pays en transition vers l'économie de marché (Tchécoslovaquie 1991). Cette méthode de privatisation a comme caractéristique principale, la distribution gratuite (ou à prix symbolique), à l'ensemble de la population ou aux travailleurs, des coupons d'investissement (« vouchers » en anglais). Les détenteurs de ces coupons peuvent les échanger après un certain temps contre les actions des entreprises en privatisation. Et cela permettra à

l'ensemble de la population d'accepter cette transition vers l'économie de marché et être informé et impliqué dans le jeu futur de la privatisation et de la bourse.

B. La vente des actifs publics par recours au marché financier :

Cette technique est très utilisée pour la privatisation des grandes entreprises après leur transformation en société par action. Cette technique est utilisée surtout dans les pays développés qui possèdent des marchés financiers développés également. Beaucoup de pays en développement utilisent cette technique comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte et même certains pays du golf. Cette méthode fait appel à deux techniques :

• **L'Offre Publique de Vente à prix fixe :**

Cette technique peut être appliquée après avoir procédé à une évaluation de l'entreprise publique et sa transformation en société par action. Une fois la valeur de l'entreprise est déterminée, le prix de l'action de cette entreprise s'obtient en divisant cette valeur par le nombre d'actions mises en vente.

Si l'Etat veut encourager l'actionnariat populaire, elle peut fixer un prix relativement faible de l'action.

• **L'Offre Publique de Vente à prix plancher :**

Selon cette technique le prix de vente dépendra de l'intensité de la demande. Et pour déterminer ce prix, une fois que les demandes sont reçues, les ordres d'achats seront classés selon un ordre décroissant par rapport aux prix offerts. Les demandeurs seront servis en commençant par le plus offrant, jusqu'à égalisation de l'offre et de la demande. Le prix (unique) de l'action sera le plus bas parmi ceux proposés par les souscripteurs servis.

C. La vente aux enchères:

La vente aux enchères est un mécanisme visant à mettre en place un cadre institutionnel en vue de faire ressortir un prix du marché¹. Cette technique de privatisation, très utilisée pour les petites entreprises, peut prendre deux formes :

➤ ***Une forme « publique » :*** dans cette forme l'ensemble des vendeurs et acheteurs potentiels se regroupent dans une même salle, et un commissaire priseur assure le bon

¹ Gliz A (2001), op-cit, p64.

déroulement de l'opération de vente. L'entreprise est adjugée à l'acheteur ayant offert le prix le plus élevé ;

- **Une forme « sous pli scellé »** : contrairement à la forme précédente, les propositions de prix sont communiquées dans des enveloppes fermées, et une commission chargée de l'ouverture des plis se réunit et retient l'offre la plus élevée.

D. La vente de gré à gré :

Cette méthode de privatisation s'effectue après l'appel d'offre ouvert ou restreint et la négociation entre le preneur et les autorités chargées de la privatisation. La principale caractéristique de cette technique est qu'elle soit hors marché car les conditions de la vente (prix, mode de paiement...) sont déterminées après négociation entre l'acheteur et le vendeur. Et pour cela elle peut être une source de non-transparence et de manœuvre déloyale au moment des négociations entre l'acheteur et le vendeur.

E. La vente de l'entreprise à ses dirigeants et employés :

Ce mode de vente est apparu pour la première fois, aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Compte tenu de ses avantages, cette méthode a été largement utilisée dans les pays en transition, notamment en Russie, car 83% des grandes et moyennes entreprises ont été privatisées selon cette modalité. D'autres pays tels que la Croatie, la Roumanie, la Slovénie et la Pologne ont également adopté cette forme de privatisation.

Parmi les avantages de la vente de l'entreprise à ses dirigeants et employés, nous pouvons citer :

- ✓ La continuité de l'entreprise : ce mode de vente présente une certaine assurance quant à la continuité de l'entreprise, les anciens cadres et salariés de l'entreprise sont devenus les propriétaires, ce qui les pousse à fournir des efforts considérables pour améliorer la performance de leur entreprise ;
- ✓ La transition vers l'économie de marché : cette méthode favorise le soutien politique au processus de transition vers l'économie de marché.

Cette technique présente quelques inconvénients :

- ✓ Absence de la compétitive : la privatisation est un processus qui doit donner lieu à la concurrence et à la compétitivité, mais cette technique d'achat de l'entreprise par ses

anciens cadres et salariés ne satisfait pas les attentes de la privatisation en matière de compétitivité ;

- ✓ Iniquité sociale : cette technique donne lieu à un certain degré d'iniquité social car, d'une part elle exclue la partie de la population en chômage, et d'autre part les entreprises en privatisation ne présentent pas toutes les mêmes potentialités. De ce fait, les anciens cadres et salariés appartenant à une bonne entreprise se voient accorder une rente de situation gratuite¹.

F. La privatisation par conversion de la dette :

La conversion de la dette publique extérieure ou intérieure en actifs d'entreprises à privatiser peut être un moyen efficace pour accompagner une politique de privatisation. Grâce à cette démarche, par le biais de la conversion d'une partie de la dette publique extérieure ou intérieure d'un Etat en actifs d'entreprises à privatiser, il est possible de réaliser une double opération :

- réduire la dette publique des Etats,
- et favoriser l'acquisition des entreprises à privatiser par des opérateurs qualifiés et motivés en leur fournissant un moyen de financement approprié.

G. La privatisation par augmentation du capital :

Cette technique consiste à augmenter le capital de l'entreprise publique par l'ouverture de son capital à des capitaux privés². Dans cette forme de privatisation partielle, l'Etat introduit le partenaire privé dans le but d'augmenter le profit de l'entreprise et d'améliorer sa gestion et sa performance.

L'ouverture du capital de l'entreprise publique, est une technique destinée à un acquéreur stratégique (partenariat avec celui qui possède des moyens financiers importants ou une haute technologie), ou à l'ensemble de la population (actionnariat populaire). Cette modalité satisfait deux objectifs :

- ✓ L'augmentation du capital devrait assurer à l'entreprise publique les moyens financiers que l'Etat ne pouvait lui satisfaire ;
- ✓ Cette forme répondrait à des objectifs de stratégie industrielle.

¹ Gliz A (2001), op-cit, p67.

² kaddouri A. (2011), op-cit, p45.

SECTION 02 : CONTEXTE PRATIQUE DE LA PRIVATISATION (ETUDE COMPARATIVE)

2.2.1 PRATIQUES DE LA PRIVATISATION DANS LES ECONOMIES DEVELOPPEES :

Certaines économies ont connu plus de succès que d'autre dans la mise en œuvre du processus de privatisation. Dans les pays développés d'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest, le principe de la libération régnait sur le marché avant l'apparition de ce phénomène. Par contre dans les autres économies, celles en transition et en développement, la libération du marché et la croissance du secteur privée se fait progressivement.

2.2.1.1 Historique de la privatisation dans les économies développées :

Le programme de privatisation a été intégré en tant que programme politique, au début des années 1980, par le gouvernement britannique de Margaret Thatcher. Ce mouvement de privatisation a commencé avec la vente partielle de British Petroleum en 1979. Elle a été suivie par les opérations de vente de la société de la construction d'avions (British Aerospace), du groupe radiochimique (Amersham International), et de la société de fret (National Freight Company) en 1981 et 1982. La privatisation dans ce pays a continué son développement avec la vente de Britoil, British Ports, Jaguar Cars, et British Telecom au milieu des années 1980. British Airways, l'un des principaux transporteurs aériens en Europe, a été privatisé lors d'une offre publique en 1987 ¹.

Le succès relatif, sur le plan économique des privatisations réalisées en Grande Bretagne, a poussé d'autres pays développés à adopter cette stratégie. La France, par exemple a commencé ces programmes de privatisation en 1986, ses programmes ont occupé la troisième place mondiale après le Japon et la Grande-Bretagne pendant la période 1977-1996, principalement, par le biais d'offres publiques.

La plus importante de ces privatisations est sans doute, celle de France Telecom en 1998. Cette vague de privatisation, en France, a touché le secteur des assurances, le domaine bancaire et de l'industrie, le transport et les télécommunications.

D'autres pays du Nord, comme l'Italie, a commencé la privatisation au cours des années 1990 ; son programme a concerné aussi les secteurs clés : les banques, les assurances, l'énergie, les télécommunications et l'électricité.

¹ Benjamin L. Varner, (2006), « Government Privatization History, Examples, and Issues », report of Commission on Government Forecasting and Accountability, USA, p7.

Dans les pays d'Europe de l'Ouest, la privatisation a été considérée comme une bonne solution pour l'amélioration de la performance économique et financière des entreprises d'État.

Suite aux succès réalisés par les différentes opérations de privatisation étrangères, le Japon a commencé la privatisation de ses entreprises publiques au milieu des années 1980. Les premières privatisations ont concerné des entreprises monopolistiques exerçant leurs activités dans le domaine du tabac et du sel en 1984, elles sont suivies par la vente de son opérateur téléphonique et le service de chemin de fer en 1986.

Par contre aux Etats-Unis, la privatisation a connu un rythme ralenti, et cela pour deux principales raisons. La première, est que les États-Unis ont développé une économie de marché libre. Dans cette orientation économique, l'Etat n'a pas été le propriétaire de nombreuses industries comme dans d'autres pays. Ce qui explique le non recours à la distribution des actifs aussi souvent que les autres pays. Et la deuxième raison, est due à la réglementation fédérale sur les actifs d'infrastructure. La privatisation complète des biens publics à des investisseurs privés a été limitée avant 1992 en raison de la réglementation fédérale qui exigeait le remboursement intégral des subventions reçues par les unités privatisées au gouvernement. Mais après l'ordonnance présidentielle de 1992, le montant du remboursement a été réduit à la valeur utilisée de la somme des subventions accordées. Et en 1995, une autre loi autorise le transfert des actifs sans aucune opération de remboursement.

A la Nouvelle-Zélande, la privatisation apparaît d'abord dans la section « dettes publiques » du budget de l'année 1987. Le texte stipule qu'il n'y a que trois façons possibles pour réduire la dette publique: augmenter les impôts, diminuer les dépenses gouvernementales ou la vente des actifs. La première solution a été rejetée puisque ils ont adopté une politique d'encouragement des investissements pour réduire le chômage, la deuxième solution aussi, car ils considèrent que les dépenses dans le secteur de la santé, de l'éducation et de la protection sont obligatoires. Donc, il ne reste que la dernière solution, qui a été concrétisée par l'annonce d'une opération de vente de trois grandes entreprises dont Air New Zélande.

2.2.1.2 Objectifs de la privatisation dans les pays développés:

Dans la majorité des pays développés, la privatisation exprime une volonté politique réelle, ce qui n'est pas le cas des pays en voie de développement. Le recours à la privatisation a été motivé par les principaux objectifs suivants ¹:

¹ Gliz A.(2001), op-cit, pp26-27.

- ✓ **Amélioration de la performance des entreprises cédées :** la recherche de l'efficacité constitue l'objectif principal de tout programme de privatisation. Comme nous l'avons déjà présenté, la majorité des recherches sur la performance soutient la supériorité des entreprises privées et suggère la privatisation des entreprises publiques pour améliorer leur niveau de performance ;
- ✓ **Desserrement de la contrainte budgétaire de l'Etat :** la cession des actifs constitue une source de financement importante pour le trésor public ; cette opération lui permet de réduire son déficit ou d'améliorer son solde budgétaire, du fait de l'augmentation des recettes d'un côté et de la diminution des dépenses gouvernementales de l'autre, car après la cession des entreprises publiques aux opérateurs privés l'Etat se désengage financièrement et n'accorde plus de subventions.
Il est important de noter, que dans ces économies, l'Etat ne peut garantir le financement nécessaire aux entreprises publiques pour faire face à leur expansion. Et cette opération de désengagement offre à ces entreprises la possibilité de recherche de financement dans les marchés de capitaux ;
- ✓ **Développement de l'actionnariat populaire :** parmi les objectifs de la privatisation apparait le développement du capitalisme populaire ; qui consiste à orienter l'épargne des particuliers et des entreprises privées vers des domaines d'investissements productifs.

2.2.1.3 Conditions préalables à la privatisation dans les pays développés :

Dans les économies développées, la privatisation constitue un moyen de pérennité de la stabilité macroéconomique, la majorité des ces économies cherchaient à améliorer la performance de leurs entreprises publiques, leurs soldes budgétaires et aussi à développer l'actionnariat populaire. La décision de cession des entreprises publiques nécessite certaines démarches obligatoires qui se résument essentiellement en ¹:

A. Le désengagement de l'Etat :

La première démarche de toute opération de privatisation est la volonté de désengagement de l'Etat. Cette volonté est concrétisée par une réelle cession des entreprises publiques. Ces opérations de cessions libèrent l'économie et augmentent la concentration du secteur privé.

¹ Gale Moore T.(1991), « Et si la privatisation échouait ? Menaces sur la démocratie et la liberté en Europe centrale » Revue d'études comparatives Est-Ouest , Volume 22, pp85-103.

Obinger H et Zohlhöfer R.(2005), « The politics of privatization in the OECD 1990-2000 », TranState Working Papers N°15, university of Bremen, p13.

Ces économies considèrent que la présence des entreprises privées dans une économie, favorise la croissance du revenu national, et contribue ainsi à augmenter le niveau de vie et à diminuer le taux de chômage.

Ces économies ont subi plusieurs pressions en besoins financiers infinis des entreprises publiques, et par l'augmentation du rythme des dépenses gouvernementales ; ce qui a entraîné des situations budgétaires défavorables. Face à une telle situation, ces économies ont trouvé que le seul moyen pour réduire ces dépenses est de se désengager des entreprises publiques. Et la forme de désengagement utilisée est la privatisation, non seulement elle permet de réduire le financement des entreprises publiques, action assurée par l'Etat, mais elle représente aussi une source de financement qui peut être utilisée sous forme de dépenses gouvernementales. Ces nouveaux apports financiers, contribuent à l'amélioration du solde budgétaire.

B. Le démantèlement des monopoles publics :

Le démantèlement des entreprises monopolistiques, constitue un élément très important dans une économie qui cherche à améliorer le niveau de vie de la population et aussi à augmenter la compétitivité entre les entreprises. Le démantèlement des monopoles publics, non seulement, il permet aux entreprises privées nationales de pénétrer des marchés qui ont été propre à l'Etat d'un côté et d'encourager des entreprises étrangères à investir d'un autre côté.

C. Le changement institutionnel :

Chaque changement ou chaque décision économique nécessite une réglementation adéquate. L'introduction de ce nouveau programme économique a nécessité la création de nouvelles institutions chargées de la mise en place des systèmes nécessaires pour réussir l'opération de privatisation.

La décision de privatiser est principalement le résultat d'un processus législatif. Par conséquent, les institutions politiques ont une importance majeure dans la politique d'adoption de la privatisation. En réalité l'orientation de la politique de privatisation dépendait des politiciens eux mêmes. Dans certain pays comme le Portugal, la loi interdit la vente des entreprises publiques. Donc, pour adopter ces programmes de privatisation le gouvernement portugais a abrogé cette loi avant la création de nouvelles institutions chargées de l'opération de privatisation.

D. La motivation de la population :

Il s'agit de convaincre la population ainsi que les syndicats, des résultats attendus de la privatisation d'un côté et d'encourager les individus à acquérir des actions appartenant à des entreprises publiques pour pouvoir dynamiser l'actionnariat populaire.

Il est nécessaire de rassurer la population de la stabilité du marché de l'emploi et de les persuader que la privatisation est un moyen d'amélioration de la performance des entreprises cédées, et cette amélioration donnera lieu à l'augmentation de l'investissement et qui, à son tour augmentera le PIB et diminuera le taux de chômage.

2.2.1.4 Caractéristiques et méthodes de privatisation les plus utilisées dans les économies développées :

La majorité des opérations de privatisation en Europe de l'Ouest ont été motivées par les besoins de financement des trésors publics¹. Suite aux pressions répétées, surtout en Italie et en Espagne, la privatisation a permis à ces pays de réduire leurs déficits budgétaires.

Au début des années 1990 une véritable vague de privatisation a commencé à se développer. Dans la plupart des pays développés, les recettes de la privatisation ont atteint leur maximum dans la deuxième partie des années 1990. L'Autriche, par exemple, a réalisé une recette 80 millions de dollars entre 1990-1991, ces recettes ont augmenté pour atteindre une valeur de 3,9 milliards de dollars entre 1996-1997.

Et en Allemagne les recettes de privatisation ont commencé à 325 millions de dollars entre 1990-1991, et elles ont atteint les 14,3 milliards de dollars entre 1996 à 1997. Exceptionnellement la Grande-Bretagne a enregistré entre 1990-1991 une grande valeur des recettes, s'élevant à 34,7 milliards de dollars.

Le choix des méthodes de privatisation dépend de plusieurs facteurs tels que, l'état de développement du marché des capitaux et la nécessité d'une restructuration de l'entreprise en cours de privatisation. Généralement, la principale méthode utilisée dans ces économies est l'offre publique de vente. Il s'agit de proposer au marché, à un prix déterminé, les titres que l'État veut céder. Cette opération est destinée à plusieurs catégories: les investisseurs institutionnels, le grand public et les salariés. Une autre méthode de privatisation est employée

¹ Schneider F.(1993), « Privatisation in OECD Countries: Theoretical Reasons and Results Obtained », Privatization OECD corr.doc, p 6.

par une transaction à un prix de souscription fixe ; cette opération est garantie par les banques d'investissement, le but est de proposer un prix fixe lors de la première offre.

D'autres techniques de privatisation ont été pratiquées en Grande-Bretagne puis en France : Il s'agit de la méthode block-sales. Dans ce cas, suite à un processus d'appel d'offres, un bloc d'actions est vendu à un intermédiaire, qui met ensuite ces actions sur le marché. La clé de succès d'une vente en bloc, est de prendre le marché en surprise. Ainsi, entre le moment où le processus d'appel d'offres commence, les actions seront achetées par l'intermédiaire puis placées sur le marché avec un décalage de 12 heures. Cette méthode est jugée rentable pour la vente de petites exploitations gouvernementales résiduelles des capitaux propres dans des sociétés déjà privatisées.

En plus des méthodes citées ci-dessus, s'ajoute la méthode de vente de gré à gré, cette technique est conçue spécialement pour les entreprises publiques en difficultés.

2.2.1.5 Principales difficultés de la privatisation dans les économies développées :

Les caractéristiques économiques dans les pays développées sont presque similaires, surtout en ce qui concerne ¹:

- **La politique économique adoptée :** leur économie est une économie de marché, bien structurée, ce qui constitue un climat adéquat à la réussite des programmes de privatisation ;
- **L'idéologie libérale :** les systèmes appliqués dans ces économies se basent sur les principes d'une économie de marché, qui vise à réduire le rôle de l'Etat ;
- **Le marché de concurrence monopolistique publiques :** dans ces économies, nous constatons aussi la présence ou le maintien des entreprises publiques de certains secteurs d'activité, par exemple, le transport, l'énergie, les assurances..etc. mais la contribution du secteur public dans la valeur ajoutée est d'ordre secondaire.

Les programmes de privatisation dans les économies développées ont connu certaines difficultés, même si leur environnement économique leur fournit des conditions favorables à la réussite de leurs programmes de privatisation, parmi ces difficultés, nous pouvons citer :

¹ Lefondre M.(1997), « Propriété en mutation : les privatisations en France », Publication de l'université de Rouen N°219, p86
Sadi N.(2005), opcit, p220

- **Les difficultés judiciaires :** certaines économies, comme la France, la première source de ces obstacles se trouve au niveau de la constitution de 1958 article 34, qui porte sur la définition des domaines des entreprises publiques ainsi que les modalités des transferts. Donc, chaque pays et quelque soit son degré de développement, doit apporter les modifications judiciaires nécessaires pour appliquer la privatisation ;
- **Les difficultés politiques :** le refus de l'opposition politique lors des opérations de cessions des actifs publics et l'insistance au maintien des secteurs stratégiques par l'Etat ;
- **La résistance des syndicats :** cette résistance vient de la crainte de la diminution du nombre d'employés après la privatisation des entreprises publiques.

2.2.2 PRATIQUES DE LA PRIVATISATION DANS LES ECONOMIES EN TRANSITION :

La transformation de la forme de propriété constituait un élément essentiel de la transition vers l'économie de marché. Les programmes de privatisation ont connu un important développement dans les économies en transition, essentiellement en Pologne, en Hongrie et en république Tchèque ; Ils ont pris de l'ampleur dans d'autres pays de l'Europe centrale et orientale et en Russie.

2.2.2.1 Historique de la privatisation dans les économies en transition :

Après le démantèlement de l'Union soviétique, les pays nouvellement indépendants ont fixé comme premier objectif l'amélioration de l'efficacité de leur marché avec une adoption d'une politique de développement du secteur privé. Leur économie était caractérisée par une dominance totale du secteur public ¹.

La classe politique dans ces pays, ont favorisé l'achat de leurs entreprises publiques par des opérateurs privés locaux, l'absence d'un secteur privé au sein de ces économie ont rendu difficile ces opérations de transferts. Et pour cette raison, ces économies ont opté pour les opérations de gré à gré. Même cette orientation a été contrainte par la faiblesse de l'épargne privée.

¹ Holcblat N.(1994), « La privatisation en Europe de l'Est : problèmes, méthodes et réalités », revue Persée, volume 279, pp101-120

Toure D.(2006), « Les privatisations, tendances et problématiques », rapport de Commission de la coopération et du développement, pp5-6

En république Tchèque, les opérations de privatisation ont pris une grande ampleur dans plusieurs domaines d'activité, par exemple : les banques, le transport, l'énergie et la télécommunication. Mais les revenus résultants de ces opérations de transfert ne répondaient pas aux attentes du gouvernement, ils ont enregistré un faible flux d'investissement étranger suite à leurs décisions très sélectives d'achat car ils n'ont ciblé que les entreprises représentant d'importantes potentialités.

Les programmes de privatisation en Russie avaient une orientation politique, car le gouvernement cherchait à redéfinir les relations entre le gouvernement et les gouvernés. Selon (Wolf 1992)¹ « privatiser l'économie est la politique la plus révolutionnaire – ou plutôt contre révolutionnaire du gouvernement russe...son objectif n'est pas seulement de créer une économie nouvelle et plus compétitive, c'est de créer de nouvelles classes, de nouvelles attitudes et de nouvelles relations entre le gouvernement et les gouvernés ». L'adoption des programmes de privatisation a contribué énormément au développement des parties spéculatrices. Et même presque tous les pays de l'Est ont enregistré la création d'un marché parallèle qui représentait 10% à 15% du PIB (Vanous 1989)².

Les programmes de privatisation en Pologne figurent parmi les programmes les plus importants, mais ils ont connu une importante lenteur suite au refus de la classe politique d'intégrer ces programmes dans leur économie et surtout quand il s'agit d'un transfert à des partenaires étrangers.

Dès les années 90, la Hongrie a choisi la privatisation comme première politique de modernisation. Et comme les autres pays en transition, les investissements étrangers ont connu aussi un certain ralentissement en 1994, ce qui a poussé le gouvernement hongrois à relancé le processus de privatisation, surtout les secteurs électrique et gazier. L'ensemble des réformes adoptées en Hongrie, lui permettait d'être en première position concernant l'attractivité des investissements étrangers en Europe centrale et orientale en 1995.

La Hongrie a procédé progressivement au développement de son secteur privé, et actuellement 70 % du PIB hongrois sont générés par le secteur privé.

2.2.2.2 Objectifs de la privatisation dans les pays en transition :

Dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Est, la structure du capital s'est rapidement et sensiblement modifiée depuis leur indépendance après l'enregistrement d'une importante

¹ Wolf M. (1992); « The difference between economic reform and revolution », Financial Times, 13 mai 1992

² Vanous J (1989), « Privatisation in eastern europe :possibilities, problems and the role of western capital » ; PlanEcon Report. Vol V, 1989, pp38-39

lenteur à leur début. Le nombre des entreprises déjà privatisées est sans précédent : des centaines de milliers de petites entreprises et sociétés de services publics et quelque 60.000 moyennes et grandes entreprises en moins de vingt ans, soit près de dix fois le nombre de privatisations opérées dans le reste du monde ces dernières années.¹

Le secteur privé a enregistré un accroissement important dans la plupart des économies en transition, mais certains pays comme le Belarus et le Turkménistan demeurent des exceptions, d'après les données établies par la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). En 1995, le secteur privé était beaucoup plus étendu dans les pays d'Europe centrale et les États baltes que dans la plupart des pays de l'ex-URSS (hors Russie), mais, en 1997, l'écart s'était considérablement réduit.

Parmi les principaux objectifs de privatisation dans ces économies, nous pouvons citer :

✓ **Favoriser le secteur privé :**

Dans les pays de transition de l'Europe de l'Est, après la chute du mur de Berlin et le démantèlement de l'Union Soviétique, les buts recherchés par ces États étaient de favoriser l'émergence d'un secteur privé et d'une économie de marché efficace et dynamique.

✓ **Transformation du système économique :**

Dans les pays en transition de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-URSS, la privatisation est un moyen de transformation du système économique en vigueur. Il s'agit essentiellement d'une transformation d'une économie centralement planifiée qui favorise la propriété publique des moyens de production, en une économie de marché qui permet l'émergence d'un secteur de propriété privée.

2.2.2.3 Conditions préalables à la privatisation dans les pays en transition :

En Europe centrale et en Europe de l'Est, la privatisation est considérée comme un élément très important dans le processus de transition. Ces économies avaient placé presque tous les actifs productifs de l'économie entre les mains de l'État pour des raisons idéologiques, et économiques basées sur le renforcement du processus de la planification. Par exemple, en Tchécoslovaquie et en Union Soviétique le secteur public représentait 90% des actifs productifs. Et dans d'autres pays comme la Pologne et la Hongrie la participation du privée

¹ Havrylyshyn O et McGettigan D.(1999), « privatisation dans les pays en transition », rapport du fonds monétaire international de Washington, p8.

était concentrée dans les activités agricoles et de l'artisanat; par contre, l'ensemble des entreprises industrielles appartenait à l'Etat.

Les principales conditions de privatisation sont ¹:

A. Le désengagement de l'Etat :

Comme tout programme de privatisation, le désengagement de l'Etat est le point de lancement de ce programme. Dans les économies en transition, l'élargissement du secteur privé se basait sur :

- ✓ L'encouragement de la création des entreprises privées ;
- ✓ La cession des actifs publics aux profits des agents privés.

B. l'augmentation des investissements directs étrangers :

Adopter des politiques d'attractivité des investissements étrangers est devenu une nécessité, après l'intégration des grandes entreprises industrielles dans les programmes de privatisation. Cet apport de ressources extérieures était bénéfique dans les programmes Hongrois. Il a atteint 80% des recettes de privatisation en 1991.

C. Le changement institutionnel :

Plusieurs économies en transition ont effectué des changements en termes de procédures concernant l'introduction de nouveaux produits financiers pour réussir la privatisation. Par exemple, Starck.D (1990), propose que les actions émises par l'Etat doivent être achetées par les banques, les compagnies d'assurance ou autres entreprises, en contre partie, ces acheteurs recevront des créances dans l'entreprise privatisée. Les tenants de ce système, le considèrent comme le moyen le plus rapide pour privatiser les grandes entreprises ; en plus, il permet d'intégrer un système financier semblable à celui des pays de l'OCDE. Mais cette technique ne permet pas aux vrais entrepreneurs privés d'acquérir ces grandes entreprises, car selon Kornai.J(1990), il n'ya pas de capitalisme sans vrais entrepreneurs privés

2.2.2.4 Caractéristiques et méthodes de privatisation les plus utilisées dans les économies en transition:

Les programmes de privatisation dans les économies en transition ont connu de véritables problèmes pratiques liés à l'héritage communiste, au nombre important d'entreprises à

¹ Holcblat N.(1994), opcit, pp101-107.

privatiser et à la faiblesse de l'épargne privée qui ne permet pas d'acheter les actifs offerts. Ces problèmes ont conduit ces économies à adopter des techniques de privatisation spécifiques.

Parmi les différentes techniques de privatisation proposées, la majorité des économies en transition ont utilisé les méthodes d'appels d'offres publics. Ces méthodes permettent aux investisseurs étrangers et nationaux d'acquérir des parts dans les entreprises cédées. Mais en pratique, l'intégration d'un partenaire étranger dans l'économie de ces pays a rencontré des contraintes idéologiques au départ¹. Seul, la Hongrie et l'Estonie étaient en mesure de vendre une part appréciable des anciens actifs de l'État à des étrangers. Les capitaux étrangers finissent par acheter environ 20% des actifs privatisés en Hongrie et jusqu'à 50% en Estonie, mais, même dans ces pays, la prépondérance de la propriété étrangère a donné lieu à l'inquiétude de la société ; par conséquent, les investissements directs étrangers dans les économies en transition étaient modestes au début, ce qui a donné une majorité pour les investisseurs nationaux dans l'acquisition d'actifs de l'Etat.

Nous pouvons conclure que les programmes de privatisation ont favorisé le transfert des actifs de l'Etat aux citoyens du pays : soit aux propriétaires de capitaux, soit aux salariés et aux gestionnaires de l'entreprise proposée à la privatisation. La Roumanie, par exemple, a activement encouragé l'émergence de la technique de vente de l'entreprise à ses dirigeants et employés.

Pour augmenter le rythme des privatisations, certains pays ont commencé les privatisations de masse. La technique la plus répandue est la distribution des coupons ou des bons gratuits (ou à très faible prix) à la population, ces bons peuvent être utilisés uniquement à l'acquisition d'actions. Cette technique a pris de l'ampleur, en République Tchèque, en Slovaquie et en Roumanie, puis en Russie fin 1992. La Hongrie, la Pologne et la Bulgarie adoptent cette méthode en 1994.

La lenteur des privatisations par vente des actifs et l'existence d'un climat politique moins favorable à la privatisation, ont donné lieu dans certains pays de ces économies à développer la cession aux salariés (RES), la cession aux cadres de l'entreprises seulement (MBO) ou à l'ensemble de personnel (MEBO). En Pologne, par exemple, une forme particulière de MEBO apparaît, et cela par liquidation de l'entreprise étatique ; cette dernière sera privatisée par

¹Estrin S.(2007), « The Impact of Privatization in Transition Economies », New Palgrave Dictionary of Economics, 2ème Edition, pp7-8.

vente ou par leasing à une autre entreprise créée par le personnel de l'entreprise en liquidation.

Le tableau suivant, donne une image sur les principales méthodes utilisées au lancement des programmes de privatisation dans les économies en transition :

Tableau N°2.1 : Méthode de privatisation en Europe centrale, Europe de l'est et la Russie

Pays	Méthodes primaires			Méthodes secondaires		
	Vente directe	MEBO	Bons/ coupons	Vente directe	MEBO	Bons/ coupons
Albanie		+				+
Arménie			+		+	
Azarbaïdjan			+	+		
Bélarus		+				+
Bulgarie	+					+
Croatie		+				+
République tchèque			+	+		
Estonie	+					+
Macédonie		+		+		
Géorgie			+	+		
Hongrie	+				+	
Kzakhstan			+	+		
Kirghizistan			+		+	
Lettonie			+	+		
Lituanie			+	+		
Moldavie			+	+		
Pologne	+				+	
Roumanie		+		+		
Russie			+	+		
Slovaquie	+					+
Slovénie		+				+
Tadjikistan		+				+
Turkménistan		+		+		
Ukraine			+		+	
Ouzbékistan		+		+		

Source: Transition Report 1998, European Bank for Reconstruction and Development

Nous remarquons que les principales méthodes sont la distribution gratuite de bons et la cession des entreprises au profit de leurs salariés, comme méthode primaire. Puis la vente directe comme méthode secondaire.

2.2.2.5 Principales difficultés de la privatisation dans les économies en transition :

Les économies en transition étaient confrontées, au lancement de leurs programmes de privatisation, à de nombreuses difficultés¹ :

- **Difficultés idéologiques** : dans les économies socialistes, les premières difficultés et le refus de l'intervention du partenaire privée dans l'activité économique. Il s'agit de convaincre la population de l'importance de cet opérateur dans la croissance économique d'une part, et le passage au capitalisme d'autre part;
- **Difficultés macro-économiques** : la diminution de la production a contribué à réduire le nombre de postes d'emploi et le revenu national brut disponible, ce qui a donné, un très faible niveau d'épargne nationale ;
- **Difficultés relatives à l'évaluation des entreprises à privatiser** : l'insuffisance de l'information comptable et financière a rendu difficile la valorisation monétaire des actifs de l'Etat ;
- **Difficultés juridiques** : la transition vers l'économie de marché nécessite de nouvelles dispositions juridiques adéquates au nouvel environnement économique. Le retard dans l'élaboration des textes, le vote pour les mettre en application et la complexité des dispositions administratives ont ralenti le processus de privatisation ;
- **Difficultés institutionnelles et politiques** : les difficultés institutionnelles résident dans la création de nouveaux organismes chargés de l'opération de privatisation ; ces organismes ont été confrontés avec d'autres organismes existants, d'où la nécessité de redéfinition des missions. Et les difficultés politiques se résument dans les retards d'élaboration des réformes dus aux changements de gouvernement.

2.2.3 PRATIQUES DE LA PRIVATISATION DANS LES ECONOMIES EN VOIE DE DEVELOPPEMENT :

Les pays en voie de développement présentent, généralement, une situation économique et politique détériorée. Cette situation pousse les gouvernements à prendre des mesures fermes et parfois radicales, pour redresser la situation.

¹ Norbert Holcblat, opcit, pp101-120.
kaddouri A. (2011), opcit, pp31-32.

Il est important de noter, que les programmes de privatisation dans ces économies ne correspondent pas vraiment à une volonté populaire ou gouvernementale. Ce sont les institutions financières internationales qui déterminent les modalités des programmes d'ajustement structurel imposés aux pays souhaitant obtenir des crédits.

2.2.3.1 Historique de la privatisation dans les économies en voie de développement :

Dans la majorité des pays en voie de développement (PED), les entreprises publiques ont subi d'importantes pertes financières qui ont alourdi le budget de l'Etat ; ce qui a diminué les crédits intérieurs destinés à l'investissement, par exemple : la perte des EP en Argentine, entre 1989 et 1991 représentaient 9 % du produit national brut (PNB).

Au Ghana, entre 1985 et 1989, les subventions et les transferts du gouvernement vers les 14 EP les plus importantes du pays ont atteint en moyenne 2 % du PNB.

Les subventions du gouvernement aux EP étaient équivalentes à plus de 3 % du PNB au Mexique en 1982 ¹.

Face à une telle situation, plusieurs pays en voie de développement ont procédé à la restructuration de leurs entreprises publiques sans toucher à la forme de propriété. La banque mondiale a recommandé à ces économies emprunteurs les principales recommandations suivantes :

- ✓ Adoption des réformes nécessaires pour améliorer la situation économique ;
- ✓ Amélioration de l'autonomie des EP et de leurs gestionnaires ;
- ✓ Elimination de l'accès automatique des EP aux crédits ;
- ✓ Promotion de la concurrence.

Mais l'ensemble de ces recommandations n'ont pas donné des résultats satisfaisants, ce qui a poussé ces économies à adopter les programmes de privatisation.

Depuis les années 80, la privatisation est devenue une partie intégrante des politiques gouvernementales dans les PED. Selon les objectifs spécifiques de chaque gouvernement, le processus de privatisation a pris de différentes formes, variant d'un pays à un autre.

Le lancement des programmes de privatisation dans les PED, a été motivé par les résultats négatifs de ces pays, par exemple, le déficit budgétaire et les taux élevés de l'inflation.

¹ Toure D.(2006), opcit, pp5-6.

Bourbaki N et Cosset JC.(1998), « La privatisation tient-elle ses promesses? Le cas des pays en développement », *L'Actualité Économique*, vol.74, no.3, septembre 1998,pp364-365.

Contrairement aux pays développés, par exemple, la France et la Grande-Bretagne, qui cherchaient à augmenter leurs revenus et encourager le capitalisme populaire.

Nous pouvons dire que dans les pays développés la privatisation est une composante de l'amélioration de la croissance économique, contrairement aux pays en développement où la privatisation est une composante des programmes d'ajustement structurel exigés par les institutions financières internationales.

En effet, Galal, Jones, Tandon et Vogelsang (1994) soulignent que les pays développés et en développement, ne se trouvent pas dans des situations similaires en ce qui concerne l'adoption de la privatisation. Ils indiquent, aussi, que la réussite de privatisation dépend de la rapidité de la croissance économique et de l'importance mondiale de l'économie¹.

2.2.3.2 Objectifs de la privatisation dans les économies en développement :

Dans ces économies, la privatisation est une composante essentielle des programmes d'ajustement structurel exigés pour l'octroi des prêts par les bailleurs de fonds internationaux. Ces économies souffrent d'une situation déstructurée et parfois très critique. Dans ce cas la privatisation permet de² :

- **Améliorer la performance des entreprises publiques :** la décision de la privatisation d'une entreprise est toujours accompagnée d'une modification des objectifs de l'entreprise, ses nouveaux dirigeants, une fois privatisée, chercheront à augmenter sa performance et non la satisfaction des objectifs sociopolitiques. Cette nouvelle orientation est motivée par la présence d'un système de contrôle inséré par les actionnaires privés qui considèrent que la maximisation du profit est l'objectif principal de l'entreprise ;
- **Promouvoir la concurrence :** la majorité des EP dans ces économies jouissent d'une situation monopolistique, de subventions et d'un avantage fiscal, ces données non pas permis aux EP d'être soumises à une concurrence intérieure ou extérieure. Même les entreprises privées nationales ont été confrontées à une concurrence déloyale. L'adoption des programmes de privatisation annule toute mesure qui pourrait être perçue comme un privilège pour les EP. A partir de là, la concurrence devient possible et toutes les entreprises vont chercher à assurer une rentabilité et être compétitives. Par

¹ Gala.A, Jones.L, Tandon.P et Vogelsang.I. (1994), « Welfare consequences of selling public enterprises », The World Bank, Washington.

² Bourbaki N et Cosset JC.(1998), opcit, pp365-368.

exemple, le Chili et l'Argentine, ont subdivisé plusieurs secteurs d'utilité de distribution de l'eau et de l'électricité en plusieurs unités indépendantes avant de les vendre pour créer un climat concurrentiel entre elles ;

- **Réduire les déficits budgétaires :** la majorité des PVD souffre d'un lourd déficit budgétaire, ces pays se trouvaient dans l'incapacité de remplir leurs principales missions, en plus, ils doivent assurer le financement des entreprises publiques déficitaires. La privatisation permet d'un coté, d'améliorer la performance de ces entreprises, et de financer le déficit budgétaire en utilisant les revenus de la privatisation et les aides accordées par les institutions financières internationales de l'autre coté. Ces dernières ont imposé la privatisation comme condition d'octroi d'aides. Une autre forme de ressources financières s'ajoute à la privatisation ; à chaque fois que le nombre d'entreprises privatisées augmente les subventions vers les EP diminuent. Par exemple, au Mexique, à la fin de 1988, les transferts vers les EP ont diminué de moitié ;
- **Créer un capitalisme populaire :** la privatisation peut être considérée comme un moyen de redistribution de la richesse d'un coté, car elle permet aux couches sociales les moins favorisées de se procurer des parts dans les EP à privatiser, et un moyen de mobiliser l'épargne nationale sous forme d'investissement d'un autre coté ;
- **Dynamiser les marchés boursiers :** Perotti (1995), a démontré que la privatisation par offre publique contribue à l'augmentation de la liquidité des marchés boursiers. Ces résultats ont été confirmés, en Chili, en Malaisie, en Nigeria et en Jamaïque.

2.2.3.3 Conditions préalables à la privatisation dans les pays en voie de développement:

Plusieurs pays en voie de développement ont enregistré de fortes faiblesses micro-économiques et macro-économiques. Dans le but d'améliorer cette situation, ils ont adopté une politique de privatisation. Selon Megginson et Netter (2001), le programme de privatisation en Afrique a fait l'objet d'une composante principale du programme d'ajustement structurel.

a. Privatisation et désengagement de l'Etat :

Dissoudre une entreprise publique, c'est à première vue, désengager l'Etat d'une activité productive et laisser l'initiative privée en assurer la gestion. Ce transfert total de propriété n'est qu'une possibilité qui ne peut pas se concrétiser.¹

En Côte d'Ivoire par exemple, 15 sociétés d'Etat sur les 39 existantes ont été dissoutes entre 1977 et 1980. Cette opération a été interprétée par plusieurs observateurs comme un vaste mouvement de privatisation. Mais en réalité sur ces 15 sociétés, certaines activités ont disparues (riz, production bovine, aménagement régional), d'autres, étaient reprises par des services administratifs (gestion des participations publiques, recherche agricole).

Le désengagement peut être défini comme la vente des intérêts et valeurs que détient l'Etat dans l'entreprise, ou la cessation de ses activités et la vente de ses avoirs. Le désengagement est une condition nécessaire pour le libéralisme économique.

Le désengagement peut prendre des formes très variées ; la littérature économique l'utilise pour désigner des situations diverses. La privatisation est la forme la plus importante du désengagement, qui constitue, à son tour, une exigence des plans d'ajustement structurel.

b. Privatisation et plan d'ajustement structurel ou « PAS » :

L'ajustement structurel consiste à appliquer certaines mesures économiques :

- ✓ Amélioration du système d'incitation à l'exportation ;
- ✓ Réforme budgétaire et fiscale ;
- ✓ Assainissement des entreprises publiques ;
- ✓ Privatisation de certains secteurs de l'économie et libéralisation des prix.

L'ensemble de ces mesures constitue le contenu des plans d'ajustement structurel (P.A.S)².

Trois principes sont à la base des P.A.S pour atteindre les objectifs cités ci-dessus :

➤ Libération du commerce extérieur :

La libération du commerce extérieur repose sur le principe de l'augmentation de la libre circulation des facteurs de production (capital et travail) et sur l'application des taux de

¹Contanim B.(1997), « Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions : Entreprises publiques et désengagement de l'Etat en Côte-d'Ivoire», ed Kharthla et Orstom Paris, p91.

²Ould sidi ahmed MY. (2007), « Les programmes d'ajustement structurel cas de la Mauritanie», Publication de l'Université de Nouakchott 2007.

change d'équilibre. Les codes des investissements doivent être plus attractifs pour augmenter les investissements directs étrangers (IDE).

➤ **Libéralisation du commerce interne :**

Dans le but de créer un climat concurrentiel, plusieurs réformes institutionnelles doivent être mises en place, elles concernent :

- ✓ La libéralisation du commerce ;
- ✓ La réduction du rôle de l'Etat ;
- ✓ La privatisation des entreprises publiques et parapubliques ;
- ✓ Le démantèlement des protections, des subventions et des organismes de stabilisation.

➤ **Diminution des dépenses publiques :**

La réduction des déficits budgétaires des entreprises publiques et ceux de l'Etat, repose sur la baisse des dépenses (suppression des subventions et vérité des prix publics).

2.2.3.4 Caractéristiques et méthodes de privatisation les plus utilisées dans les économies en développement:

Les programmes de privatisation ont constitué la composante essentielle de toute nouvelle orientation politique adoptée par les gouvernements de ces pays. Bien qu'il existe des différences dans la mise en œuvre des programmes de privatisation, cependant, nous remarquons un alignement presque parfait en ce qui concerne :

- ✓ Les méthodes de privatisation retenues ;
- ✓ Les formes de propriétés favorisées ;
- ✓ Objectifs recherchés par la privatisation.

La majorité des programmes de privatisation dans les économies en développement ont été marqué par les caractéristiques suivantes ¹ :

- a) **Privatisations sélectives:** la majorité des pays de ces économies ont procédé à une démarche sélective, c'est-à-dire, choisir les secteurs et les entreprises à privatiser pour pouvoir tester dans un premier temps leur expérience. Et à la lumière des résultats obtenus, ils décideront sur la poursuite de ces programmes. Le lancement graduel des

¹ Alcius GK. (2008), « L'impact socio-politique de la privatisation de la minoterie d'Haïti » ; thèse de doctorat, université du Québec, pp47-53.
Bourbaki N et Cosset JC.(1998), opcit, pp369-372.

programmes de privatisation permettra à ces économies d'acquérir l'expérience nécessaire pour réussir mieux les programmes de privatisation futurs.

D'autres pays comme le Chili et le Mexique, ont mis en place des programmes de privatisation de masse où l'objectif était la cession totale des actifs détenus par l'Etat ;

b) **Méthodes de privatisation:** comme nous l'avons cité précédemment, la décision de la privatisation ne reflète pas une volonté réelle de ces économies ; même le choix des méthodes de privatisation a été dicté par les institutions financières bailleurs de fonds, selon les objectifs du gouvernement et les besoins spécifiques du pays. Les méthodes de privatisation les plus utilisées sont : la **vente d'actions au public** : cette technique nécessite un niveau donné de revenu qui permettra au public d'acquérir un certain nombre d'actions. Par exemple, le Chili, la Corée du Sud et la Singapour ont utilisé cette méthode, mais l'offre doit être adressée au public en premier lieu. Par contre, l'Amérique latine, l'Égypte et la Turquie ont privilégié la **vente totale des actifs à des sociétés privés** ; d'autres pays, comme la Malaisie, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont suggéré la participation des groupes locaux ou nationaux à caractère spécifique dans le processus de privatisation. Et dans les pays à faible revenu, par exemple, en Afrique subsaharienne ou au Sri Lanka où les marchés boursiers et les secteurs privés sont peu développés, ont procédé à l'amélioration de la performance des entreprises publiques avant leur privatisation. En général, le choix de la méthode dépend aussi de la volonté politique, en plus de la situation économique. Ces économies ont utilisé surtout : la «**cession d'actions** », la «**cession d'éléments actifs**» et la «**capitalisation** » ; mais aussi «**l'introduction en bourse** », «**la cession aux salariés**», et «**le contrat d'échange de créances contre actifs** ». L'ensemble de ces méthodes mènent au changement de la forme de propriété, mais la vente publique ou privée d'actions ainsi que la liquidation des actifs de l'entreprise ont été les méthodes les plus utilisées. Selon Sader (1994), les ventes aux privées représentent près de 58 % de la valeur des ventes totales dans les PED et 80 % du nombre total des transactions ;

c) **Caractéristiques spécifiques des entreprises à privatisées :** comme nous l'avons déjà cité, la majorité de ces économies ont adopté une approche sélective dans leurs programmes de privatisation. Dans un premier temps, la privatisation commence par les entreprises de taille moyenne exerçant leurs activités dans des domaines peu concurrentiels. Puis, suit une généralisation et modification du processus de privatisation selon les résultats enregistrés dans la première étape. Par contre, en

Malaisie et en Thaïlande, ce sont les compagnies d'aviation qui ont été les premières entités économiques transférées à des partenaires privés. Dans d'autres pays, la priorité des entreprises à privatiser est accordée aux entreprises stratégiques garantissant une croissance économiques: par exemple, la cession des minoteries en Haïti, la cession des entreprises œuvrant dans le matériel agricole au Niger et au Bénin, et les entreprises de fabrication de matériels électriques en Uruguay et au Congo.

Les programmes de privatisation ont donné lieu à une classification des entreprises publiques en :

- Entreprises publiques d'importance stratégique : entités sous le contrôle de l'Etat avec possibilité de négociations ;
- Entreprises publique d'importance non stratégique : ces entités représentent un potentiel économique, et elles peuvent être privatisées ;
- Entreprises non indispensables au processus de développement : généralement ces entreprises font l'objet d'une liquidation.

Ainsi, nous retenons que lors de la cession des entreprises publiques, outre les facteurs économiques apparaissent, les facteurs politiques. Par exemple, le Mexique, le Philippines et le Taïwan ont gardé le contrôle majoritaire sur certaines firmes cédées. Et le Nigeria, la Jamaïque et le Venezuela ont gardé la participation majoritaire en capital mais ils ont cédé la gestion au privé. D'autres pays, préfèrent l'actionnariat populaire et la cession aux salariés pour préserver les biens de l'Etat.

2.2.3.5 Principales difficultés de la privatisation dans les économies en développements :

Les économies en développement étaient confrontées, lors du lancement de leurs programmes de privatisation à de nombreuses difficultés, les plus récurrentes sont les suivantes¹ :

- **Difficultés idéologiques :** la plupart des économies en développement étaient des colonies, et le fait de proposer des bien publics à des partenaires privés et surtout étrangers constituait un véritable obstacle d'acceptation des programmes de privatisation par la population;

¹ Norbert Holcblat, opcit, pp101-120.
kaddouri A. (2011), opcit, pp31-32.

- **Difficultés macro-économiques** : ces économies connaissaient une diminution de leur PIB avant le lancement des programmes de privatisation, ce qui a poussé les gouvernements à prendre des décisions de changement profond, mais ces décisions n'ont pas été motivées par les ressources nécessaires à ce changement. Les faibles valeurs du PIB ont contribué à réduire la valeur de l'investissement national, ce qui a augmenté le taux de chômage dans ces économies. En plus, la diminution du PIB a un impact négatif sur l'épargne nationale, ce qui a freiné l'actionnariat populaire ;
- **Difficultés micro-économique** : cette difficulté touche essentiellement deux agents économiques : ménages et entreprises. En ce qui concerne le premier agent économique, la population des économies en voie de développement manque de connaissance économique, il faudrait avant le lancement de la privatisation les informer et les encourager à participer à ces opérations. Et en ce qui concerne le deuxième agent économique, l'inexistence d'une information comptable et financière fiable a rend difficile l'évaluation des entreprises à privatiser ;
- **Difficultés institutionnelles, politiques et juridique**: chaque programme de privatisation doit être accompagné par des textes pour lui donner un cadre légal. Et chaque loi doit faire l'objet d'acceptation. Et chaque programme de privatisation nécessite la création de nouvelles institutions avec une définition claire de leurs relations avec les institutions existantes. Enfin, la volonté politique joue un rôle important dans la réussite de ces programmes.

O.Bouin (1992)¹ regroupe les difficultés des économies en développement, en trois catégories qui sont :

1. Contraintes liées au programme: une lenteur très importante est observée dès le démarrage du programme à cause de la multiplication des étapes préliminaires d'études et de collecte de données : (élaboration des textes juridiques-créations des organismes spécialisés, évaluation du secteur public et recensement des entreprises à privatiser). Dans ces économies nous constatons de diverses démarches retenues, certains pays ont opté pour la création des commissions spécifiques autonomes comme le Bangladesh et le Philippines, d'autres ont intégré ces commissions dans des ministères comme la Malaisie, le Maroc et la Tunisie.

D'autres contraintes liées au développement du programme s'ajoutent, suite au :

¹ O.Bouin. (1992), « La privatisation dans les pays en développement : réflexions sur une panacée », Centre de Développement de L'OCDE -cahier de politique économique N° 3, pp17-22.

- ✓ Nombre limité des repreneurs locaux, puisque ces économies présentent de faibles valeurs de revenus bruts disponibles, et des entreprises publiques peu attractives ;
- ✓ Faible niveau de concurrence interne ;
- ✓ Caractère non développé des marchés financiers.

Un autre type de contraintes liées à la grande incertitude des informations fournies, en ce qui concerne : les repreneurs potentiels et leurs caractéristiques, méthodes de privatisation à retenir, la fiabilité des informations comptables et financières des entreprises à privatiser, enfin, l'incertitude de l'environnement politique et économique.

2. Contraintes liées aux comportements des Etats : dans la plupart de ces économies, la privatisation a été imposée, à l'exception du Chili et du Mexique ; cette situation a poussé les gouvernements à réduire leurs interventions dans leurs économies par le transfert de la propriété au secteur privé. Ces gouvernements savaient que cette décision va entraîner d'importantes tensions politiques et sociales ;

3. Contraintes liées à l'interdépendance des politiques structurelles : une autre catégorie de contraintes s'ajoutent à la privatisation dans les économies en voie de développement, ce sont les conditions économiques et politiques avant le lancement de ce programme. Donc, nous pouvons dire que l'environnement adéquat relatif à la réussite d'une telle expérience est inexistant. Les Etats devraient régler le problème des finances publiques, améliorer la performance de ces entreprises, développer le secteur privé et créer un climat concurrentiel. Tous ces objectifs semblaient possibles à atteindre avec la privatisation. Ces Etats ont trouvé une grande difficulté à donner à toute opération de cession des règles appropriées puisque chaque opération a ses propres caractéristiques.

Pour réussir ces privatisations, il faudrait aussi prendre les mesures nécessaires pour développer la croissance interne et externe, puisque la privatisation a pour finalité l'augmentation de la performance des entreprises. O.Bouin (1992) précise que, « la reconnaissance des relations étroites existantes entre les privatisations et les mesures visant à soumettre une partie croissante de l'économie des PVD à l'action des forces du marché permet d'améliorer la cohérence générale des réformes ».

Même si le concept de la privatisation signifie la cession de l'Etat de ses entreprises à des investisseurs privés, cela n'implique pas la suppression de son rôle dans l'économie mais d'assurer sa principale mission de régularisation et d'orientation de l'économie.

Dans ce chapitre nous avons présenté les principaux concepts théoriques liés à la privatisation. Et nous concluons que cette opération de transfert de propriété, totale ou partielle, se fait essentiellement par souci d'augmentation de la performance des entreprises publiques et d'amélioration de la situation macroéconomique.

Nous avons abordé également les principales pratiques de la privatisation dans de différentes économies. Mais, nous avons constaté un alignement presque total en ce qui concerne les objectifs, les techniques utilisées ainsi que certains obstacles liés à ces pratiques. Il est très important de noter, que dans les économies développées, la privatisation est considérée comme une solution d'expansion des entreprises publiques qui sont considérées rentables. Donc, il s'agit bien d'un choix complètement volontaire des gouvernements. Contrairement aux économies en développement, où la privatisation est un moyen d'augmentation de la performance des entreprises publiques qui sont jugées faibles. Ces pays ont une situation économique déstructurée est caractérisée par une lourde dette internationale dans la majorité des cas. Les bailleurs de fonds internationaux leur exigent l'adoption de cette politique, comme composante essentielle des PAS, pour : améliorer leur situation économique, garantir un remboursement de leur dette ou avant d'octroyer de nouveaux crédits.

Pour les cas des économies en transition, la privatisation est jugée comme un moyen de transition vers une économie marché basée sur la présence du secteur privé.

CHAPITRE III : Impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise « présentation de quelques expériences étrangères »

Ce chapitre s'inscrit dans le cadre de la mise en relation des apports théoriques de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises avec les résultats réels d'un tel engagement. L'objectif principal de ce chapitre est de déterminer la nature de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises privatisées dans trois catégories de pays : (en voie de développement-développé et en transition)

Ce chapitre est subdivisé en trois sections, chaque section est consacrée à un seul pays. Chacune des sections traite les mêmes points : historique de la privatisation, objectifs, méthodes de privatisation retenues, les organes chargés de cette privatisation, bilan des privatisations et enfin une étude pratique sur la performance des entreprises publiques privatisées du pays en question.

La première section traite le cas de la Tunisie comme exemple de pays maghrébin, la deuxième étudie le cas de la France comme pays développé et la dernière section est consacrée à la Pologne pendant sa période de transition économique.

SECTION 01 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS MAGHREBIN « LA TUNISIE¹ »

Adopté au cours des années 80 par les pays anglophones développés, le processus de privatisation des entreprises publiques s'est élargi à d'autres pays développés et en développement. La Tunisie a, depuis cette période, considéré la privatisation des entreprises publiques comme un élément fondamental du développement du secteur privé. La présentation de l'expérience tunisienne vise à dévoiler l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques tunisiennes privatisées.

3.1.1 HISTORIQUE DE LA PRIVATISATION EN TUNISIE :

Comme c'est le cas dans la majorité des pays, les entreprises publiques tunisiennes ont été créées principalement pour réaliser des objectifs sociaux que le marché n'était pas en mesure d'atteindre comme, par exemple : garantir une certaine justice sociale en offrant des biens et services essentiels à un prix abordable, générer de l'emploi, transférer de la technologie aux secteurs stratégiques et investir à grande échelle dans l'économie².

En Tunisie, les entreprises publiques ont enregistré des pertes financières très importantes, ce qui a donné un impact négatif sur le développement de l'économie car ces entreprises ont absorbé une part importante des ressources du pays qui auraient pu être investies pour son développement ; cette situation a poussé le gouvernement à s'endetter pour faire face aux besoins infinis de ces entreprises déficitaires. Le taux d'endettement a atteint 55.9% du revenu national disponible en 1987.

Au début des années 80, l'économie tunisienne a enregistré des déséquilibres macro-économiques très lourds. Dans le but d'améliorer cette situation, le gouvernement tunisien a adopté d'importantes mesures structurelles pour redéfinir le rôle de l'Etat et transformer une économie fortement réglementée et protégée en une économie ouverte, régie par les forces du marché. Ces réformes ont touché plusieurs domaines tels que le cadre réglementaire, la

¹ Nom officiel : République Tunisienne : un pays d'Afrique du nord qui a pour capitale Tunis. Avec une superficie : 163 610 km² et une population de 10,89 millions, Elle est bordée au nord et à l'est par la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Algérie avec 965 kilomètres de frontière commune et au sud-est par la Libye avec 459 kilomètres de frontière. Sa capitale Tunis est située dans le nord-est du pays, au fond du golfe de Tunis.

² Somai A., « La politique de privatisation en Tunisie », working paper Tunisie, p1.

fiscalité, les prix, le commerce extérieur, l'investissement, le système d'incitation à l'investissement, et le système bancaire et financier.

En 1986, la Tunisie a mis en place son premier PAS sous la tutelle des institutions de Bretton Woods (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale). Ce premier plan n'a pas permis à ce pays d'améliorer sa situation économique. Il a été suivi d'un second PAS, sous couvert de la politique de partenariat avec l'Union européenne (UE).

La privatisation, qui constitue une composante fondamentale dans les PAS, est toujours exigée par la banque mondiale et le FMI ; étant un phénomène nouveau en Tunisie, la mise en application des opérations de cession fut pratiquée avec beaucoup de précautions.

Le programme de privatisation en Tunisie n'a cessé d'évoluer, et ce, depuis 1987. Les principales phases de son développement, sont les suivantes ¹:

- La première phase (1987-1994) : les premières opérations de privatisation ont concernées les entreprises à structure financière déséquilibrée. Ces privatisations ont été réalisées sous forme de vente d'actifs ou par une division de la société en plusieurs unités d'exploitation autonomes pour faciliter leur cession et augmenter le nombre d'investisseurs. Les principaux secteurs concernés par ces opérations sont : le secteur des services (tourisme et commerce), la pêche et l'agro-alimentaire ;
- La seconde phase (1994-1997) : cette période a été marquée par d'importantes réformes économiques et par la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel approprié. Pendant cette phase, les opérations de privatisation ont touché les entreprises à structure financière saine. La technique de cession la plus employée, est la vente de blocs d'actions. En effet, avec la promulgation de la loi 94-102 du 1er août 1994 modifiant et complétant la loi n°89-9 du 1er février 1989 relatives aux participations, entreprises publiques et établissements publics, les opérations de privatisation par vente de blocs d'actions se sont multipliées. Le développement du programme de privatisation en Tunisie a connu un rythme croissant grâce à la cession d'entreprises bénéficiaires ;

¹ Plus de détails : www.privatisation.gov.tn

- La troisième phase, entamée depuis 1998. Cette phase a connu l'introduction des grandes sociétés dans les programmes de privatisation. Ces grandes sociétés, considérées comme les sociétés les plus attractives aux investisseurs nationaux et étrangers, exerçant leurs activités dans les domaines suivants : les cimenteries, les industries mécaniques et électriques, enfin les télécommunications.

3.1.2 STRUCTURES DE LA PRIVATISATION EN TUNISIE :

Le processus de privatisation en Tunisie a été placé sous le contrôle du ministère du développement économique jusqu'à septembre 2002 puis sous la responsabilité du Premier Ministre Monsieur Mohamed Ghannouchi via les 3 structures suivantes¹ :

- La Commission d'Assainissement et de Restructuration des Entreprises à Participations Publiques (CAREPP) créée par la loi 89-9 du 1er février 1989. Le Premier Ministre est le président de cette commission, il est chargé de donner son avis sur les opérations de restructuration ;
- La Direction Générale de la Privatisation (DGPV), son fonctionnement est fixé par le décret n°96-1226 du 01 juillet 1996. Cette entité, rattachée au Premier Ministère selon le décret n°2002-2130 du 30 septembre 2002, est chargée de :
 - ✓ Contrôler le programme de privatisation ;
 - ✓ Piloter et suivre les différentes opérations relatives à la restructuration, à la liquidation et à l'assainissement social ;
- Le Comité Technique de Privatisation créé en vertu du décret n° 97-410 du 21 février 1997, complété par le décret n° 98-1440 du 13 Juillet 1998, est présidé par le Secrétaire d'Etat. Ce comité étudie les aspects techniques des dossiers de privatisation, avant de les présenter à la CAREPP.

Pour dynamiser le processus de privatisation en Tunisie, l'Etat a pris les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre une circulaire de la Banque Centrale de Tunisie (23 Novembre 1997) qui autorise les banques, dans le cadre d'une opération de privatisation, à accorder, directement aux intéressés, des crédits à moyen terme pour assurer le financement d'une telle opération ;

¹ Somai A., opcit, pp4-5.

- Création des lignes de crédit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Ces crédits sont destinés à financer les opérations de privatisation réalisées par les sociétés d'investissement à capital risque (SICAR) ;
- Consacrer le montant d'un don de 10 millions d'Euros, obtenu à travers le programme de coopération Euro-méditerranéenne (MEDA), au financement du Projet d'Assistance Technique à la Privatisation.

3.1.3 OBJECTIFS DE LA PRIVATISATION EN TUNISIE :

Les principes fondamentaux de la privatisation en Tunisie peuvent être résumés en :

1. La préservation de l'intérêt général : La privatisation poursuit essentiellement l'objectif de maximisation du profit des entreprises privatisées. Quand l'Etat accepte la privatisation de ces entreprises, deux éléments essentiels sont exigés : la pérennité de l'entreprise à privatiser et la préservation du plus grand nombre d'emplois compatibles avec les critères d'efficacité et de rentabilité de ladite entreprise.

2. La transparence du processus de privatisation : assurée les pratiques suivantes :

- L'appel à la concurrence ;
- La publicité, essentiellement par le biais de l'appel d'offre ;
- L'évaluation, effectuée par des professionnels spécialistes en la matière.

La privatisation en Tunisie, a pour objectif de :

- Garantir la pérennité de l'entreprise privatisée à travers l'augmentation de sa performance et sa compétitivité, tout en permettant la mobilisation des capitaux, la flexibilité de gestion et le transfert de technologies nécessaires à son développement ;
- Réduire le déficit budgétaire de l'Etat, avec la diminution des dépenses publiques au profit des entreprises publiques (puisque certaines entreprises ont été cédées) et l'augmentation des recettes de l'Etat grâce aux opérations de privatisation ;
- Dynamiser le marché financier et développer l'actionnariat populaire par la réalisation d'offres publiques de vente (OPV) et par l'introduction à la bourse de certaines sociétés privatisées

3.1.4 TECHNIQUES DE PRIVATISATION RETENUES EN TUNISIE :

Les principales techniques utilisées sont les suivantes :

3.1.4.1 Vente d'éléments d'actifs :

Cette technique concerne particulièrement les unités d'exploitation autonomes d'une entreprise qui possède une structure financière déséquilibrée. Vu que l'ajustement de ces déséquilibres nécessite des moyens importants, l'Etat peut procéder à la vente d'éléments d'actifs, totalement ou partiellement, des unités autonomes d'exploitation de l'entreprise concernée.

3.1.4.2 Vente de blocs d'actions :

Cette technique se réalise dans un climat concurrentiel garanti, elle se fait à travers un appel d'offre. La technique de vente de blocs d'action, concerne les entreprises possédant une bonne situation financière et un potentiel de croissance économique. Cette méthode favorise l'introduction en bourse de nouveaux titres. La cession des actions peut être globale ou partielle.

3.1.4.3 Ouverture de capital :

La décision d'ouverture du capital d'une entreprise publique a pour objectif principal, le transfert de la technologie et la recherche d'un financement pour améliorer le niveau de la performance de l'entreprise concernée. La technique d'ouverture de capital contribue à stimuler le marché financier et à promouvoir l'actionnariat populaire.

3.1.4.4 Concession :

Dans ce cas, il s'agit d'un transfert d'un droit de gestion ou d'exploitation d'une entité publique à une personne ou entité privée pour une durée déterminée.

Avant de céder, totalement ou partiellement, l'entreprise publique à des personnes ou à des entités privées, l'Etat Tunisien impose deux conditions:

- Maintenir tout le personnel permanent en préservant leurs prestations sociales et leurs droits acquis ;
- Garder l'usine en opération et développer ses activités.

Par la loi 89-9 du 1er février 1989, la Tunisie a donné toutes les garanties suffisantes aux différents acteurs concernés par la privatisation.

- **Avantages accordés aux acquéreurs :** sur décision du Premier Ministre et en collaboration avec la Commission de Restructuration et d'Assainissement des Entreprises à participations publiques, les principaux avantages accordés aux acquéreurs se résument en:
 - a) Exonération fiscal au titre du bénéfice ou revenu réinvesti pendant les cinq premières années d'activité réelle ;
 - b) Exonération des droits d'enregistrement des opérations de mutation de biens immobiliers et de fonds de commerce ;
 - c) Exonération totale ou partielle de la taxe sur les transactions boursières.

- **Avantages accordés aux entreprises cédantes :** sur décision du Premier Ministre et en collaboration avec la Commission de Restructuration et d'Assainissement des Entreprises à participations publiques, l'entreprise cédante bénéficie d'une exonération de la taxe sur la plus value de cession réalisée ;

- **Avantages accordés aux salariés et aux anciens salariés :** sur décision du Premier Ministre et en collaboration avec la Commission de Restructuration et d'Assainissement des Entreprises à participations publiques, les principaux avantages accordés à cette catégorie sont décrits comme suit:
 - a) Les salariés possèdent le droit d'achat prioritaire des actions de leur entreprise, mais dans un délai de trois mois à partir de la date de la décision du Premier Ministre ;
 - b) L'acquisition d'action à prix réduit ;
 - c) Dans le cas d'une distribution gratuite d'actions, les salariés de l'entreprise concernée sont prioritaires.

3.1.5 BILAN DE LA PRIVATISATION EN TUNISIE :

La Tunisie, a connu différentes formes de privatisation. Jusqu'au 31/12/2009 la répartition par mode de privatisation et /ou de restructuration, est indiquée dans le tableau suivant :

Tableau N°3.1: Modes de privatisation en Tunisie

Mode de Privatisation et/ou de Restructuration	Nombre d'entreprises	en % du total
Privatisation totale	116	53
Privatisation partielle	29	13
Ouverture du capital par OPV	10	5
Concession	5	2
Liquidation	41	19
Autres	18	8
Total	219	100

Source : www.privatisation.gov.tn

Ces différentes formes ont touché plusieurs secteurs d'activité au sein de l'économie Tunisienne comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°3.2: Secteurs privatisés et ou restructurés en Tunisie

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	
	Nombre	en % du total des privatisations restructurations
Agriculture et pêche		
Agriculture	11	5
Pêche	3	1,4
Services agricoles	4	1,8
Total	18	8,2
Industrie		
Industries agro- alimentaires	14	6,4
Industries des matériaux de construction, des céramiques et du verre	21	9,6
Industries mécaniques et électriques	20	9,1
Industries chimiques	7	3,2
Industries du cuir et des textiles	11	5
Autres industries	10	4,6

Total	83	37,9
Services		
Tourisme et Artisanat	51	23,3
Commerce	23	10,5
Transport	20	9,1
Services financiers	8	3,7
Télécommunications	3	1,4
Autres services	13	5,9
Total	118	53,9
Total des privatisations – restructurations	219	100

Source : www.privatisation.gov.tn

Le tableau ci-dessus, révèle que le secteur des services occupe une place très importante dans les programmes de privatisation avec 53.9%, suivi par le secteur industriel avec 37.9% et en dernière position le secteur de l'agriculture et pêche avec 8.2%.

3.1.6 IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES TUNISIENNES PRIVATISEES :

Plusieurs recherches visaient à mesurer l'amélioration de la performance des entreprises Tunisiennes privatisées. Parmi ces recherches nous présentons l'étude suivante :

❖ L'étude de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ)¹ :

Il s'agit de tester s'il y a des changements significatifs du niveau de performance avant et après le lancement du processus de privatisation dans 34 entreprises. L'analyse est basée sur le test de Wilcoxon. Ce test permet d'apprécier la significativité statistique d'un changement au niveau des différentes variables « X » (indicateurs de la performance) entre deux périodes d'observation (avant et après la privatisation). Les deux échantillons sont définis comme suit :

X_{1n} : $n=1, \dots, 34$, valeur de l'indicateur de performance **X** pour l'entreprise **n** avant sa privatisation

X_{2n} : $n=1, \dots, 34$, valeur de l'indicateur de performance **X** pour l'entreprise **n** après sa privatisation

¹ ITCEQ .(2010), « rapport sur la privatisation et le développement du secteur privée », Décembre 2010.

Le test de Wilcoxon vérifie l'existence d'un changement significatif de la variable X après la privatisation (hypothèse H_1). Si cette significativité n'est pas vérifiée, cela implique que les entreprises privatisées n'ont pas connu un changement significatif après leur privatisation.

$$H_0: X_{1n} = X_{2n} \quad n=1, \dots, 34$$

$$H_1: X_{1n} \neq X_{2n} \quad n=1, \dots, 34$$

L'application de ce test nécessite le calcul de la statistique (z) pour chaque indicateur de performance. La valeur absolue de cette statistique (z) calculée sera comparée avec une valeur tabulée pour trouver la probabilité de rejeter H_0 alors qu'elle vraie¹.

➤ **Présentation de l'échantillon et indicateurs de performance retenus :**

L'échantillon retenu par l'ITCEQ est composé de 34 entreprises évoluant dans plusieurs activités. Cette répartition est résumée dans le tableau suivant :

Tableau N°3.3: Répartition de l'échantillon par secteur

Domaine (ou secteur) d'activité	Nombre d'entreprise	%
Agriculture	1	2.9%
IAA : Industrie Agro-Alimentaire	3	8.8%
IMCCV : Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre	6	17.6%
IME : Industrie Mécanique et Electronique	3	8.8%
Autre industrie manufacturière	6	17.6%
Commerce	6	17.6%
Hôtellerie-restaurant	6	17.6%
Autres services	3	8.8%
Total	34	100%

Source : ITCEQ, opcit, p35.

Les indicateurs d'analyse de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises privatisées retenus sont résumés dans le tableau suivant :

¹ Degré de significativité (α varie entre 5% et 10%)

Tableau N°3.4: Principaux indicateurs de mesure de la performance

Indicateurs	Outils de mesure des variables	Relation attendue
Taux de rentabilité	TR= Résultat brut d'exploitation / Total actif	TR2 > TR1
Taux d'endettement	TEND= Dette moyen et long terme / Capitaux	TEND 2 < TEND1
Taux de marge	TM= Résultat brut d'exploitation / Valeur ajoutée	TM2 > TM1
Marge Bénéficiaire Nette	MBN=Résultat Net de l'Exercice/Chiffre d'affaires	MBN2 > MBN1
Taux de Valeur Ajoutée	TVA= Valeur Ajoutée / production	TVA2>TVA1
Ratio de Liquidité Immédiate	RLI = (Actif Court Terme— Stock) /passif court terme	RLI2>RLI1
Taux d'Autonomie	Capitaux propres/ Total Bilan	TAF2> TAF1
Productivité du Travail	PrL=Valeur Ajoutée à prix Constants / Effectif Total	PrL2>PrL1
Taux d'encadrement	Tencad = Emploi cadres / Emploi Total	Tencad2> Tencad1

1 : avant privatisation 2 : après privatisation

Source : ITCEQ, opcit, p34.

➤ **Présentation des résultats :** les résultats obtenus par l'ITCEQ sont les suivants :

Tableau N°3.5: Statistiques sommaires des indicateurs de performance (en %)

Indicateurs de performance	moyenne avant privatisation	moyenne après privatisation	différence après-avant
Taux de rentabilité	5,9	12,2	6,3
Taux d'endettement	80,3	60	-20,3
Taux de marge	3,6	41,4	37,8
Marge Bénéficiaire Nette	-7,3	1	8,3
Taux de Valeur Ajoutée	43	41,6	-1,4
Ratio de Liquidité Immédiate	164,5	149,2	-15,3
Taux d'Autonomie	25,2	42,6	17,4
Productivité du Travail	26149	36279	10130
Taux d'encadrement	14	18	4

Source : ITCEQ, opcit, p36.

Selon l'étude de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ), la majorité des indicateurs de performance ont enregistré des résultats qui

correspondent aux résultats attendus. La valeur ajoutée a connu une légère baisse passant de 43% à 41.6% après la privatisation, Et pour le ratio de liquidité, même avec une baisse de 15.3%, l'ITCEQ mentionne que 56% des entreprises étudiées ont amélioré cet indicateur.

Pour vérifier si ces changements sont significatifs, l'étude de l'ITCEQ a utilisé le test de Wilcoxon, les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°3.6: Résultats de significativités

Indicateurs	Proportion des entreprises de signe attendu	Statistique Z
Taux de rentabilité	67	-1.62
Taux d'endettement	29	-2.45
Taux de marge	63	-1.7
Marge Bénéficiaire Nette	63	-1.72
Taux de Valeur Ajoutée	50	0.29
Ratio de Liquidité Immédiate	56	-0.11
Taux d'Autonomie	58	-1.72
Productivité du Travail	68	-2.45
Taux d'encadrement	79	-3.26

Source : ITCEQ, opcit, p37.

La valeur de la statistique **z** pour tous les indicateurs, à l'exception de l'indicateur de la valeur ajoutée et du ratio de liquidité, valide l'hypothèse de l'existence d'un changement significatif du niveau de la performance des entreprises privatisées.

Nous pouvons conclure que la privatisation, pour le cas de la Tunisie et selon cet échantillon, a donné un impact positif et significatif pour la majorité des indicateurs de performance.

SECTION 02 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS DEVELOPPE « LA FRANCE¹ »

La France comme exemple d'un pays développé, a débuté son programme de privatisation en 1986. Le programme de privatisation français est considéré comme un des plus importants programmes mondiaux. Pendant la période 1977-1996, le programme français se situe au troisième rang mondial après le Japon et la Grande-Bretagne.

La présentation de l'expérience française vise à dévoiler l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques françaises privatisées.

3.2.1 HISTORIQUE DE LA PRIVATISATION EN FRANCE:

Le programme de privatisation Français dépendait des changements politiques, soit aux élections présidentielles ou aux changements de gouvernement. Son évolution est passée par les principales étapes suivantes ²:

a) Nationalisation et développement du secteur public jusqu'en 1986 :

Après la Première Guerre Mondiale une vague de nationalisation était nécessaire suite à la faillite des entreprises et surtout celles en zone allemande ; l'objectif de cette nationalisation est le redressement de ces entreprises.

Suite à la crise des années trente et en particulier en 1935, une autre vague de nationalisation a été lancée. Cette période a connu la création d'Air France, née du regroupement de plusieurs entreprises en difficulté, la nationalisation des entreprises de guerre, la création de la SNCF (31/8/37) et le contrôle de la Banque de France.

A la libération, en 1945, le gouvernement a lancé un programme de nationalisations massives conformément aux instructions du Conseil National de la Résistance « CNR ». Cette période a été marquée par la récupération des principales entreprises industrielles et institutions financières.

¹ Nom officiel : République Française : un pays d'Europe de l'ouest qui a pour capitale Paris. Avec une superficie : 640 679 km² et une population de 66,03 millions, Elle est bordée par la mer du Nord au nord, la Manche au nord-ouest, l'océan Atlantique à l'ouest et la mer Méditerranée au sud-est. Elle est frontalière de la Belgique et du Luxembourg au nord-est, de l'Allemagne et de la Suisse à l'est, de l'Italie et de Monaco au sud-est, de l'Espagne et d'Andorre au sud-ouest

² Les privatisations en France : <http://www.lexinter.net/JF/privatisations.htm>

Avec la loi du 11 février 1982, la France a continué son programme de nationalisation et a créé de nouvelles entités économiques, composées de : 5 sociétés industrielles, 39 banques et 2 institutions financières.

b) 1986-1988 : la première vague de privatisation :

Dans le but d'améliorer l'efficacité économique des entreprises publiques et de créer un environnement concurrentiel, le gouvernement de Chirac a procédé aux premières opérations de privatisation.

c) La remise en cause des nationalisations 1988-1993 :

Après le lancement des premières opérations de privatisation, une grande partie des dirigeants des grands groupes publics ont remis en cause les politiques de nationalisation pour raison d'incapacité de l'Etat à donner aux entreprises publiques les ressources en fonds propres nécessaires à leur développement. En plus les dirigeants, de l'époque, n'acceptaient pas le recours aux partenaires privés, pour cette raison ils proposent des techniques d'ingénierie financière pour créer un ersatz de capital sans toucher à son caractère de capital public.

Malgré la règle énoncée par le président Mitterrand selon laquelle il ne serait procédé à aucune nouvelle nationalisation mais aussi à aucune nouvelle privatisation « ni privatisation, ni nationalisation ». Finalement, l'Etat incapable de financer l'expansion de ses entreprises, a autorisé les entreprises du secteur public à ouvrir leur capital à hauteur de 49,9% (décret du 4/4/91). Donc l'Etat cède une partie de ses titres tout en restant majoritaire en capital.

Avec les difficultés de financement de l'expansion des entreprises publiques, la privatisation apparaît comme solution plausible à ce problème, car elle permet aussi de stimuler l'activité boursière et permet également aux petits épargnants d'accéder aux places boursières et, plus encore, faire des salariés des propriétaires de leur entreprise.

d) 1993-1996 : la deuxième vague de privatisation :

La deuxième vague de privatisation correspond aux gouvernements Balladur et Juppé. La loi du 19 juillet 1993, complétée par décret 93-1041 du 3 septembre 1993 a autorisé la privatisation de 21 nouvelles entreprises.

e) la troisième vague de privatisation :

Entamée depuis 1997, cette troisième vague de privatisation correspond au gouvernement Jospin. La France a continué son programme de privatisation selon la nécessité de la situation et les objectifs visés.

3.2.2 OBJECTIFS DE LA PRIVATISATION EN FRANCE:

Les programmes de privatisation adoptés par la France visent à¹ :

➤ Résoudre les problèmes liés au financement des entreprises publiques :

Le comportement de l'État actionnaire a souvent été critiqué dans la mesure où il ne satisfait pas toujours ses obligations financières. Le recours à la privatisation apparaît comme une composante fondamentale du développement des marchés financiers, puisqu'elle permet aux entreprises de se recapitaliser et leur évite ainsi, d'une part, l'endettement et, d'autre part, la dépendance vis-à-vis de la situation des finances publiques ;

➤ Améliorer la performance des entreprises publiques :

Les entreprises publiques, pendant une longue période, étaient contraintes de modifier leurs prix de façon incompatible avec leur équilibre financier. L'État a également souvent poussé les entreprises nationalisées à conserver des sureffectifs ou à reprendre des activités non rentables pour réduire le taux de chômage, pesant ainsi sur leur rentabilité.

La stratégie financière ainsi que les relations commerciales des entreprises publiques ont été définies par les pouvoirs publics. Les contrôles multiples exercés par l'État constituent une contrainte pour le développement du secteur public et le placent en situation de faiblesse par rapport au secteur privé. Pour cette raison les entreprises publiques sont jugées moins performantes que les entreprises privées.

➤ Réduction des contraintes budgétaires :

Pour alléger les contraintes budgétaires, l'État a adopté deux mesures : la réduction des subventions versées aux EP et l'augmentation des recettes par les entrées de la privatisation. Ce surcroît de recettes a été consacré principalement à :

- Réduire l'endettement de l'État ;

¹ Encaoua D et Santini JJ.(1989), « Les privatisations en France : éléments d'analyse et bilan » ; L'Actualité économique, vol. 65, n° 1, p. 33-52.

- Augmenter les dépenses en capital de l'État (dotations aux entreprises publiques ou investissements publics) ;
- Accroître les dépenses de fonctionnement de l'État (augmentation des salaires des fonctionnaires, etc...) ;
- Diminuer les prélèvements en accordant des allègements fiscaux aux ménages et aux entreprises.

➤ **Développement de la place financière de Paris :**

Les privatisations ont été présentées comme un moyen de développement des marchés financiers français mis en œuvre par la gauche et poursuivi par le gouvernement de Chirac. Les résultats réalisés au cours du 1er semestre de 1987 à la suite des privatisations étaient satisfaisants. Ainsi, grâce aux cessions d'actifs publics, la capitalisation boursière de la Place de Paris a été accrue de près de 10 %, tandis que le volume des transactions sur le marché secondaire a significativement progressé en plus de l'amélioration de la liquidité du marché.

➤ **Développement de l'actionnariat salarié et de l'actionnariat populaire :**

Parmi les objectifs de privatisation poursuivis par la France, est le développement de l'esprit d'entreprise des français et de les intéresser au bon fonctionnement de l'économie. Une telle politique d'intégration des salariés et de la population dans les programmes de privatisation rend difficile une renationalisation des entreprises.

Sur un plan pratique et après une année seulement, le nombre d'actionnaires directs a triplé passant d'un peu moins de 2 millions à plus de 6 millions. De même, les salariés des entreprises privatisées ont souscrit massivement des actions lors de chaque privatisation, dépassant largement, à chaque fois, la part du capital de l'entreprise qui leur était réservée soit 10%.

3.2.3 PROCEDURES DE LANCEMENT DE LA PRIVATISATION EN FRANCE:

Les principales lois relatives au lancement des programmes de privatisation en France, sont les lois du 2 juillet et 6 août 1986, ainsi que les décrets d'application du 24 et 25 octobre 1986, qui définissent le cadre légal de ces opérations de cession dont les principales caractéristiques sont¹:

¹ Encaoua D et Santini JJ.(1989), opcit, p.30-33.

a) Fixation d'une liste d'entreprises à privatiser :

La réalisation de la privatisation de 65 entreprises a été fixée par la loi, au plus tard le 1er mars 1991.

b) Elaboration d'un dispositif particulier : un dispositif dit de « respiration »

Il s'agit de réaliser un transfert de propriété au secteur privé sur simple agrément ministériel, ce transfert se fait exclusivement pour les entreprises où l'Etat détient moins de 50% du capital social.

c) La commission de privatisation :

Une commission composée de 7 membres et indépendante du gouvernement qui la nommée, est chargée de protéger les intérêts patrimoniaux de l'État et de fixer pour chaque opération, *une valeur minimum de cession*. La procédure de fixation du prix de vente se fait comme suit:

- Première étape : réalisation des travaux d'évaluation de la société à privatiser ;
- Deuxième étape : la Commission de Privatisation, sur la base de ses travaux et d'avis recueillis, indique le prix minimum en dessous duquel la société ne peut être vendue et ce prix minimum est rendu public ;
- Troisième étape : avant le lancement de l'opération, le Ministre des Finances fixe le prix d'offre ainsi que les parités d'échange avec les titres d'emprunt d'État.

d) Encouragement de l'actionnariat salarié et actionnariat populaire :

La loi a prévu un ensemble de dispositions pour encourager l'actionnariat salarié (rabais, délais de paiement,...)

e) Nouvelle conception du droit de la société :

L'Etat a introduit la notion d'actions spécifiques, à titre temporaire (5 ans), pour maintenir le pouvoir d'agrément des participations supérieures ou égales à 10 % du capital social. En plus, la loi limite à 20 % la part de l'entreprise privatisée que peuvent acquérir des capitaux étrangers lors de la vente, limite qui peut être diminuée par arrêté du Ministre des Finances en fonction de l'intérêt national.

3.2.4 TECHNIQUES DE PRIVATISATION RETENUES EN FRANCE:

En ce qui concerne les modalités de privatisation, les lois du 6 août 1986 et du 19 juillet 1993 ont défini un cadre juridique précis et la direction du Trésor est chargée de le mettre en œuvre. Deux principales techniques sont utilisées ¹:

3.2.4.1 L'offre publique de vente (OPV) :

C'est la principale technique de privatisation utilisée en France. Il s'agit de proposer au marché, à un prix déterminé, les titres que l'État veut céder. En pratique, les actions détenues par l'État sont destinées à plusieurs catégories: les investisseurs institutionnels, le grand public et les salariés.

Pendant la période 1986 et 1988, une part du capital était réservée, avant l'OPV, à un groupe d'actionnaires stables dits "noyaux durs", composé des principaux groupes français : leur but était de « *remédier aux risques que pourrait représenter une trop forte dispersion du capital et d'assurer une continuité à la stratégie de l'entreprise dans les années qui suivent sa privatisation* » (Rapport au Parlement sur les privatisations, 1995). En d'autres termes, ce mécanisme spécifiquement français permet de maintenir la stabilité des cours des actions après leur mise sur le marché et aussi de protéger l'intérêt national dans le cas des d'actionnariats d'origine étrangère ;

3.2.4.2 la vente de gré à gré :

Dans ce cas, le gouvernement choisit les futurs acquéreurs, cette modalité est réservée à certaines entreprises publiques en difficulté ou pour des entreprises publiques de second rang.

3.2.5 BILAN DE LA PRIVATISATION EN FRANCE:

La France est très discrète en matière d'information en ce qui concerne son bilan de privatisation. Pour cette raison, nous exposons les caractéristiques de chaque période comme suit :

- ❖ **La période : 1986-1988 :** Le gouvernement a décidé de se désengager de ses actifs suite au vote de la loi de privatisation du 6 août 1986 ;

¹ Beaux C, Barel E et Kesler E.(2000), « Economie politique contemporaine », Paris, A. Colin, coll. "U", pp216-217

- ❖ **La période :1988-1992 :** Avec la réélection de François Mitterrand en 1988, c'était le temps de la politique du « ni, ni » (ni privatisation, ni nationalisation). Aucune privatisation ne se fait en application de la loi du 6 août 1986 ;
- ❖ **La période : 1993-1995 :** « gouvernement Balladur », cette période a été marquée par la cession des entreprises pétrolières ;
- ❖ **La période : 1995-1997 :** « gouvernement Juppé», cette période a constitué la continuité de la période précédente ;
- ❖ **La période : 1997-2002 :** « gouvernement Jospin», cette période a été marquée par des privatisations partielles et des simples ouvertures de capital ;
- ❖ **La période : 2002-2007 :** Sous la présidence de Jacques Chirac, c'est au tour des sociétés d'autoroute d'être libérées par l'État. La période 2002-2007 est également marquée par l'introduction en bourse de Gaz de France et d'EDF (Electricité De France) ;
- ❖ **La période : 2007-2012 :** Le mouvement des privatisations, irréversible pendant près de 20 ans, connaît paradoxalement un coup d'arrêt avec l'élection de Nicolas Sarkozy, l'objectif fixé c'était l'amélioration du climat des affaires mais sans aucune nouvelle privatisation mis à part quelques ouvertures de capital.

3.2.6 IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES FRANCAISES PRIVATISEES :

Plusieurs recherches visaient à mesurer l'amélioration de la performance des entreprises françaises privatisées. Parmi ces recherches nous présentons :

- ❖ **L'étude de Michel ALBOUY et Hassan OBEID (2007)¹ :**

L'objectif de cette étude est double, premièrement, mesurer la variation du niveau de performance des entreprises après leur privatisation. Et deuxièmement, comparer le niveau de performance de ces entreprises privatisée avec celui des entreprises privées.

Ces deux auteurs, ont étudié le changement du niveau de la performance de 20 entreprises françaises avant et après leur privatisation. Ils ont aussi comparé ces 20 entreprises privatisées avec 20 autres entreprises privées du même secteur et de la même taille.

¹ Albouy M et Obeid H.(2007), « L'impact des privatisations sur la performance des entreprises françaises », revue de Finance Contrôle Stratégie Volume 10 n° 1 ; mars 2007, pp 6 – 37.

La méthode utilisée consiste à comparer les principaux ratios économiques et financiers des entreprises publiques privatisées : trois années avant et après l'année de la privatisation, ainsi que l'année de la privatisation.

Les indicateurs d'analyse de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques privatisées retenus sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau N°3.7: Principaux indicateurs de mesure de la performance

Indicateurs	Outils de mesure des variables	Relation attendue
taux de marge nette	ROS= Résultat net / Chiffre d'affaires	ROS2 > ROS1
rentabilité des actifs	ROA= Résultat net / Actif total	ROA 2 < ROA1
rentabilité des capitaux propres	ROE= Résultat net / Fonds propres	ROE2 > ROE1
Le bénéfice avant intérêts et taxe	EBIT/A= Résultat d'exploitation / Actif total	EBIT/A2 > EBIT/A1
Rendement du capital investi	ROIC= Résultat net / Capital Investi	ROIC2> ROIC1
productivité commerciale	SPE = Ventes Réelles / Nombre d'Employés	SPE2> SPE1
bénéfice par employé	IPE= Bénéfice net / Nombre d'employés	IPE2> IPE1
productivité des actifs	APE= Actif total / Nombre d'employés	APE2> APE1
Dépenses d'investissement sur les ventes	CESA= Dépenses d'investissement / Ventes	CESA2> CESA1
Dépenses d'investissement sur l'actif total	CETA=Dépenses d'investissement / Actif total	CETA 2> CETA 1
Dépenses d'investissement sur actifs immobilisés	CEFA = Dépenses d'investissement / Actif immobilisés	CEFA 2> CEFA 1
Emploie	NBE= Nombre d'employés	NBE2< NBE1
Ratio d'endettement 1	TDTA= Dette totale / Total actif	TDTA2 <TDTA1
Ratio d'endettement 2	TDCE=Dette totale /Fonds propres	TDCE2 <TDCE1
Ratio d'endettement 3	LTDCE=Dette à long terme / Fonds propres	LTDCE2 <LTDCE1

2 : près privatisation ; 1 : avant privatisation

Source : Albouy M et Obeid H.(2007), opcit, pp23-25.

➤ Présentation des résultats :

Leur analyse de la performance consistait à faire une comparaison des indicateurs de rentabilité (ROS, ROA, ROE, EBITA, ROIC) de productivité (SPE, IPE, APE), d'investissement (CESA, CETA, CEFA), d'emploi (NBE) et d'endettement (TDTA, TDCE, LTDCE) des entreprises publiques privatisées pour une période de sept années; ainsi qu'une comparaison des mêmes indicateurs entre des entreprises privatisées et des entreprises privées de taille comparable et de même secteur. Les résultats de la première comparaison sont les suivants :

a) Comparaison des entreprises publiques trois ans avant et trois après leur privatisation :**Tableau N°3.8:** Performance des entreprises publiques françaises trois ans avant et trois après leur privatisation

Ratios	Moyenne avant	Moyenne après	Médiane avant	Médiane après	changement moyenne après-avant	% changement moyenne	changement médiane après-avant	% changement médiane	Statistique Z de la	Proportion des entreprises de signe attendu
ROS	0.3048	2.1423	1.1021	2.1531	1.8375	602.85%	1.0511	95.37%	-2.016	75%
ROA	1.5753	2.4467	2.1743	1.8148	0.8714	55.32%	-0.3594	-16.53%	-0.261	50%
ROE	15.4879	9.0481	7.5917	9.3366	-6.4397	-41.58%	1.7449	22.98%	-0.896	65%
EBITA	3.4481	4.3588	3.3733	2.6094	0.9106	26.41%	-0.7639	-22.65%	-0.523	50%
ROIC	3.6472	5.5850	4.7171	3.8196	1.9378	53.13%	-0.8975	-19.03%	-0.411	55%
SPE	589 507	716 519	195 030	292 134	127 012	21.55%	97 104	49.79%	-3.435	95%
IPE	7 257	17 203	2 489	6 943	9 946	137.05%	4 454	178.99%	-2.203	75%
APE	2 239 632	3 867 321	271 154	351 837	1 627 689	72.68%	80 684	29.76%	-3.696	95%
CESA	5.2036	5.0087	4.9630	5.2578	-0.1949	-3.75%	0.2948	5.94%	-0.149	40%
CETA	4.1671	3.7209	4.6763	4.2373	-0.4463	-10.71%	-0.4390	-9.39%	-1.120	40%
CEFA	7.6580	10.3534	8.5785	9.0863	2.6954	35.20%	0.5078	5.92%	-0.933	50%
NB										
EMPL	55739	62938	45059	53385	7198	12.91%	8327	18.48%	-0.971	65%
TDTA	27.766	26.130	27.127	23.460	-1.636	-5.89%	-3.667	-13.52%	-0.672	45%
TDCE	662.266	391.908	140.772	116.704	-270.358	-40.82%	-24.068	-17.10%	-1.269	40%
LTDCE	115.927	94.595	115.500	67.491	-21.332	-18.40%	-48.009	-41.57%	-0.896	35%

Source : Albouy M et Obeid H.(2007), opcit, p26.

Selon le tableau N°3.8, les auteurs ont constaté une forte augmentation des moyennes de ratios des performances des entreprises privatisées après leurs privatisations. Le taux de marge nette (ROS) passe en moyenne de 0,30 à 2,14. Ainsi, le pourcentage de changement des moyennes de taux de marge nette (ROS) atteint le chiffre de +602,85 %. Le Z de Wilcoxon est égal à -2.016 ; ce qui atteste de la significativité de cette augmentation. Et pour le même critère, les entreprises ayant répondu aux résultats attendus représente 75% de l'échantillon. Nous remarquons également des augmentations pour les autres ratios de rentabilité (ROA, EBITA, ROIC) à l'exception de l'indicateur ROE.

Pour les ratios de productivité (SPE, IPE, APE), nous constatons également une forte augmentation pour la majorité des entreprises. Alors que les capitaux consacrés aux investissements par rapport aux actifs totaux et des ventes diminuent. Cette diminution provient de l'augmentation du chiffre d'affaires et non pas de la réduction des actifs utilisés. Selon ces auteurs « si on observe une augmentation des capitaux engagés suite, à la privatisation, l'augmentation de l'activité des entreprises compense, et au-delà, cette hausse ». Seuls les ratios d'endettement connaissent une forte diminution suite à la privatisation. Cette diminution s'explique par le fait que les dettes des entreprises privatisées ne sont plus garanties par l'État, ainsi que par les nouvelles politiques d'autofinancement ».

Et pour l'emploi, nous remarquons une augmentation, ce qui ne correspond pas aux attentes des auteurs, et cela peut s'expliquer par l'augmentation du niveau d'activité des entreprises privatisées.

Ces résultats montrent que la privatisation a un impact positif sur la performance des entreprises publiques privatisées. Et pour vérifier que cette amélioration est due à des facteurs économiques généraux (conditions de marché, croissance de l'économie) ou aux changements organisationnels accompagnés par la privatisation, ces auteurs ont comparé les indicateurs de performance des entreprises publiques privatisées avec leurs homologues privées trois ans avant et trois ans après l'année de privatisation du premier groupe.

b) Comparaison des entreprises publiques et privées trois ans avant et après :

Tableau N°3.9: Performance des entreprises privées et entreprises publiques trois ans avant et après leur privatisation

Ratios	Entreprises publiques privatisées		Entreprises privées		changement moyenne avant (3-1)	changement moyenne après (4-2)
	Moyenne avant (1)	Moyenne après (2)	Moyenne avant (3)	Moyenne après (4)		
ROS	0.3048	2.1423	2.6131	2.4351	1.5817	0.2929
ROA	1.5753	2.4467	3.4599	3.1773	-0.0069	0.7306
ROE	15.4879	9.0481	12.1270	7.2288	5.4337	-1.8193
EBITA	3.4481	4.3588	5.7636	5.0661	1.6965	0.707
ROIC	3.6472	5.5850	8.9242	6.5900	5.0308	1.0050
SPE	589 507	716 519	322 596	422 753	-21167	-293 767
IPE	7 257	17 203	7 869	8 643	1919	-8 560
APE	2 239 632	3 867 321	1 059 610	1 636 731	-12608	-2 230 590
CESA	5.2036	5.0087	9.7258	4.9412	-1.0901	-0.0675
CETA	4.1671	3.7209	5.8800	3.7398	0.1040	0.0189
CEFA	7.6580	10.3534	13.2057	9.0005	0.8274	-1.3529
NB EMPL	55739	62938	49330	59195	-16672	-3743
TDTA	27.766	26.130	18.758	19.661	-12.075	-6.469
TDCE	662.266	391.908	452.575	247.590	-74.639	-144.318
LTDCE	115.927	94.595	199.440	96.828	-70.612	2.233

Source : Albouy M et Obeid H.(2007), opcit, pp29-30.

Nous remarquons que trois ans avant la privatisation, les ratios de performance des entreprises privées sont beaucoup plus élevés que ceux des entreprises publiques. Par exemple, le taux de marge nette (ROS) des entreprises publiques est de 0,30, alors que celui des entreprises privées comparables est de 2,61. Le pourcentage de changement des moyennes du taux de marge nette (ROS) atteint le chiffre de 770%. De même pour les autres ratios de profitabilité, ainsi que les ratios de productivité, et de capital investi. En ce qui concerne l'indicateur de l'emploi et les ratios d'endettement, nous constatons qu'ils sont plus élevés pour les entreprises publiques que pour leurs homologues privées. Cela confirme l'idée que les entreprises publiques sont plus endettées et affichent avant leur privatisation des sureffectifs par rapport aux entreprises privées.

Trois ans après la privatisation, nous remarquons une importante réduction de l'écart entre les entreprises privées et les entreprises publiques privatisées. Les entreprises privées affichent toujours les meilleurs résultats. Par exemple, le taux de marge nette (ROS) des entreprises privatisées est de 2.14, alors que celui des entreprises privées comparables est de 2,61. Le pourcentage de changement des moyennes du taux de marge nette (ROS) atteint 21.96% au lieu de 770%. La plupart des autres ratios connaissent le même sens de variation. Donc, la privatisation a permis aux entreprises publiques d'être plus compétitives.

Deux principales conclusions peuvent être retenues par cette étude. La première est que privatisation a un impact positif sur la performance des entreprises publiques françaises, et la deuxième, révèle la supériorité de la gestion privée sur la gestion publique en matière de performances économique et financière.

SECTION 03 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS EN TRANSITION « LA POLOGNE¹ »

L'effondrement des régimes communistes en Europe centrale dans les années 1990 a créé un problème stratégique pour la transition d'une économie dirigée à une économie de marché. L'objectif principal des réformes économiques était de rationaliser l'allocation des ressources, privatiser les entreprises publiques, libérer le commerce, libérer les prix et aussi réduire les dépenses publiques et augmenter les recettes.

3.3.1 HISTORIQUE DE LA PRIVATISATION EN POLOGNE:

Les représentants politiques polonais ont favorisé la privatisation progressive, ils n'étaient pas ouverts à une privatisation rapide et large. En outre, les parlementaires et les politiques gouvernementales ont influencé le rythme des privatisations. « Beaucoup de politiciens » n'ont pas saisi l'importance de la privatisation pour l'ensemble de l'économie, ce qui justifie la lenteur du processus de privatisation en Pologne.

L'évolution de la privatisation en Pologne, jusqu'à 2011, est passée par les étapes suivantes ²:

➤ **Première étape (1987-1990):** Cette période, été marquée par les points suivants :

- **Changement des règles de propriété :**

A partir du milieu des années 1980, la Pologne a adopté une politique de relance pour accélérer la croissance. Mais à la fin des années 80, la Pologne se trouvait avec un taux d'inflation important et une dette de 40 milliards de dollars. Cette situation a poussé le gouvernement à tolérer progressivement plus d'activité privée pour amoindrir les tensions économiques et politiques. La population s'empare des occasions offertes pour créer leurs

¹ Nom officiel : République de Pologne : un pays d'Europe centrale qui a pour capitale Varsovie. Avec une superficie : 311 730 km² et une population de 38,53 millions, ce pays possède des frontières avec l'Allemagne, la Biélorussie, la République tchèque, la Slovaquie, l'Ukraine et la Lituanie, ainsi qu'avec l'enclave russe de Kaliningrad. Elle possède aussi des frontières maritimes avec la Suède et le Danemark. Depuis le 1^{er} mai 2004, la Pologne fait partie de l'Union européenne.

² Berg A.(1994), « The Logistics of Privatization in Poland», University of Chicago Press, pp168-174.
Halamska M., « Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ? », CEFRES, pp269-271.
Vincensini C.(2010), « 20 ans de privatisation en Europe centrale », l'harmattan, paris, pp69-77

propres entreprises privées. L'activité privée se développe alors fortement sous la forme d'entreprises à capitaux étrangers, de sociétés à responsabilité limitée et de sociétés à capital mixte.

- **La recherche de l'autonomie :**

Pendant cette période les transformations de la structure de propriété s'accélèrent par des réformes délibérées et par des initiatives spontanées, dont les managers des entreprises d'Etat et les pouvoirs publics sont les acteurs principaux. Les managers réclament plus d'autonomie pour faire face à ces difficultés économiques.

Les réformes de cette période ont donné plus d'autonomie aux managers d'entreprises publiques, ont encouragé la formation du capital privé et l'entrée des capitaux étrangers, pour favoriser la croissance. Ces réformes ont poussé les managers à procéder à des privatisations spontanées de leurs entreprises où ils peuvent être des partenaires potentiels.

- **Une demande croissante des réformes :**

Pendant cette période les salariés d'entreprises réclament plus de réformes pour sauver leur entreprise du phénomène de la privatisation spontanée.

- **Libéralisation de l'économie :**

Suite aux grandes pressions exercées par les managers pour avoir plus d'autonomie sur l'orientation de la forme de propriété de leurs entreprises, le gouvernement a accordé l'autonomie aux managers. Cet accord est traduit par la loi de 1988 qui autorise la création d'entités économiques privées et donne une nouvelle impulsion aux privatisations spontanées, ce qui a fait du gouvernement de Rakowski, un dernier gouvernement communiste.

Cette étape a été marquée également par le plan «Balcerowicz » ; Leszek Balcerowicz , le premier ministre des Finances, a conçu ce plan de réformes économiques aujourd'hui célèbre ; Le plan Balcerowicz se composait de la stratégie de « thérapie de choc » économique. Shock Therapy est le nom d'une stratégie économique et se réfère à l'une des stratégies les plus ambitieuses de réformes économiques. Leszek Balcerowicz conclut, après une investigation, qu'une combinaison d'une économie planifiée et économie de marché n'est pas possible, les entreprises publiques inefficaces auraient une chance de survivre avec leur privatisation. Et pour cela il faut adopter une stratégie de : la libération des prix, le retrait des subventions de l'Etat et la libéralisation commerciale, et le plus souvent la privatisation à grande échelle. Les

succès géants du nouveau gouvernement ont été éclipsés par une diminution inévitable de la production et l'augmentation du chômage. L'augmentation du chômage, au sein de la nouvelle économie de marché est explicable, car dans un système communiste, le chômage n'existe pas officiellement.

➤ **Deuxième étape (1990-1992):**

La deuxième phase, entre 1990 et 1992, se caractérise par deux développements importants. D'une part, la propriété salariée se développe à travers la privatisation "directe" (les actifs d'une entreprise sont loués à une société créée par les salariés), introduite au dernier moment dans la loi de privatisation de 1990 du fait du pouvoir politique des *insiders* des entreprises d'Etat: cette méthode de privatisation devient dominante, au détriment des privatisations "indirectes". D'autre part, les nouvelles entreprises privées enregistrent une croissance extrêmement rapide. La résistance des *insiders* ralentit le processus de privatisation, ce qui se traduit par la croissance lente du secteur privé malgré la création de nouvelles entreprises privées.

➤ **Troisième étape (1993-1996):**

Pendant cette période le gouvernement s'efforce d'accélérer les privatisations en diminuant le degré de conflit avec les *insiders*, en proposant un « Pacte sur l'entreprise d'Etat » qui les associe davantage à la privatisation de leur entreprise, ainsi que par le vote d'une loi organisant des privatisations de masse (programme des fonds nationaux d'investissement (NFI) 1993). Ces inflexions dans le programme de privatisation affectent assez peu la trajectoire de propriété qui reste dominée par l'extension de la propriété salariée, dont l'évolution vers d'autres formes de propriété est toujours très lente.

➤ **Quatrième étape (1997-2004):**

A partir de 1997, la trajectoire de propriété se réoriente: la nouvelle loi de privatisation de 1996 atténue l'influence des *insiders* sur la privatisation, et le processus s'étend à des entreprises stratégiques. Le déficit budgétaire et les pressions de l'Union Européenne aident le gouvernement à surmonter ces résistances. Les privatisations directes se réduisent au profit des privatisations indirectes, souvent au profit d'investisseurs étrangers. Le nombre d'entreprises en propriété salariée se réduit car elles sont souvent rachetées par des investisseurs extérieurs. La propriété étrangère se développe, la Pologne devenant en 1999 le

premier pays destinataire d'IDE en Europe centrale. L'aboutissement des privatisations de masse permet à une grande partie des entreprises participantes de trouver des investisseurs stratégiques.

➤ **Cinquième étape (2005-2007):**

Entre les années 2005-2007, le processus de privatisation en Pologne était complètement immobile. Le Régime, pendant ce temps, était conservateur et il n'y avait pas plus de privatisation.

En 2007, les nouvelles élections ont changé l'orientation gouvernementale, Donald Tusk est devenu Premier Ministre de la Pologne au lieu de Jarosław Kaczyński. Depuis, grâce au Ministre Donald Tusk, la Pologne est beaucoup plus ouverte sur l'Europe.

➤ **Sixième étape (2008-2011):**

Le Premier Ministre Donald Tusk, a proposé un plan de 4 ans où il a établi une première liste d'entreprises qui ne doivent pas subir une privatisation et seront transférées au gouvernement local, et une deuxième liste d'entreprises considérées comme stratégiques pour l'Etat, ce qui signifie, qu'elles ne doivent pas subir une privatisation également.

Afin de mener à bien la privatisation pendant la période 2008 - 2011 des changements nécessaires sont prévus, ce sont :

- Accroître l'ouverture et la transparence du processus de privatisation ;
- L'extension des possibilités - à toutes les entreprises qui détiennent les actions du Trésor - de procéder à des transferts gratuits de titres et actions, qui appartiennent au trésor, aux unités du gouvernement local ;
- Ajustement des règles de rémunérations des membres des conseils des entreprises du Trésor selon le marché réel;
- La simplification des procédures de privatisation ;
- La réduction des coûts de privatisation ;
- La diminution de la durée du processus de privatisation.

Nous constatons, que le processus de privatisation en Pologne est caractérisé par une lenteur considérable, il a commencé officiellement en 1990, mais les importantes mesures encourageant la privatisation n'ont été prononcées qu'à partir de 2008.

3.3.2 OBJECTIFS DE LA PRIVATISATION EN POLOGNE:

Le principal objectif de la privatisation en Pologne, est d'améliorer l'utilisation des ressources. En plus de cet objectif, nous citons :

- Distribuer des droits de propriété sur la population polonaise ;
- Dynamiser les marchés financiers ;
- Développer le secteur privé ;
- Réduire la taille du secteur public pour limiter ses fonctions et ses obligations ;
- Générer des recettes pour le budget de l'Etat ;

3.3.3 PROCEDURES DE LA PRIVATISATION EN POLOGNE :

La procédure de privatisation en Pologne, comprend les principales étapes suivantes¹ :

Première étape : il s'agit de dépôt de demande de soumission, soit par la direction de l'entreprise concernée, soit par l'autorité étatique (central, régional, municipale, etc.) en tant que fondateur de l'entreprise, ou bien, par les organismes d'Etat chargés de la privatisation. Cette initiative doit être traitée et accordée par le ministère de la transformation de propriété en Pologne.

Deuxième étape : cette étape est caractérisée par l'élaboration d'un projet de privatisation, soit par la direction de l'entreprise d'Etat, soit par une commission spécialement créée pour cette mission. L'accord du ministère de la transformation de propriété est indispensable pour que ce projet se réalise.

En *Pologne*, la privatisation est gérée par la direction de l'entreprise d'Etat en collaboration avec le conseil des travailleurs. Pour lancer la privatisation, il est indispensable d'avoir l'avis favorable de l'assemblée générale des employés et le fondateur de l'entreprise ou le directeur de l'entreprise. Après avoir obtenu l'avis favorable, la demande de privatisation doit être accompagnée d'une analyse économique et financière de l'entreprise, les statuts constitutifs de la société en accord avec le Code de Commerce, ainsi que la proposition de l'exercice des droits préférentiels des employés pour l'acquisition d'actions.

¹ Kitic D.(1995), « aspects juridiques de la privatisation et des investissements étrangers dans les pays d'Europe centrale et orientale », presses universitaires de France, paris, pp23-27.

Le ministère de la Transformation de la propriété doit ensuite donner son accord, avant que la direction puisse mettre en œuvre le projet de privatisation, et surtout quand il s'agit d'une entreprise ayant une grande importance pour l'Etat.

Si la décision prise par le ministère est négative, l'entreprise d'Etat peut soumettre son cas devant les tribunaux chargés de vérifier si la décision est juridiquement justifiée. Pour les entreprises d'une importance stratégique particulière pour l'économie polonaise, c'est le Gouvernement polonais qui accepte - ou refuse- leur privatisation.

Quand le processus de transformation de l'entreprise d'Etat est achevé, les actions de la nouvelle société restent la propriété du Trésor public, avant d'être vendues à des investisseurs privés, dans un délai de deux ans. Ce délai peut être prolongé par décision du Conseil des ministres.

L'opération de vente des actions est sous la responsabilité du ministère de la Transformation de la propriété. Cette vente doit être publique (vente aux enchères ou adjudication publique). Par ailleurs, le capital de la société appartenant à 100% au Trésor public, peut être augmenté par l'émission de nouvelles actions, qui peuvent être vendues par la suite.

Pour avoir plus d'attractivité, le ministère de la Transformation de la propriété, avec l'accord du ministre des Finances, au nom et pour le compte du Trésor public, peut procéder à un transfert partiel ou complet de la dette de la future société.

3.3.4 TECHNIQUES DE LA PRIVATISATION RETENUES EN POLOGNE :

Le choix de la méthode relève du Trésor, qui cherche la solution (méthode) optimale pour le budget national et la continuité de l'entreprise. Les principales méthodes de privatisation en Pologne sont :

3.3.4.1 La privatisation indirecte :

Selon cette méthode, une entreprise publique peut être transformée en une société détenue par le Trésor, puis elle sera privatisée. Il existe plusieurs techniques de la privatisation indirecte dont principalement :

a) Offre publique de vente :

Selon cette technique, il est possible de vendre les actions de la société à privatiser sans de longues négociations.

b) Appel d'offres public :

Dans ce cas, le trésor fixe le nombre et le type d'actions soumises à l'appel d'offre; leur prix minimum, les programmes d'investissement requis, le dépôt, la date limite, le lieu et la forme de faire le dépôt.

Les offres sont ouvertes en séance publique par un conseil d'appel d'offre mis en place par le Trésor. Ensuite, le comité évalue les soumissions et choisit la meilleure.

c) Négociations sur la base d'une invitation:

Cette technique est appliquée dans le cas des petites et moyennes entreprises. Le Trésor négocie la vente d'actions à un investisseur stratégique. Les négociations sur les conditions de prix et de vente sont tenues à huis clos.

d) Répondre à une offre

Le Trésor peut vendre ses participations dans une entreprise publique en réponse à une offre présentée par un investisseur privé.

e) Vente publique :

Le Trésor peut vendre les actions d'une société dans une vente publique si le Trésor ne détient pas plus de 10 pour cent du capital initial de la société. Une annonce dans un quotidien national invite les acheteurs intéressés à participer à l'enchère. Le Trésor crée un conseil pour gérer la vente aux enchères, et le prix minimum est annoncé. Après la troisième citation du prix le plus élevé, l'enchère se ferme.

3.3.4.2 la privatisation directe :

La privatisation directe est effectuée par l'organisme public à caractère administratif qui a créé l'entreprise, généralement le gouverneur de la province, avec le consentement et sous la supervision du Trésor. Le gouverneur de la province sélectionne les investisseurs potentiels, négocie la transaction, et met en œuvre ce transfert après avoir obtenu l'accord du Trésor.

La privatisation directe appelée aussi « privatisation par voie de liquidation », est généralement appliquée aux petites et moyennes entreprises qui possèdent un bon état financier, pour lesquelles il ya des chances de trouver des capitaux privés. La société en liquidation peut être vendue, ou incorporée dans une autre entreprise, ou louée à une autre société.

Il existe plusieurs techniques de privatisation directe dont principalement :

a) La vente :

Cette technique est généralement utilisée pour les entreprises endettées qui ont un besoin d'investissement urgent. Le paiement est généralement effectué en plusieurs versements, le premier versement est fixé à au moins 20 pour cent du prix. Le reste des paiements, avec intérêt, peut être étalé sur cinq ans.

b) Le transfert des actifs de l'entreprise à une nouvelle société

Dans ce cas, le Trésor crée une nouvelle entreprise avec d'autres entités, et l'entreprise privatisée est la contribution du Trésor dans cette nouvelle entreprise. Selon la valeur de l'entreprise privatisée, le Trésor prend sa part d'actions dans la nouvelle entreprise. Dans une telle situation, les employés peuvent également être actionnaires parce que la loi de privatisation leur assure le droit d'acquérir jusqu'à 15 pour cent des actions du trésor.

3.3.4.3 la privatisation de masse :

La « privatisations de masse » appelée aussi « La privatisation par le programme NFI », il s'agit de la commercialisation d'une entreprise, de façon similaire à ce qui se passe dans la privatisation du capital. Le programme du NFI a été spécialement conçu pour garantir que les Polonais sont les principaux bénéficiaires de la privatisation (encourager l'actionnariat populaire) où la part qui leur est réservée se situe entre 15% et 20% selon le secteur d'activité.

3.3.5 BILAN DE LA PRIVATISATION EN POLOGNE:

La Pologne a réalisé un nombre important de privatisation, le tableau suivant nous donne un aperçu sur l'évolution du nombre de privatisation jusqu'au 31 décembre 2011.

Tableau N° 3.10: Evolution de la privatisation en Pologne

années	total des privatisations
1990-1995	3619
1996	425
1997	314
1998	297
1999	303
2000	258
2001	134
2002	100
2003	83
2004	98
2005	84
2006	32
2007	62
2008	100
2009	51
2010	15
2011	17

Source : Kowalski T.(2013), « Privatization. The case of Poland», Working Papers, Faculty of International Business and Economics Poznan University, p14.

3.3.6 IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES POLONAISES PRIVATISEES :

Les études faites dans les économies en transition, en général, n'aboutissent pas aux mêmes conclusions que celles des pays développés et en voie de développement. Ces études englobent très souvent plusieurs pays d'économies en transition. Dans ce qui suit, nous allons présenter une des études intéressantes.

➤ Présentation de l'échantillon et indicateurs de performances retenus :

L'étude de Wolfgang Aussenegg et Ranko Jelic (2002)¹, porte sur la comparaison de l'amélioration du niveau de performance des entreprises privatisées dans trois pays en période de transition économique : la Hongrie, la Pologne et le Tchèque. Leur échantillon est composé

¹ Aussenegg W et Jelic R.(2002), « Operating Performance of Privatized Companies in Transition Economies - The Case of Poland, Hungary and the Czech Republic », Workin paper, November 2002, Vienna University of Technology Department of Finance and The University of Birmingham Business School – Department of Accounting and Finance.

de 154 entreprises, 43 entreprises polonaises, 28 entreprises hongroises et 82 entreprises tchèques, les indicateurs utilisés dans leur étude sont les suivants :

- **Les ratios de rentabilité:**

Taux de marge net (ROS) = résultat net / les ventes

Rentabilité des actifs (ROA) = résultat net / actif total

rentabilité des capitaux propres (ROE) = résultat net/ les capitaux propres

- **L'efficacité opérationnelle:**

L'efficacité des ventes (SALEFF) = ventes / le nombre d'employés

L'efficacité de revenu net (NIEFF) = bénéfice net / le nombre d'employés

- **Politique d'investissement:**

Les dépenses en immobilisations au chiffre d'affaires (CESA) = dépenses en immobilisations/les ventes

Les dépenses en immobilisations à l'actif (AECG) = dépenses en immobilisations/l'actif total

- **Réalisations :**

Les ventes réelles (RSAL) = Chiffre d'affaires nominal (en USD) déflatés par l'indice des prix à la consommation

- **Emploi:**

L'emploi total (EMPL) = nombre total d'employés

- **Effet de levier:**

La dette à long terme sur les actifs (LTDTA) = dette à long terme / total des actifs

- **Les dividendes :**

Dividendes sur les ventes (DIVSAL) = Les dividendes en espèces / les ventes

Le ratio de distribution (PAYOUT)= Les dividendes en espèces / le bénéfice net après impôts

Chaque indicateur est calculé pour chaque entreprise, deux ans avant et deux ans après sa privatisation. L'année de privatisation (année 0) est exclue de l'analyse, elle est considérée comme une année de transition.

Ces auteurs, ont testé la significativité d'un changement positif et supérieur à 50% (pour chaque indicateur de performance). Autrement dit, selon ces auteurs la privatisation est

intéressante si chaque indicateur évolue à plus de 50% après la privatisation dans le sens positif. Le test utilisé est le test de Wilcoxon. En suite, ils ont vérifié si cet impact dépend des programmes de privatisations ou des caractéristiques de l'entreprise. Pour se faire, ces auteurs ont effectué les comparaisons suivantes :

- Comparaison entre les entreprises privatisées dans la cadre d'une privatisation de masses avec celles privatisées au cas par cas ;
- Entre la période 1990-1998, plusieurs entreprises en Pologne et en Hongrie du secteur privé sont devenues publiques, ces auteurs comparent leur niveau de performance (pour un échantillon de 78 entreprises) avec les entreprises privatisées au cas par cas ;
- Comparaison du niveau de performance des entreprises privatisées selon le type de l'industrie (industrie manufacturière ou non manufacturière) ;
- Comparaison selon la taille de l'entreprise privatisée (petite ou grande entreprise).

Tableau N°3.11: Performance des entreprises publiques deux ans avant et deux après leur privatisation

	nombre d'observations	Moyenne			Médiane			test de proportion	
		Avant	après	Différence	avant	après	Différence	% des firmes après>avant	statistique z
Rentabilité									
ROS %	123	5,09	6,42	1,33	4,99	4,39	-0,6	45,5	-0,99
ROA %	121	5,24	5,12	-0,12	4,18	4,47	0,29	45,4	-1
ROE %	119	8,63	1,54	-7,09	6,81	7,16	0,35	45,4	-1,01
Efficiene									
SALEFF	32	1,19	0,93	-0,26	1,23	0,91	-0,32	28,1	-2,47
NIEFF	36	1,26	0,54	-0,72	0,98	0,98	0	55,6	0,67
politique d'investissement									
CES %	17	17,58	20,56	2,98	13,28	12,5	-0,78	47,1	-0,24
CETA %	15	21,36	23,3	1,94	20	18,63	-1,37	60	0,78
Réalisations									
RASAL	144	1,16	1	-0,16	1,18	0,89	-0,29	27,1	-5,05
Politique d'emploi									
EMPL	46	4,101	3,626	-0,475	1,483	1,472	-0,011	19,6	-4,13
Effet de levier									
LTDTA %	81	7,71	8,12	0,41	5,13	4,71	-0,42	42	-1,44
dividendes									
DIVSAL %	115	1,11	1,39	0,28	0	0	0	30,4	-4,2
PAYOUT %	111	14,12	12,14	-1,98	0	0	0	31,5	-3,89

Source : Aussenegg W et Jelic R.(2002), opcit, p31.

Nous constatons que la statistique z représente des résultats significatifs dans presque tous les indicateurs (si α varie entre 1% - 10%). Mais si on étudie la proportion des entreprises ayant enregistré des résultats meilleurs après leur privatisation, on constate qu'elles ne représentent pas des taux importants.

Pour cette raison, nous jugeons très intéressants les comparaisons faites par ces auteurs après ces résultats. Et ils sont arrivés aux résultats suivants :

➤ **Pour les indicateurs de rentabilité :**

Les entreprises de privatisation de masses ont exprimé des résultats très faibles par rapport aux entreprises de privatisation du cas par cas. Par exemple, la moyenne (médiane) ROS pour les entreprises de privatisation de masse a diminué de 0.47 (1.06), alors que la moyenne (médiane) ROS des entreprises de privatisation au cas par cas a augmenté de 3.5 (0.55). Ces résultats sont confirmés par 55 pour cent des privatisations au cas par cas. Et près de 67 pour cent des entreprises de privatisation de masse enregistrent une baisse dans le ROS.

Les entreprises privatisées au cas par cas sont plus performantes que les entreprises publiques d'origine privées (IPO). Par exemple, la moyenne (médiane) ROA pour les entreprises IPO a diminué de 6.13 (3.66), alors que la moyenne (médiane) ROS des entreprises de privatisation au cas par cas a augmenté de 0.9 (1.91). Ces résultats sont confirmés par 57.7 pour cent des privatisations au cas par cas. Et 75 pour cent des entreprises IPO enregistrent une baisse dans le ROA.

Les entreprises privatisées dans les industries non manufacturières connaissent de meilleurs changements de rentabilité par rapport aux entreprises manufacturières, et cela pour tous les indicateurs de rentabilité.

Les résultats de comparaison entre les petites et les grandes entreprises sont contradictoires. Par exemple pour l'indicateur ROS, les petites entreprises performant mieux mais seulement pour un taux de 47.3%. Et pour l'indicateur ROA, c'est les grandes entreprises qui performant mieux avec un taux de 55.5%.

Pour ces raisons ces auteurs, ont conclu que la taille de l'entreprise n'influe pas sur la performance de leur échantillon.

➤ **Pour les indicateurs de l'efficience :**

L'échantillon global a exprimé une diminution pour les indicateurs de l'efficience. Seulement pour l'indicateur SALEEF, la privatisation de masse a connu une augmentation, mais cette dernière n'est pas significative.

➤ **Pour les indicateurs de la politique d'investissement :**

L'échantillon global présente de résultat non significatifs, seulement pour l'indicateur CES, la privatisation de masse enregistre une augmentation significative mais, seulement, pour 42.9% de l'ensemble de privatisation de masse.

➤ **Pour l'indicateur des réalisations :**

Les entreprises qui enregistrent une augmentation significatives sont des entreprises issues d'une privatisation de masse.

➤ **Pour l'indicateur de l'emploi :**

L'ensemble des sous-échantillons exprime une diminution significative de l'emploi après la privatisation.

➤ **Pour l'indicateur de l'effet de levier :**

Les résultats de l'échantillon global révèlent un changement non significatif pour cet indicateur. Seul, les entreprises de privatisation de masse expriment une augmentation significative par un taux de 53.7%.

➤ **Pour les indicateurs de dividendes :**

Les valeurs trouvées des indicateurs de dividendes, montrent que presque 69% des entreprises privatisées n'ont pas augmenté les versements des dividendes après la privatisation.

L'ensemble des comparaisons et des résultats montrent que les changements de la rentabilité, par exemple, des entreprises publiques privatisées en Pologne, en Hongrie et en République tchèque sont différentes de ceux enregistrés dans les entreprises privatisées dans les pays développés ou en développement.

Selon cette recherche, il n'est pas toujours évident de trouver un impact positif et significatif de la privatisation sur la performance des entreprises privatisées. La question qui nous intéresse, est la nature de cet impact en Algérie ainsi que ses déterminants dans le but de décliner le facteur capital.

Après avoir présenté ces trois expériences étrangères. Nous constatons un alignement presque parfait surtout en ce qui concerne les objectifs d'adoption des programmes de privatisation.

Les résultats des études pratiques faites en Tunisie et en France concluent que la privatisation a un impact positif bien prononcé sur la performance des entreprises publiques privatisées contrairement aux résultats des économies en transition.

Ces trois études pratiques nous indiquent que l'impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises publiques privatisée n'est pas toujours garanti. Il dépend de plusieurs critères, tels que : la volonté politique et les caractéristiques de l'entreprise à privatiser.

CHAPITRE IV : Etude descriptive sur l'évolution de l'entreprise publique algérienne de sa création jusqu'à sa privatisation

Les questions de la croissance et du développement économiques ont toujours été des questions prioritaires pour toute économie. L'économie algérienne a connu, depuis son indépendance de profondes mutations qui ont favorisé l'évolution idéologique et stratégique du pays, changements qui ont été confirmés par de différentes décisions stratégiques et promulgation de plusieurs textes. Et pour un passage avantageux d'une économie planifiée vers une économie de marché, l'Algérie s'est lancée dans un ambitieux programme de développement de son secteur public qui vise à augmenter sa performance.

Toujours dans le cadre de la transition économique, l'Algérie a poursuivi ses réformes, entamées depuis 1980, avec la création d'une bourse des valeurs, la promulgation d'importants textes relatifs à la promotion et l'encouragement des investissements, le rétablissement de la concurrence et enfin la privatisation de ses entreprises publiques.

L'objectif de ce chapitre est de présenter les étapes de l'évolution de l'entreprise publique algérienne de sa création jusqu'à sa privatisation. Nous avons jugé intéressant que notre analyse soit précédée par une étude descriptive du développement de l'économie algérienne.

Dans ce chapitre, nous aborderons dans un premier lieu, les principaux axes qui ont marqués le développement de l'économie algérienne, à savoir l'environnement de l'entreprise publique, et dans un second lieu, nous exposerons les principales réformes qu'a connues cette dernière. Et en troisième lieu, nous étudierons les objectifs de la privatisation en Algérie ainsi que les étapes de désengagement de l'Etat jusqu'à l'adoption des PAS. Cette section traitera également, les techniques de privatisation retenues ainsi qu'une présentation des organes qui en sont chargés et à la fin nous exposerons les principales étapes de déroulement de cette opération de privatisation ainsi que son bilan.

SECTION 01 : EVOLUTION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

4.1.1 APERCU SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ALGERIE AVANT L'INDEPENDANCE :

Pendant la colonisation française l'économie algérienne avait les principales caractéristiques suivantes ¹:

- Secteur économique à double image, une image d'un secteur économique de style européen moderne qui utilise des moyens de production développés. Et un secteur traditionnel, exercé par des algériens spécialement dans l'activité agricole, qui utilisent des moyens de production archaïques ;
- Les objectifs économiques dépendaient de la politique du colon et du besoin du marché européen, ce qui a contribué à aggraver la situation de l'économie algérienne ;
- Exploitation des ressources algériennes pour le financement de l'économie française ce qui a entraîné une détérioration de la situation économique des populations autochtones en raison de l'appauvrissement d'une grande partie de la société algérienne, en particulier la population rurale ;
- En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures, depuis la découverte du pétrole en Algérie en 1953, un intérêt accru a été accordé à ce secteur en termes de volume d'investissement. Les exportations des hydrocarbures enregistraient une évolution continue.

Après l'indépendance, les premières tâches à réaliser consistaient à consolider l'Etat pour se procurer des moyens nécessaires à la transformation économique, il s'agit principalement de :

- Récupérer les richesses nationales ;
- Nationaliser les entreprises industrielles et le secteur bancaire ;
- Créer une monnaie nationale et établir un contrôle des changes et du commerce extérieur.

¹ Bouacha N.(2005), « Le phénomène de privatisation en Algérie », mémoire de master II Droit des Affaires Internationales, Université François Rabelais de Tours, p19.

4.1.2 APERCU SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ALGERIE APRES L'INDEPENDANCE :

Après l'indépendance et avant le lancement des programmes de relance économique, l'économie algérienne a connu trois principales phases de développement économique qui sont les suivantes ¹:

4.1.2.1 premières phases (1962-1966) : retour de l'économie algérienne :

Cette période a été marquée par :

- Une absence presque complète des industries de base ;
- Une possession européenne d'un secteur agricole moderne avec une superficie de trois millions d'hectares des terres fertiles de l'Algérie, et un autre secteur agricole traditionnel en possession des algériens comprenant moins de terres fertiles ;
- Une infrastructure de base héritée par la colonie française composée de : 10 000 km de routes, 4300 km de chemins de fer et 20 aéroports, et un réseau de 600 km de lignes électriques, et quelques autres installations comme le port d'Alger ;
- Une perturbation complète de l'économie et de sa gestion après la déclaration de l'indépendance, car environ 50 000 cadres du haut niveau, 35 000 cadres moyens et 100 000 travailleurs ont quitté le pays. Ce manque est difficile à combler avec la population existante ;
- Un secteur bancaire composé de succursales de banques étrangères ;
- Un transfert de capitaux important après l'indépendance, une valeur de 750 millions de francs a été enregistrée en un seul mois de l'année 1962. La colonisation a laissé derrière elle une situation économique détériorée, une épargne presque nulle ce qui a freiné l'évolution de l'investissement.
- Une estimation de 12 millions d'algérien sont menacés par la famine.

Face à cette situation, l'Etat algérien a rencontré plusieurs difficultés pour assurer sa mission économique, cette phase était marquée par une récession de l'économie et une absence d'une vision future claire. L'intervention de l'Etat a concerné les principaux axes suivants :

¹ kaddouri A. (2011), opcit, pp9-12.

Hadjar A.(2011), « L'entreprise et la relance économique », thèse de magister université d'Oran , p41.
www.educdz.com

- En 1963 et selon la loi de l'autogestion des petites et moyennes industries, plusieurs algériens ont bénéficié des 330 unités de production laissées par les propriétaires européens ;
- Création de plusieurs organisations visant à donner le monopole à l'Etat en ce qui concerne les opérations d'exportation et d'importation ;
- Création d'entreprises nationales et nationalisation des entreprises héritées de la colonisation ;
- Contrôle de la politique monétaire et financière avec l'instauration de la banque centrale en 1963 et le dinar algérien en 1964.

4.1.2.2 Deuxième phase (1967-1989) : planification de l'économie algérienne :

Pendant cette période, l'économie algérienne était une économie administrée soumise à un système de planification orienté vers la dominance du secteur public.

Nous constatons aussi, sur le plan économique, une propriété étatique accablante des moyens de production et une augmentation du rythme de création d'établissements et d'institutions publics. L'Etat a entamé une grande vague de nationalisation dans les domaines industriels, financiers, et dans les domaines des Mines et du Pétrole. L'Etat a aussi accentué sa position de monopole dans le commerce extérieur. De ce fait, l'Etat a adopté un système de centralisation des décisions d'investissement et de financement.

Selon le tableau N°4.1, la stratégie de développement adoptée a donné aux secteurs de l'industrie et des hydrocarbures une grande importance par rapport aux autres secteurs, par exemple l'agriculture.

Tableau N°4.1 : Importance relative des secteurs économiques pour la période 67-89

Unité : investissement en Milliard de dinars

Secteurs D'activité	Le premier plan triennal 67-69	Le premier plan quadriennal 70-73	Le deuxième plan quadriennal 74-77	Période intermédiaire 78-79	Le premier plan quinquennal 80-84	Le Deuxième plan quinquennal 85-89
Montant global	11	27.7	140	161.3	400.6	550
- Secteur de l'industrie de basa et des hydrocarbures	53.5%	57.3%	60.7%	62.2%	32.8%	31.6%
-Secteur de l'agriculture	0.5%	11.9%	7.3%	7.2%	9.9%	14.4%
-Autres secteurs	26%	30.8%	32%	30.6%	57.3%	54%

Source : Ministère de la Planification – Algérie – rapports annuels

Le premier plan triennal **67-69**, a été marqué par la volonté de l'Etat de concevoir une bonne organisation institutionnelle et une coordination entre les déférentes structures socioéconomiques et administratives du pays. Le programme d'investissement élaboré a donné la priorité aux industries de base et au secteur des hydrocarbures.

Le premier plan quadriennal **70-73**, a été considéré comme un ambitieux programme car la valeur prévisionnelle des investissements représente presque le triple de celle du premier plan triennal. Une grande importance en matière d'investissement a été accordée aux industries lourdes et au secteur des hydrocarbures.

Le deuxième plan quadriennal **74-77**, a été considéré comme une continuité du premier plan. Ce plan avait pour objectif la réalisation de nouveaux projets. Et avec la hausse des prix du pétrole, cette période a été marquée par l'augmentation des volumes d'investissement.

La période **78-79**, n'a pas été couverte par un plan. L'état relatif au degré de réalisation des deux plans précédents a démontré un déficit de financement pour pouvoir continuer la réalisation de leurs objectifs. L'année **79** a connu le report de certains nombre de projet.

Le premier plan quinquennal **80-84**, a donné un nouvel ordre de priorités entres les différents secteurs d'activité afin d'élaborer un certain équilibre en matières d'investissement

entre ces secteurs. Les activités concernées par cette réorganisation sont l'agriculture, l'hydraulique, la santé, l'habitat, la formation professionnelle et technique.

Pendant cette période, l'Etat a engagé une profonde réorganisation de l'économie basée sur la restructuration des entreprises publiques. Ces mesures ont été motivées par l'objectif de productivité, et elles ont pour but de se débarrasser de la dépendance de l'économie algérienne du pétrole. Cette restructuration des entreprises publiques et la recherche d'un alternatif économique hors hydrocarbure, a mené à la création de nouvelles entités économiques, ce qui a contribué à augmenter les coûts. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'entreprises publiques qui s'est multiplié après leur restructuration.

Tableau N°4.2 : Nombre d'entreprises publiques avant et après la restructuration

Secteur d'activité	Avant restructuration	Après restructuration
-Agriculture :	7	23
-Industrie-Mines-Energie :		
Industrie légère	9	51
Industrie lourde	6	45
Energie-Hydrocarbures	2	30
-Information-Culture-Tourisme :		
Information-Culture	6	24
Tourisme	2	21
-Travaux publics-Hydrauliques-Habitat-Construction :		
Travaux publics	4	36
Hydraulique	3	29
Habitat-Construction	5	36
-Santé :	1	4
-Commerce :	7	28
-PTT :	1	2
-Finances :	8	12
-Transport :	9	34
Total	70	375

Source : kaddouri A. (2011), opcit, p12.

Le deuxième plan quinquennal **85-89**, est une continuité du précédent. Avec une prise en charge supplémentaire des besoins sociaux de la population ; ce plan visait aussi à assurer un

alignement avec l'économie internationale, tout en poursuivant les réformes économiques concernant les entreprises publiques pour leur donner plus d'autonomie de gestion.

A partir de l'année 1986, la situation financière extérieure commença à se détériorer avec la chute des prix du pétrole, il passe de 30 \$ en 1985, à 14.4 \$ en 1986 ; cette diminution des prix a baissé la valeur des exportations algériennes d'une valeur de 63.3 milliard de dinars en 1985 à 34.9 milliard de dinars en 1986.

La chute des exportations en 1986, a donné lieu à un déficit en matière de monnaie étrangère. L'Etat n'avait pas les moyens nécessaires pour pouvoir assurer le financement de son appareil productif. Cette crise économique a poussé l'Etat à revoir sa vision d'une économie socialiste planifiée et à s'orienter vers une économie de marché où l'Etat n'est pas l'acteur dominant dans l'activité économique. Ce souci de concevoir une structure économique compétitive a poussé l'Etat à adopter d'importantes réformes pour relancer l'économie algérienne.

4.1.2.3 Troisième phase (après 1988) : phase des réformes économiques et de transition :

Cette phase est une phase de l'ouverture de l'économie algérienne sur le plan interne, sur le marché et ses institutions, et sur le plan externe pour l'intégrer dans l'économie mondiale.

La baisse des prix du baril de pétrole pendant la période (1985-1987), avait des conséquences sur le plan social et économique du pays. En plus de cette crise économique s'ajouta en 1988 une crise politique relative aux élections. La conséquence des crises économiques et politiques a conduit le pays vers une période très difficile d'insécurité et de désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes.

La diminution de la valeur des exportations de l'Algérie suite à la chute du prix du pétrole, a montré la situation réelle de l'économie algérienne, ce qui a poussé le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie de développement. Les principales sources de cette stratégie sont ¹:

¹ Benissad H.(1991), « La réforme économique en Algérie », OPU Algérie, p74.
kaddouri A. (2011), opcit, pp13-27.

- ***La politique d'investissement*** : Une variation d'investissement donne une variation plus importante sur la demande (effet de l'accélérateur d'investissement) ce qui va contribuer à améliorer le PIB. Mais en Algérie, même avec l'augmentation du taux d'investissement, qui est passé de 29% (dans le premier plan triennal) à 55% en 1978, n'a pas permis d'augmenter la demande, ce qui signifie qu'elle n'est pas réelle et cela est dû au phénomène de la surfacturation exercée par les fournisseurs étrangers en plus de la partie des investissements qui reste à réaliser ;
- ***La priorité de l'industrialisation sur le développement de l'agriculture*** : En réalité l'Algérie, dans le premier plan quadriennal, a intégré des mesures de valorisation des richesses agricoles et minérales et a recommandé l'utilisation des équipements modernes dans ce domaine. Mais sur le plan pratique, les dépenses d'investissements consacrées à ce secteur sont évaluées à (4140) MDA entre 1970 et 1973 et de (12005) MDA entre 1974 et 1977, soit (10.9%) des dépenses totales. Ces faibles contributions au domaine de l'agriculture ont participé à l'augmentation des importations des produits alimentaires qui sont passées de 3.5 MDA en 1974 à 10.6 MDA en 1980 ;
- ***Le déséquilibre au niveau de l'industrie*** : En Algérie, une grande priorité est accordée aux industries de bases (hydrocarbures et sidérurgie). Cela est constaté sur le plan pratique par la valeur des contributions à ce domaine qui représentaient 70% des dépenses totales d'investissement durant le premier plan triennal, 51% entre 1970-1977, 44% en 1979 et 49.7% entre 1980-1984 ;
- ***Le déséquilibre macroéconomique*** : Un déséquilibre est constaté au niveau des investissements, car l'Etat a favorisé les industries de bases par rapport aux autres. Ce déséquilibre n'a pas permis aux domaines de l'agriculture et de la production des biens industriels à satisfaire la demande, et avec la croissance de la population l'écart entre l'offre et la demande s'élargit de plus en plus, un déplacement massif de la population vers le nord et l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée ont entraîné de mauvaises conséquences sur l'appareil productif ;
- ***Le rôle marginal de l'entreprise*** : la logique d'une économie administrée se repose sur le principe d'une planification centralisée de la production et de ses ressources de financement, à ce niveau l'entreprise la première concernée est marginalisée. Après avoir élaboré les plans et passé aux réalisations, des écarts répétitifs se manifestent

régulièrement au niveau de la couverture financière des projets, ce qui a développé le phénomène des découverts bancaires des entreprises publiques ;

➤ ***L'émergence d'une économie informelle :*** Lors de l'élaboration des plans de production et affectation des ressources financières, le planificateur a utilisé l'unité monétaire comme un moyen de calcul sans affecter ses choix par la valeur de la monnaie. Cette monnaie est utilisée comme une simple unité de mesure par l'Etat et comme un moyen de paiement reflétant le pouvoir d'achat des autres agents économiques (ménages et secteur privé) ; cette double image du moyen de régularisation a donné lieu à l'émergence d'une économie informelle pour combler l'écart en besoins réels des autres agents économiques (ménages et secteur privé) ;

➤ ***L'existence d'un système financier inadéquat :*** Dans cette économie administrée le trésor a joué un rôle principal dans la création de la monnaie, une tâche qui doit être assurée par la banque centrale, et l'accord des crédits aux entreprises publiques, une tâche qui doit être assurée par les banques commerciales, en plus de son rôle de collecte des recettes de l'Etat et financement des dépenses gouvernementales. En résumé le trésor détenait le système de financement national.

Les banques jouaient un rôle d'intermédiaire entre le trésor et les entreprises publiques, chaque demande de crédit des entreprises publiques auprès des banques était honorée puisque l'Etat s'engage comme principal garant de ces crédits.

Les besoins de financement dépassaient les recettes budgétaires, ce qui a poussé le trésor à demander un financement auprès de la banque centrale (création de la monnaie), même les banques primaires ont recouru à la banque centrale pour satisfaire leurs besoins de trésorerie en utilisant le réescompte des effets commerciaux.

Avec l'ensemble des difficultés et dysfonctionnements que connaît l'économie algérienne, une réforme globale était devenue indispensable. Les principales réformes adoptées par l'Algérie pour remédier à ces dysfonctionnements et garantir un bon passage à l'économie de marché sont :

a) ***Les réformes de 1988 :*** dès 1988, l'Etat a pris plusieurs mesures pour garantir une stabilité économique, parmi ces principales réformes nous pouvons citer :

1. **Donner plus d'autonomie aux entreprises publiques économiques** : pour abandonner la centralisation des décisions, l'Etat, et par la loi n ° 88-01 du 12 Janvier 1988, a donné plus de liberté décisionnelle à ces entités économiques en matière de :

- ✓ Adoption de règles purement commerciales dans son activité et dans sa gestion ;
- ✓ Liberté de fixation des prix et des salaires ;
- ✓ Autonomie de prise de décision d'investissements d'exploitation et les investissements non stratégiques ;

Avec cette nouvelle définition du nouveau cadre, l'entreprise publique s'est retrouvée face à :

- ✓ Un assainissement financier : il s'agit de donner à l'entreprise publique une structure financière acceptable pour qu'elle puisse exercer ses activités et créer de la richesse ;
- ✓ Un découvert bancaire important

2. **Réforme du système de planification**: Pour faciliter le processus de transition vers une économie de marché et éviter les obstacles économiques bureaucratiques, la Loi 88-02 du 12 Janvier 1988 relatif au système de planification, a distingué deux types d'investissement. Pour les investissements stratégiques, généralement peu générateurs de rentabilité, sont assurés par le trésor, tandis que pour les autres investissements, les entreprises sont responsables de leur gestion et des résultats enregistrés ;

3. **Révision de la loi fondamentale de la production du domaine de l'agriculture** : la loi 87-19, du 18 décembre 1987, relative à la réorganisation du secteur public de l'agriculture a édité les mesures suivantes :

- ✓ Diviser environ 3.500 fermes agricoles, appartenant à l'Etat, en petites coopératives d'exploitation agricole privées, et en petites fermes contribuables aux individus avec un droit d'exploitation à long terme ;
- ✓ La loi 87-19 a mis fin au secteur agricole socialiste ;
- ✓ Libérer le commerce des fruits et légumes, et donner plus de soutien et d'aide aux agriculteurs privés ;

4. ***Accorder plus d'importance au secteur privé*** : selon la loi n° 88-85, du 12 Juillet 1988, l'Etat a révisé le plafond d'investissement fixé par la loi n° 82-11, en date du 21 Août 1982, et a donné plus de souplesse en matière de transferts de fonds par les privés pour satisfaire leurs besoins internes de matières premières et autres biens nécessaires dans leurs activités ;
5. ***Développer et encourager l'investissement direct étranger IDE*** ;
6. ***Adoption d'un nouveau mécanisme de fixation des prix*** : la loi n° 89-12, en date du 05 Juillet 1989 relatif aux prix, a fait la distinction entre les prix règlementés pour soutenir le pouvoir d'achat des individus ou l'activité de production, et les prix de marché (prix libres) pour créer un équilibre entre l'offre et la demande et créer un marché concurrentiel;
7. ***Réorganisation du commerce intérieur***: cela avec la création d'une fonction de gestion du commerce du gros par la loi des finances complémentaire 1991 paragraphe 41 ;
8. ***Réorganisation du commerce extérieur***: suppression du monopole d'Etat du commerce extérieur (loi de finances complémentaire 1990), ce qui a permis de lever les restrictions à l'entrée de devises étrangères. Pour les importations, l'instruction n° 03-91, de la Banque d'Algérie 1991, autorise toute personne physique ou morale ayant un caractère commercial à effectuer des opérations d'importations sans autorisation préalable ou accord, mais doit domicilier l'opération dans une banque autorisée ;
9. ***Réduire l'économie informelle et la spéculation*** : comme nous l'avons déjà cité, l'économie planifiée a favorisé l'émergence d'une économie informelle, avec les réformes de 1988 l'Etat a mis les dispositifs règlementaires en matière de stabilisations des marchés des biens pour limiter le recours aux marchés informels et aux spéculations ;
10. ***Glissement progressif du dinar à sa valeur réelle***
11. ***Restructuration de la dette extérieure***: pour soulager la pression du service de la dette.

b) Les réformes de 1991-1993 :

L'Algérie a signé son premier accord stand-by le 30 Mai 1989 avec le Fonds Monétaire Internationale (FMI), et elle a obtenu une enveloppe estimée à 155.7 millions de DTS¹, accompagnée d'une facilité du financement élargi d'un montant de 315.2 millions de DTS. Cet accord comporte les conditions suivantes :

¹ DTS (droits de tirage spéciaux) : est une monnaie internationale fictive, constitué d'un panier de monnaies. Le cours du DTS (ou SDR : Spécial drawing right) est déterminé chaque jour par le FMI

- ✓ Austérité de la politique monétaire ;
- ✓ Elimination du déficit budgétaire ;
- ✓ Continuation du glissement progressif du dinar ;
- ✓ Flexibilité des prix.

L'Algérie a commencé ces recommandations, ce premier accord stand-by était accompagné par un deuxième accord stand-by en juin 1991. Le deuxième, d'une durée de dix mois, à comporter des recommandations plus fermes que celles du premier, il s'agit de :

- ✓ Libérer le commerce extérieur ;
- ✓ Augmenter les taux d'intérêts, et spécialement pour les entreprises du secteur public ;
- ✓ Adopter une réforme adéquate au système financier et à ce niveau il s'agit essentiellement de :
 - Désengagement du trésor du financement de l'économie ;
 - Rétablissement d'un système bancaire à deux niveaux : des banques primaires et une institution d'émission : la Banque d'Alger qui doit être au sommet du système bancaire ;
 - Donner aux banques primaires leur véritable rôle économique : collecte d'épargne et distribution des crédits.
- ✓ Mettre en place un marché de change libre ;
- ✓ Exercer une grande libéralisation des prix ;
- ✓ Diminuer les subventions budgétaires pour réduire le déficit ;
- ✓ Mettre en œuvre des mesures de réformes pour le système fiscal et douanier.

Ces accords avec le FMI, ont donné lieu à l'édition de deux décrets suivants :

- ✓ Le décret législatif n° 93-12 (octobre 1993), sur la mise à niveau des investissements et abandon de la vision discriminatoire entre l'investissement public et privé. Cette loi visait à développer la politique d'investissement en Algérie ;
- ✓ Le décret législatif n° 93-08 (Avril 1993), sur le réexamen du code du commerce, en particulier l'expansion des formes juridiques des sociétés, ainsi que l'introduction de nouveaux outils de transactions commerciales, telles que le factoring et le leasing.

Cette période a connu d'importantes réformes et d'importants déséquilibres financiers sur le plan interne et externe représentés par les quatre facteurs suivants :

1. Déséquilibre des finances extérieures ;
2. Déficit budgétaire ;
3. Inflation ;
4. Insolvabilité financière : résultat du recours excessif aux découverts bancaires par les entreprises publiques.

Pour faire face à cette détérioration de la situation économique, sociale et financière, un programme économique et financier de quatre ans a été établi (1994-1998). Il vise à rétablir les équilibres financiers internes et externes et créer l'environnement nécessaire pour une croissance économique durable.

c) Les réformes 1994-1998 :

Le troisième accord stand-by était en Mai 1994, d'une durée d'un an. Cet accord a été négocié dans des circonstances défavorables ; cessation de paiement, précédé d'une rupture de dialogue avec le Fonds Monétaire International et la BIRD¹. Les principaux axes de cet accord sont² :

1. Maintenir le principe de la liberté des prix ;
2. Réduire les subventions ;
3. Dépréciation du cours du dinar, qui a subi une dévaluation de 50 %, avant de reprendre son glissement progressif ;
4. Maintien de l'austérité monétaire ;
5. Réduction des importations.

Même avec le respect de l'ensemble des directives citées ci-dessus, les déséquilibres économiques et financiers persistaient toujours. Et pour faire face à cette situation, l'Algérie a recouru encore une fois au Fonds Monétaire International pour concevoir deux nouveaux programmes :

- ✓ Un programme de court terme (94-95): malgré les conditions économique, sociale et sécuritaire peu favorables, l'Algérie a honoré ses engagements et a réalisé les résultats suivants :
 - Recul du taux de diminution de la croissance économiques de -2% à -0.2%.
 - Diminution du taux d'inflation ;

¹ Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

² Hadjar A.(2011), opcit, p56.

- Diminution du déficit budgétaire
- ✓ Un deuxième programme de moyen terme (95-98) : l'Algérie a continué ses réformes structurelles, institutionnelles et même politiques et cette période a donné les résultats suivant :
 - Enregistrement d'un taux de croissance de 4.2% du PIB ;
 - Diminution du déficit budgétaire à 2.4% du PIB en 1997, ce déficit représentait 9% du PIB en 1993 ;
 - Diminution du taux d'inflation à moins de 4% en 1999, ce taux avoisinait les 39% en 1994

4.1.3. LES PROGRAMMES DE LA RELANCE ECONOMIQUE (2000-2014):

4.1.3.1 LES PROGRAMMES DE LA RELANCE ECONOMIQUE (2000-2009):

Après la phase des réformes économiques, l'Algérie a conçu d'ambitieux programmes de relance économique. Dans ce qui suit, nous citerons les principaux axes de ces programmes¹.

Pendant cette période l'équilibre macro financier de l'Algérie a connu une bonne amélioration, parmi les indicateurs de cette situation nous pouvons citer :

- ✓ Possession d'un compte courant excédentaire ;
- ✓ Baisse du ratio du service de la dette de 47.5% en 1998 à 19.8% en 2000 ;
- ✓ Solde excédentaire du Trésor donc l'existence d'une épargne positive ;
- ✓ Taux d'inflation avoisinait le 1%.

Mêmes avec les améliorations enregistrées, les taux de croissances enregistrés sont restés insuffisants pour faire face aux besoins de la population, en matière d'emploi et de logement, et aux objectifs économiques du pays. Pour cela, l'Algérie a continué sa politique d'amélioration à tous les niveaux, économiques et institutionnels.

a) *Le plan triennal de soutien à la relance économique (PSRE 2001-2004) :*

L'objectif de ce plan est d'améliorer les conditions de vie de la population avec l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Pour atteindre cet objectif l'Etat a procédé à :

- ✓ Soutenir les entreprises productives de tous les secteurs et spécialement l'activité agricole ;

¹ Hadjar A.(2011), opcit, pp82-118.

- ✓ Renforcement des services publics dans le domaine de l'hydraulique, transport, et infrastructure ;
- ✓ Adoption d'une politique de développement local et de développement des ressources humaines.

Le tableau N°4.3, indique les principales composantes de la relance économique :

Tableau N° 4.3: Composantes du programme de la relance économique (2001-2004)

Unité : Milliard de dinars

<i>Les composants du programme</i>	<i>Période :2001-2004</i>
Agriculture	65
Pêche et ressources halieutiques	9.5
Développement local	113
Emploi et protection sociale	16
Equipements structurants du territoire :	142.9
▪ Infrastructures hydrauliques	31.3
▪ Infrastructures ferroviaires	54.6
▪ Travaux publics	45.3
▪ Télécommunications	10
▪ Sécurité des ponts d'entrée au territoire	1.7
Revitalisation des espaces ruraux	67.6
▪ Environnement	6.1
▪ Energie	16.8
▪ Agriculture	9.1
▪ Habitat	35.6
Développement des ressources humaines	90.3
▪ Education nationale	27
▪ Enseignement supérieur	18.9
▪ Recherche scientifique	12.38
▪ Santé	14.7
▪ Jeunesse et sport	4
▪ Culture et communication	2.3
▪ Affaires religieuses	1.5

Source : Hadjar A.(2011), opcit, p85.

Ce programme a donné les principaux résultats suivants :

- ✓ Réalisation de 800 000 logements ;
- ✓ Réduction du taux de chômage de 30 à 17% ;
- ✓ Augmentation du ratio « revenu par habitant » de 1623 dollars à 2600 dollars ;

- ✓ Réduction de la dette extérieure de 29 milliards de dollars à 18 milliards de dollars en 2004 ;

Ce programme a été accompagné par un autre programme pour la période 2005-2009

- b) Le programme de la relance économique (2005-2009) : les principales composantes de ce programme sont résumées dans le tableau suivant :*

Tableau N° 4.4: Composantes du programme de la relance économique (2005-2009)

Unité : Milliard de dinars

Les composantes du programme	Période : 2005-2009
Dépenses d'équipement et d'aides aux entreprises	500
Mobilisation de crédits extérieurs	3-4
Fonds de partenariat	22.5
Renforcement du fonds de promotion de la compétitive industrielle	2-3
Aménagement de zones industrielles	2
Fonds spécial de développement des régions du sud	12

Source : Hadjar A.(2011), opcit, p86.

Ce programme a donné les principaux résultats suivants :

- ✓ Poursuite de l'augmentation du revenu par habitant ;
- ✓ Diminution de la dette extérieure à moins de 10 milliards de dollars ;
- ✓ Enregistrement d'une valeur de 40 milliards de dollars d'investissements étrangers et nationaux ;
- ✓ Diminution du taux de chômage à 10%.

Selon le tableau N°4.4, les dépenses d'équipement et d'aides aux entreprises constituent la partie la plus importante de ce programme. L'Etat a inséré de nouvelles législations dans le domaine de la promotion de l'investissement sans discrimination entre la forme privée et publique avec encouragement des investissements étrangers.

4.1.3.2 LES PROGRAMMES DE LA RELANCE ECONOMIQUE (2010-2014):

Le programme quinquennal 2010-2014, contient les principaux grands axes suivants ¹:

a) *Le développement humain* : une enveloppe de près de 10.000 milliards de dinars au développement humain pour améliorer la qualité de l'enseignement en Algérie et à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire, universitaire et formation professionnelle). Ce projet englobe également l'amélioration des conditions d'habitat, de la prise en charge médicale et de l'alimentation en eau et en ressources énergétiques relatives à ce secteur.

b) *Amélioration du service public* : une enveloppe de près de 379 milliards de dinars est consacrée au développement de la justice ; il s'agit de la réalisation de projets de construction de cours et tribunaux et de la mise en place des moyens nécessaires pour un bon fonctionnement de la justice ;

c) *Développement du secteur des travaux publics* : ce programme vise à réaliser des projets d'infrastructures de base, l'extension et la modernisation du réseau routier, l'augmentation des capacités portuaires, et le développement du secteur du transport (modernisation des réseaux de chemin de fer, amélioration du transport urbain et modernisation des infrastructures aéroportuaires) ;

d) *Diminution du taux de chômage* : la politique de création d'emploi par le gouvernement se poursuit pour diminuer le taux de chômage ; pour se faire, l'Etat vise à insérer les diplômés universitaires et de la formation professionnelle dans le marché du travail et à continuer son soutien à la création de micro-entreprises et de micro-activités ;

e) *Promotion de l'investissement et développement de l'industrie et des PME* ;

f) *Continuation de réalisation des projets d'habitat* : une enveloppe de 3 700 milliards de dinars est prévue pour ce secteur ;

g) *Modernisation des mises à niveau du secteur de la santé* : ce secteur a bénéficié d'une enveloppe financière de 619 milliards de dinars pour la réalisation de 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, 377 polycliniques, 1.000 salles de soins, 17 écoles de formation paramédicales, et plus de 70 établissements spécialisés au bénéfice des handicapés.

¹ www.algeriecompetences.gov.dz.

SECTION 02 : EVOLUTION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE **ALGERIENNE**

Depuis sa création, l'entreprise publique a connu une modernisation permanente liée aux changements politiques mais essentiellement liée à la transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Dans cette section, nous aborderons les principales phases de développement de l'entreprise publique algérienne et nous présenterons également l'importance du secteur public dans l'économie algérienne.

4.2.1 LES PRINCIPALES PHASES DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE :

Depuis l'indépendance, l'entreprise publique algérienne a subi plusieurs modifications, tout d'abord « son statut a été emprunté au droit administratif français avant de subir des adaptations qui l'ont transformée en entreprise socialiste »¹.

L'évolution des entreprises publiques algériennes, depuis leur création jusqu'à leur privatisation, est passée par les principales phases suivantes² :

- Première phase avant 1980 ;
- Deuxième phase après 1980 ;

A. Phase 01 : l'évolution de l'entreprise publique avant 1980 :

✓ La période (1962-1970) l'entreprise autogérée :

Après l'indépendance, les décideurs visaient à réduire la propriété privée et encourager le format de collaboration. Cette étape était une confirmation de la tendance de la gestion socialiste de l'économie nationale.³

¹Saadoun R.(2012), « Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement », thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, p22.

² Antar A.(2002), « Phases de développement des entreprises économiques algériennes » ; revue de l'université de Biskra N°02, p2.

³ Hadj sahraoui H.(2005), « Mesure de l'impact de l'autonomie sur l'entreprise publique économique », revue des Sciences Économiques et de Gestion N°05, pp72-73.

Plusieurs travailleurs ont essayé de combler le vide laissé par les gestionnaires étrangers qui ont quitté le pays au lendemain de l'indépendance afin de protéger l'économie nationale et de poursuivre le processus de production pour répondre aux besoins de la communauté ; cette réaction non organisée de plusieurs travailleurs a facilité le processus d'autogestion.

L'idée de l'entreprise autogérée n'est pas le résultat d'une pensée profonde, mais une réaction spontanée à la conjoncture économique, politique et sociale. Le nombre des entreprises autogérées a atteint les 413 entreprises en 1964, la plupart de ces entreprises sont de petites tailles, souvent artisanales.

Cette étape était caractérisée par une dominance d'un secteur public à caractère socialiste. Pendant cette période, plusieurs réformes ont été mises en place pour :

- Réduire la dépendance économique vis à vis l'étranger ;
- Nationalisation des entreprises ;
- Exploitation des richesses nationales ;
- Création d'une complémentarité entre les différents secteurs économiques.

En fin de cette période, l'entreprise publique algérienne, qui a le statut d'une *société nationale*, a connu plusieurs difficultés, il s'agit essentiellement ¹:

- D'une faible participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise ;
- D'une maîtrise technologique insuffisante ;
- D'une mauvaise connaissance du patrimoine de l'entreprise ;
- De l'éloignement des différentes unités de l'entreprise mère ;
- Des difficultés d'approvisionnement.

Le secteur industriel autogéré n'a pas duré longtemps, suite à l'adoption d'une vision socialiste basée sur la planification de l'économie. La disparition de ce secteur est le résultat des opérations de liquidation, de transfert aux collectivités locales ou absorption par une entreprise d'Etat. En 1974, le secteur autogéré industriel est inexistant à l'exception du secteur autogéré agricole.

✓ **La période (1971-1980) concentration industrielle et l'entreprise socialiste :**

Pendant cette période l'Algérie a connu une vague de concentration industrielle, le nombre de sociétés nationales industrielles est passé de 30 en 1969 à 18 en 1973 réparties comme suit :

¹ Saadoun R.(2012), op-cit, p26.

Tableau N° 4.5: Sociétés nationales industrielles en 1973

Domaine d'activité	Entreprise
<u>Energie (2) :</u>	- SONATRACH : Société Nationale de TRANsport et de Commercialisation des Hydrocarbures - SONELGAZ : Société Nationale de l'Electricité et du Gaz
<u>Industrie lourdes (5):</u>	- S.N.S : Société Nationale de Sidérurgie - SONACOME : Société Nationale des Constructions Mécaniques - SONAREM : Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minière - SN.METAL : Société Nationale des industries Métalliques - SONELEC : Société Nationale des industries Electriques et Electroniques
<u>Industrie légères (11):</u>	- SONIC : Société Nationale des industries de la cellulose et du papier - SONIPEC : Société Nationale des industries des peaux et cuir - SONITEX : Société Nationale des Industries textiles - SNIC : Société Nationale des Industries Chimiques - SNERI : Société Nationale d'Etudes de gestion et de Réalisation et d'applications Industrielles - SNMC : Société Nationale des Matériaux de Construction - SNLB : Société Nationale des Lièges et Bois - SN SEMPAC : Société Nationale de Semoulerie Meunerie et fabrique de Pâtes alimentaires et Couscous - la SNTA : Société Nationale de Tabac et Allumettes - SNEMA : Société Nationale des Eaux Minérales - SOGEDIA : Société Nationale de Gestion et de Développement des Industries Alimentaires.
<i>Total</i>	<i>18</i>

Source : Saadoun R.(2012), op-cit, p29.

Ce regroupement a été fait sur la base du domaine d'activité ; le nombre total de 18 entreprises n'a pas changé jusqu'à l'application de la restructuration organique des entreprises publiques en 1983. La logique de grandes entreprises n'a pas exclu l'existence des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant généralement au secteur privé et aux collectivités locales (communes et wilayas).

La période 1971-1980 est considérée comme une période transitoire des formes d'entreprises existantes vers une forme d'entreprise socialiste. L'article 1 de l'ordonnance n°71-74, relative à la gestion socialiste des entreprises (GSE), est destiné à toute entreprise exerçant une activité économique, sociale ou culturelle.

Les textes relatifs à la GSE, visaient à intégrer les travailleurs dans la prise de décision et dans le contrôle de gestion de leur entreprise. Cette période a connu plusieurs difficultés au niveau interne et externe de l'entreprise, qui sont les suivantes ¹:

1. Les difficultés internes :

- Multiplicité des centres de décisions : cette multiplicité a favorisé la création d'un climat de travail inadéquat pour les raisons suivantes :
 - Une faiblesse de connaissances des travailleurs dans le domaine de la gestion ;
 - Relations professionnelles perturbées entre les gestionnaires et l'Assemblée des Travailleurs de l'Entreprise (ATE) ;
 - Mise en place des modes de gestion des économies étrangères sans prise en considération des spécificités de l'économie algérienne ;
- Poursuite d'autres objectifs d'ordre social, en plus de l'objectif économique de l'entreprise, tels que : la santé, le logement, les garderies pour les enfants des travailleurs, ce qui a réduit la capacité financière de l'entreprise ;
- Manque d'encadrement et de formation du personnel ;
- Le sureffectif enregistré au niveau des entreprises ;
- Multiplicité des activités d'entreprises et manque de coordination entre elles.

2. Les difficultés externes :

Les principales difficultés sont la centralisation des décisions et la dépendance absolue de l'entreprise publique à la tutelle, ce qui a poussé les gestionnaires, dans certaines situations, à ne pas donner toutes les informations à la tutelle.

B. Phase 02 : l'évolution de l'entreprise publiques après 1980

¹ Antar A.(2002), opcit, p5.

✓ **L'autonomie de l'entreprise :**

Pendant cette période l'Etat a voulu donner une autonomie à l'entreprise publique pour qu'elle devienne plus performante. Et cela a été précédé par :

1. La restructuration organique de l'entreprise publique :

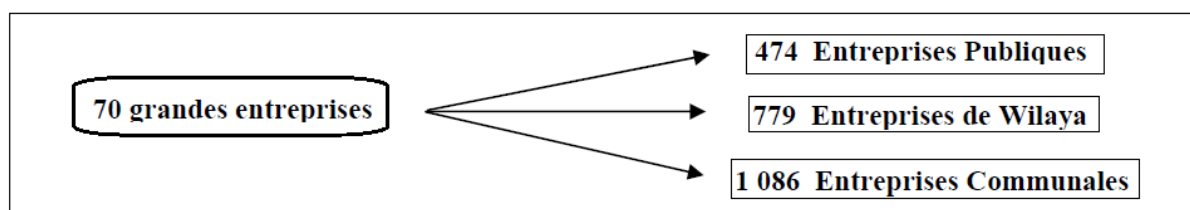
L'objectif de cette restructuration est de transformer les entreprises du secteur public en entreprises de taille moindre avec plus de spécialisation dans leurs activités.

La restructuration a été mise en application suite à la promulgation du décret n°80-242 du 04/10/1980. La restructuration des entreprises a été réalisée selon les critères suivants¹ :

- Spécialisation par fonction (commercialisation, production, engineering)
- Déconcentration régionale : il s'agit de la délocalisation des sièges sociaux des entreprises publiques pour les rapprocher de leurs unités de production ;
- autonomisation des entreprises ayant une capacité financière et managériale suffisante ;
- répartition des activités entre les entreprises à vocation nationale et les entreprises locales à vocation communale ou régionale.

Cette restructuration organique a donné comme résultat la création de plusieurs entreprises suite au découpage de 70 grandes entreprises, comme l'indique la figure suivante :

Figure N°4.1 : Restructuration organique des entreprises publiques



Source : Dekour F.(2012), « Les modes et les formes de modernisation des entreprises publiques algériennes :les stratégies de redéploiement », thèse de doctorat UMMTO, p83.

Ces mesures ont contribué à l'amélioration du PIB, comme l'indique le tableau N°4.6, suivant :

¹ Saadoun R.(2012), op-cit, p66.

Tableau N° 4.6: Evolution du PIB

Années	1981	1982	1983
% d'évolution du PIB	2.4%	4.3%	7.3%

Source : Antar A.(2002), opcit, p7.

Même si cette restructuration a eu comme résultat l'enregistrement des taux de croissance positifs du PIB, mais la majorité des entreprises restructurées a été caractérisée par un déficit d'exploitation et un endettement bancaire important. Et pour cette raison l'Etat algérien a procédé à la restructuration financière de ces entreprises pour leur permettre d'enregistrer de résultats meilleurs.

2. La restructuration financière de l'entreprise publique :

L'entreprise publique algérienne a été confrontée à plusieurs difficultés financières, résultant des principales raisons suivantes :

- Accumulation importante des surcoûts engendrés par la mauvaise gestion des projets d'investissement lancés dans le cadre des différents plans de développement ;
- Augmentation continue des charges d'exploitation accompagnée d'une faiblesse continue de la productivité des facteurs de production ;
- Application d'un système centralisé de fixation des prix sans tenir compte du coût réel des facteurs de production ;

Pour faire face à ces difficultés l'Etat algérien a procédé à une restructuration financière de ces entreprises. Cette restructuration a pour objectif¹ :

- Redresser les équilibres financiers des entreprises publiques ;
- Fournir aux entreprises publiques toutes les conditions pour sortir de leurs crises financières et être performantes ;
- Permettre aux entreprises publiques d'établir une bonne relation commerciale avec les banques par l'assainissement de leur situation ;
- Donner aux entreprises publiques une autonomie financière pour réduire leur dépendance vis-à-vis de l'Etat ;

¹ Khemissi C.(2002), « L'expérience algérienne dans le processus d'assainissement financier », Revu du chercheur / n° 01/2002, p15.

Plusieurs actions, internes et externes à l'entreprise, ont été mises en application dans le cadre de sa restructuration financière, qui sont les suivantes :

➤ *Les actions internes (les mesures prises par l'entreprise):*

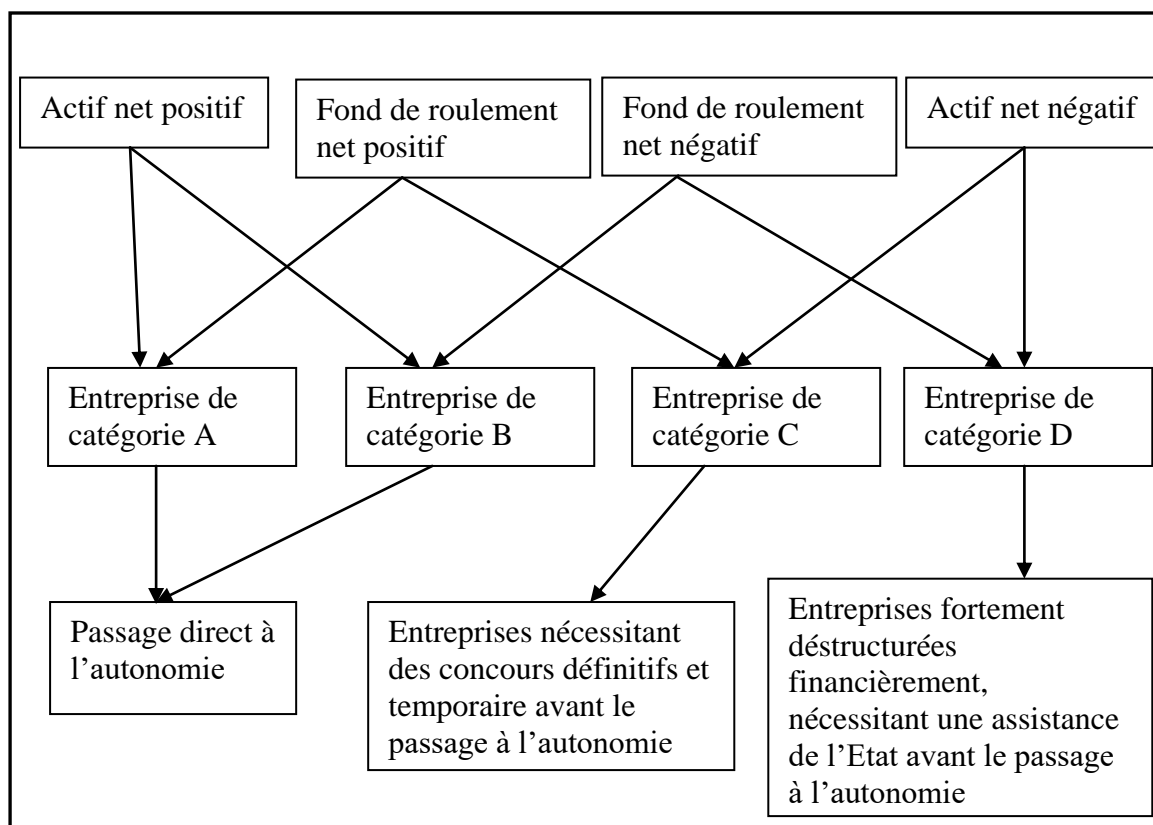
- Amélioration des conditions de la production pour augmenter la productivité de l'entreprise ;
- Assainissement de la trésorerie ;
- Rentabilisation du cycle d'exploitation de l'entreprise.

➤ *Les actions externes (les mesures prises par l'Etat):*

- Révision des prix ;
- Révision de la politique fiscale des entreprises publiques ;
- Révision de la politique d'octroi des crédits.

Le financement de la restructuration a été réalisé par : les concours définitifs destinés à l'augmentation du capital social ; et les concours temporaires pour l'augmentation du niveau du fonds de roulement. Mais cette opération de financement dépend de la catégorie de l'entreprise, comme l'indique la figure suivante :

Figure N°4.2 : Restructuration financière et passage à l'autonomie



Source : Khemissi C.(2002), opcit, p17.

Accorder à l'entreprise publique une autonomie signifie la séparation de la propriété du capital de l'entreprise de sa gestion. Cette entreprise autonome est une personne morale de droit privé appelée Entreprise Publique Economique (EPE) à la place d'entreprise nationale.

Cette séparation entre la propriété du capital et la gestion, a donné naissance à une autre forme d'entreprise publique appelée « Fond de Participation », cette nouvelle entreprise, définie comme société financière par action, a été créée pour assurer la gestion du capital des EPE de son portefeuille pour le compte du Trésor.

Ce passage à l'autonomie en 1989 a donc donné lieu à la création de huit fonds de participation : des fonds à vocation national et des fonds à vocation local.¹ Ces fonds de participation ont connu une transformation en Holding (l'ordonnance 95- 25 du 23 septembre 1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat). Ce changement était nécessaire pour la mise en application de l'ordonnance 95-22 relative à l'ouverture du capital et la privatisation des entreprises.

Pour garantir une bonne intégration à l'économie mondiale, l'Algérie a continué sa politique de réformes économiques et structurelles. Avec la nouvelle loi de la privatisation « article 18 du aout 2001 de l'ordonnance 01-04 sur l'organisation, la gestion et la privatisation des EPE » 28 Sociétés de Gestion des Participation (SGP) ont été créées pour remplacer les holdings qui ont été dissous conformément à l'article 40 de la même ordonnance. Comme l'indique la figure suivante :

Figure N°4.3: Principales restructurations du secteur public marchand

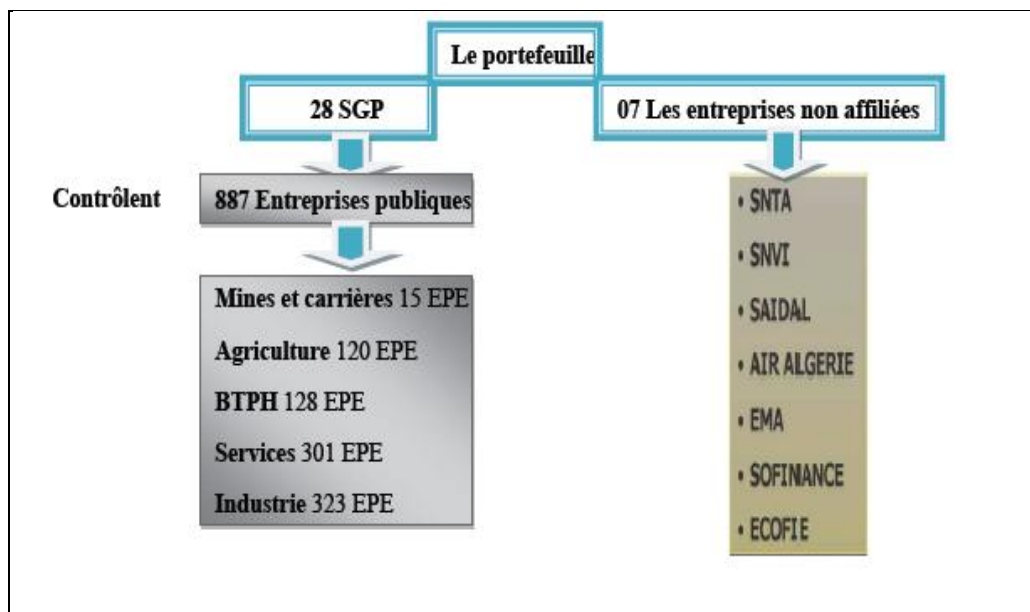


Source : Zaloutou N.(2014), opcit, p53.

¹ Zaloutou N.(2014), « privatisation et Investissement Direct Etranger le cas de l'Algérie », thèse de doctorat, université d'oran , p51.

Jusqu'au 2008, ces 28 SGP contrôlaient 887 EPE affiliées et 7 autres non affiliées. Comme l'indique la figure suivante :

Figure N° 4.4: Portefeuille du secteur public marchand



Source : Zaloutou N.(2014), p54.

Accorder une autonomie à l'entreprise publique n'a pas empêché la persistance des problèmes liés : aux capacités de production, aux déficits financiers surtout après la baisse du cours du dinar et le sureffectif. Cette situation a poussé l'Etat algérien à faire appel à des institutions financières internationales pour leur soutien en matière de financement et pour procéder à l'ouverture de l'économie algérienne sur l'extérieur où le désengagement de l'Etat devient nécessaire.

Pour garantir le passage de l'économie administrée vers l'économie de marché, L'Etat a mis en place un Plan d'ajustement structurel (PAS) visant à redresser la situation économique du pays avec le rééchelonnement de sa dette, procéder au désengagement de l'Etat par le processus de privatisation des entreprises publiques, lancement des programmes de mise à niveau et aussi le lancement des programmes de relance des investissements étrangers.

4.2.2 IMPORTANCE DU SECTEUR PUBLIC DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE :

Le secteur public marchand (SPM) englobe l'ensemble des entreprises publiques économiques (EPE), relevant de tous les secteurs d'activités à l'exception de celles activant dans les secteurs des finances, de l'énergie et des télécommunications.

Les données clés relatives à ce secteur pour l'année 2013 font ressortir ce qui suit :

- Chiffre d'affaires global823.5 Milliards de DA ;
- Valeur ajoutée.....391.1 Milliards de DA ;

Source : ECOFIE

Sur la base des données statistiques, la contribution du SPM (valeur ajoutée) en 2012 représente seulement **2,2%** du Produit Intérieur Brut (PIB 2012 = 15.843 milliards de DA – Source ECOFIE).

L'emploi du secteur industriel national (public et privé) représente **13%** de la population active occupée. Et en ce qui concerne l'emploi du SPM, la part relative des EPE (SGP et EPE non affiliées) représente 2,7% de la population active occupée (10.788.000 agents au quatrième trimestre 2013) – Source ECOFIE.

Ces EPE activent essentiellement dans les secteurs de l'industrie, services et l'agriculture comme l'indique le tableau ci-dessous:

Tableau N°4.7 : Répartition des EPE par secteur d'activité au 31/12/2011

Secteur	Nombre d'EPE	Taux
Industrie	324	39%
Services	203	24%
Agriculture	199	24%
BTPH	106	13%
Total	832	100%

Source : ECOFIE

La majorité de ces EPE sont concentrées au nord du pays et plus précisément au centre, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N° 4.8 : Localisation des EPE par région (Siège social de l'EPE)

Région	Nombre d'EPE	Taux
Centre	363	44%
Est	241	29%
Ouest	186	22%
Sud	42	5%
Total	832	100%

source: ECOFIE

La restructuration des entreprises publiques a eu pour conséquence la diminution du nombre des EPE. Les 1.332 entités de 2003 se sont réduites à 830 entités en 2013 (source ECOFIE). Cependant, en plus de la restructuration, le nombre de ces entités a diminué en raison des :

- Fusions opérées au sein des portefeuilles des SGP et groupes ;
- Transferts à d'autres secteurs qui ne relèvent pas du SPM industriel (mines, banques, etc.);
- Opérations de dissolutions ayant touché les entreprises en arrêt d'activité ;
- et enfin, les opérations de privatisation.

Le tableau suivant, présente l'évolution du SPM entre 2003 et 2013:

Tableau N° 4.9 : Evolution de la situation du SPM entre 2003 et 2013

Agrégats	Unité	2003 (1)	2013 (2)	Evolution à prix courant (2)/(1)	Données 2013 (En DA 2003) (3)	Evolution à prix constant (3)/(1)
Nombre d'EPE	Entités	1.332	830	-38%	-	-
Chiffre d'affaires	Mds DA	651,8	823,5	26%	608,2	-7%
Valeur ajoutée	Mds DA	260,4	391,1	50%	288,8	11%
Investissements nets	Mds DA	455,6	780,6	71%	584,6	28%
Emploi	Agents	403.320	288.486	-28%	-	-

Source : ECOFIE

Le tableau ci-dessus, indique une diminution des EPE, entre 2003 et 2013, de 38% et de l'emploi de 28%. Le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et les investissements ont enregistré une augmentation de 26%, 50% et 71% respectivement.

Par contre la comparaison des valeurs de 2013 (en dinars de 2003), montre une régression du chiffre d'affaire de 7% mais avec une augmentation de la valeur ajoutée de

11% et d'investissement de 28%.

Les principales causes de diminution des EPE en Algérie suite aux politiques de restructuration sont : la dissolution des entreprises non viables et la privatisation. Pour cette raison nous présentons un état qui montre le poids de ces entreprises dissoutes et privatisées dans le SPM par rapport aux données de l'année 2003. Cet état est représenté par le tableau suivant :

Tableau N° 4.10 : Poids des entreprises dissoutes et privatisées par rapport au SPM de 2003

Agrégats	Unité	Total entité	Dissolution	Poids	Privatisati on	Poids	Poids total
Nbre d'EPE	Entités	1332	317	24%	153⁽¹⁾	12%	36%
Chiffre d'affaires	Mds DA	651,8	35,8	5%	68,9	11%	16%
Valeur ajoutée	Mds DA	260,4	8,5	3%	22,5	9%	12%
Investissements nets	Mds DA	455,6	46,9	10%	45,3	10%	20%
Emploi	agents	403 320	42 105	10%	28 955	7%	17%

(1) Information relative à des entreprises privatisées en tant qu'entités à l'exclusion des unités et actifs.

Source : ECOFIE.

Selon le tableau ci-dessus, les entreprises dissoutes et privatisées représentent 36% du SPM de 2003. Mais leur contribution dans le chiffre d'affaires, dans la valeur ajoutée, l'investissement net et l'emploi est faible par rapport à leur proportion.

Puisque dans notre travail nous accordons un intérêt particulier à la privatisation, il est utile de noter aussi que les entreprises privatisées représentaient une faible contribution en chiffre d'affaires 11%, en valeur ajoutée 9%, en investissement 10% et en emploi 7%.

SECTION 03 : LA PRIVATISATION EN ALGERIE : MISE EN **ŒUVRE ET BILAN**

4.3.1 HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE LA PRIVATISATION EN ALGERIE:

L'économie algérienne est une économie basée sur l'exportation des hydrocarbures comme principale ressource économique. Cette économie est caractérisée aussi, par un faible système bancaire en comparaison avec les économies développées. Ce qui ne constitue pas un élément d'attractivité des investissements étrangers.

L'économie algérienne a connu, depuis l'indépendance, plusieurs changements idéologiques et stratégiques. Ces changements avaient des effets très importants sur le développement des entreprises économiques algériennes.

Les premières préoccupations des dirigeants de la révolution étaient la reconstitution de l'économie algérienne. Ces dirigeants ont adopté la tendance socialiste pour la gestion de l'économie nationale ; cette décision a donné lieu à la création de plusieurs entreprises publiques dans plusieurs domaines d'activité.

Au début des années 80, le niveau d'efficacité et de rentabilité du secteur public était non satisfaisant ; pour mettre fin à ces insuffisances et dysfonctionnement, le gouvernement algérien a donné une nouvelle impulsion à l'économie, entamée depuis 1990, vers l'économie de marché.

Cette nouvelle orientation a donné lieu à l'apparition de nouveaux textes législatifs relatifs à la création d'une Bourse des valeurs immobilières (décret législatif du 23 mai 1993), à la promotion et l'encouragement de l'investissement (décret législatif du 5 octobre 1993) et au rétablissement de la concurrence (ordonnance du 25 janvier 1995).

Parmi les plus importants textes, est celui qui a été promulgué par l'ordonnance n° 95-22 du 26 août 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques. Ce texte vise à réserver à l'Etat un rôle de régulateur de l'économie nationale et non pas un rôle de gestionnaire comme c'était le cas dans le système planifié. Ce qui constitue un changement important dans la vision économique algérienne.

Un aperçu sur le développement de l'opération de la privatisation en Algérie est nécessaire, nous pouvons rappeler que cette dernière est apparue pour la première fois au début des années quatre-vingt avec la loi 81/84 relative à la cession des biens immobiliers publics aux particuliers, presque au Dinar symbolique, suivie de la loi 87/19 relative à la cession de l'exploitation agricole publique aux particuliers, que ce soit sous une forme individuelle ou collective. Puis en 1988, de nouvelles lois apparaissent concernant l'autonomie de l'entreprise publique (loi 88/01), la planification (loi 88/02) et les fonds de participation (loi 88/03).

La loi propre à la privatisation des entreprises publiques est celle stipulée dans l'ordonnance n° 95/22 du 26 août 1995. Cette loi a été révisée et modifiée par le décret n° 96 /10 de janvier 1996. Elle porte sur les modalités de la privatisation, les entreprises à privatiser et les différentes procédures relatives à cette opération.

Les principaux motifs qui ont poussé l'Algérie à faire recours à la privatisation peuvent être résumés comme suit ¹:

- ✓ Secteur public non performant ;
- ✓ La chute du prix du pétrole à partir du milieu des années 80;
- ✓ L'apparition d'une nouvelle vision libérale partout dans le monde;
- ✓ La crise financière après la chute des prix du pétrole;
- ✓ Les réformes et l'expérience de transition qu'ont connues les pays de l'Est;
- ✓ Les exigences répétées des institutions financières internationales adressées aux pays en voie de développement;
- ✓ Les réformes adoptées et le processus de décentralisation graduelle n'ont pas permis aux entreprises publiques d'enregistrer les résultats escomptés.

Selon Sadi N (2005), la privatisation en Algérie a pris un sens large, équivalent à la conception anglo-saxonne. Elle englobe le transfert total des droits de propriété et de contrôle de l'entreprise publique au secteur privé, et le transfert partiel portant uniquement sur le contrôle de la gestion sans affecter les droits de propriété de l'Etat. Ce transfert peut prendre deux formes :

¹ Bouhezza M.(2004), « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'Etat dans ce processus », Revue des Sciences Économiques et de Gestion N°3, p81.

1. Transfert au profit des personnes physiques ou morales de droit privé, de la propriété de tout ou partie des actifs corporels ou incorporels ou, de tout ou partie du capital social d'une entreprise publique ;
2. Transfert à des personnes physiques ou morales, de droit privé, de la gestion d'entreprises publiques.

Le législateur algérien en 1995 a intégré, dans la définition de la privatisation, le transfert d'actifs incorporels des entreprises possédant un potentiel technique et technologique vétuste mais exerçant sur un marché porteur. Cette conception de la privatisation a été atténuée par l'Ordonnance 01-04 de 2001, qui précise, dans son article 13, que la privatisation signifie le transfert de propriété et des actifs constituant une unité d'exploitation autonome des entreprises d'Etat.

En Algérie, la stratégie de la privatisation ainsi que ses objectifs n'ont pas été définis avec précision, ce qui explique, dans la pratique, les insuffisances et les contraintes rencontrées par les différentes parties politiques et économiques lors de sa mise en œuvre. Selon N.Sadi (2005) les objectifs de la privatisation en Algérie peuvent être regroupés en deux grandes catégories : objectifs purement financiers et économiques et les objectifs de nature diverse ou secondaire¹.

➤ **OBJECTIFS PUREMENT FINANCIERS ET ECONOMIQUES :**

A. La réduction du déficit budgétaire : cet objectif constitue un élément important dans tous les programmes de privatisation. Le législateur algérien par l'ordonnance 95-22, relative à la privatisation et par la loi de finances de 1996 a pris en charge la problématique de l'utilisation des ressources de privatisation, cette problématique n'a pas été remise en cause par la nouvelle ordonnance 01-04 de 2001.

L'utilisation des ressources de privatisation a été orientée, principalement, vers :

- ✓ Le remboursement de la dette publique et la réduction du déficit budgétaire;
- ✓ Le paiement des indemnités de licenciement ;
- ✓ Le financement de la restructuration financière des entreprises publiques éligibles à la privatisation ;
- ✓ Le règlement de tout ou partie des dettes des entreprises publiques.

¹ Bouhezza M.(2004), opcit, p82.
Sadi N.(2005), opcit, pp86-101.

B. la recherche de l'efficacité économique : cet objectif constitue également un objectif important de tous les programmes de privatisation du moment que la privatisation est censée augmenter l'efficacité économique. Mais cet objectif ne peut être atteint que sous certaines conditions relatives à l'environnement économique et institutionnel des entreprises privatisées.

Les réformes économiques des années 80 demeuraient sans succès et particulièrement celles de 1988, dite « Autonomie de gestion des entreprises publiques ». La principale cause d'un tel échec est l'absence d'un environnement concurrentiel adéquat, peut être l'introduction d'un partenaire privé sous certaines conditions économiques et institutionnelles augmentera la compétitivité des entreprises publiques algériennes.

L'objectif de l'augmentation de l'efficacité économique nécessite une amélioration des équilibres financiers, la réduction de la dette et ainsi que l'assurance d'un bon climat des affaires.

Pour ces raisons l'Algérie, a encouragé l'investissement étranger en améliorant les principaux facteurs d'attractivité, en agissant sur :

- ✓ Les équilibres macroéconomiques ;
- ✓ L'ajustement des entreprises ;
- ✓ La réforme institutionnelle ;
- ✓ Le développement des infrastructures.

➤ **OBJECTIFS DE NATURE DIVERSE OU SECONDAIRE :**

Ils existent d'autres objectifs d'ordre secondaire mais ils sont importants car ils peuvent avoir un effet positif sur la réussite du processus de la privatisation. Parmi ces objectifs nous pouvons citer :

A. Le développement de l'actionnariat populaire et des salariés : cet objectif, mis en place pour faire accepter les privatisations par le peuple, repose sur deux motivations :

- La promotion de l'actionnariat populaire, soit par la distribution d'actions gratuites au peuple, soit par la cession d'actions sur le marché financier ;
- La cession totale ou partielle du capital social de l'entreprise en faveur de ces salariés.

En Algérie, le développement de l'actionnariat populaire a été consacré par l'Ordonnance de 1995, relative à la privatisation et organisé par le décret 96-134 et reconduit dans les dispositions de la nouvelle ordonnance de 2001.

B. L'appel aux investisseurs étrangers : la participation de l'investisseur étranger en Algérie était au début un sujet délicat, car l'investissement étranger était, par idéologie, rejeté.

Cette volonté de faire participer l'investisseur étranger a été clairement prononcée par les lois de la privatisation avec aucune différenciation ou limitation du capital étranger. L'investisseur étranger bénéficie du même statut que l'investisseur national, et de nombreux avantages et garanties lui sont accordés, par exemple:

- ✓ L'exonération de nombreux impôts et taxes (TVA, impôts sur les bénéfices, droits de douanes, taxes et cotisations sur les salaires) des projets d'investissement ;
- ✓ Le libre transfert des capitaux et de leurs produits (dividendes) ;
- ✓ La protection contre l'expropriation ;
- ✓ Le recours à l'arbitrage international en cas de litiges.

4.3.2 LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT ET LE PLAN D'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN ALGERIE :

Le rôle de l'Etat et l'importance du secteur public dans l'économie algérienne décroissent de plus en plus ; Telle est la conséquence de la politique suivie en Algérie depuis plusieurs années. La décision d'un désengagement financier progressif devait mener à la privatisation, notion générale qui couvre des processus multiples : privatisation de l'économie, privatisation du capital, privatisation des investissements, privatisation de la production et même la privatisation des objectifs et des critères de gestion¹.

Au début des années 80 plusieurs pays ont connu des dettes extérieures importantes, quelques années plus tard même les pays producteurs de pétrole ont été touchés par ce phénomène, ce qui a donné un état d'insolvabilité, c'est-à-dire ils étaient dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes. Face à cette situation, les bailleurs de fonds internationaux, le FMI et la Banque Mondiale, ont décidé de conditionner tous les nouveaux prêts aux pays concernés. Les conditions exigées par ces institutions sont l'engagement du pays emprunteur

¹ Sadi N.(2005), op-cit, pp35-65.

de prendre certaines mesures économiques et financières dans le but de parvenir à un équilibre qui lui permet de dégager de nouveau des excédents financiers destinés à rembourser leur dette extérieure.

Les mesures préconisées par le FMI et la Banque Mondiale sont appelées « ajustements structurels ». En effet, les pays endettés présentent des déséquilibres de la balance des paiements et du budget, déséquilibre qui a été considérablement aggravé par le poids de la dette. L'ajustement a donc pour but de réduire les déséquilibres intérieurs et extérieurs.

L'ajustement structurel implique, donc, un certains nombres de mesures d'ordre monétaire, fiscal, budgétaire et commercial destinées à rétablir les mécanismes du marché et la vérité des prix. A ces mesures s'ajoutent d'autres mesures destinées à limiter l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie : il s'agit de la privatisation du secteur public, de la promotion du capital privé national, de l'encouragement de l'investissement privé étranger, de la vérité des prix par la suppression des subventions aux produits de premières nécessités, et enfin le libre échange, par l'annulation des contrôles du commerce extérieur.

En 1986 et suite à la double chute des prix du pétrole et du dollar, l'Algérie a procédé à la mise en place d'une première série de mesures d'austérité et de stabilisation macroéconomique, pour limiter les déséquilibres extérieurs : réductions des importations alimentaires, réduction des dépenses de l'Etat, incitation à l'exportation et encouragement des investissements étrangers. Entre 1986 et 1994 l'Etat algérien a poursuivi ces mesures, en adoptant de nouvelles réformes fiscales et douanières, de nouvelles mesures de libéralisation du commerce extérieur et d'ouverture aux investissements étrangers etc...

Cet ajustement autonome a connu un échec, car les faibles recettes pétrolières n'étaient pas suffisantes. Ce qui a poussé le gouvernement algérien à faire appel à l'assistance financière et technique du FMI et de la banque mondiale dans le traitement de la crise qui a connu une forte aggravation.

De nombreuses actions de désengagement de l'Etat ont été, en effet, mises en œuvre à partir de 1988, dont, notamment :

- ✓ La privatisation par commercialisation (ou autonomie de gestion) de l'entreprise publique et mise en place d'agents fiduciaires chargés de la gestion des capitaux marchands de l'Etat (1988) ;

- ✓ La mise en place de holdings publics avec un statut de société par actions jouissant sur le plan du droit des attributs de la propriété (1995) ;
- ✓ La promulgation d'une loi sur la privatisation des entreprises publiques (1995) ;
- ✓ La promulgation d'une loi favorisant le développement et la promotion de l'investissement privé (1990-1993) ;
- ✓ La réforme de l'environnement par la mise en œuvre de mesures tendant à la mise en place des institutions et mécanismes du marché (ou la préparation des conditions préalables à la privatisation). »

Toutes les mesures adoptées par l'Algérie, ont fortement contribué à libéraliser l'économie algérienne, mais n'ont pas permis d'éviter le rééchelonnement de la dette extérieure car l'Algérie a connu un état de cessation des paiements en 1994. Un accord « Stand by » a été conclu en mai 1994 d'une année suivi d'un autre accord d'une durée de trois ans, contenant les grandes mesures que doivent prendre les autorités algériennes pour procéder à la restructuration de son économie.

Des résultats positifs ont été enregistrés après une année : la croissance du PIB hors hydrocarbures s'est rétablie, l'inflation s'est ralentie et le déficit budgétaire a été sensiblement réduit. Pendant la même période, le commerce extérieur a connu des mesures de libéralisation, en plus de la levée du contrôle des prix et la réduction des subventions.

En mai 1995, un accord a été signé avec le FMI portant sur un crédit total d'environ 1,8 milliards de dollars pour soutenir le programme gouvernemental de réformes structurelles. Ces réformes visent à rétablir les équilibres macro-économiques, soutenir la libéralisation totale des prix et du commerce extérieur, renforcer le secteur financier, restructurer les grandes entreprises publiques et locales *et également procéder à la mise en place d'un cadre juridique pour la privatisation des entreprises publiques et à mettre œuvre ce programme de privatisation.*

4.3.3 LES ORGANES DE LA PRIVATISATION EN ALGERIE :

Pour assurer la mise en œuvre du programme de privatisation, les organes spécifiques suivants ont été mis en place¹ :

¹ Brahimi H.(2006), « Management des organisations et modèles de décisions », thèse INPS alger, pp3-6.

➤ **Le Conseil des Participations de l'Etat (CPE)**

Selon l'article 8 de l'ordonnance 01-04, Le Conseil des Participations de l'Etat, mis sous l'autorité du chef du gouvernement, composé :

- du Ministre d'Etat, Ministre de la justice;
- du Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur et des collectivités locales;
- du Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères ;
- du Ministre des finances;
- du Ministre de la participation et de la coordination des réformes;
- du Ministre du commerce;
- du Ministre du travail et de la sécurité sociale;
- du Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- du Ministre de l'industrie et de la restructuration;
- du Ministre délégué auprès du Ministre des finances, chargé du Trésor et de la réforme financière;
- du ou des Ministre (s) concerné (s) par l'ordre du jour.

Le CPE est chargé d'assurer les principales missions suivantes :

- Définir la stratégie globale des participations de l'Etat et des programmes de privatisations ;
- Mettre en œuvre les politiques et les instructions nécessaires à la réalisation de la stratégie globale ;
- Etudier et valider les dossiers de privatisation ;
- Emettre, à propos, des résolutions de validation, de rejet, de modification ou de renvoi;
- Réguler, et coordonner les droits et obligations des autres acteurs, par le biais des résolutions de portée générale.

➤ **Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement (MIPI) :**

Ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement assure le rôle de secrétariat du CPE, il est chargé d'assurer :

- Le suivi période des avancements des opérations de privatisation ;
- Le suivi des opérations d'ouverture de capital des Sociétés de Gestion et des Participations (SGP) et les Entreprises Publiques Economiques (EPE) ;

- Le suivi des réalisations en collaboration avec les SGP ou les EPE.

➤ **Les Sociétés de Gestion et des Participations (SGP) :**

Les Sociétés de Gestion et des Participations (SGP) ont été nommées par le CPE selon la résolution n°4/2004/20/04 relative à la dynamisation des opérations de partenariat-privatisation, pour devenir les Agences de privatisation des EPE dans le but d'accélérer les procédures de présentation des dossiers les plus pertinents au CPE en matière de valorisation de leurs actifs, ou de partenariat, ou d'ouverture de capital et aussi en terme de privatisation.

La SGP est chargée de:

- Préparer un programme de privatisation des entreprises dépendant à son portefeuille ;
- Assurer pour chacune des EPE sa propre stratégie de privatisation en matière de modalités retenues. En plus la SGP doit communiquer à ces EPE toutes les informations relatives au déroulement des opérations de privatisation ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour préparer l'entreprise à sa privatisation, et vérifier tous les documents de cession de cette entreprise ;
- Superviser la diffusion des documents de mise sur le marché de l'entreprise concernée (avis, annonces, publicités, documents d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ou Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;
- Superviser toutes les opérations relatives à l'organisation des visites de l'entreprise par les acquéreurs éventuels ;
- Présenter un compte rendu global de l'opération de cession au CPE avec le procès-verbal de négociation et l'offre finale de l'acquéreur ;
- Informer le CPE sur toutes les étapes achevées avant de procéder à la signature du contrat ;
- Assurer le suivi des engagements par l'acquéreur après la privatisation.

➤ **L'Entreprise Publique Economique (EPE) :**

L'EPE peut être une société par actions ou une société à responsabilité limitée, et dans les deux cas l'Etat est l'unique actionnaire, chaque EPE dépend d'une SGP elle participe avec cette dernière, dans toutes ses tâches sauf deux:

- La préparation des programmes des EPE par la SGP.
- Le contrôle du respect des engagements par les acquéreurs.

4.3.4 LES TECHNIQUES DE PRIVATISATION RETENUES EN ALGERIE :

Les principales méthodes utilisées du transfert de propriété au secteur privé des biens relevant du patrimoine de l'entreprise publique sont ¹ :

A- La cession par le biais de marché financier : cette opération s'effectue par offre de vente d'actions et autres valeurs mobilières à la bourse des valeurs mobilières ;

B-La vente de l'entreprise à ses dirigeants et employés : en Algérie l'instruction N° 2 du 15 septembre 1997 définit les conditions et les procédures de cessions d'actifs au profit des salariés de l'entreprise publique. Ces derniers peuvent bénéficier d'un paiement à tempérament sur vingt (20) ans au taux d'intérêt de 6% par an. Il est important à noter que ces titres (parts sociales) sont cessibles et transmissibles après le paiement intégral de leur prix ;

C -La cession gratuite des actions : en Algérie, l'ordonnance n° 95-25 relative à la privatisation a prévu une distribution gratuite d'actions limitée à un maximum de 10 % du capital de l'entreprise et elle ne concerne que les salariés ;

D- La procédure de gré à gré : cette procédure décidée par l'autorité gouvernementale sur recommandation de l'institution chargée de la privatisation comme une procédure exceptionnelle (selon les articles 31, 32 et 33 de l'ordonnance 95/22). Cette procédure de vente de gré à gré peut être utilisée en cas :

- ✓ De transfert de technologie spécifique ;
- ✓ De nécessité d'avoir une gestion spécialisée ;
- ✓ Lorsque les opérations d'appel d'offre sont demeurées sans suite ;
- ✓ De cession des entreprises publiques économiques aux salariés par décision du gouvernement.

E-La vente aux enchères : Et en ce qui concerne la vente aux enchères, l'ordonnance a prévu la cession par appel d'offres (art 27 à 29). L'ordonnance reste cependant discrète sur le critère de sélection de l'acheteur. Au titre de la privatisation dite partielle, la cession d'actifs s'opère exclusivement par appel d'offres national et/ou international. L'article 28 de l'ordonnance, ainsi que l'article 7 du décret exécutif n° 94-415, font obligation de prévoir une valeur minimale de mise à prix. La détermination de cette dernière nécessite une évaluation préalable de l'entreprise ou des éléments d'actifs ;

¹ kaddouri A. (2011), opcit, pp39-47.

Saadoun.R(2012), « *Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement* », thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, pp366-367

F-La privatisation par augmentation du capital : L'Algérie a entamé le processus de privatisation par cette formule, avec l'ouverture du capital des premières entreprises introduites en bourse à savoir SAIDAL, ERIADE-Sétif et l'hôtel EL-AURASSI, par le biais d'une ouverture à hauteur de 20% de leur capital ; ainsi d'autres entreprises ont été appelées à suivre le même parcours avec privatisation partielle tout en les introduisant à la bourse à savoir ENGI, hôtel EL- Djazaïr...etc.

G-La privatisation par conversion de la Dette Extérieure : cette technique a été utilisée principalement pour les prêteurs Français et Allemands. En octobre 2004 l'Algérie a signé un accord d'investissement direct avec la France en contre partie de la dette Algérienne. Cet investissement direct Français en Algérie a touché plusieurs secteurs par exemple : le transport (métro d'Alger), l'hydraulique, les travaux publics...etc.

4.3.5 ETAPES DE LA PRIVATISATION EN ALGERIE:

Les principales étapes de la privatisation en Algérie, peuvent être résumées ainsi ¹ :

A. PREMIERE ETAPE : ETAPE PRELIMINAIRE :

L'objectif de cette étape est la collecte des données pour une éventuelle privatisation, cette phase préliminaire est marquée par :

a) Proposition des entreprises à privatiser :

Chaque SGP prépare un programme de privatisation des entreprises de son portefeuille, ce programme doit être validé par le CPE.

Le programme validé par le CPE doit contenir des informations complètes sur les entreprises proposées à la privatisation (attractivité, rentabilité, régularisation des titres de propriété, marché porteur...etc.).

b) Recherche et sélection des bureaux d'études :

Cette phase consiste à préparer l'entreprise à la privatisation, pour cela, les SGP doivent avoir toutes les informations nécessaires que les acquéreurs potentiels chercheront à connaître, surtout en ce qui concerne la valeur ou le prix de cession de l'entreprise.

¹ MIPI

Ces informations nécessitent des expertises que la SGP ne possède pas, c'est pour cette raison qu'elles lancent un appel à manifestation d'intérêt dans les quotidiens les plus pertinents au niveau national et international.

Après la publication de son appel, les SGP procèdent à la sélection de son cabinet d'études qui va l'accompagner dans le processus de privatisation de son portefeuille, cette opération dépend essentiellement des critères suivants :

- Expérience du cabinet dans le domaine de l'évaluation des entreprises et traitement d'accompagnement à la privatisation;
- Les curriculum vitae des experts, notamment celui du chef d'équipe ;
- Le prix proposé par le cabinet.

Après l'étude des différentes offres la SGP choisit son cabinet d'études et prépare un contrat pour l'engager officiellement à réaliser les travaux d'évaluation de ses entreprises.

c) Initialisation et préparation des informations

Pour faciliter le travail d'évaluation des bureaux d'études le MIPI a mis tous les moyens nécessaires par soucis de respect des délais.

La SGP contribue également dans cette phase, par la préparation psychologique du personnel de l'entreprise à privatiser avant l'intervention du cabinet d'expertise dans l'entreprise ; car cette étape est souvent caractérisée par une perturbation du climat social.

B. DEUXIEME ETAPE : PREPARATION DE L'ENTREPRISE :

a) Diagnostic de l'entreprise :

Cette étape consiste à examiner l'environnement interne et externe de l'entreprise, cet examen concerne :

- **Diagnostic de la fonction commerciale :** estimation de la part de marché de l'entreprise et son potentiel concurrentiel ;
- **Diagnostic technique et technologique :** détermination des caractéristiques de la fonction de production de l'entreprise ainsi que le procédé de fabrication ;

- **Diagnostic de l'immobilier et du foncier de l'entreprise** : évaluation de tous les biens fonciers et immobiliers tels que les usines, les dépôts de vente, les bâtiments administratifs, les logements, les terrains, etc. ;
- **Diagnostic économique et financier de l'entreprise** : appréciation de la situation économique et financière de l'entreprise et classification de ces dernières en trois groupes: saines- risquées- en danger ;
- **Diagnostic juridique de l'entreprise** : les bureaux d'études s'intéressent dans cette étape à analyser le capital social, le patrimoine immobilier, les relations de travail, les relations contractuelles, commerciales et litiges pour les comparer aux dispositions de la loi ;
- **Diagnostic de l'organisation et des ressources humaines de l'entreprise** : il s'agit d'examiner les différentes fonctions de l'entreprise, dans le but de déterminer ses principales caractéristiques de gérance et de système décisionnel.

b) Business Plan de l'entreprise

Sur la base des différents diagnostics réalisés par le bureau d'étude, le *Business Plan* est conçu. Ce dernier contient les informations suivantes : le résumé, l'entreprise, les produits et services, les marchés, la concurrence, le marketing, la technologie, le programme d'investissement, l'organisation/management, les projections financières, et enfin le financement.

c) Evaluation et périmètre de privatisation :

L'évaluation de l'entreprise pour un projet de privatisation est nécessaire pour les raisons suivantes :

- « Fixer une fourchette de valeurs de l'entreprise ;
- Identifier le taux de participation du partenaire dans le capital lors de son ouverture ;
- Fixer la valeur de l'action et communiquer l'information la plus actualisée et la plus fiable, afin d'introduire l'entreprise en bourse ;
- Procéder à la vente des actifs non nécessaires à l'exploitation sur décision de son Conseil d'Administration ;
- Utiliser les évaluations de deux entreprises qui envisagent une opération d'absorption ou de fusion ;

- Positionner l'entreprise par rapport à la concurrence »¹.

Après avoir évalué l'entreprise, la prochaine étape est le choix de la technique de privatisation à adopter. La technique choisie doit être en adéquation avec la situation de l'entreprise.

C. TROISIEMME ETAPE : DEROULEMENT DE L'OPERATION DE PRIVATISATION :

Après avoir élaboré le diagnostic, le business plan et l'évaluation, l'entreprise passe à l'étape opérationnelle, c'est-à-dire à la réalisation du projet de privatisation de celle-ci. Cette phase opérationnelle commence par : l'appel d'offre

Cette étape définit la démarche à suivre relative au lancement d'un appel d'offre, ce dernier doit être accompagné d'un formulaire d'engagement de confidentialité, du cahier des charges, d'un *mémoire d'informations*, et du règlement interne de la *Data Room*. Les appels d'offre définissent les conditions de candidature des futurs acquéreurs.

Les soumissionnaires proposent des offres financières et techniques, ces dernières seront reçues et ouvertes en séance publique, puis évaluées sur la base d'une grille afin de sélectionner les dossiers acceptés.

Après avoir sélectionné les dossiers acceptés, la SGP organise une séance de délibération confidentielle pour établir un classement des dossiers retenus.

Après avoir établi le classement des soumissionnaires retenus, la SGP organise un entretien avec chacun d'eux séparément pour de plus amples informations.

C'est lors de cette étape que la SGP effectue son choix, mais la signature du contrat ne s'effectuera qu'avec l'accord du CPE.

D. QUATRIEMME ETAPE : PREPARATION ET FINALISATION DES ACCORDS :

Après avoir sélectionné l'éventuel soumissionnaire et fixé les différents aspects de l'opération de privatisation concernant : le prix de cession et le mode de privatisation. C'est

¹ Rapport MIPI

dans cette étape où les négociations se concrétisent par l'élaboration des documents de transaction, il s'agit essentiellement du protocole d'accord et du contrat de cession d'actions.

Une fois que le CPE donne son accord, les deux parties engagent l'opération de la garantie du passif de l'entreprise à privatiser avant de procéder à la signature des accords finaux.

Après la signature du contrat de cession c'est l'étape du transfert réel de propriété. Cette étape peut prendre beaucoup de temps si le patrimoine cédé au repreneur n'est pas totalement régularisé au nom de la partie cédante.

4.3.6 BILAN DE LA PRIVATISATION EN ALGERIE :

Le nombre exact des entreprises privatisées en Algérie n'est pas connu. Le seul bilan établi s'arrête en 2008, car après cette date il n'ya eu que quelques opérations. Selon le tableau ci-dessous l'évolution du nombre d'entreprises privatisées a atteint son maximum en 2005 puis il a connu une régression.

Tableau N°4.11 : Bilan des privatisations jusqu'à l'année 2008

Nombre d'opération par mode de privatisation	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Août 2008	Total
Privatisation totale	-	1	5	7	50	62	68	18	210
Privatisation partielle (>50%)	-	-	1	2	11	12	7	1	34
Privatisation partielle (<50%)	-	-	-	3	1	1	6	2	13
RES	-	-	8	23	29	9	-	7	76
Partenariats	5	3	4	10	4	2	9	1	38
Cessions d'actifs	1	1	2	13	18	30	20	7	91
Total	6	5	20	58	113	116	110	36	458

Source : MIPI

Nous avons abordé dans ce chapitre dans un premier lieu, une étude descriptive de l'économie algérienne ainsi qu'une présentation de ses principales réformes. Avant l'indépendance, l'Algérie a vécu une très longue phase de récession économique marquée par une absence totale d'une vision de développement claire, et après l'indépendance, l'économie algérienne était une économie administrée avec une dominance du secteur public. Puis le pays s'est engagé dans une période de réorganisation de l'économie basée sur la restructuration de ses entreprises. Et avec la présence de plusieurs obstacles, la seule issue est l'ouverture de l'économie et l'orientation vers une économie de marché. Après la phase des réformes économiques, le pays a conçu d'ambitieux programmes de relance économique, pour donner plus de liberté aux différents agents économiques et créer un environnement adéquat à la création de la richesse.

Dans ce chapitre nous avons abordé également, les principales phases de l'histoire de l'entreprise publique ainsi que les différentes tentatives prises par l'Etat pour augmenter sa performance. Ce chapitre a donné aussi un aperçu sur le phénomène de la privatisation en Algérie avec une présentation de son évolution qui s'avère longue et difficile.

CHAPITRE V : Impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique algérienne

L'Algérie a connu de profondes mutations économiques et politiques, au lendemain de son indépendance, et s'est engagé de plus, dans un ambitieux programme de privatisation pour donner plus de dominance au secteur privé dans un souci d'augmentation de la compétitivité.

L'objectif de ce chapitre est de déterminer sur la base d'une analyse comparative les principaux facteurs influant sur la performance de l'entreprise publique algérienne. Et pour atteindre cet objectif, notre analyse vise à évaluer le niveau de performance de ces entreprises et de les comparer avec un groupe d'entreprises privées et un autre groupe d'entreprises privatisées, afin de distinguer les facteurs déterminants d'un tel niveau. Notre problématique, non seulement, s'articule sur la distinction de ces facteurs déterminants de la performance, mais aussi prévoit les conséquences d'une éventuelle modification de ces facteurs déterminants sur l'amélioration de la performance de l'entreprises avec détermination du facteur capital.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections ; La première section, présentera une étude descriptive de la performance des entreprises publiques algériennes afin de mettre en évidence le lien entre les différents indicateurs de performance et leurs facteurs explicatifs. Dans cette section nous présenterons également, une analyse comparative entre deux échantillons indépendants (entreprises publiques et entreprises privées) avec une utilisation des tests statistiques de significativité. La deuxième section, portera sur l'évaluation de la nature de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques algériennes. Cette évaluation sera basée sur une analyse comparative entre deux échantillons indépendants (entreprises publiques et entreprises privatisées) avec une utilisation des tests statistiques de significativité. Et la troisième section, et sur la base d'une étude économétrique qui regroupe les trois échantillons d'entreprises (publiques, privées et privatisées) mettra en relation chaque indicateur de performance avec ses facteurs explicatifs. Cette étude nous permettra de décliner le facteur capital d'augmentation de la performance.

SECTION 01 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ALGERIENNES

5.1.1 PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre étude s'intéresse à la performance des entreprises publiques algériennes, c'est à dire rechercher les points forts et les points faibles de leur niveau de performance d'une part, et s'interroger si la modification de leur forme de propriété contribuera à améliorer leur performance d'autre part. Pour atteindre notre objectif, nous procéderons de la manière suivante :

Premièrement, nous accorderons un intérêt particulier à la performance des entreprises publiques algériennes et pour cette raison nous aborderons leurs caractéristiques dans une sous section nommée « étude descriptive » pour un échantillon de 100 entreprises publiques algériennes pour une période de 04 ans. L'objectif est de provoquer des pistes de réflexion en fonction des résultats obtenus.

Deuxièmement, puisque plusieurs recherches ont associé le niveau de la performance des entreprises à leur forme de propriété ou à d'autres facteurs explicatifs, nous effectuerons une analyse comparative à double objectifs, c'est-à-dire une analyse en fonction de la forme de propriété et une analyse en fonction d'autres facteurs explicatifs (que nous définirons par la suite). Ces analyses s'effectuent sur un échantillon de 200 entreprises (100 entreprises publiques et 100 entreprises privées) pour une période de 04 ans. Et selon les résultats obtenus nous discuterons la possibilité de privatisation des entreprises publiques algériennes afin qu'elles améliorent leurs performances.

Troisièmement, à la lumière des résultats de la deuxième étape nous discuterons les résultats d'une analyse comparative entre les 100 entreprises publiques avec d'autres entreprises publiques qui ont été privatisées (71) afin d'analyser la nature de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique algérienne.

Quatrièmement, nous effectuerons une étude économétrique qui intègre les trois groupes d'entreprises « 271 » (publiques, privées et privatisées) afin de déterminer les facteurs explicatifs de la performance et décliner le facteur capital.

Pour respecter cette démarche, il faut constituer une base de données pour effectuer ces analyses. Notre base de données d'entreprises publiques est composée de 100 entreprises évoluant dans plusieurs secteurs d'activité, de tailles différentes et appartiennent à de différentes SGP. Puisque ces mêmes 100 entreprises feront l'objet d'une analyse comparative avec d'autres entreprises algériennes mais privées, nous avons fixés certaines exigences pour que les deux groupes soient le plus homogène et comparable possible. Ces deux catégories d'entreprises sont composées de 100 entreprises chacune, avec une ancienneté dépassant 8 ans, ces entreprises exercent leurs activités à la wilaya d'Alger et appartiennent aux mêmes secteurs d'activités avec la même proportion.

La période de l'analyse est de 4 ans (de 2009 jusqu'à 2012) ce décalage temporelle est dû essentiellement aux facteurs suivants:

- ✓ Le premier est que les comptes sociaux de l'exercice 2012 ne seront pas publiés avant juin 2013 et nous avons commencé la collecte des données en fin 2013 d'où le dernier exercice établi était celui de l'année 2012 ;
- ✓ La finalisation de la base de données était en mars 2015 donc sur le plan pratique il manque seulement l'exercice 2013 car l'exercice 2014 ne peut être publié avant juin 2015 ;
- ✓ Les exigences que nous avons posées pour effectuer nos comparaisons ;
- ✓ Les difficultés d'obtention de l'information ;
- ✓ Le nombre total des entreprises étudiées (271 entreprises).

Nous avons rencontré d'énormes difficultés lors de la conception de la base de données, vu le nombre d'entreprises collectées pour une période de 04 ans (100 entreprises publiques, 100 entreprises privées et 71 entreprises privatisées). Nos principales sources de données sont les bulletins officiels d'annonces légales (BOAL), puis le MIPI, la DGE et les entreprises elles mêmes.

L'analyse comparative est basée sur plusieurs indicateurs et facteurs explicatifs de la performance (que nous définirons par la suite), mais il est important de noter que notre analyse comparative est fondée sur des tests statistiques de significativité afin d'exprimer le degré ou le risque d'erreur de nos conclusions. Pour réaliser cet objectif il faut respecter les étapes suivantes :

1) Observation : ces tests s'appliquent sur plusieurs observations (individus, firmes, ..etc.) et nous avons effectué un traitement particulier (calcul des moyennes, pourcentages, ..etc.) ;

2) Formulation des hypothèses : il s'agit de formuler deux hypothèses alternatives portant sur des paramètres (objet de la comparaison). **La première hypothèse**, l'hypothèse nulle H_0 , qui stipule que les paramètres (moyennes dans notre cas) des populations (les différentes formes de propriété), sont égaux. C'est-à-dire que les groupes de comparaison proviennent de la même population. Donc, il n'y a pas lieu d'effectuer une comparaison par forme de propriété. **Et la deuxième hypothèse**, l'hypothèse alternative H_1 , qui stipule que les paramètres des populations sont différents. Donc, il existe une différence entre les deux groupes de comparaison et cette différence est due à leur forme de propriété ; autrement dit, la forme de propriété constitue un facteur de comparaison déterminant. Nos hypothèses de comparaison des moyennes entre les entreprises publiques et privées (ou privatisées) sont formulées ainsi :

$H_0 : \mu (\text{entreprise publique}) = \mu (\text{entreprise privée})$

$H_1 : \mu (\text{entreprise publique}) \neq \mu (\text{entreprise privée})$ [si on souhaite effectuer une comparaison bilatérale ; mais pour donner plus de puissance à notre test, nous effectuerons une analyse unilatérale selon le sens supposé, c'est-à-dire $\mu (\text{entreprise publique}) < \mu (\text{entreprise privée})$ pour certains indicateurs et $\mu (\text{entreprise publique}) > \mu (\text{entreprise privée})$ pour d'autres]

3) Choix du test : tous les tests statistiques calculent la probabilité (ρ) de se tromper si on rejette l'hypothèse nulle H_0 . Le seuil habituel de ρ est de 5%, c'est-à-dire on accepte l'hypothèse alternative H_1 , existence d'une différence significative entre les deux formes de propriétés, avec un risque d'erreur maximum de 5% ; et si ρ est supérieur à 5% on conclut que la différence observée n'est pas significative à ce seuil.

Les formes de propriété « publique-privée » ou « publique-privatisée », objet de la comparaison, sont des séries indépendantes. Nous utilisons les tests statistiques les plus répondus suivants :

a) Le test Z :

La première étape consiste à calculer la différence des moyennes entre les deux formes de propriété $\Delta = m_1 - m_2$, puis vérifier si cette différence est suffisamment éloignée de 0 pour rejeter l'hypothèse H_0 . D'après le théorème central limite « la moyenne d'un échantillon est une variable qui suit une loi normale » et aussi la différence entre deux variables de loi normale est elle-même une variable normale ; puisque notre analyse se base sur la comparaison des moyennes (de 4ans) des indicateurs de performance pour les différentes formes de propriété, nous supposons que leurs moyennes suivent une loi normale. Donc, Δ suit également une loi normale.

Selon la construction des hypothèses H_0 et H_1 , Δ suit une loi normale centrée sur 0 si H_0 est vraie.

$$\text{On pose } Z = \Delta / \text{écart type } \Delta = |m_1 - m_2| / \sqrt{\frac{S_1^2}{n_1} + \frac{S_2^2}{n_2}} \quad (5.1)$$

S_1 et S_2 représentent les variances des deux formes de propriété
 n_1 et n_2 représentent les tailles des deux formes de propriété

Cette variable suit une loi normale centrée réduite (centrée sur 0 et à un écart type égal à 1), où 95% de ses valeurs sont comprises entre -1.96 et +1.96. Donc, on doit calculer Z et si sa valeur absolue est supérieure à 1.96 on rejette H_0 avec un risque $\rho < 5\%$. Et on peut également voir, dans la table Z d'une variable centrée réduite, avec précision, le risque qui correspond à la valeur absolue de Z calculée.

La condition d'application de ce test, est que les tailles de deux formes de propriété doivent être supérieures à 30 entreprises.

b) Le test t de student :

On applique le test t de student si un ou les deux échantillons sont petits (< 30).

Dans ce cas, on doit calculer la valeur absolue de t selon la relation suivante :

$$t = |m_1 - m_2| / \sqrt{S^2/n_1 + S^2/n_2} \quad (5.2)$$

S représentent la variance commune des deux formes de propriété

n_1 et n_2 représentent les tailles des formes de propriété

t est une variable qui suit une loi de student de degré de liberté $n_1 + n_2 - 2$

Après avoir calculé la valeur de t et le degré de liberté, il faut comparer cette valeur calculée à une valeur tabulée pour trouver le risque de rejeter H_0 alors qu'elle est vraie ($|t| > t_\alpha$)

Les conditions d'application de ce test, sont :

1. **La distribution des deux populations soit normale ;**
2. **Les variances des deux échantillons ne doivent pas être très différentes. Sinon, il faut que la taille des deux échantillons soit égale.**

c) Le test des rangs de Wilcoxon –Mann-Witney :

Ce test de comparaison n'utilise pas les valeurs des variables mais leurs rangs. Il est très utilisé lorsque la distribution de la variable est inconnue

Dans le test Wilcoxon, l'hypothèse nulle stipule que les rangs se mélangent d'une manière homogène entre les deux formes de propriété, et l'hypothèse alternative stipule que les rangs d'une série sont à coté de la distribution alors que les autres sont de l'autre coté.

Si H_0 est vraie, cela signifie que la somme des rangs attendue (W_a) de la première série est égale à $n_1(n_1+n_2+1)/2$. Donc l'écart Δ entre la somme des rangs calculée de la première série (W_1) et la somme des rangs attendue est égal à 0 et elle suit une loi normale centrée sur 0. Dans ce cas la statistique Z suit une loi centrée réduite est calculée comme suit :

$$Z = \frac{|W_1 - W_a|}{\text{écart type } W_a} = \frac{W_1 - \frac{n_1(n_1+n_2+1)}{2}}{\sqrt{\frac{n_1 n_2 (n_1+n_2+1)}{12}}} \quad (5.3)$$

Après avoir calculé la statistique Z , on compare sa valeur absolue avec la valeur tabulée pour trouver la probabilité de se tromper en rejetant H_0 alors qu'elle est vraie.

Les conditions d'application de ce test, sont :

1. **n_1 et $n_2 > 10$;**
2. **pas trop d'égalité à l'intérieur des séries.**

Pour effectuer ces tests, nous avons utilisé le logiciel XLSTAT version 2015.3.01.19551 qui nous calcule le risque ρ , ce dernier sera comparé à un α choisi pour l'acceptation ou le rejet de l'hypothèse alternative H_1 .

5.1.2 PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ALGERIENNES « ETUDE DESCRIPTIVE » :

Cette étude consiste à avoir les comptes sociaux et les rapports de gestion de ces entreprises pour une période de 04 ans relatives aux années : 2009-2010-2011et 2012.Ces entreprises évoluent dans de différents secteurs d'activité comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau N°5.1: Répartition de l'échantillon par secteur et par taille¹

ENTREPRISES PUBLIQUES		
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	%
Agro-Alimentaire	16	16%
Chimie/Pharmacie	10	10%
Construction/Matériaux de construction	29	29%
Métallurgie/construction mécanique	18	18%
Transport	8	8%
Autres	19	19%
Petites entreprises	84	84%
Grandes entreprises	16	16%
Total	100	100%

établi par l'auteur

Le tableau N°5.1, nous indique les différents secteurs d'activité des entreprises publiques de notre échantillon ainsi que leur taille. Nous remarquons aussi que la majorité de ces entreprises sont des entreprises de petite taille.

¹ Nous avons pris le critère « chiffre d'affaires » pour différencier les grandes entreprises des petites entreprises. « la PME algérienne est définie comme une entreprise de production de biens et de services, employant entre 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total bilan n'excède pas 500 millions de DA.

Figure N°5.1: Répartition sectorielle de l'échantillon

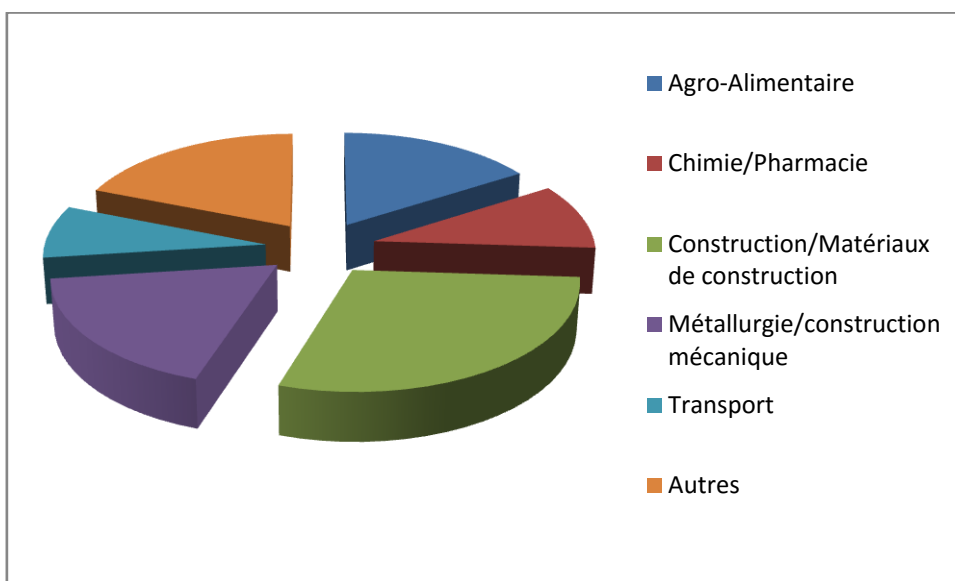
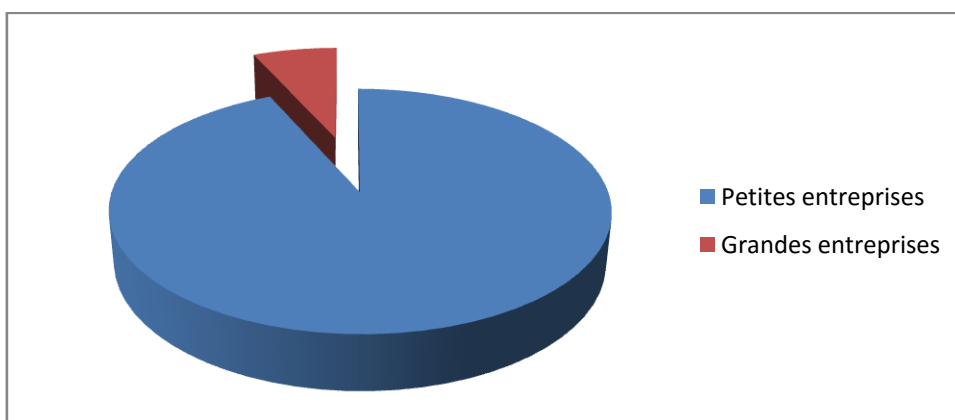


Figure N°5.2: Répartition de l'échantillon par taille d'entreprise



L'étude de la performance des entreprises publiques algériennes consiste à utiliser des indicateurs de performance ; le choix de ces indicateurs est fait sur la base de plusieurs recherches et travaux pratiques antérieurs ; citons par exemple : Megginson, Nash et van Randenborgh (1994), Wolfgang Aussenegg et Ranko Jelic (2002), Albouy.M et Obeid.H (2007), Belouard.AN (2009), Azouani.N (2010), Bentifour.Z (2012) et Guerrache.M et Chiad.F (2014).

Les indicateurs choisis sont calculés pour chaque année à l'aide des comptes sociaux de l'entreprise puis nous avons calculé une moyenne pour chaque indicateur pour réaliser nos analyses descriptives et comparatives. Nous effectuerons une analyse comparative globale puis une analyse comparative par secteur d'activité et par taille d'entreprise.

Les indicateurs de performance utilisés ainsi que les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau N°5.2 : Indicateurs de mesure de la performance

Indicateur	Relation	Définition
ROA	Résultat net/Actif total	Le Return On Assets, ou rentabilité des actifs, mesure le rapport de l'utilisation de l'entreprise de ses actifs pour générer une rentabilité.
ROE	Résultat net/Capitaux propres	Le Return On Equity, ou rentabilité financière, mesure la rentabilité des capitaux employés par l'entreprise c'est-à-dire il mesure les bénéfices engendrés par unité monétaire investie.
ROCE	Résultat opérationnel /Capitaux engagés	le Return On Capital Employed, ou rentabilité économique, mesure la rentabilité qu'une entreprise peut réaliser en fonction des capitaux investis autrement dit il permet de vérifier si la rentabilité réalisée permet de rembourser le capital.
ROS	Résultat net/Ventes	Le Return On Sales, ou rentabilité commerciale, mesure le taux de profitabilité réalisé par l'entreprise
VECE	Ventes/Capitaux engagés	Cet indicateur mesure l'efficacité économique, il permet de calculer le taux de couverture du chiffre d'affaires réalisé des capitaux engagés.
RECE	Résultat net/Capitaux engagés	Cet indicateur mesure l'efficacité économique aussi, il permet de calculer le taux de couverture du résultat net réalisé des capitaux engagés.
VENTES	Chiffre d'affaires réalisé	Cet indicateur représente les ventes de l'entreprise.
EBE/VA	Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	Ce taux de marge permet de mesurer la part du profit dans la valeur ajoutée

établi par l'auteur

Tableau N°5.3 : Tableau sommaire des indicateurs de performance des entreprises publiques par secteur et par taille

Catégories	Nombre	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	EBE/VA
Echantillon global	100	0,049	-0,065	0,088	-0,128	1,270	0,036	1 424 727 092,14	-0,466
S.Agro-Alimentaire	16	0,012	-0,034	0,068	-0,253	1,054	-0,094	1 557 485 917,55	-0,092
S.Chimie/Pharmacie	10	0,028	0,082	0,088	0,061	2,560	0,076	1 009 356 266,11	0,173
S.Construction/Matériaux de construction	29	0,121	0,020	0,061	0,020	1,149	0,022	2 093 093 503,98	0,100
S.Métallurgie/construction mécanique	18	0,018	0,039	0,085	-0,481	1,234	0,066	1 580 800 757,74	0,036
S.Transport	8	0,082	0,137	0,196	0,101	1,224	0,157	569 684 314,08	0,338
Autres	19	-0,005	-0,479	0,102	-0,111	1,009	0,067	723 566 952,86	-2,796
Grande entreprises	16	0,246	0,110	0,120	0,067	3,138	0,079	6 719 576 793,23	0,421
Petites entreprises	84	0,011	-0,098	0,082	-0,165	0,914	0,028	416 184 291,93	-0,635

établi par l'auteur

Pour notre échantillon global, nous remarquons de faibles valeurs des indicateurs de performance, qui sont habituellement compris entre 0 et 1, à l'exception de l'indicateur VECE qui enregistre une valeur de 1.27, cette valeur nous indique que le chiffre d'affaires réalisé est très important par rapport aux capitaux engagés.

Un important chiffre d'affaire est généralement associé aux importantes valeurs d'indicateurs de performance, mais les faibles valeurs de ces derniers nous poussent à penser que ces entreprises supportent aussi de très lourdes charges, qui peuvent être le résultat d'une mauvaise gestion.

L'indicateur EBE/VA, qui mesure la part de profit des propriétaires « Etat », indique une valeur négative. Ce qui confirme que l'Etat ne tire pas profit de ses propres entreprises.

Suite à ces remarques, nous pouvons conclure que ces entreprises ont généralement de très faibles valeurs d'indicateurs de performance associés à des marges de profits négatives.

Afin de vérifier si ces remarques s'appliquent d'une manière similaire aux différents secteurs d'activité et aux différentes tailles d'entreprises, nous effectuons une analyse par secteur et par taille.

➤ **ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE :**

- ✓ **Secteur agroalimentaire :** Pour ce secteur nous constatons de faibles valeurs pour les indicateurs ROA et ROCE et aussi des valeurs négatives pour les indicateurs ROE, ROS et RECE. L'indicateur VECE enregistre une valeur de 1.054, ce qui confirme que les valeurs de ventes enregistrées ne permettent pas à l'entreprise d'être rentable et les résultats réalisés ne correspondent pas au niveau des moyens utilisés ;
- ✓ **Secteurs : chimie/pharmacie :** Pour ce secteur l'ensemble des indicateurs enregistrent des valeurs positives mais elles sont relativement faibles puisque à la base elles sont comprises entre 0 et 1. En ce qui concerne l'indicateur EBE/VA, il indique une valeur positive de 0.173 ;
- ✓ **Secteur construction/matériaux de construction :** Nous enregistrons les mêmes remarques que le secteur précédent, seulement l'indicateur ROA a la valeur la plus

élevée (0.121) par rapport aux autres indicateurs et aux autres secteurs également, ce qui mène à conclure que ce secteur est un secteur porteur pour l'Etat ;

- ✓ **Secteur métallurgie/construction mécanique :** Pour ce secteur nous enregistrons également de faibles valeurs d'indicateurs de performance comme le secteur chimie/pharmacie,
- ✓ **Secteur transport :** Ce secteur enregistre une supériorité des valeurs d'indicateurs qui sont plus importante que les autres secteurs ; ce qui peut indiquer l'existence d'une potentialité dans ce secteur pour les entreprises publiques.

➤ **ANALYSE PAR TAILLE :**

Les grandes entreprises publiques enregistrent de meilleurs résultats par rapport aux petites entreprises et cela pour l'ensemble des indicateurs.

En général, l'ensemble des secteurs d'activité, excepté le secteur du transport, enregistrent de très faibles valeurs pour les indicateurs de performance et parfois ces derniers prennent des valeurs négatives. Mais la comparaison par taille indique une supériorité des grandes entreprises.

Et actuellement avec la chute des prix de pétrole, ces entreprises vont être restreinte à se développer et à bénéficier des mêmes sommes de budgets précédents.

5.1.3 ANALYSE COMPARATIVE DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES ALGERIENNES PUBLIQUES ET PRIVEES :

Plusieurs études ont fait de la performance des entreprises publiques leur objet de recherche, citons par exemple : Pestieau.P et Tulkens.H (1993)², Charreaux.G (1997)³. D'autres chercheurs ont associé les valeurs des indicateurs de performance à d'autres paramètres, par exemple : la politique d'endettement, la politique d'investissement, la politique de distribution des dividendes...etc. Et d'autres ont associé la performance de l'entreprise à sa forme de propriété et ils affirment que la propriété privée est plus performante que la propriété publique dans la majorité des cas.

² Pestieau.P et Tulkens.H (1993), «Assessing and Explaining the Performance of Public Enterprises», *Public Finance Analysis New Series* H. 3, pp293-323

³ Charreaux G. (1997), « Gouvernement des entreprises et efficacité des entreprises publiques », *Revue Française de Gestion*, pp38-56.

Citons par exemple, pour le lien entre la performance et politique d'endettement, Modigliani et Miller (1963) qui ont démontré l'existence d'une forte relation entre l'endettement et la performance de l'entreprise, Kourhare (1997) explique l'impact déterminant du niveau d'endettement sur la survie de l'entreprise à long terme et Gaud et Jani (2002) & ST.Hidjazi et YB Tariq (2006) ont démontré que l'endettement a un impact négatif sur la performance de l'entreprise.

Et en ce qui concerne la politique d'investissement Megginson et al. (1994), et D'Souza et Megginson (1999) ont démontré l'impact positif de l'augmentation des dépenses d'investissement sur la performance des entreprises publiques après leur privatisation.

Jensen et al (1992) déduisent que le montant des dividendes versé dépend de la rentabilité réalisée, c'est-à-dire, plus la rentabilité augmente les dividendes augmentent également.

Et pour le cas de l'Algérie, citons l'étude de Guerrache.M et Chiad.F (2014), leur thème est « analyse des niveaux de performance des PME en Algérie », leur analyse économétrique porte sur un échantillon de 52 entreprises privées algériennes pour une période de 4 ans (de 2005 jusqu'à 2008), ces auteurs ont trouvé les relations suivantes entre l'indicateur de rentabilité économique (ROA) et l'indicateur de performance financière (ROE) avec les variables dépendantes de l'entreprise:

- Une relation inverse entre ROA et ROE avec l'endettement ;
- Une relation positive entre ROA et ROE avec la capacité d'autofinancement ;
- L'absence d'une relation entre la taille de l'entreprise et sa performance économique et financière ;
- Une relation inverse entre la performance financière et le paramètre garanties physiques ;
- L'absence d'une relation entre ROA et ROE avec la variable frais de personnel ;
- Une relation positive entre les indicateurs ROA et ROE avec la nature du secteur d'activité (secteur productif ou de service) ;
- Analyse de modification des taux d'impôt de (30% à 19%) pour les secteurs productifs et de (30% à 25%) pour le secteur des services a montré, l'absence d'une relation significative.

Cette recherche montre clairement que les indicateurs de performance dépendent d'autres indicateurs (facteurs explicatifs) comme l'endettement, la capacité d'autofinancement, les garanties de l'entreprise et la nature du secteur d'activité.

Comme nous l'avons cité ci-dessus, d'autres chercheurs ont associé le niveau de performance de l'entreprise à sa forme de propriété et supposent même que les entreprises de forme privée enregistrent de meilleurs résultats comparativement aux entreprises publiques. Ces conclusions ont été confirmées par Megginson, Nash et Van Randenborgh (1994) et Belouard.AN (2009). De ce point de comparaison et de supériorité de la forme privée, plusieurs auteurs suggèrent la privatisation des entreprises publiques comme une solution possible afin qu'elles puissent améliorer leurs performances.

Et en ce qui concerne le cas des entreprises algériennes, citons l'étude de AN. Belouard (2009), qui porte sur un échantillon composé de 49 entreprises (21 entreprises publiques et 28 entreprises privée) pour une période d'une seule année 2009, l'auteur a trouvé la supériorité de la forme privée pour la majorité des indicateurs de performance.

Dans ce qui suit, nous allons effectuer une analyse comparative en intégrant les deux approches, c'est-à-dire ; réaliser une comparaison entre deux formes de propriété (publique et privée) en utilisant les même indicateurs de performance définis précédemment lors de l'analyse descriptive de la performance des entreprises publiques algériennes, et aussi comparer entre ces deux formes de propriété en ce qui concerne les déterminants (facteurs explicatifs) de la performance. Notre objectif est de vérifier le lien entre la forme de propriété et le niveau des déterminants (facteurs) explicatifs de la performance.

Notre étude porte sur la comparaison des niveaux de performance de 200 entreprises (100 entreprises publiques et 100 entreprises privées), ces entreprises ont les caractéristiques suivantes :

- Ancienneté dans le domaine d'activité dépassant 8ans ;
- Même localisation géographique : chaque entreprise exerce son activité à la wilaya d'Alger, donc elles sont parfaitement concurrentes entre elles ;
- Les entreprises publiques et privées appartiennent aux mêmes secteurs d'activité et avec la même proportion ;
- Les entreprises publiques et privées sont composées de majorité d'entreprises de petite taille.

Les entreprises étudiées évoluent dans de différents secteurs comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°5.4: Répartition de l'échantillon de l'étude comparative par secteur et par taille

ENTREPRISES PUBLIQUES			ENTREPRISES PRIVES		
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	%	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	%
Agro-Alimentaire	16	16%	Agro-Alimentaire	16	16%
Chimie/Pharmacie	10	10%	Chimie/Pharmacie	10	10%
Construction/Matériaux de construction	29	29%	Matériaux de construction	29	29%
Métallurgie/construction mécanique	18	18%	Métallurgie/construction mécanique	18	18%
Transport	8	8%	Transport	8	8%
Autres	19	19%	Autres	19	19%
Grande entreprises	16	16%	Petites entreprises	5	5%
Petites entreprises	84	84%	Grandes entreprises	95	95%
Total	100	100%	Total	100	100%

établi par l'auteur

Rappelons que notre analyse comparative s'effectue sous deux angles ; premièrement, il s'agit de comparer la valeur de chaque indicateur par forme de propriété et deuxièmement de comparer les valeurs des facteurs explicatifs par forme de propriété également. L'objectif de cette comparaison est d'analyser le lien entre la forme de propriété (publique ou privées) avec les indicateurs de la performance et le lien entre ces derniers et les facteurs explicatifs de chaque forme de propriété.

A l'instar de l'étude de Wolfgang Aussenegg et Ranko Jelic (2002) et de l'étude de Azouani.N (2010) nous avons choisi les facteurs explicatifs suivants:

Tableau N°5.5: Facteurs explicatifs de la performance

Facteur	Relation	Définition
PINV	Investissements /Ventes	Ce facteur nous permet de mesurer le rapport entre l'investissement et les ventes réalisées.
INCAP	Investissements/Capitaux Engagés	Ce facteur nous donne une idée sur la part de l'investissement dans les capitaux engagés
ENDT	Total dettes à long terme / Capitaux Propres	Ce facteur mesure le degré de l'endettement de long terme par rapport aux capitaux propres de l'entreprise.
TDCE	Dettes totales/capitaux propres	Ce facteur mesure le degré de l'endettement global par rapport aux capitaux propres de l'entreprise.
AT	Capitaux propres/Total bilan	Ce facteur nous fournit, également, une information sur le degré d'autonomie financière de l'entreprise.
DIVVE	Dividendes / Ventes	Il représente la part des dividendes par rapport aux ventes
DIVRN	Dividendes / Résultat net	Il indique la part des propriétaires dans les résultats réalisés
PSAD*	Part des salariés/Dividendes	Il mesure la relation entre l'encouragement des salariés et la rémunération des propriétaires
PSAR*	Part des salariés/ Résultat net	Il représente la part des salariés dans les résultats réalisés

Etabli par l'auteur

** : introduit par l'auteur comme indicateur de mesure de la performance sociale*

Les résultats enregistrés figurent dans les tableaux suivants :

Tableau N°5.6 : Performance des entreprises publiques algériennes comparée à la performance des entreprises privées algériennes

Catégorie	Forme	NBR	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	EBE/VA
Echantillon global	Publiques	100	0,049	-0,065	0,088	-0,128	1,27	0,036	1 424 727 092,14	-0,466
	Privées	100	0,095	0,361	0,405	0,091	4,411	0,345	509 027 506,47	0,412
	p (test z)			0,075*	0,001***	< 0,0001***	0,036**	< 0,0001***	< 0,0001***	0,998
S.Agro-Alimentaire	Publiques	16	0,012	-0,034	0,068	-0,253	1,054	-0,094	1 557 485 917,55	-0,092
	Privées	16	0,107	0,286	0,315	0,09	3,585	0,243	994 371 622,76	0,531
	p (test t)			0,008***	0,002**	0,012**	0,163	0,011**	0,008***	0,712
p (test Wilcoxon)			0,000***	0,001***	0,002***	0,007***	0,000***	0,001***	0,374	< 0,0001***
S.Chimie/Pharmacie	Publiques	10	0,028	0,082	0,088	0,061	2,56	0,076	1 009 356 266,11	0,173
	Privées	10	0,133	0,36	0,39	0,118	2,94	0,344	1 334 379 447,64	0,508
	p (test t)			0,002***	0,004***	0,007***	0,337	0,407	0,006***	0,361
p (test Wilcoxon)			0,004***	0,002***	0,006***	0,070*	0,032**	0,002***	0,74	0,019**
S.Construction/Matériaux de construction	Publiques	29	0,121	0,02	0,061	0,02	1,149	0,022	2 093 093 503,98	0,1
	Privées	29	0,083	0,536	0,554	0,042	3,412	0,51	164 883 041,22	0,425
	p (test t)			0,64	0,005***	0,008***	0,365	0,000***	0,008***	0,997
p (test Wilcoxon)			0,010***	< 0,0001***	< 0,0001***	0,408	< 0,0001***	< 0,0001***	1	0,003***
S.Métallurgie/construction mécanique	Publiques	18	0,018	0,039	0,085	-0,481	1,234	0,066	1 580 800 757,74	0,036
	Privées	18	0,074	0,218	0,346	0,09	7,174	0,234	210 699 902,54	0,317
	p (test t)			0,013**	0,025**	0,004***	0,171	0,002***	0,017**	0,969
p (test Wilcoxon)			0,014**	0,026**	0,002***	0,532	0,000***	0,011**	0,999	0,007***
S.Transport	Publiques	8	0,082	0,137	0,196	0,101	1,224	0,157	569 684 314,08	0,338
	Privées	8	0,118	0,441	0,432	0,208	3,264	0,403	1 109 402 451,42	0,647
	p (test t)			0,194	0,015**	0,042**	0,054*	0,061*	0,026**	0,189
p (test Wilcoxon)			0,186	0,042**	0,042**	0,064*	0,042**	0,064*	0,563	0,033**

Autres	Publiques	19	-0,005	-0,479	0,102	-0,111	1,009	0,067	723 566 952,86	-2,796
	Privées	19	0,093	0,261	0,307	0,103	5,272	0,259	221 030 744,96	0,231
	p (test t)		0,001***	0,114	0,013**	0,002***	0,009***	0,009***	0,874	0,138
	p (test Wilcoxon)		0,000***	0,002***	0,001***	0,000***	0,000***	0,000***	0,982	0,001***
Grandes entreprises	Publiques	16	0,246	0,11	0,12	0,067	3,138	0,079	6 719 576 793,23	0,421
	Privées	5	0,152	0,563	0,517	0,193	2,723	0,488	5 484 351 654,03	0,763
	p (test t)		0,609	< 0,0001***	0,000***	0,003***	0,583	< 0,0001***	0,739	0,000***
	p (test Wilcoxon)		0,026**	0,001***	0,002***	0,014**	0,116	0,001***	0,807	0,001***
Petites entreprises	Publiques	84	0,011	-0,098	0,082	-0,165	0,914	0,028	416 184 291,93	-0,635
	Privées	95	0,092	0,351	0,399	0,085	4,5	0,337	247 168 340,81	0,393
	p (test z)		< 0,0001***	0,001***	< 0,0001***	0,040**	< 0,0001***	< 0,0001***	0,992	0,050*

établi par l'auteur

Ce tableau indique les valeurs des différents indicateurs de performance pour les deux formes de propriété (publique et privée), les résultats sont présentés premièrement pour les deux échantillons globaux, puis par secteur d'activité suivis d'une représentation par taille d'entreprise, tout en indiquant le nombre d'entreprises. Pour chaque catégorie nous avons associé un test de significativité pour échantillons indépendants. Les tests statistiques et les principes de choix des tests ont été présentés précédemment, mais il est utile de rappeler que nous avons utilisé un test unilatéral pour donner plus de puissance à nos résultats qui sont obtenus à l'aide de logiciel XLSTAT 2015. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses. Les tests d'hypothèse sont formulés comme suit pour chaque indicateur de performance :

H_0 : μ (entreprise publique) = μ (entreprise privée)

H_1 : μ (entreprise publique) < μ (entreprise privée)

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

Tableau N°5.7 : Analyse comparative entre la forme publique et privée par facteur explicatif

Catégorie	Forme	NBR	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	PSAD	PSAR	
Echantillon global	Publiques	100	2,054	0,565	6,84	8,74	-0,369	0,025	0,133	0,401	0,081	
	Privées	100	7,027	2,81	0,794	3,889	0,326	0,045	0,465	0	0	
	p (test z)			0,22	0,13	0,007***	0,050**	0,058*	0,039**	0,003***	< 0,0001***	< 0,0001***
Agro-Alimentaire	Publiques	16	0,571	0,265	9,557	10,677	-2,246	0,053	0,115	0,321	0,044	
	Privées	16	0,728	13,238	1,862	3,982	0,407	0,032	0,603	0	0	
	p (test t)			0,364	0,153	0,038**	0,072*	0,050**	0,712	0,005***	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,168	0,001***	0,22	0,255	0,000***	0,003***	0,001***	0,009***	0,002***
Chimie/Pharmacie	Publiques	10	1,769	0,659	0,392	1,288	0,328	0,053	0,143	0,801	0,091	
	Privées	10	0,512	0,676	0,29	1,648	0,481	0,064	0,442	0	0	
	p (test t)			0,916	0,476	0,332	0,682	0,243	0,416	0,016**	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,786	0,485	0,285	0,846	0,575	0,118	0,050**	0,003***	0,003***
Construction/Matériaux de construction	Publiques	29	1,503	0,842	3,366	4,701	-0,788	0,014	0,187	0,587	0,152	
	Privées	29	22,563	0,966	0,605	2,972	0,263	0,033	0,252	0	0	
	p (test t)			0,172	0,382	0,158	0,273	0,2	0,048**	0,238	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,996	0,604	0,033**	0,795	0,942	0,513	0,532	< 0,0001***	< 0,0001***
Métallurgie/construction mécanique	Publiques	18	5,721	0,371	1,261	2,844	0,392	0,013	0,087	0,418	0,076	
	Privées	18	1,475	1,32	1,068	6,272	0,264	0,027	0,25	0	0	
	p (test t)			0,828	0,069**	0,391	0,84	0,889	0,196	0,05	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,97	0,335	0,138	0,882	0,833	0,298	0,21	0,002***	0,001***
Transport	Publiques	8	0,406	0,469	32,129	33,218	0,346	0,045	0,271	0,053	0,027	
	Privées	8	0,332	0,6	0,834	3,834	0,368	0,076	0,299	0,001	0,001	
	p (test t)			0,667	0,288	0,083**	0,094**	0,443	0,266	0,433	0,068**	0,050**
	p (test Wilcoxon)			0,643	0,159	0,247	0,437	0,437	0,686	0,564	0,042**	0,042**

Autres	Publiques	19	1,514	0,568	7,887	12,475	0,461	0,006	0,048	0,102	0,026	
	Privées	19	0,125	0,306	0,17	4,156	0,312	0,07	0,96	0	0	
	p (test t)			0,99	0,979	0,137	0,222	0,131	0,037***	0,061**	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,998	0,973	0,006***	0,906	0,776	0,017**	0,011**	0,081*	0,081*
Grandes entreprises	Publiques	16	0,359	0,401	1,053	3,315	-2,216	0,016	0,193	0,702	0,097	
	Privées	5	0,255	0,473	0,38	3,302	0,323	0,125	0,545	0	0	
	p (test t)			0,763	0,382	0,194	0,497	0,27	0,002***	0,003***	nv	nv
	p (test Wilcoxon)			0,645	0,418	0,193	0,759	0,451	0,002***	0,006***	0,014**	0,009***
Petites entreprises	Publiques	84	2,377	0,596	7,943	9,773	-0,017	0,027	0,122	0,343	0,078	
	Privées	95	7,383	2,933	0,815	3,92	0,326	0,041	0,461	0	0	
	p (test z)			0,231	0,133	0,007***	0,046**	0,135	0,121	0,004***	< 0,0001***	< 0,0001***

établi par l'auteur

Ce tableau indique les valeurs des différents déterminants de la performance choisis dans notre analyse et cela pour les deux formes de propriété (publique et privée), les résultats sont présentés premièrement pour les deux échantillons globaux, puis par secteur d'activité suivis d'une représentation par taille d'entreprise tout en indiquant le nombre d'entreprises. Pour chaque catégorie nous avons associé un test de significativité pour échantillons indépendants. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses. Les tests d'hypothèse sont formulés comme suit pour chaque facteur explicatif :

H_0 : μ (entreprise publique) = μ (entreprise privée)

H_1 : μ (entreprise publique) < μ (entreprise privée)

A l'exception des facteurs : ENDT, TDCE, PSAD et PSAR l'hypothèse alternative est formulée comme suit :

H_1 : μ (entreprise publique) > μ (entreprise privée)

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

nv : signifie que le groupe d'entreprises présente des valeurs similaires pour chaque observation

Les tableaux précédents (5.6 et 5.7), nous permettent de présenter les commentaires suivants :

➤ **ANALYSE GLOBALE PAR FORME DE PROPRIETE :**

Nous constatons que la forme privée enregistre de meilleurs résultats dans la majorité des indicateurs de performance par rapport à la forme publique, ce qui signifie qu'elle est plus performante.

Pour les indicateurs de rentabilité, d'efficacité économique, et pour l'ensemble des ratios (ROA, ROE, ROCE, ROS, VECE, RECE) c'est la forme privée qui performe le mieux et exprime une supériorité significative.

Pour l'indicateur VENTES, c'est la forme publique qui enregistre des valeurs plus importantes par rapport à la forme privée. Nous justifions ces résultats par le nombre de grandes entreprises publiques (16) qui est plus important que le nombre de grandes entreprises privées (5).

L'indicateur EBE/VA pour les entreprises publiques est égal à (-0.466), pour les entreprises privées il est de (0.412) ; cette différence est significative. Ce taux de marge nous fournit deux informations très importantes, la première est que les entreprises privées permettent une meilleure rémunération aux propriétaires par rapport aux entreprises publiques ; et la deuxième, même avec une valeur plus importante des ventes des entreprises publiques l'indicateur EBE/VA exprime une valeur négative et la seule explication est que ces entreprises supportent des charges beaucoup plus importantes que leur chiffre d'affaires et leur valeur ajoutée, ce qui a donné un EBE négatif.

L'analyse de la comparaison globale, et pour la majorité des indicateurs, confirme que la forme privée est plus performante significativement que la forme publique.

Pour expliquer cette supériorité d'indicateurs de performance de la forme privée, nous utilisons d'autres facteurs explicatifs relatifs à la politique d'investissement, d'endettement, d'autonomie, de distribution de dividendes et d'encouragement des salariés.

Les indicateurs de la politique d'investissement (PINV et INCAP) sont respectivement de (7.027 et 2.810) et (2.054 et 0.565) pour les entreprises privées et publiques. Ce qui signifie que la forme privée s'engage dans les investissements plus que la forme publique. Mais cette supériorité n'est pas significative.

Les indicateurs de la politique d'endettement présentent des résultats significatifs contraires aux précédents, car c'est la forme publique qui présente des valeurs supérieures (6.840 et 8.740) par rapport aux entreprises privées (0.794 et 3.889).

L'indicateur (AT) qui mesure l'autonomie ou le degré d'indépendance financière de l'entreprise est plus élevé chez les entreprises privées (0.326) comparativement aux entreprises publiques (-0.369). Donc, la forme privée est significativement plus indépendante financièrement que la forme publique.

Les indicateurs de distribution des dividendes (DIVVE et DIVRN) enregistrent de meilleurs résultats pour la forme privée (0.045 et 0.465) par rapport à la forme publique (0.025 et 0.133), ce qui signifie qu'elle favorise plus que la forme publique la distribution des dividendes, et c'est la raison d'existence d'une entreprise privée.

Mais pour les indicateurs d'encouragement des salariés (PSAD et PSAR), c'est les entreprises publiques qui performant mieux (0.401 et 0.081) contre des valeurs nulles de la part des entreprises privées, et cela confirme que les entreprises étatiques poursuivent d'autres objectifs sociaux en plus de leurs objectifs économiques contrairement aux entreprises privées.

L'analyse de la comparaison globale, et pour la majorité des indicateurs, montre que la forme de propriété privée est significativement plus performante que la forme de propriété publique. Et pour les facteurs déterminants de la performance, nous remarquons que les entreprises privées enregistrent des valeurs plus importantes en ce qui concerne la politique d'investissement, d'autonomie financière et de distribution de dividendes et elles enregistrent des valeurs faibles par rapport aux entreprises publiques en ce qui concerne la politique d'endettement et d'encouragement des salariés. Ces résultats confirment que les entreprises privées poursuivent des objectifs purement économiques contrairement aux entreprises publiques qui poursuivent en plus de leurs objectifs économiques des objectifs sociaux.

➤ **ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE :**

✓ **Secteur agroalimentaire :** Pour ce secteur, les résultats de la forme privée sont très impressionnants, car tous les indicateurs de performance, excepté l'indicateur VENTES, expriment des valeurs significatives très importantes par rapport à la forme publique qui prennent parfois des valeurs négatives.

Nous remarquons également que l'indicateur EBE/VA enregistre une valeur négative de la part des entreprises publiques. Ce qui confirme que ces dernières supportent des charges plus importantes que leur création de la valeur.

Nous constatons aussi que les indicateurs de la politique d'investissement (PINV et INCAP) confirment la supériorité des entreprises privées (0.728 et 13.238) par rapport aux entreprises publiques (0.571 et 0.265). Notons que seul l'indicateur INCAP exprime une supériorité significative.

Pour les indicateurs d'endettement (ENDT et TDCE), le secteur agroalimentaire présente les mêmes conclusions que l'échantillon global, c'est-à-dire une forte intensité d'endettement de la part des entreprises publiques. Le paramètre d'autonomie (AT) exprime une valeur de (0.407) pour les entreprises privées et de (-2.246) pour les entreprises publiques. Donc, nous pouvons dire que l'existence d'une forte intensité d'endettement influe négativement sur l'autonomie financière de l'entreprise.

Pour le reste des indicateurs, ce secteur présente les mêmes résultats que l'échantillon global excepté l'indicateur (DIVVE) où les entreprises publiques enregistrent une valeur plus importante (0.053) par rapport aux entreprises privées (0.032).

En conclusion, le secteur agroalimentaire confirme la supériorité des entreprises privées par rapport aux entreprises publiques, cette supériorité est significative pour la majorité des indicateurs. Et même les indicateurs déterminants de la performance présentent les mêmes remarques que l'échantillon global. Nous remarquons la supériorité des entreprises privées en ce qui concerne la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividende (DIVRN) et inversement, la supériorité des entreprises publiques en ce qui concerne la politique d'endettement et d'encouragement des salariés ainsi que l'indicateur (DIVVE). Donc, nous pouvons conclure que les entreprises privées sont plus performantes que les entreprises publiques.

✓ **Secteurs : chimie/pharmacie:** Pour ce secteur tous les indicateurs confirment la supériorité significative de la forme privée par rapport à la forme publique.

Et même les facteurs déterminants de la performance confirment la supériorité des entreprises privées en ce qui concerne les indicateurs de la politique d'investissement (excepté l'indicateur PINV qui exprime une infériorité non significative), d'autonomie et de distribution de dividendes et la supériorité des entreprises publiques pour les indicateurs de la politique d'endettement et d'encouragement des salariés.

Ainsi, nous pouvons conclure que pour ce secteurs d'activité et pour la majorité des indicateurs de performance c'est la forme privée qui performe mieux.

✓ **Secteur construction/ matériaux de construction:** Pour ce secteur l'indicateur ROA exprime une supériorité significative de la forme publique (0.121) par rapport à la forme privée (0.083). Pour les d'indicateurs ROE, ROCE, ROS, VECE et RECE c'est la forme privée qui enregistre les meilleurs résultats.

La valeur de l'indicateur VENTES des entreprises publiques est nettement supérieure à celle des entreprises privées, cette supériorité est le résultat de présence de 6 grandes entreprises parmi les 29 entreprises publiques de ce secteur, par contre l'ensemble des entreprises privées sont de petites tailles.

L'indicateur (EBE/VA) confirme également la supériorité de la forme privée (0.425) par rapport à la forme privée publique (0.100), cette supériorité est significative.

En résumé, la majorité des indicateurs confirment la supériorité de la forme privée. Et nous enregistrons les mêmes observations en matière de supériorité des facteurs explicatifs de la forme privée relatifs à la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes, et l'infériorité des indicateurs de la forme privée pour les indicateurs relatifs à la politique d'endettement et d'encouragement des salariés.

✓ **Secteur métallurgie/construction mécanique :** Dans ce secteur nous enregistrons également les mêmes résultats que l'échantillon global ; c'est-à-dire une nette supériorité de la forme privée à l'exception de l'indicateur VENTES qui est le résultat du nombre important des grandes entreprises publiques par rapport aux entreprises privées dans ce secteur. La majorité des indicateurs expriment des résultats significatifs.

Les facteurs explicatifs de la performance suivent les mêmes conclusions que les secteurs précédents à l'exception des indicateurs (PINV, TDCE et AT).

Globalement les indicateurs de performance confirment la supériorité de la forme privée, mais les facteurs explicatifs présentent des résultats mitigés.

✓ **Secteur transport :** La majorité des indicateurs confirme la supériorité de la forme Privée. Mais il est utile de noter que la forme publique a enregistré des valeurs positives dans tous les indicateurs. Ce qui signifie la présence d'un secteur porteur pour l'Etat.

Les facteurs explicatifs présentent les mêmes conclusions que les précédents ; en matière de politique d'investissement, d'endettement, d'autonomie, de distribution de dividendes et d'encouragement des salariés. Nous constatons la présence d'une légère supériorité de la forme publique (0.406) pour l'indicateur (PINV) par rapport à la forme privée (0.322).

Globalement dans ce secteur également, nous enregistrons la supériorité de l'entreprise privée mais aussi la présence d'une grande potentialité pour l'entreprise publique.

✓ **Autres activités :** Pour les activités autres que celles présentées précédemment, les entreprises publiques enregistrent de très faibles valeurs d'indicateurs de performance qui sont parfois négatifs tels que (ROA -0.005 ; ROE -0.479 ; ROS -0.111 et EBE/VA -2.796). Pour l'indicateur VENTES c'est la forme publique qui enregistre le meilleur résultat comparativement aux entreprises privées, la majorité de ces indicateurs sont significatifs.

Pour les facteurs explicatifs, l'entreprise privée enregistre de meilleurs résultats significatifs pour les indicateurs de distribution de dividendes seulement ; pour les autres facteurs de la politique d'investissement, d'autonomie et d'encouragement des salariés c'est la forme publique qui enregistre les meilleurs résultats.

D'une manière générale, les entreprises privées enregistrent de meilleurs résultats en ce qui concerne les indicateurs de performance ; mais les facteurs explicatifs mènent à des conclusions mitigées et ne répondent pas à nos attentes.

➤ **ANALYSE PAR TAILLE D'ENTREPRISE :**

Les grandes entreprises privées performant significativement mieux que les grandes entreprises publiques pour la majorité des indicateurs, à l'exception de ROA et VECE où la supériorité des entreprises publiques n'est pas significative. Pour l'indicateur VENTES, nous constatons une supériorité de la forme publique. Mais l'indicateur EBE/VA nous indique que la marge réalisée par la forme privée (0.763) est beaucoup plus importante que celle de la forme publique (0.421).

Les facteurs explicatifs correspondent parfaitement à nos attentes, car ils confirment la supériorité de la forme privée en matière d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes, et ils présentent également d'importantes valeurs relatives aux endettements avec une adoption d'une vision sociale exprimée par les indicateurs d'encouragement des salariés de la part des entreprises publiques.

Globalement les grandes entreprises privées sont plus performantes que les grandes entreprises publiques.

Les petites entreprises privées expriment également leur supériorité significative pour la majorité des indicateurs à l'exception de l'indicateur VENTES. Mais comme toutes les comparaisons précédentes, l'indicateur EBE/VA des entreprises publiques nous pousse à ne pas apprécier les ventes puisque il exprime une valeur négative.

Comme dans le cas des grandes entreprises, tous les facteurs explicatifs des indicateurs de performances des petites entreprises correspondent parfaitement aux résultats attendus, c'est-à-dire une supériorité de la forme privée en ce qui concerne les indicateurs de la politique d'investissement (même si cette dernière n'est pas significative), d'autonomie et de distribution de dividendes. Nous remarquons un grand recours aux endettements de la part de la forme publique comparativement à la forme privée avec une présence d'une politique d'encouragement des salariés.

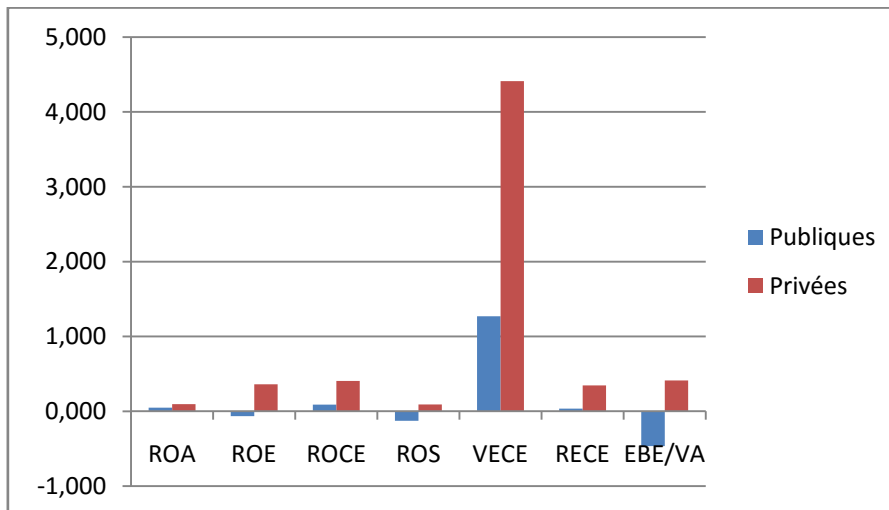
En général, et pour l'ensemble des indicateurs, quelque soit l'axe de la comparaison, c'est la forme privée qui performe le mieux. Pour les facteurs d'endettement et de performance sociale, c'est l'entreprise publique qui enregistre les plus importantes valeurs.

5.1.4 LE LIEN FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE : DISCUSSION DES RESULTATS:

L'analyse comparative entre le niveau de performance des entreprises publiques et privées soutient l'hypothèse de la supériorité de la forme privée, ce qui correspond à la théorie des droits de propriété Alchian et Demsetz (1973), la théorie des choix publics Buchanan (1968) et Tullock (1976) et la théorie d'agence Jensen et Meckling (1976).

Notre étude empirique nous permet de présenter les écarts entre la forme publique et la forme privée sous forme d'histogramme comme suit :

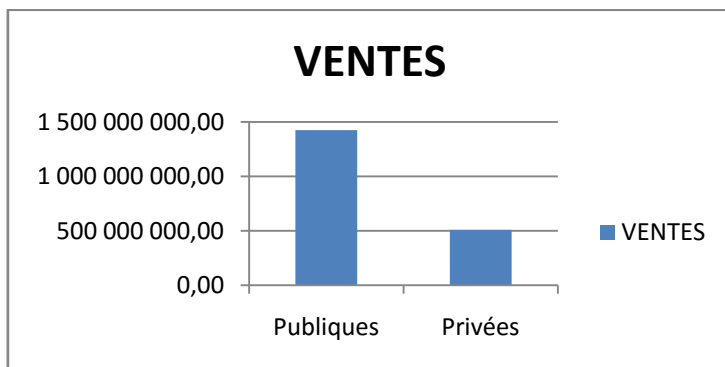
Figure N° 5.3: Comparaison globale publique/privée



La figure ci-dessus, nous présente une nette supériorité de la forme privée par rapport à la forme publique pour l'ensemble des indicateurs :ROA, ROE, ROS, VECE, RECE, et EBE/VA. Ce qui confirme que le principal objectif de ce secteur est la maximisation du profit (Ramanadham 1991) et (Gortner et al 1993).

Par contre, et dans la majorité des situations de comparaison, nous avons enregistré une supériorité de la forme publique, pour l'indicateur VENTES, comme l'indique la figure 5.4. Cette situation peut être justifiée par la présence d'un nombre important de grandes entreprises publiques par rapport aux grandes entreprises privées ou bien par le phénomène de vente sans facture et non déclaration réelle exercée par certaines entreprises privées.

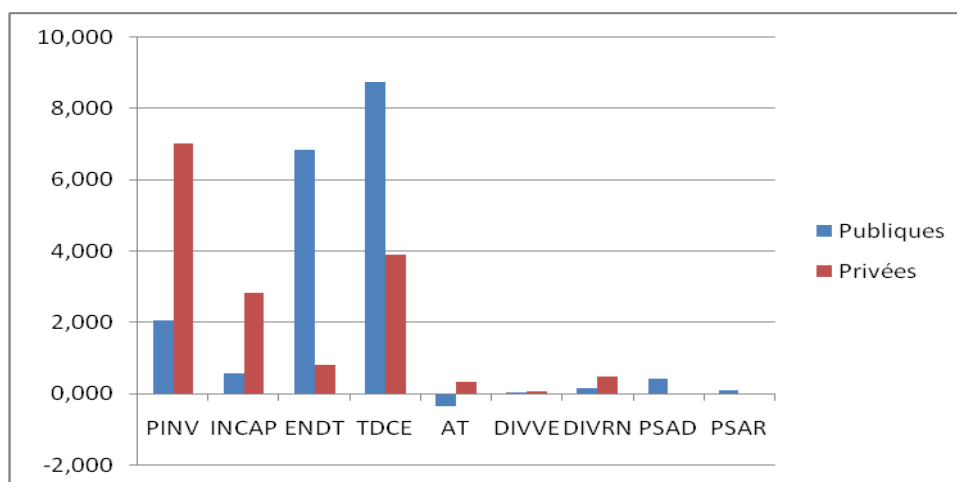
Figure N° 5.4: Comparaison des ventes publique/privée



Comme nous l'avons déjà indiqué, la majorité des indicateurs confirme la supériorité de la forme privée à l'exception de l'indicateur VENTES. Mais cette situation n'a pas permis aux entreprises publiques de réaliser des niveaux de performance acceptables car parfois certains indicateurs de performance prennent des valeurs négatives. Cette situation peut être justifiée par la nature des objectifs poursuivis par le secteur public. En plus de l'objectif économique, ces entreprises doivent satisfaire des objectifs politiques et sociaux du gouvernement ce qui n'est pas adéquat avec le principe de la rationalité économique. Une deuxième justification est le volume des charges supporté par ces entreprises qui a détruit le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée réalisée.

Les facteurs explicatifs ont montré pour les entreprises privées, et dans la majorité des situations de comparaison, une intensité d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes supérieure aux entreprises publiques. Ces dernières, ont exprimé de très importants ratios d'endettement et d'encouragement des salariés par rapport aux entreprises privées. La figure 5.5 résume ces écarts.

Figure N°5.5 : Comparaison globale des facteurs explicatifs



Notre problématique est d'étudier la performance des entreprises publiques. La comparaison par indicateur de performance suggère la modification de la propriété publique vers une propriété privée. Et les facteurs explicatifs suggèrent l'augmentation des investissements, la distribution de dividendes et diminution des dettes pour favoriser l'autonomie de l'entreprise. Mais nous avons constaté que ces caractéristiques sont propres aux entreprises privées. Donc, ces résultats nous mènent à proposer la privatisation des entreprises publiques pour qu'elles améliorent leur performance.

L'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques est dans la majorité des cas positif. Citons par exemple les études de : Boardman et Vining (1989) et Vining et Boardman (1992), Boubakri et Cosset (1998), et D'Souza et Megginson (1999), et Dewenter et Malatesta (2001).

Plusieurs économies, selon leurs objectifs et caractéristiques, ont adopté la politique de privatisation comme un moyen d'amélioration de la performance de leurs entreprises publiques et de leur situation macroéconomique. L'Algérie comme d'autres pays a adopté cette politique. Dans les prochaines sections nous allons effectuer une analyse de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises publiques algériennes et essayer de déterminer le facteur capital d'augmentation de la performance.

SECTION 02 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES ALGERINNES

PRIVATISEES « Etude comparative »

Cette section étudie l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique algérienne. A cet effet, notre étude comparative est subdivisée en sous sections suivantes : présentation de la méthodologie de la recherche, étude descriptive de l'échantillon des entreprises privatisées, performance des entreprises publiques algériennes comparées à la performance des entreprises privatisées et analyse comparative par mode de privatisation.

5.2.1 PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE :

Comme nous l'avons présenté précédemment, l'impact positif de la privatisation sur la performance de l'entreprise n'est pas toujours garanti, même si la majorité des études l'ont démontré.

L'étude microéconomique de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise peut être faite selon deux approches. La première consiste à comparer le niveau de performance des entreprises privatisées avant et après la privatisation, et la deuxième consiste à comparer le niveau de performance entre des entreprises publiques (qui n'ont pas été privatisées) et des entreprises privatisées. Dans notre étude nous avons choisi la deuxième approche pour deux raisons :

1. La première approche a été déjà faite au niveau de notre école par N.Azouani (2010). Donc, nous avons jugé intéressant d'appliquer la deuxième pour vérifier si les deux approches mènent aux mêmes conclusions en ce qui concerne la nature de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique algérienne;
2. Selon O.Bouin (1992)¹, « l'étude de l'impact micro-économiques de la privatisation sur la productivité des facteurs, les résultats financiers ou l'emploi, sont difficiles à apprécier. En outre toute évaluation comparative entre la situation antérieure et l'état postérieur à la privatisation pose d'importantes difficultés. Le seul mode de comparaison valable consisterait à apprécier, "toutes choses égales par ailleurs", les performances des entreprises privatisées avec celles qu'auraient réalisées les mêmes entreprises demeurées publiques ».

¹ Bouin O.(1992), opcit, p10.

Pour effectuer notre étude comparative nous allons procéder de la manière suivante :

Premièrement, nous présentons avec une étude descriptive, notre échantillon de 71 entreprises privatisées.

Deuxièmement, nous allons effectuer les mêmes comparaisons faites entre les entreprises publiques et les entreprises privées, mais cette fois ci avec des entreprises privatisées.

Troisièmement, à la lumière des résultats de la deuxième étape nous discutons les résultats d'une analyse comparative entre les trois formes de propriétés (entreprises publiques-entreprises privées et entreprises privatisées) pour vérifier si les niveaux de performance s'expliquent uniquement en fonction de la forme de propriété ou s'il existe d'autres facteurs explicatifs. Puis nous déterminerons le facteur capital.

Pour respecter cette démarche, il faut constituer une base de données afin d'effectuer ces analyses. Notre base de données d'entreprises publiques est composée de 100 entreprises (présentées précédemment) et de 71 entreprises privatisées, ces dernière évoluent dans les mêmes secteurs d'activité que les premières, et sont de tailles différentes.

La période de l'analyse est toujours de 4 ans (de 2009 jusqu'à 2012).

Nous avons rencontré d'énormes difficultés lors de la conception de la base de données des entreprises privatisées. La première difficulté est d'avoir une liste des entreprises privatisées. Pour l'avoir, nous avons effectué plusieurs déplacements au MIPI pour avoir une liste composée de 70 entreprises seulement, notre deuxième source c'était la thèse de N.Azouani (2010) qui comporte une liste de 65 entreprises et la thèse de Z.Boutiffour (2012) qui porte sur l'étude de 57 entreprises cédées aux salariés. Ce qui nous a fait un total de 192, mais en réalité nous avons constaté que la majorité des entreprises communiquées par le MIPI figuraient dans ces thèses. Pour élargir encore notre recherche, nous avons consulté tous les bulletins d'annonces légales au niveau de CNRC (307 bulletins de 2006 jusqu'à 2012), puisque en cas de privatisation, les entreprises doivent faire une publication légale en cas de changement de statut de l'entreprise. Au total, nous avons effectué une recherche de comptes sociaux sur plus de 100 entreprises privatisées. Mais malheureusement, la lenteur de la procédure d'obtention des documents demandés et dans la majorité des cas ne sont pas disponibles au niveau de CNRC, surtout pour les entreprises hors d'Alger. Nous étions ainsi dans l'obligation d'effectuer des déplacements ou de contacter toutes ces entreprises. Et finalement, nous avons pu avoir des données relatives à 71 entreprises seulement car certaines

ont refusé catégoriquement la communication de leurs comptes sociaux même avec présentation d'une lettre de la part de notre école (Ecole Supérieure de Commerce).

Pour effectuer notre analyse comparative entre la forme publique et la forme privatisée, nous allons utiliser les mêmes indicateurs de performance que précédemment. Et nous allons aussi s'appuyer sur des tests de significativité pour confirmer nos résultats.

5.2.2 ETUDE DESCRIPTIVE DE L'ECHANTILLON DES ENTREPRISES

PRIVATISEES :

L'objectif de cette sous section est de présenter les caractéristiques de notre échantillon d'entreprises privatisées, composé de 71 entités. Ces entreprises évoluent dans de différents secteurs d'activité comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau N°5.8: Répartition de l'échantillon par secteur et par taille

ENTREPRISES PRIVATISEES		
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	%
Agro-Alimentaire	17	23,94%
Chimie/Pharmacie	9	12,68%
Construction/Matériaux de construction	23	32,39%
Métallurgie/construction mécanique	9	12,68%
Transport	3	4,23%
Autres	10	14,08%
Petites entreprises	46	64,79%
Grandes entreprises	25	35,21%
Total	71	100%

Etabli par l'auteur

Le tableau N°5.8, nous indique les différents secteurs d'activité des entreprises Privatisées de notre échantillon ainsi que leur taille. Nous remarquons aussi que la majorité de ces entreprises sont des entreprises de petite taille.

Figure N°5.6: Répartition sectorielle de l'échantillon

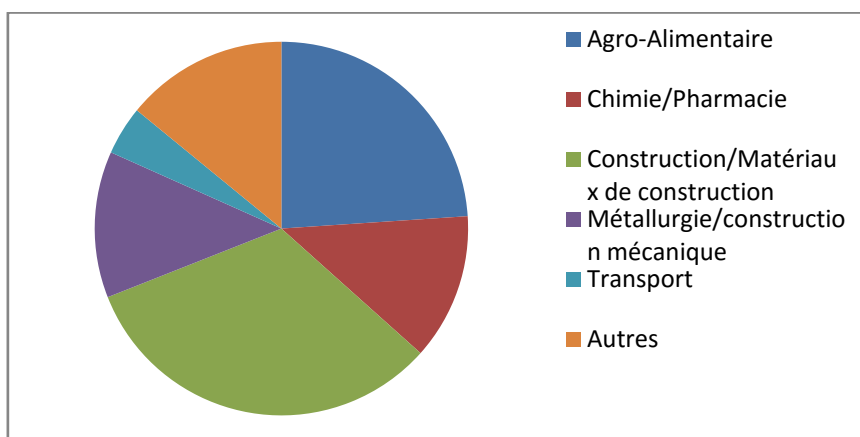
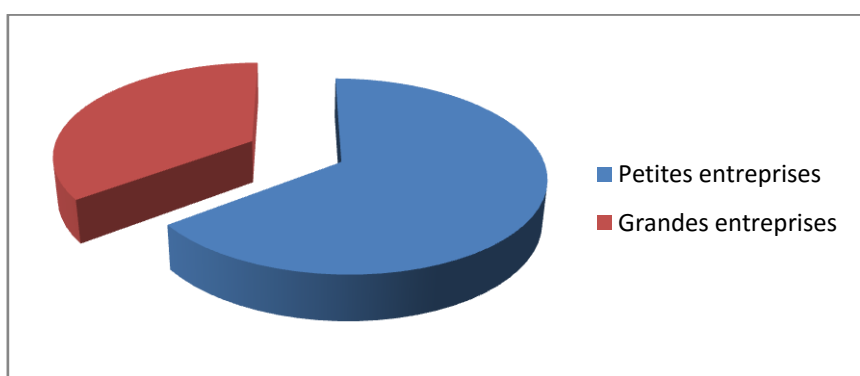


Figure N°5.7: Répartition de l'échantillon par taille d'entreprise



Ces entreprises appartenaient aux différentes SGP, avant leur privatisation, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°5.9: Répartition de l'échantillon par SGP

SGP	Domaine d'activités	Nombre d'entreprise	%
Cabeleq	Câblerie et équipt électriques	5	7,04%
Cegro	Céréales	4	5,63%
Cojub	Boisson, jus et conserves	3	4,23%
Construmet	Constructions métalliques	6	8,45%
Diprest	Prestations Diverses	2	2,82%
Ergthy	Travaux Hydrauliques	2	2,82%
Fidber	Transports Terrestres	1	1,41%
Gephac	Chimie et Pharmecie	4	5,63%
Gestour	Tourisme et Hotellerie	1	1,41%
Gestramar	Transports Maritimes	2	2,82%
Gica	Industries du ciment	6	8,45%
Iprs	Industrie des prod rouges et sanit	1	1,41%
Proda	Productions Animales	1	1,41%

Sgp centre	Entreprises locales du centre	8	11,27%
Sgp est / sud est	Entreprises locales de l'Est	5	7,04%
Sgp ouest	Entreprises locales de l'ouest	5	7,04%
Somines	Mines	2	2,82%
Tragral	Transform Agro-Alimentaires	8	11,27%
Transolb	Transformations Sidérurgiques	2	2,82%
AUTRE	Entreprise non affiliée	3	4,23%
TOTAL		71	100,00%

Etabli par l'auteur

Les entreprises privatisées étudiées, ont subi de différents modes de privatisation comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°5.10 : Présentation de l'échantillon global par mode de privatisation

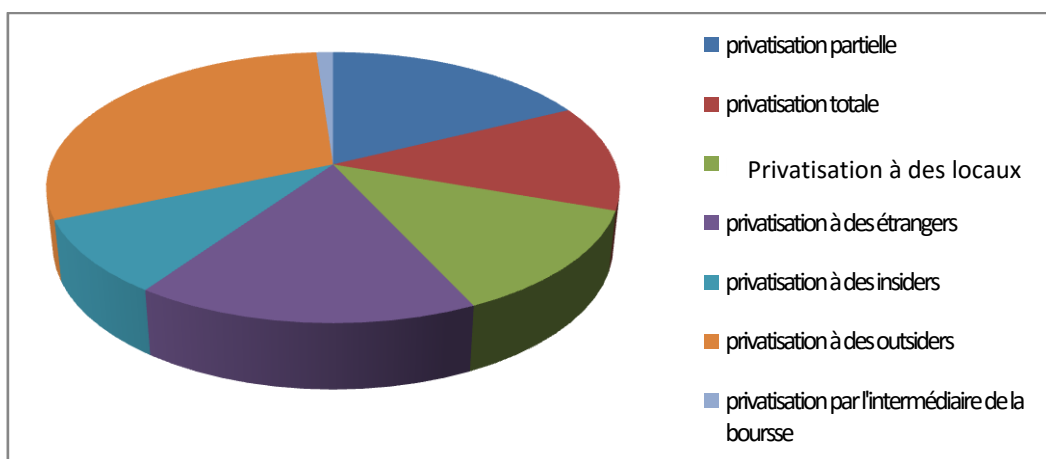
modes de privatisation	Nbr entreprises	% dans l'échantillon global
privatisation partielle	32	45,07%
privatisation totale*	23	32,39%
privatisation à des partenaires locaux*#	23	32,39%
privatisation à des partenaires étrangers#	30	42,25%
privatisation à des insiders (cession aux salariés)	16	22,54%
privatisation à des outsiders	55	77,46%
privatisation par l'intermédiaire de la bourse	2	2,82%
total entreprises étudiées	71	100,00%

Source : Etabli par l'auteur

* ce total n'inclut pas le nombre des entreprises cédées aux salariés

ce total n'inclut pas le nombre des entreprises cédées par l'intermédiaire de la bourse

Figure 5.8 : Présentation de l'échantillon global par mode de privatisation



5.2.3 ANALYSE COMPARATIVES DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES ALGERIENNES PUBLIQUES ET PRIVATISEES :

L'entreprise publique est une entité chargée de créer de la richesse et d'être rentable mais aussi elle poursuit d'autres objectifs sociaux, et dans la majorité des cas, ces entreprises sont jugées non performantes même si elles bénéficient du soutien de l'Etat.

Notre analyse comparative entre la forme publique et la forme privée, a montré une supériorité de cette dernière pour l'ensemble des indicateurs de performance et des facteurs relatifs à la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes. Et nous avons constaté également, que les entreprises publiques enregistrent des valeurs supérieures au niveau des indicateurs relatifs à la politique d'endettement et à la politique d'encouragement des salariés. De ce fait, nous supposons que la privatisation permettra aux entreprises privatisées de réduire les écarts observés entre la forme publique et privée et nous émettons les hypothèses, suivantes résumées dans le tableau suivant:

Tableau N° 5.11: Résultats attendus de la comparaison entre la forme publique et la forme privatisée

Indicateurs	Relations	Résultats attendus
ROA	Résultat net/Actif total	$ROA_1 > ROA_2$
ROE	Résultat net/Capitaux propres	$ROE_1 > ROE_2$
ROCE	Résultat opérationnel /Capitaux engagés	$ROCE_1 > ROCE_2$
ROS	Résultat net/Ventes	$ROS_1 > ROS_2$
VECE	Ventes/Capitaux engagés	$VECE_1 > VECE_2$
RECE	Résultat net/Capitaux engagés	$RECE_1 > RECE_2$
VENTES	Chiffre d'affaires réalisé	$VENTES_1 > VENTES_2$
EBE/VA	Excédent brut d'exploitation/Valeur ajoutée	$EBE/VA_1 > EBE/VA_2$
PINV	Investissements /Ventes	$PINV_1 > PINV_2$
INCAP	Investissements/Capitaux Engagés	$INCAP_1 > INCAP_2$
ENDT	Total dettes à long terme/ Capitaux Propres	$ENDT_1 < ENDT_2$
TDCE	Dette totale/ Capitaux Propres	$TDCE_1 < TDCE_2$
AT	Capitaux propres/Total bilan	$AT_1 > AT_2$
DIVVE	Dividendes / Ventes	$DIVVE_1 > DIVVE_2$
DIVRN	Dividendes / Résultat net	$DIVRN_1 > DIVRN_2$
PSAD	Part des salariés/Dividendes	$PSAD_1 < PSAD_2$
PSAR	Part des salariés/ Résultat net	$PSAR_1 < PSAR_2$

Etabli par l'auteur 1 : entreprise privatisée ; 2 : entreprise publique.

Les résultats obtenus sont résumés dans les tableaux suivants :

Tableau N°5.12 : Etude comparative des indicateurs de performance par forme de propriété, par secteurs d'activité et par taille d'entreprise

Catégorie	Forme	NBR	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	EBE/VA	
Echantillon global	Publiques	100	0,049	-0,065	0,088	-0,128	1,270	0,036	1 424 727 092,14	-0,466	
	Privatisées	71	0,051	0,089	0,179	0,137	2,806	0,113	3 039 825 951,66	0,263	
	p (test z)			0,466	0,098*	0,084*	0,020**	0,135	0,089*	0,028**	0,084*
Agro-Alimentaire	Publiques	16	0,012	-0,034	0,068	-0,253	1,054	-0,094	1 557 485 917,55	-0,092	
	Privatisées	17	0,049	0,025	0,322	0,014	7,224	0,193	4 367 435 280,15	0,114	
	p (test t)			0,156	0,331	0,178	0,220	0,150	0,128	0,158	0,186
	p (test Wilcoxon)			0,083*	0,606	0,241	0,199	0,021**	0,313	0,004***	0,027**
Chimie/Pharmacie	Publiques	10	0,028	0,082	0,088	0,061	2,560	0,076	1 009 356 266,11	0,173	
	Privatisées	9	0,099	0,184	0,201	0,176	2,819	0,162	8 634 001 427,99	0,558	
	p (test t)			0,030**	0,025**	0,023**	0,217	0,459	0,041**	0,015**	0,004***
	p (test Wilcoxon)			0,040**	0,028**	0,023**	0,047**	0,451	0,033**	0,077*	0,010*
Construction/Matériaux de construction	Publiques	29	0,121	0,020	0,061	0,020	1,149	0,022	2 093 093 503,98	0,100	
	Privatisées	23	0,041	0,089	0,114	0,116	0,914	0,058	1 181 645 639,48	0,160	
	p (test t)			0,751	0,073*	0,146	0,161	0,786	0,150	0,865	0,382
	p (test Wilcoxon)			0,198	0,084*	0,169	0,204	0,691	0,214	0,973	0,272
Métallurgie/construction mécanique	Publiques	18	0,018	0,039	0,085	-0,481	1,234	0,066	1 580 800 757,74	0,036	
	Privatisées	9	0,042	0,122	0,145	0,389	1,368	0,101	1 445 021 252,35	0,416	
	p (test t)			0,097	0,136	0,126	0,157	0,396	0,231	0,551	0,030**
	p (test Wilcoxon)			0,124	0,065*	0,079*	0,277	0,277	0,134	0,184	0,014**
Transport	Publiques	8	0,082	0,137	0,196	0,101	1,224	0,157	569 684 314,08	0,338	
	Privatisées	3	0,116	0,205	0,247	0,136	2,362	0,162	2 167 525 506,21	0,575	
	p (test t)			0,321	0,331	0,370	0,364	0,146	0,484	0,016**	0,121
	p (test Wilcoxon)			0,380	0,305	0,380	0,380	0,305	0,380	0,092*	0,131
Autres	Publiques	19	-0,005	-0,479	0,102	-0,111	1,009	0,067	723 566 952,86	-2,796	

	Privatisées	10	0,025	0,047	0,074	0,133	1,064	0,055	1 718 961 245,55	0,254
	p (test t)		0,120	0,267	0,619	0,011**	0,444	0,553	0,106	0,215
	p (test Wilcoxon)		0,039**	0,733	0,198	0,010***	0,348	0,112	0,224	0,014
Grandes entreprises	Publiques	16	0,246	0,110	0,120	0,067	3,138	0,079	6 719 576 793,23	0,421
	Privatisées	25	0,083	0,161	0,194	0,118	2,075	0,146	7 770 267 590,54	0,523
	p (test t)		0,860	0,188	0,152	0,069	0,798	0,110*	0,343	0,087
	p (test Wilcoxon)		0,537	0,349	0,223	0,152	0,927	0,185	0,815	0,019
Petites entreprises	Publiques	84	0,011	-0,098	0,082	-0,165	0,914	0,028	416 184 291,93	-0,635
	Privatisées	46	0,034	0,050	0,171	0,147	3,204	0,095	468 933 756,61	0,121
	p (test z)		0,024**	0,148	0,177	0,027**	0,138	0,207	0,286	0,115

Etabli par l'auteur

Ce tableau indique les valeurs des différents indicateurs de performance pour les deux formes de propriété (publique et privatisée), les résultats sont présentés premièrement pour les deux échantillons globaux, puis par secteur d'activité suivis par une représentation par taille d'entreprise tout en indiquant le nombre d'entreprises en question. Et pour chaque catégorie, nous avons associé un test de significativité pour échantillons indépendants. Les tests statistiques et les principes de choix des tests ont été présentés précédemment, mais il est utile de rappeler que nous avons utilisé un test unilatéral pour donner plus de puissance à nos résultats. Ceux-ci sont obtenus à l'aide de logiciel XLSTAT 2015. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses. Les tests d'hypothèse sont formulés, comme suit, pour chaque indicateur de performance :

$H_0 : \mu (\text{entreprise publique}) = \mu (\text{entreprise privatisée})$

$H_1 : \mu (\text{entreprise publique}) < \mu (\text{entreprise privatisée})$

***** résultat significatif au seuil de 1%**

**** résultat significatif au seuil de 5%**

*** résultat significatif au seuil de 10%**

Tableau N°5.13 : Etude comparative des facteurs explicatifs de la performance par forme de propriété, par secteurs d'activité et par taille d'entreprise

Catégorie	Forme	NBR	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	PSAD	PSAR	
Echantillon global	Publiques	100	2,054	0,565	6,840	8,740	-0,369	0,025	0,133	0,401	0,081	
	Privatisées	71	5,815	2,275	0,957	1,295	0,435	0,034	0,204	0,069	0,024	
	p (test z)			0,094*	0,145	0,009***	0,006***	0,034**	0,239	0,065**	< 0,0001***	0,000***
Agro-Alimentaire	Publiques	16	0,571	0,265	9,557	10,677	-2,246	0,053	0,115	0,321	0,044	
	Privatisées	17	10,378	7,609	0,805	-0,991	0,302	0,016	0,063	0,000	0,000	
	p (test t)			0,138	0,149	0,017	0,011	0,051**	0,833	0,756	nv	Nv
	p (test Wilcoxon)			0,008***	0,012**	0,059*	0,063*	0,005***	0,848	0,848	0,008***	0,001***
Chimie/Pharmacie	Publiques	10	1,769	0,659	0,392	1,288	0,328	0,053	0,143	0,801	0,091	
	Privatisées	9	0,495	0,468	0,378	1,253	0,524	0,080	0,302	0,024	0,026	
	p (test t)			0,910	0,807	0,475	0,481	0,200	0,331	0,110	0,026**	0,032**
	p (test Wilcoxon)			0,730	0,702	0,804	0,702	0,419	0,190	0,323	0,035**	0,090*
Construction/Matériaux de construction	Publiques	29	1,503	0,842	3,366	4,701	-0,788	0,014	0,187	0,587	0,152	
	Privatisées	23	5,085	0,726	0,664	1,484	0,499	0,016	0,213	0,146	0,038	
	p (test t)			0,166	0,623	0,192	0,150	0,180	0,367	0,403	0,009***	0,019**
	p (test Wilcoxon)			0,198	0,209	0,242	0,209	0,155	0,481	0,504	0,020**	0,011**
Métallurgie/construction mécanique	Publiques	18	5,721	0,371	1,261	2,844	0,392	0,013	0,087	0,418	0,076	
	Privatisées	9	10,693	0,484	0,463	2,106	0,417	0,025	0,361	0,117	0,040	
	p (test t)			0,302	0,351	0,140	0,305	0,416	0,170	0,003***	0,124	0,189
	p (test Wilcoxon)			0,787	0,389	0,065*	0,331	0,531	0,056*	0,015**	0,386	0,357
Transport	Publiques	8	0,406	0,469	32,129	33,218	0,346	0,045	0,271	0,053	0,027	
	Privatisées	3	0,575	0,674	0,354	0,855	0,582	0,057	0,239	0,050	0,048	
	p (test t)			0,287	0,253	0,201	0,195	0,152	0,397	0,573	0,480	0,755
	p (test Wilcoxon)			0,179	0,092*	0,380	0,179	0,179	0,621	0,621	0,456	0,773
Autres	Publiques	19	1,514	0,568	7,887	12,475	0,461	0,006	0,048	0,102	0,026	

	Privatisées	10	1,703	0,489	3,034	4,188	0,409	0,063	0,182	0,015	0,010
	p (test t)		0,423	0,703	0,313	0,293	0,678	0,060*	0,043**	0,197	0,660
	p (test Wilcoxon)		0,268	0,527	0,635	0,454	0,582	0,138	0,150	0,717	0,717
Grandes entreprises	Publiques	16	0,359	0,401	1,053	3,315	-2,216	0,016	0,193	0,702	0,097
	Privatisées	25	0,587	0,347	0,458	1,131	0,477	0,053	0,251	0,136	0,034
	p (test t)		0,022**	0,571	0,058*	0,018**	0,069*	0,062*	0,247	0,006***	0,005***
	p (test Wilcoxon)		0,017**	0,069*	0,073*	0,089*	0,009***	0,213	0,420	0,028**	0,013**
Petites entreprises	Publiques	84	2,377	0,596	7,943	9,773	-0,017	0,027	0,122	0,343	0,078
	Privatisées	46	8,655	3,323	1,228	1,384	0,413	0,023	0,178	0,033	0,019
	p (test z)		0,071*	0,136	0,012**	0,010***	0,083*	0,599	0,171	< 0,0001***	0,001***

Etabli par l'auteur

Ce tableau indique les valeurs des différents déterminants de la performance choisis dans notre analyse et cela pour les deux formes de propriété (publique et privatisée), les résultats sont présentés premièrement pour les deux échantillons globaux, puis par secteur d'activité suivis par une représentation par taille d'entreprise tout en indiquant le nombre d'entreprises. Et pour chaque catégorie nous avons associé un test de significativité pour échantillons indépendants. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses. Les tests d'hypothèse sont formulés, comme suit, pour chaque facteur explicatif :

$H_0 : \mu$ (entreprise publique) = μ (entreprise privatisée)

$H_1 : \mu$ (entreprise publique) < μ (entreprise privatisée)

A l'exception des facteurs : ENDT, TDCE, PSAD et PSAR l'hypothèse alternative est formulée comme suit :

$H_1 : \mu$ (entreprise publique) > μ (entreprise privatisée)

***** résultat significatif au seuil de 1%**

**** résultat significatif au seuil de 5%**

*** résultat significatif au seuil de 10%**

nv : signifie que le groupe d'entreprises présente des valeurs similaires pour chaque observation

Les tableaux précédents, nous permettent de présenter les analyses suivantes :

➤ **ANALYSE DE L'ECHANTILLON GLOBAL :**

L'analyse de l'échantillon global (100 entreprises publiques et 71 entreprises privatisées) indique une nette supériorité des entreprises privatisées pour tous les indicateurs de performance étudiés. Notons que cette supériorité est significative pour la majorité des indicateurs, ces résultats confirment l'impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises.

L'analyse de la comparaison globale, et pour la majorité des indicateurs, montre que la forme privatisée est plus performante significativement que la forme publique.

Pour expliquer cette supériorité d'indicateurs de performance de la forme privatisée, nous utilisons d'autres indicateurs explicatifs relatifs à la politique d'investissement, d'endettement, d'autonomie, de distribution de dividende et d'encouragement des salariés.

Nous constatons pour les indicateurs de la politique d'investissement (PINV et INCAP) les valeurs (5.815 et 2.275) pour les entreprises privatisées et (2.054 et 0.565) pour les entreprises publiques. Rappelons que les entreprises privées ont enregistré (7.027 et 2.810) pour ces indicateurs, donc nous pouvons dire que les entreprises privatisées sont positionnées entre les entreprises publiques et privées. Ce qui signifie que la privatisation a permis d'améliorer l'investissement pour les firmes privatisées.

Tous les indicateurs de la politique d'endettement et l'indicateur d'autonomie présentent des résultats significatifs, avec une supériorité de la forme publique pour les indicateurs d'endettement et de la forme privatisée pour l'indicateur d'autonomie. Ce qui signifie que la privatisation a un impact négatif sur l'endettement et positif sur l'autonomie de l'entreprise.

Les indicateurs de distribution des dividendes (DIVVE et DIVRN) enregistrent de meilleurs résultats pour la forme privatisée (0.034 et 0.204) par rapport à la forme publique (0.025 et 0.133). Donc, la privatisation favorise la distribution de dividendes.

Pour les indicateurs d'encouragement des salariés (PSAD et PSAR), ce sont les entreprises publiques qui sont plus performantes (0.401 et 0.081) contre des valeurs plus faibles (0.069 et

0.024) pour les entreprises privatisées. Donc la privatisation a un impact négatif et significatif sur la politique d'encouragement des salariés.

En conclusion, l'analyse de la comparaison globale, et pour la majorité des indicateurs, indique une nette supériorité significative des entreprises privatisées. Quant aux facteurs déterminants de la performance, nous remarquons également que les entreprises privatisées enregistrent des valeurs plus importantes en ce qui concerne la politique d'investissement, d'autonomie financière et de distribution de dividendes et elles enregistrent des valeurs plus faibles par rapport aux entreprises publiques en ce qui concerne la politique d'endettement et d'encouragement des salariés. Ces résultats confirment que la privatisation a un impact positif sur la performance de l'entreprise ainsi que sur sa politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes. Mais cet impact est négatif sur l'endettement et sur la politique d'encouragement des salariés. Les résultats obtenus correspondent significativement aux résultats attendus.

➤ **ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE :**

✓ **Secteur agroalimentaire :** Les résultats enregistrés dans ce secteur indiquent que l'entreprise privatisée est plus performante, car tous les indicateurs expriment des valeurs très importantes par rapport à la forme publique qui prennent parfois des valeurs négatives.

Nous constatons aussi que les indicateurs de la politique d'investissement (PINV et INCAP) indiquent une nette supériorité significative des entreprises privatisées (10.378 et 7.609) par rapport aux entreprises publiques (0.571 et 0.265).

Les indicateurs d'endettement (ENDT et TDCE), présentent une forte intensité significative d'endettement dans les entreprises publiques que dans les entreprises privatisées.

Le paramètre d'autonomie (AT) exprime une valeur de (0.302) pour les entreprises privatisées et de (-2.246) pour les entreprises publiques.

Pour les indicateurs de distribution de dividendes, les entreprises publiques enregistrent des résultats supérieurs. Ce qui ne correspond pas aux résultats attendus. Mais les indicateurs d'encouragement des salariés présentent des résultats significativement supérieurs au niveau des entreprises publiques.

En conclusion, le secteur agroalimentaire, pour la majorité des indicateurs de performance, confirme la supériorité des entreprises privatisées par rapport aux entreprises publiques, cette supériorité nous permet de conclure que la privatisation a un impact positif sur la performance de l'entreprise. Nous constatons également que les indicateurs déterminants de la performance présentent les mêmes remarques que l'échantillon global. Donc, nous pouvons conclure que la privatisation contribue à l'amélioration de la performance des entreprises agroalimentaires.

✓ **Secteurs chimie/pharmacie:** Ce secteur exprime également une supériorité des entreprises privatisées pour l'ensemble des indicateurs de performance, dont la majorité sont significatifs. Ce qui confirme l'impact positif de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique.

Nous constatons, également, que l'ensemble des facteurs déterminants de la performance confirment la supériorité des entreprises privatisées, à l'exception des indicateurs d'investissement où les entreprises publiques enregistrent des valeurs supérieures. En ce qui concerne les indicateurs de la politique d'endettement et d'encouragement des salariés, les résultats enregistrés confirment la supériorité des entreprises publiques contrairement aux indicateurs d'autonomie et de distribution de dividendes.

Donc, nous pouvons conclure que pour ce secteur d'activité et pour l'ensemble des indicateurs de performance c'est la forme privatisée qui est plus performante, ce qui confirme l'impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises publiques appartenant à ce domaine d'activité.

✓ **Secteur construction/ matériaux de construction:** Pour ce secteur les indicateurs ROA, VECE et VENTES expriment une supériorité non significative de la forme publique. Et pour le reste des indicateurs ROE, ROCE, ROS, RECE et EBE/VA c'est la forme privatisée qui enregistre les meilleurs résultats mais seul l'indicateur ROE indique une supériorité significative.

Même si la majorité des indicateurs indiquent un impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises de ce secteur cependant il n'est pas significatif. Par ce qu'il existe d'autres facteurs outre que la privatisation qui peuvent être la cause d'une telle situation.

Les facteurs explicatifs nous donnent des valeurs plus importantes aux entreprises privatisées pour les facteurs d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes. Mais la comparaison entre ces deux formes de propriété n'est pas significative. Pour les indicateurs d'endettement et d'encouragement des salariés, ce sont les entreprises publiques qui enregistrent les plus grandes valeurs, seuls les indicateurs d'encouragement des salariés expriment un résultat comparatif significatif.

✓ **Secteur métallurgie/construction mécanique** : l'ensemble des indicateurs de performance indique une supériorité des entreprises privatisées à l'exception l'indicateurs VENTES où les entreprises publiques enregistrent une plus grande valeur. Notons que seuls les indicateurs ROE, ROCE et EBE/VA présentent un résultat comparatif significatif. Donc la privatisation donne un effet positif pour ces indicateurs.

Nous constatons également, que les indicateurs déterminants de la performance présentent une supériorité des entreprises privatisées en ce qui concerne la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes. Et une supériorité des entreprises publiques dans la politique d'endettement et d'encouragement des salariés. Sauf, l'indicateur ENDT et les indicateurs de distribution de dividendes présentent un état comparatif significatif.

Globalement, nous pouvons conclure que la privatisation a contribué à l'amélioration des entreprises privatisées. Cela est confirmé par les résultats enregistrés, même si certains indicateurs ont présenté des états comparatifs non significatifs.

✓ **Secteur transport** : Le secteur de transport, comme les autres secteurs, indique une nette supériorité des entreprises privatisées pour tous les indicateurs. Mais seul l'indicateur VENTES présente un résultat significatif.

Les facteurs explicatifs présentent les mêmes conclusions que les précédents. Il n' ya que l'indicateur INCAP qui présente un résultat significatif.

Globalement, la privatisation a permis aux entreprises privatisées d'enregistrer de meilleurs résultats par rapport à celles demeurées publiques. Même si la majorité des indicateurs de comparaison présentent des états comparatifs non significatifs, cela peut être justifié par le nombre des entreprises étudiées dans ce secteur.

✓ **Autres activités** : Pour les activités diverses également, les entreprises privatisées enregistrent de meilleurs résultats par rapport aux entreprises publiques, à l'exception des indicateurs ROCE et RECE.

Et en ce qui concerne les facteurs explicatifs, nous constatons que les entreprises privatisées enregistrent des valeurs supérieures et significatives pour les ratios de distribution de dividendes, par contre les autres indicateurs ont présenté une supériorité non significative. Et nous constatons également, que les entreprises publiques ont enregistré une valeur supérieure pour l'indicateur INCAP et aussi un taux d'autonomie plus élevé.

En général, nous pouvons dire que les entreprises privatisées enregistrent de meilleurs résultats pour la majorité des indicateurs, même s'ils ne sont pas significatifs, sauf pour les indicateurs ROA et ROS. Et en ce qui concerne les facteurs explicatifs, seul l'indicateur PINV de la politique d'investissement, les indicateurs d'endettement, de distribution de dividendes et d'encouragement des salariés qui correspondent aux résultats attendus. Globalement, nous pouvons conclure à un impact positif de la privatisation sur la performance de l'entreprise.

➤ ANALYSE PAR TAILLE D'ENTREPRISE :

Les grandes entreprises publiques enregistrent de meilleurs résultats pour les indicateurs ROA et VECE, et pour le reste des indicateurs c'est la forme privatisée qui performe mieux. Notons que seul l'indicateur RECE donne un état comparatif significatif. Nous constatons, aussi, que la majorité des facteurs explicatifs présentent des résultats significatifs indiquant ainsi la supériorité des entreprises privatisées.

En résumé, les grandes entreprises privatisées sont plus performantes que les grandes entreprises publiques. En plus, les facteurs explicatifs correspondent parfaitement à nos attentes car ils confirment, significativement, la supériorité de la forme privatisée. Donc, nous pouvons conclure que la privatisation a donné un impact positif et significatif sur les facteurs explicatifs, qui ont à leur tour favorisé les valeurs des indicateurs de performance.

Les petites entreprises privatisées expriment également une supériorité de tous les indicateurs de performance des entreprises privatisées. Nous constatons, aussi, que la majorité

des facteurs explicatifs présentent des résultats significatifs de la supériorité des entreprises privatisées.

Pour conclure, les petites entreprises privatisées sont plus performantes que les petites entreprises publiques.

De ce fait, la comparaison par taille d'entreprise favorise la supériorité des entreprises privatisées ce qui nous pousse à penser que la privatisation a un impact positif sur leur performance. Mais les résultats surprenants des facteurs explicatifs nous mènent à penser aussi que la forme de propriété n'est pas le seul facteur déterminant de la performance¹.

En général, pour l'ensemble des indicateurs, quelque soit l'axe de la comparaison, c'est l'entreprise privatisée qui enregistre les meilleurs résultats de performance. Nos analyses comparatives, confirment globalement la supériorité de la forme privatisée concernant la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes. Et pour les indicateurs d'endettement et de performance sociale, nous constatons toujours l'appartenance des plus importantes valeurs aux entreprises publiques.

Même si certains indicateurs de performance ont exprimé des états comparatifs non significatifs, car cela peut être justifié par le nombre d'entreprises étudié dans chaque catégorie, et surtout que l'analyse de l'échantillon global est significative pour la majorité des indicateurs de performance.

Notre approche d'évaluation de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise, comparaison entre deux groupes d'entreprises « entreprises privatisées et entreprises demeurées publiques », suit globalement les mêmes conclusions des résultats de comparaison d'un seul groupe d'entreprises avant et après la privatisation obtenues par Azouani.N (2010).

5.2.4 ETUDE COMPARATIVE PAR MODE DE PRIVATISATION :

L'étude de l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise a intéressé, depuis longtemps, plusieurs chercheurs. Certains ont approfondi leurs recherches avec une analyse par mode de privatisation afin de distinguer le meilleur mode de privatisation.

¹ Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous effectuerons une étude économétrique dans la prochaine section

Par exemple Boycko et al. (1996) concluent que l'amélioration de la performance des entreprises privatisées croît en fonction de la part cédée. Autrement dit, ils estiment que la privatisation totale a un impact plus important qu'une privatisation partielle. Et ils estiment également, que la cession de l'entreprise à ses salariés ne contribue pas à améliorer sa performance ; ces résultats ont été confirmés également par Shleifer et Tsukanova (1996), et Omran (2009). Ce dernier affirme également que la cession de l'entreprise à des partenaires étrangers favorise l'amélioration de sa performance après sa privatisation. Ces résultats ont été confirmés également par Megginson et Nash (2007). Aussenegg et Jelic (2002, 2007), estiment que la privatisation des grandes entreprises est plus complexe. Autrement dit, les PME sont plus susceptibles d'améliorer leur performance après leur privatisation.

Donc, nous supposons que la privatisation totale contribue plus que la privatisation partielle à l'amélioration de la performance, la cession des entreprises publiques à des partenaires étrangers est plus avantageuse qu'une cession à des partenaires locaux, les petites entreprises privatisées réalisent de meilleurs résultats comparativement aux grandes entreprises. Finalement la reprise des entreprises par ses salariés est moins efficace qu'une reprise par des investisseurs extérieurs à l'entreprise.

Tableau N°5.14 : Etude comparative des indicateurs de performance par mode de privatisation

Modes de privatisation	NBR	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	EBE/VA
Privatisation partielle	32	0,055	0,103	0,119	0,067	1,264	0,082	5 229 935 047,15	0,329
Privatisation totale	23	0,065	0,092	0,321	0,087	6,534	0,209	2 039 498 599,81	0,305
p (test t)		0,356	0,564	0,105	0,373	0,071	0,170	0,941	0,556
p (test Wilcoxon)		0,295	0,396	0,176	0,463	0,469	0,204	0,964	0,601
Cession à des partenaires locaux	23	0,038	0,044	0,254	0,053	6,562	0,151	2 048 120 547,71	0,107
Cession à des partenaires étrangers	30	0,076	0,140	0,173	0,084	1,289	0,127	5 133 093 658,58	0,478
p (test t)		0,070*	0,096*	0,685	0,317	0,922	0,568	0,070*	0,015**
p (test Wilcoxon)		0,151	0,182	0,135	0,262	0,446	0,135	0,010***	0,065*
Grandes entreprises	25	0,083	0,161	0,194	0,118	2,075	0,146	7 770 267 590,540	0,523
Petites entreprises	46	0,034	0,050	0,171	0,147	3,204	0,095	468 933 756,614	0,121
p (test t)		0,017**	0,054*	0,861	0,800	0,698	0,631	< 0,0001***	0,005***
p (test Wilcoxon)		0,063*	0,043**	0,030**	0,179	0,113	0,053*	< 0,0001***	0,0001***
Cession à des insiders	16	0,024	0,056	0,092	0,349	0,532	0,036	97 578 328,96	0,068
Cession à des outsiders	55	0,059	0,098	0,204	0,075	3,468	0,135	3 895 752 532,81	0,319
p (test t)		0,072*	0,264	0,231	0,984	0,189	0,210	0,023**	0,064*
p (test Wilcoxon)		0,120	0,073*	0,140	0,647	0,163	0,140	< 0,0001***	0,001***

Ce tableau indique les valeurs des différents indicateurs de performance par mode de privatisation, pour chaque mode de privatisation nous avons indiqué le nombre d'entreprises étudiées et les résultats des tests de significativité. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses.

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

Tableau N°5.15 : Etude comparative des facteurs explicatifs de la performance par mode de privatisation

Modes de privatisation	NBR	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	PSAD	PSAR
Privatisation partielle	32	0,838	0,449	0,776	1,547	0,450	0,042	0,204	0,124	0,028
Privatisation totale	23	7,899	6,145	0,495	-0,135	0,397	0,037	0,155	0,019	0,016
p (test t)		0,097*	0,090*	0,259	0,173	0,816	0,574	0,748	0,018**	0,148
p (test Wilcoxon)		0,063*	0,121	0,483	0,272	0,668	0,951	0,892	0,011**	0,035**
Cession à des partenaires locaux	23	2,154	5,978	0,906	0,064	0,352	0,024	0,095	0,000	0,003
Cession à des partenaires étrangers	30	0,677	0,578	0,442	1,384	0,487	0,051	0,252	0,142	0,039
p (test t)		0,988	0,891	0,300	0,475	0,024**	0,152	0,017**	nv	0,001***
p (test Wilcoxon)		0,975	0,931	0,907	0,164	0,052*	0,001***	0,003***	0,000***	0,000***
Grandes entreprises	25	0,587	0,347	0,458	1,131	0,477	0,053	0,251	0,136	0,034
Petites entreprises	46	8,655	3,323	1,228	1,384	0,413	0,023	0,178	0,033	0,019
p (test t)		0,160	0,382	0,386	0,885	0,322	0,140	0,379	0,013**	0,152
p (test Wilcoxon)		0,078*	0,303	0,665	0,843	0,389	0,012**	0,036**	0,027**	0,189
Cession à des insiders	16	12,269	0,364	1,983	2,848	0,462	0,013	0,272	0,032	0,028
Cession à des outsiders	55	3,937	2,831	0,658	0,843	0,428	0,040	0,184	0,080	0,023
p (test t)		0,897	0,263	0,190	0,315	0,640	0,128	0,821	0,160	0,661
p (test Wilcoxon)		0,308	0,059*	0,100*	0,175	0,405	0,100*	0,254	0,203	0,423

Ce tableau indique les valeurs des différents facteurs explicatifs de la performance par mode de privatisation, pour chaque mode de privatisation nous avons indiqué le nombre d'entreprises étudiées et les résultats des tests de significativité. Les zones en gris indiquent les variables qui ne correspondent pas à nos hypothèses.

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

nv : signifie que le groupe d'entreprise présente des valeurs similaires pour chaque observation

Les tableaux précédents, nous permettent de présenter les commentaires suivants :

➤ **Comparaison par parts cédées : privatisation totale- privatisation partielle :**

La majorité des indicateurs de performance (ROA, ROCE, ROS, VECE et RECE), confirment un meilleur résultat de la part des entreprises ayant fait l'objet d'une privatisation totale. Mais les indicateurs (ROE, VENTES, EBE/VA) donnent des résultats opposés. Notons que les résultats de comparaison ne sont pas significatifs, cela exprime que cette différence n'est pas le résultat du pourcentage de la part cédée mais elle est due à d'autres facteurs explicatifs.

La majorité des indicateurs explicatifs associés à une privatisation totale sont plus importants que ceux associés à une privatisation partielle. Les indicateurs (PINV, INCAP, PSAD et PSAR) présentent des résultats significatifs.

Les indicateurs de la politique d'endettement sont plus importants dans le cas de la privatisation partielle, mais ces résultats ne sont pas significatifs.

Les indicateurs (AT, DIVVE et DIVRN) indiquent une supériorité non significative des entreprises cédées partiellement.

Globalement, les entreprises cédées totalement sont plus performante que les entreprises cédées partiellement.

➤ **Comparaison : partenaire local – partenaire étranger :**

Les indicateurs (ROA, ROE, VENTES et EBE/VA) indiquent une supériorité significative des entreprises cédées à des étrangers. Et l'indicateur ROS indique également leur supériorité, mais elle n'est pas significative. Donc, ces résultats correspondent parfaitement aux résultats attendus.

Les indicateurs (ROCE, VECE et RECE), concluent à une supériorité des entreprises cédées à des partenaires locaux.

Les facteurs explicatifs relatifs à la politique d'investissement ne correspondent pas aux résultats attendus, car les entreprises cédées à partenaires locaux enregistrent des valeurs plus

importantes que celles cédées à des étrangers et surtout que ces derniers sont censés garantir un transfert de technologie.

Les facteurs relatifs à la politique d'endettement présentent des résultats mitigés, non seulement ils ne sont pas significatif, en plus, l'indicateur ENDT enregistre une valeur supérieure pour la première catégorie et l'indicateur TDCE enregistre une valeur supérieure pour la deuxième.

L'indicateur d'autonomie AT, est supérieur significativement pour les entreprises cédées à des étrangers ce qui correspond aux résultats attendus.

Les facteurs relatifs à la politique de distribution de dividendes, exprimés par les entreprises cédées à des étrangers, sont plus importants significativement. Ce résultat correspond aux résultats attendus. Comme est le cas pour les indicateurs d'encouragement des salariés.

Globalement les entreprises cédées à des étrangers sont plus performantes que celles cédées à des partenaires locaux.

➤ **Comparaison par taille d'entreprise :**

La majorité des indicateurs (ROA, ROE, ROCE, RECE et EBE/VA) et naturellement l'indicateur VENTES, présentent une supériorité significative¹ des grandes entreprises et cela est contraire aux résultats attendus. L'indicateur VECE et ROS indiquent une supériorité des petites entreprises, mais elle n'est pas significative.

Les facteurs explicatifs présentent des résultats mitigés et ne confirment pas les résultats précédents. Même si les facteurs relatifs à la distribution de dividendes et aux encouragements des salariés présentent une supériorité significative des grandes entreprises, l'indicateur PINV, par exemple, indique une supériorité significative des petites entreprises. Et les indicateurs INCAP, ENDT et TDCE concluent au même résultat avec des valeurs non significatives.

Les grandes entreprises sont plus autonomes que les petites entreprises mais le résultat n'est pas significatif également.

¹ Nous avons utilisé un test de significativité bilatéral.

Globalement les indicateurs de performance confirment la supériorité des grandes entreprises, mais les facteurs explicatifs nous fournissent des résultats mitigés.

➤ **Comparaison insiders¹ – outsiders² :**

Nous constatons, pour la majorité des indicateurs, que les entreprises cédées à des outsiders sont plus performantes que celles reprises par leurs salariés. Les indicateurs ROA, ROE, VENTES et EBE/VA enregistrent des résultats significatifs, et nous constatons également que pour l'indicateur ROS c'est les entreprises cédées aux salariés qui sont plus performantes.

Nous faisons le même constat en ce qui concerne les facteurs explicatifs, car c'est la majorité qui soutient la supériorité des entreprises cédées à des outsiders, seulement les indicateurs PINV et DIVRN donnent des résultats contraires.

Globalement, la majorité des indicateurs et facteurs explicatifs confirment la supériorité des entreprises cédées à des outsiders. Ce qui correspond aux résultats attendus.

Nous avons constaté un impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises cédées ainsi que sur les facteurs explicatifs. Dans le but de déterminer le facteur capital de cette amélioration de la performance, nous effectuerons une étude économétrique.

¹ Employés de l'entreprise

² Personnes externes à l'entreprise

SECTION 03 : FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE « analyse empirique à partir des données de panel de 271 entreprises observées de 2009 à 2012 »

Cette section met en relation chaque indicateur de performance (variable à expliquer) avec les différents facteurs explicatifs de la performance de l'entreprise retenus y compris la participation du partenaire privé dans son capital (variables explicatives), notre étude s'intéresse à trois types d'entreprises : entreprises publiques, entreprises privées et entreprises privatisées.

Cette analyse vise à tester l'impact de ces facteurs explicatifs sur le niveau de performance de l'entreprise en se référant aux modèles de régression multiples sur des données de panel.

5.3.1 PRESENTATION GENERALE DES MODELES DE DONNEES DE PANEL :

« Les données de panel sont des observations répétées sur les mêmes unités, individus ou firmes, observées pendant plusieurs périodes de temps »¹

Ces données de panels (*ou données longitudinales*) ont une représentation à double dimension : individuelle et temporelle. « Un panel équilibré (balanced panel) a le même nombre d'observations pour tous les individus, un panel déséquilibré (unbalanced panel) est un panel où il manque des observations pour certains individus »².

Selon R.Bourbonnaie (2015), un modèle de données de panel pour N individus (entreprises) et T observations temporelles, soit un total d'observations de N × T, peut être formulé de la manière suivante :

$$Y_{it} = a_{0i} + a_i' X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (5.4)$$

où :

Y_{it} : variable endogène observée pour l'individu i à la période t (variable à expliquer) ;

a_{0i} : terme constant pour l'individu i ;

a_i' : vecteur des k coefficients des k variables exogènes ;

¹ Azouaou L.(2011), « La politique de la mise à niveau des PME/PMI algériennes : objectifs, bilan et perspectives », thèse de doctorat ESC, p186.

² Bourbonnaie B.(2015), « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} édition Dunod , Paris, p346.

X_{it} : vecteur des k variables exogènes (variables explicatives), elle exprime la valeur observée de la k^e variable explicative à l'instant t ;

ε_{it} : le terme d'erreur.

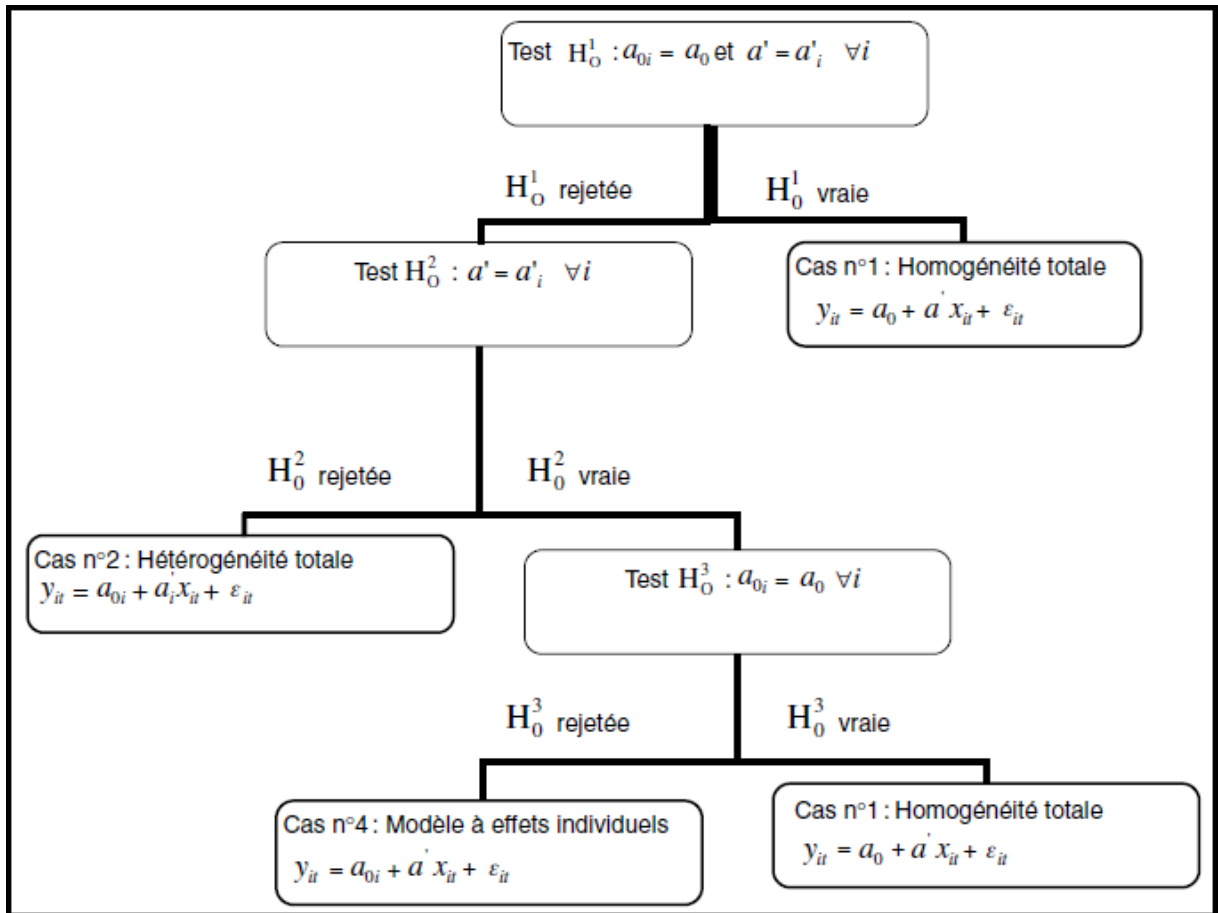
En réalité, il existe quatre cas possibles, selon l'hypothèse faite sur le type d'informations relatives aux comportements individuels des données étudiées, qui sont les suivants ¹:

- **Premier cas** : homogénéité totale, dans ce cas, les constantes a_{0i} et les coefficients à estimer a_i sont tous identiques pour chaque individu (entreprise) ;
- **Deuxième cas** : hétérogénéité totale, dans ce cas, les constantes a_{0i} et les coefficients à estimer a_i sont tous différents. L'étude en panel est rejetée et il faut établir une équation pour chaque individu ;
- **Troisième cas** : hétérogénéité des coefficients des variables explicatives et homogénéité des termes constants, dans ce cas, les constantes a_{0i} sont toutes identiques mais les coefficients à estimer a_i sont tous différents ;
- **Quatrième cas** : hétérogénéité des termes constants et homogénéité des coefficients des variables explicatives, dans ce cas, les constantes sont différentes mais les coefficients des variables explicatives sont constants pour chaque entreprise. Ce modèle est appelé « modèle à effets individuels ».

Pour se situer par rapport aux modèles présentés ci-dessus, il est important d'effectuer un test d'homogénéité (hétérogénéité) pour déterminer la structure du panel. La figure ci-dessous résume les étapes de ce test :

¹ R.Bourbonnaie,2015, opcit, pp348-351.

Figure N°5.9: Procédure séquentielle des tests



Source : Bourbonnaie B.(2015), opcit, p349.

Avant de procéder au traitement des données, il est important de tester d'abord la présence des effets spécifiques individuels en utilisant le test de Fisher. Si ce test affirme la présence des effets spécifiques individuels, il faut passer à un autre test « test de Hausman » qui nous permettra de savoir si le modèle est à effets fixes ou à effets aléatoires.

Les étapes de détermination, pour savoir dans quel cas on se situe se résument en :

- ✓ Premier test H_0^1 : égalité des constantes et des coefficients des variables explicatives $\mathbf{a}_{0i} = \mathbf{a}_0$ et $\mathbf{a}' = \mathbf{a}'_i \forall i$, pour effectuer ce test il faut calculer la statistique F_1 , si cette dernière est supérieure à une autre valeur tabulée au degré de liberté du numérateur et du dénominateur ($F_{ddl_n, dld}$) on rejette H_0^1 au seuil de α .

$$F_1 = \frac{(SCR_{c1} - SCR) / (N-1)(K+1)}{SCR / (N \times T - N(K+1))} \quad (5.5)$$

SCRc1 : est la somme des carrés des résidus du modèle contraint sous l'hypothèse H_0^1 estimé par la méthodes des moindres carrés ordinaires MCO en réunissant toutes les observations. Le ddl¹ est égal à $(N \times T) - (k+1)$.

SCR : somme des carrés des résidus du modèle non contraint, elle est égale à la somme des N sommes des carrés des résidus des modèles estimés sur les T observations de chaque équation individuelle. Le dll est égal $= N \times T - N(K + 1)$.

Le degré de liberté du numérateur est égal à $(N-1) (K+1)$

- ✓ Deuxième test H_0^2 : égalité des coefficient des variables explicatives $\mathbf{a}' = \mathbf{a}_i' \forall i$, même principe que le test précédent. Il s'agit de calculer la statistique F_2 , et si elle est supérieure à une autre valeur tabulée au degré de liberté du numérateur et du dénominateur (F_{ddl_n, ddl_d}^α) on rejette H_0^2 au seuil de α .

$$F_2 = \frac{(SCRc2 - SCR) / ((N-1) \times k)}{SCR / (N \times T - N(k+1))} \quad (5.6)$$

SCRc2 : est la somme des carrés des résidus du modèle contraint sous l'hypothèse H_0^2 , soit à estimer le modèle à effets fixes individuels. Le degré de liberté est $(N \times T) - (k+N)$. dans ce modèle il faut estimer k coefficients et N termes constants

SCR : somme des carrés des résidus du modèle non contraint. Le degré de liberté du numérateur est égal à $(N-1) \times k$

- ✓ Troisième test H_0^3 : égalité des termes constants $\mathbf{a}_{0i} = \mathbf{a}_0 \forall i$, il faut d'abord calculer la statistique F_3

$$F_3 = \frac{(SCRc1 - SCRc2) / (N-1)}{SCRc2 / (N \times (T-1) - k)} \quad (5.7)$$

SCRc2 : est la somme des carrés des résidus du modèle contraint sous l'hypothèse H_0^2 .

SCRc1 : est la somme des carrés des résidus du modèle contraint sous l'hypothèse H_0^1 . Le degré de liberté du numérateur est égal à $(N-1)$

Puis effectuer une comparaison entre F_3 calculée et la statistique tabulée F_{ddl_n, ddl_d}^α . Si F_3 a la valeur supérieure on rejette l'hypothèse H_0^3 au seuil de α et on conclut que le panel a une structure à effets individuels.

¹ Degré De Liberté

Si le modèle retenu est un modèle à effets individuels, il faut déterminer leurs natures. Il existe deux types : modèles à effets fixes et modèles à effets aléatoires. Le choix de l'un ou de l'autre est déterminé par le test de Hausman.

Le modèle à effets fixes s'écrit de la manière suivante :

$$Y_{it} = a_{0i} + a' X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (5.8)$$

où :

Y_{it} : variable endogène observée pour l'individu i à la période t (variable à expliquer) ;

a_{0i} : terme constant pour l'individu i ;

a' : vecteur des k coefficients des k variables exogènes ($a' = a'_1 = a'_2 = \dots = a'_k$);

X_{it} : vecteur des k variables exogènes (variables explicatives), elle exprime la valeur observée de la k^{e} variable explicative à l'instant t ;

ε_{it} : le terme d'erreur.

Dans un modèle à effet aléatoire, la relation entre la variable à expliquer et les variables explicatives n'est plus fixe mais aléatoire et l'effet individuel a_{0i} n'est pas un paramètre fixe mais une variable aléatoire.

Dans ce modèle, le terme d'erreur est égal à : $\varepsilon_{it} = a_{0i} + \lambda_t + v_{it} \quad (5.9)$

Où :

a_{0i} : effets individuels aléatoires ;

λ_t : effets temporels identiques pour tous les individus

v_{it} : terme d'erreur perpendiculaire aux effets individuels

Ces variables aléatoires doivent remplir les hypothèses suivantes :

Espérances nulles- homoscedasticités – indépendance temporelle et orthogonalité entre les trois composantes.

Après la détermination du modèle, il faut procéder à l'estimation des paramètres avec des méthodes appropriées.

5.3.2 ESTIMATEURS DES DONNEES DE PANEL :

Supposons un modèle linéaire avec des données de panel est le suivant :

$$Y_{it} = \alpha_{it} + \beta_{it} X'_{it} + \mu_{it} \quad \text{avec } i= 1, \dots, N \text{ et } t=1, \dots, T \quad (5.10)$$

où :

Y_{it} : variable endogène observée pour l'individu i à la période t (variable à expliquer) ;

α_{i0} : terme constant pour l'individu i ;

β_{it} : vecteur des k coefficients des k variables exogènes ;

X'_{it} : vecteur des k variables exogènes (variables explicatives),

μ_{it} : le terme d'erreur.

Dans ce qui suit, nous présentons les méthodes d'estimation les plus utilisés comme suit ¹ :

A. Estimateur du modèle agrégé (MCO² agrégé) :

Le modèle agrégé est le modèle avec des coefficients constants (α et β). Donc le modèle (5.10) s'écrit comme suit :

$$Y_{it} = \alpha + \beta X'_{it} + \mu_{it} \quad (5.11)$$

Avec l'intégration de $N \times T$ observations dans une seule série de donnée nous procéderons à l'estimation des paramètres avec la méthode MCO si :

$\text{cov}[x_{it}, \mu_{it}] = 0$ alors MCO est convergent.

La méthode des MCO est appropriée dans le cas des modèles agrégés à des variables indépendantes non corrélées avec le terme d'erreur. Cependant, la matrice de variance covariation usuelle de MCO basée sur les erreurs iid (indépendamment et identiquement distribués) n'est pas appropriée dans ce cas, comme les erreurs pour un individu donnée i sont certainement corrélées positivement à travers le temps (t)³.

L'estimateur de la MCO agrégé n'est pas convergent dans le cas d'un modèle à effets fixes et convergent dans le cas d'un modèle à effets variables.

¹ Azzouaou L.(2011), opcit,pp191-194.

² Moindres Carrés Ordinaires

³ Azzouaou L.(2011), opcit,p192

B. Estimateur between :

Pour un modèle à effets spécifiques individuels, donc le modèle (5.10) s'écrit comme suit :

$$Y_{it} = \alpha_i + \beta X'_{it} + \varepsilon_{it} \quad \text{où } \varepsilon_{it} \text{ est idd (5.12)}$$

Pour estimer les paramètres, il faut calculer la moyenne par rapport aux temps. Le modèle (5.12) peut être réécrit comme un modèle between comme suit :

$$\bar{Y}_i = \alpha + \beta \bar{X}'_i + (\alpha_i - \alpha + \bar{\varepsilon}_i) \quad (5.12)$$

Pour les modèles à effets aléatoires et les modèles des coefficients constants, L'estimateur between est convergent si les variables \bar{X}'_i sont indépendantes de l'erreur composée $(\alpha_i - \alpha + \bar{\varepsilon}_i)$, et il n'est pas convergent pour le modèle à effets fixes puisque \bar{X}'_i et α_i sont corrélés.

C. Estimateur Within ou estimateur à effets fixes :

Cet estimateur consiste à centrer toutes les variables à expliquer ou variables explicatives sur leurs moyennes individuelles et appliquer la méthode des MCO sur le modèle suivant :

$$(Y_{it} - \bar{Y}_i) = \beta (X_{it} - \bar{X}_i) + \varepsilon_i \quad (5.13)$$

Après l'estimation des coefficients β , les coefficients fixes individuels α_{i0} s'obtiennent par la relation :

$$\hat{\alpha}_{01} = \bar{y}_1 - \hat{\alpha} \bar{x}_1; \dots \hat{\alpha}_{0N} = \bar{y}_N - \hat{\alpha} \bar{x}_N \quad (5.14)$$

$$\alpha_{0i} = \alpha_0 + \alpha_i \quad (5.15)$$

Cet estimateur donne des estimateurs convergents de β pour les modèles à effets fixes, contrairement aux estimateurs between et MCO agrégé.

D. Estimateur à effets aléatoires :

Dans un modèle à effets aléatoire la méthode MCO est convergente mais la méthode des moindres carrés généralisées (MCG) est plus efficace. L'estimateur MCG peut être calculé en utilisant l'estimateur de MCO du nouveau modèle suivant :

$$y_{it} - \hat{\lambda} \bar{y}_i = (1 - \hat{\lambda}) \mu + (x_{it} - \hat{\lambda} \bar{x}_i)' \beta + v_{it} \quad (5.16)$$

Où $v_{it} = (1 - \hat{\lambda})\alpha_i + (\varepsilon_{it} - \hat{\lambda}\bar{\varepsilon}_i)$ est asymptotiquement *iid* et $\hat{\lambda}$ est convergent et estimé comme suit :

$$\lambda = 1 - \frac{\sigma_\varepsilon}{\sqrt{\sigma_\varepsilon^2 + T\sigma_{\bar{\varepsilon}}^2}} \quad (5.17)$$

E. Test de Hausman :

Le test de Hausman permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires. Le test de Hausman repose sur les hypothèses suivantes ¹:

H0 : Il n'y a pas de différence systématique de coefficients

H1 : Il existe une différence entre les coefficients

L'idée de ce test est que, sous l'hypothèse nulle d'indépendance entre les erreurs et les variables explicatives, les deux estimateurs sont non biaisés, donc les coefficients estimés devraient être peu différents. Le test d'Hausman compare la matrice de variance-covariance des deux estimateurs² :

$$H = (\beta_f - \beta_a)' \text{var}(\beta_f - \beta_a)^{-1} (\beta_f - \beta_a) \quad (5.18)$$

Si la statistique H est distribuée selon un chi-deux à k degré de liberté, et sa valeur calculée est supérieure à $\chi^2(k)$ pour un seuil α , nous rejetons l'hypothèse nulle, donc l'estimateur du modèle à effets fixes est non biaisé, nous rejetons alors les spécifications à effets aléatoires.

5.3.3 ANALYSE MULTIVARIEE DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE :

Les données étudiées concernent 271 entreprises (100 publiques, 100 privées et 71 privatisées) observées pour une période de 4 ans ; ainsi un total de 1084 observations, ce qui nous permet de les qualifier comme des données de panel. Parmi ces observations, nous avons enregistré 13 observations manquantes concernant 13 entreprises (1% des observations globales), et pour travailler dans un modèle de panel équilibré, nous avons effectué une estimation des valeurs manquantes sur la base des données historiques de l'entreprise concernée.

¹ Bourbonnaie B.(2015), opcit, p358

² Leblond S.(2004), « Guide d'économétrie appliquée », Département de sciences économiques Université de Montréal

Le traitement des données de panel se fait à l'aide de plusieurs logiciels, nous avons choisi le logiciel eviews7.

Dans une analyse multivariée, la variable dépendante (Y) est expliquée par plusieurs variables explicatives. Mais avant de procéder au traitement des données, il faut effectuer une étude de stationnarité des séries temporelles, qui est une étape incontournable dans la pratique économétrique courante. Ceci est dû au fait que la plupart des analyses se faisaient sur des séries longues, ces dernières peuvent subir des perturbations d'origine diverses qui tendent à modifier la variance des données, ce qui biaise parfois les résultats des estimations. Tout travail empirique débute ainsi par l'étude de la stationnarité des séries considérées avec l'application d'un test de racine unitaire et éventuellement de cointégration. Nous avons utilisé les tests ADF (Dickey-Fuller augmenté), et les résultats révèlent une stationnarité des données. Donc, nous pouvons passer au traitement des données à l'aide de logiciel eviews7 afin d'estimer les paramètres du modèle. Les étapes d'estimation des paramètres sont les suivantes :

- ✓ Etape 1 : Etude de la stationnarité des séries exogènes et endogènes ;
- ✓ Etape 2 : Formulation économétrique et estimation des paramètres à l'aide du logiciel Eviews7 ;
- ✓ Etape 3 : Elimination des coefficients non significatifs et conclure le modèle idéal pour chaque régression en utilisant les tests de Student et Fisher sur chaque modèle dont les résultats sont obtenus directement par le logiciel utilisé Eviews7.

Dans cette analyse, nous intégrons les variables à expliquer et les variables explicatives suivantes :

➤ **Les variables dépendantes (endogènes) :**

- ROA : Résultat net/Actif total
- ROE : Résultat net/capitaux propres
- ROCE : Résultat d'exploitation/Capitaux engagés
- ROS : Résultat net/ventes
- VECE : Ventes/Capitaux engagés
- RECE : Résultat net/Capitaux engagés
- EBE/VA : Excédent d'exploitation/valeur ajoutée

➤ **Les variables exogènes (explicatives) :**

- %partenaire privé
- SA
- TAILLE
- PINV : Investissement/ventes
- INCAP : Investissement/capitaux engagés
- ENDT : Total dettes à long terme/capitaux propres
- TDCE : Dette total/ capitaux propres
- AT : capitaux propres/total bilan
- DIVVE : dividendes/ventes
- DIVRN : dividendes/résultat net
- PSAD : Part des salariés/Dividendes
- PSAR : part des salariés/Résultat net

La variable explicative %partenaire privé, mesurée par le ratio de participation du partenaire privé dans le capital de l'entreprise, prend des valeurs comprises entre 0 et 1. Pour les entreprises publiques, ce facteur prend une valeur égale à 0 (pas de partenaire privé), pour les entreprises privées (ou privatisées totalement) il prend une valeur égale à 1 et une valeur comprise entre 0 et 1, égale au capital cédé au privé, pour les entreprises privatisées partiellement.

La variable explicative SA, mesure l'impact de la nature du secteur d'activité sur la performance de l'entreprise. Cette mesure a été utilisée par Guerrache et Chiad (2014). Elle prend la valeur 0 pour les entreprises de services et les entreprises commerciales et 1 pour les entreprises du secteur productif.

La variable explicative TAILLE, mesure l'impact de la taille de l'entreprise sur la performance. Cette variable peut être mesurée par le logarithme du total actif, ou du nombre des employés ou du chiffre d'affaires. Nous avons utilisé le logarithme du total actif pour éviter les corrélations avec d'autres variables.

La modélisation multiple est basée sur les hypothèses suivantes :

1 Hypothèses stochastiques :

- H1 : les valeurs X_{it} sont observées sans erreur.

- H2 : $E(\varepsilon_t) = 0$ l'espérance mathématique de l'erreur est nulle
- H3 : $E(\varepsilon_t) = \sigma^2\varepsilon$ la variance de l'erreur est constante (d'homoscedasticité)

Les perturbations ont la même variance, on dit qu'elles sont homoscedastiques, σ^2 est souvent appelé variance résiduelle.

La variance de chaque perturbation est finie et suit une distribution indépendante du temps

- H4 : $E(\varepsilon_t, \varepsilon_{t'}) = 0$, si $t \neq t'$, les erreurs sont non corrélées (absence d'autocorrélation des résidus)
- H5 : $Cov(x_{tt}, \varepsilon_t) = 0$ l'erreur est indépendante des variables explicatives.

2 Hypothèses structurelles :

- H6 : absence de colinéarité entre les variables explicatives, cela implique que la matrice $(X' X)$ est régulière et que la matrice $(X' X)^{-1}$ existe.
- H7 : $(X' X) / n$ tend vers une matrice finie et non régulière.
- H8 : $n > k + 1$, le nombre d'observations est supérieur au nombre des séries explicatives.

A l'instar de l'étude de Guerrache.M et Chiad.F (2014) qui a mis en relation les indicateurs de performance avec des facteurs explicatifs définis par les auteurs, nous avons construit le modèle suivant :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 \% \text{partenaire privé}_{it} + \beta_2 SA_{it} + \beta_3 TAILLE_{it} + \beta_4 PINV_{it} + \beta_5 INCAP_{it} + \beta_6 ENDT_{it} + \beta_7 TDCE_{it} + \beta_8 AT_{it} + \beta_9 DIVVE_{it} + \beta_{10} DIVRN_{it} + \beta_{11} PSAD_{it} + \beta_{12} PSAR_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (5.19)$$

Où :

Y_{it} : indicateur de performance de l'entreprise i observé durant la période t (variable à expliquer) ;

$\beta_0, \dots, \beta_{12}$: paramètres à estimer

μ_i : effets spécifiques non observés

ε_{it} : le terme d'erreur supposé

Avec $i=1, \dots, 271$ et $t=1, \dots, 4$.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de l'échantillon global :

Tableau N°5.16 : Statistiques descriptives des variables du modèle

Variable	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Obs.
ROA	0,0556	0,0318	0,1224	1084
ROE	0,1350	0,0982	1,6053	1084
ROCE	0,2287	0,1012	0,8956	1084
ROS	0,0164	0,0487	1,2743	1084
VECE	2,8303	1,0796	12,6038	1084
RECE	0,1701	0,0787	0,8756	1084
EBE/VA	0,0486	0,3750	6,3054	1084
%partenaire privé	0,5785	1,0000	0,4675	1084
SA	0,5941	1,0000	0,4913	1084
TAILLE	19,8896	20,1560	2,2995	1084
PINV	4,8743	0,3256	59,5905	1084
INCAP	1,8522	0,4389	27,7291	1084
ENDT	3,0676	0,1461	21,7441	1084
TDCE	4,9994	1,2627	30,4854	1084
AT	0,0981	0,3952	5,3596	1084
DIVVE	0,0321	0,0000	0,1217	1084
DIVRN	0,2549	0,0000	1,4371	1084
PSAD	0,1527	0,0000	0,7952	1084
PSAR	0,0337	0,0000	0,1684	1084

établi par l'auteur

Les estimations de l'équation (5.19) ainsi que le choix du modèle approprié sont obtenues en utilisant les techniques d'économétrie des données de panel (présentées précédemment).

Avant de commencer l'estimation des paramètres, il est important d'évaluer la corrélation entre les différentes variables explicatives afin de s'assurer qu'elles ne sont pas corrélées. S'il se trouve que deux variables sont corrélées il faut garder une des deux. Le tableau suivant présente la matrice de corrélation entre ces variables exogènes.

Tableau N°5.17 : Matrice de corrélation des variables explicatives

	<i>%partenaire privé</i>	<i>TAILLE</i>	<i>SA</i>	<i>PINV</i>	<i>INCAP</i>	<i>ENDT</i>	<i>TDCE</i>	<i>AT</i>	<i>DIVVE</i>	<i>DIVRN</i>	<i>PSAD</i>	<i>PSAR</i>
%partenaire privé	1											
TAILLE	-0,4916	1										
SA	-0,0298	0,2151	1									
PINV	0,0442	0,0219	0,0609	1								
INCAP	0,0420	-0,0329	0,0412	0,0351	1							
ENDT	-0,1259	0,0904	-0,0961	-0,0086	0,0678	1						
TDCE	-0,0851	0,0450	-0,0916	-0,0111	0,0415	0,9201	1					
AT	0,0616	0,0777	-0,0015	0,0094	0,0039	-0,0003	0,0025	1				
DIVVE	0,0482	-0,0060	-0,0458	-0,0193	-0,0099	-0,0318	-0,0259	0,0096	1			
DIVRN	0,0761	-0,0414	-0,0513	-0,0131	0,0051	-0,0204	-0,0129	0,0053	0,6808	1		
PSAD	-0,2148	0,1165	0,0089	-0,0114	-0,0070	-0,0137	-0,0132	0,0109	-0,0043	-0,0083	1	
PSAR	-0,1950	0,1100	-0,0204	-0,0124	-0,0097	-0,0222	-0,0211	0,0089	0,0289	0,1163	0,2970	1

Etabli par l'auteur avec Excel2007 option data analysis

Ce tableau nous indique les valeurs de corrélation entre les variables explicatives, et selon les résultats obtenus, les variables ENDT et TDCE sont fortement corrélée ainsi que les variables DIVVE et DIVRN. Donc il faut garder une seule variable pour satisfaire l'hypothèse 6 de la régression multiple.

La nature des relations attendues entre les variables à expliquer et les variables explicatives sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau N° 5.18: Tableau des relations attendues

		ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	EBE/VA
Forme de propriété	%partenaire privé	+	+	+	+	+	+	+
Politique d'investissement	PINV	+	+	+	+	+	+	+
	INCAP	+	+	+	+	+	+	+
Politique d'endettement et d'autonomie	TDCE	-	-	-	-	-	-	-
	AT	+	+	+	+	+	+	+
Encouragement des propriétaires	DIVVE	+	+	+	+	+	+	+
Encouragement des salariés	PSAD	+	+	+	+	+	+	+
	PSAR	+	+	+	+	+	+	+
Caractéristiques de l'entreprise	SA	-	-	-	-	-	-	-
	TAILLE	-	-	-	-	-	-	-

établi part l'auteur

Ce tableau résumé les relations attendues de la régression multiple, nous nous attendons à avoir un lien positif entre la forme de propriété, la politique d'investissement, d'autonomie de l'entreprise, de la distribution des dividendes et de l'encouragement des salariés avec les indicateurs de performance. Et un lien négatif avec l'indicateur d'endettement, du secteur d'activité et de la taille d'entreprise. Cela signifie que nous prévoyons que les petites entreprises sont plus performantes ainsi que les entreprises commerciales et de services puisque leur contribution au PIB du pays est plus importante que celle des entreprises productives (hors hydrocarbures).

Après avoir introduit l'ensemble des observations dans le logiciel *evIEWS7* nous avons obtenu les résultats initiaux suivants :

Tableau N°5.19 : Résultats initiaux de la régression multiple

	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	EBE/VA
Constante C	0,1188*** (0,0023)	0,1336 (0,7302)	1,0315*** (0,001)	-0,0287 (0,9549)	4,3816 (0,2825)	0,8021*** (0,0071)	-1,685 (0,4343)
%partenaire privé	0,0492*** (0,0000)	0,1353** (0,01355)	0,1202* (0,0987)	0,2399** (0,0433)	2,1139** (0,0265)	0,1225* (0,078)	1,0057** (0,0462)
PINV	-0,0001 (0,2106)	-0,0004 (0,4646)	-0,0003 (0,3895)	0,0070 (0,2314)	-0,0072 (0,2082)	-0,0003 (0,4254)	-0,0001 (0,9735)
INCAP	-0,0001 (0,4168)	0,0012 (0,3182)	0,0076*** (0,0000)	0,0000 (0,9946)	0,2244*** (0,0000)	0,0061*** (0,0000)	0,0011 (0,8677)
TDCE	-0,0011 (0,3165)	-0,0363*** (0,0000)	-0,0018** (0,0300)	0,0002 (0,8636)	-0,0097 (0,3810)	-0,0025*** (0,0035)	0,0009 (0,8763)
AT	-0,0007 (0,2872)	0,0046 (0,4827)	0,0098** (0,0446)	-0,0010 (0,8819)	0,028 (0,6528)	0,0073 (0,1312)	-0,0120 (0,7357)
DIVVE	0,01749*** (0,0000)	0,1565 (0,5919)	0,1791 (0,4108)	0,8827*** (0,0060)	-2,2522 (0,4179)	0,2551 (0,2348)	0,698 (0,6617)
PSAD	0,0052 (0,2708)	-0,0001 (0,9986)	0,01125 (0,7465)	0,0452 (0,3705)	-0,0082 (0,9852)	0,0075 (0,8265)	0,1000 (0,6977)
PSAR	0,0104 (0,6397)	-0,1399 (0,5306)	0,0507 (0,7572)	0,1249 (0,6009)	-0,0180 (0,9931)	-0,0107 (0,9475)	0,2944 (0,8083)
SA	-0,0063 (0,4004)	-0,0985 (0,1879)	0,0910** (0,01317)	0,0480 (0,6270)	-0,6642 (0,4004)	0,0467 (0,4170)	-0,3442 (0,4087)
TAILLE	-0,004*** (0,0100)	0,0081 (0,6566)	-0,0470*** (0,0014)	-0,0083 (0,7284)	-0,1327 (0,4922)	-0,0370*** (0,0087)	0,0655 (0,5214)
test de significativité globale du modèle	9,1139*** (0,0000)	76,1100*** (0,0000)	10,5333*** (0,0000)	1,6707*** (0,0827)	37,2691*** (0,0000)	7,9992*** (0,0000)	0,5169 (0,8791)
Test de spécifications des effets	45.5236 (0.0000) ¹	48.4326 (0.0000) ¹	4.5006 (0.8094) ²	5.5452 (0.6980) ²	1.7128 (0.9886) ²	4.3165 (0.8275) ²	2.1087 (0.9775) ²
Nb.obs	1084	1084	1084	1084	1084	1084	1084
R ²¹	0.097	0.480	0.089	0.015	0.258	0.069	0.004

Source : établi à partir des résultats affichés par eviews7

Ce tableau résume les principaux résultats obtenus à l'aide de logiciel eviews7, il indique pour chaque variable à expliquer (indicateur de performance) les coefficients estimés de l'équation (5.19) ainsi que la probabilité p . Cette dernière fait l'objet d'une comparaison avec un seuil α pour exprimer la significativité ou la non significativité de la variable explicative ou de la constante.

La statistique F correspond au test de significativité du modèle : si elle est supérieure au F_{tab} au seuil α , le modèle est globalement significatif. Le R^2 , est le coefficient de détermination du modèle est habituellement compris entre 0 et 1

Le test de spécification des effets individuels, nous donne une information sur le modèle approprié (1 : modèle à effets fixes ou 2 : modèle à effet aléatoire selon l'équation 5.18).

Les zones en gris indiquent que le résultat enregistré ne correspond pas au résultat attendu.

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

¹ il est évident que le R^2 n'est pas aussi important pour les variables à expliquer, car nous avons gardé les mêmes variables explicatives dans chaque modèle ; en plus nous avons, essentiellement, introduit que les variables dont la variation est supposée dans le cas où l'entreprise publique sera privatisée.

Les résultats initiaux obtenus peuvent être analysés comme suit :

➤ **Rentabilité des actifs (ROA) :**

Pour cet indicateur, sept variables explicatives correspondes aux résultats attendus (%partenaire privé, TDCE, DIVVE, PSAD, PSAR, SA et TAILLE) contrairement aux trois autres variables (PINV, INCAP et AT) qui présentent des résultats contraires où leur impact n'est pas significatif.

Parmi les sept variables répondant aux résultats attendus, les variables : %partenaire privé, DIVVE et TAILLE présentent des valeurs significatives.

➤ **Rentabilité financière (ROE) :**

Pour cet indicateur, six variables explicatives correspondent aux résultats attendus (%partenaire privé, INCAP, TDCE, AT, DIVVE et SA) contrairement aux quatre autres variables (PINV, PSAD, PSAR et TAILLE) qui présentent des résultats contraires non significatifs.

Parmi les six variables répondant aux résultats attendus, les variables : %partenaire privé et TDCE sont significatives.

➤ **Rentabilité économique (ROCE) :**

Pour cet indicateur, huit variables explicatives correspondent aux résultats attendus (%partenaire privé, INCAP, TDCE, AT, DIVVE, PSAD, PSAR et TAILLE) contrairement aux deux autres variables (PINV et SA) qui présentent des résultats contraires.

Parmi les huit variables répondant aux résultats attendus, les variables : %partenaire privé, INCAP, TDCE, AT et TAILLE présentent des valeurs significatives.

➤ **Rentabilité commerciale (ROS) :**

Pour cet indicateur, sept variables explicatives correspondent aux résultats attendus (%partenaire privé, PINV, INCAP, DIVVE, PSAD, PSAR et TAILLE) contrairement aux trois autres variables (TDCE, AT et SA) qui présentent des résultats contraires non significatifs.

Parmi les sept variables répondant aux résultats attendus, les variables : %partenaire privé et DIVVE présentent des valeurs significatives.

➤ **Efficiences économique (VECE et RECE) :**

Ces deux variables présentent les mêmes résultats que le précédent, où les variables explicatives : %partenaire privé, INCAP, TDCE et TAILLE ont des valeurs significatives.

➤ **Taux de marge (EBE/VA) :**

Pour cet indicateur, seulement deux variables explicatives parmi les dix étudiées ne correspondent pas aux résultats attendus et leur valeur n'est pas significative. Et seulement l'indicateur %partenaire privée présente un résultat significatif.

Globalement, pour chaque indicateur de performance, la majorité des variables explicatives correspondent aux résultats attendus.

La dernière étape de l'estimation, consiste à éliminer les variables explicatives non significative, une par une en commençant par celle qui a la probabilité la plus élevée, jusqu'à l'obtention d'un modèle contenant uniquement des variables explicatives significatives. Les résultats de la phase finale sont les suivants :

Tableau N°5.20 : Résultats finaux de la régression multiple

	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	EBE/VA
Constante C	0,1307*** (-0,0006)	0,2372*** (0,0000)	0,9954*** (0,0013)	-0,1482** (0,0478)	0,989* (0,0953)	0,7258 (0,1300)	-0,4128 (0,1837)
%partenaire privé	0,0446*** (0,0000)	0,1357* (0,0737)	0,1209* (0,088)	0,2359** (0,0186)	2,4678*** (0,0020)	0,1376** (0,0400)	0,7976* (0,0562)
PINV	-	-	-	-	-	-	-
INCAP	-	-	0,0076*** (0,0000)	-	0,2233*** (0,0000)	0,0061*** (0,0000)	-
TDCE	-	-0,0361*** (0,0000)	-0,002** (0,0186)	-	-	-0,0025*** (0,0025)	-
AT	-	-	0,0096** (0,0480)	-	-	-	-
DIVVE	0,1786*** (0,0000)	-	-	0,8743*** (0,0062)	-	-	-
PSAD	-	-	-	-	-	-	-
PSAR	-	-	-	-	-	-	-
SA	-	-	-	-	-	-	-0,2965* (0,0558)
TAILLE	-0,0053*** (0,0026)	-	-0,0423*** (0,0033)	-	-	-0,0318** (0,0188)	-
test de significativité globale du modèle	18,5591*** (0,0000)	197,6414*** (0,0000)	20,3153*** (0,0000)	6,8108*** (0,0011)	185,0408*** (0,0000)	18,7985*** (0,0000)	3,6539* (0,0562)
Nb. Obs	1084	1084	1084	1084	1084	1084	1084
R ²	0.093	0.478	0.086	0.012	0.255	0.065	0.0038

Source : établi à partir des résultats affichés par eviews7

*** résultat significatif au seuil de 1%

** résultat significatif au seuil de 5%

* résultat significatif au seuil de 10%

Le tableau N°5.20, nous indique les coefficients des variables explicatives significatives seulement. Donc, l'ensemble de ces variables retenues par indicateur de performance (variable à expliquer) constitue un facteur déterminant de la performance globale de l'entreprise. Ces variables sont :

✓ **% partenaire privé** : chaque augmentation de ce facteur contribue à l'augmentation de tous les indicateurs de performance. Cela signifie que la forme privée est plus performante que la forme publique et les entreprises privatisées totalement sont plus performantes que celles privatisées partiellement. Donc, la privatisation de l'entreprise publique contribuera à l'augmentation de sa performance ;

✓ **INCAP** : ce facteur de mesure de la politique d'investissement, a un impact positif sur les indicateurs de performance de l'entreprise (ROCE, VECE et RECE) ;

✓ **TDCE** : ce facteur de mesure de l'endettement indique que l'augmentation de la dette a un effet négatif sur les indicateurs de performance (ROE, ROCE et RECE) ;

✓ **AT** : si l'endettement a un effet négatif sur les indicateurs de performance, cela signifie que sa diminution augmente l'autonomie de l'entreprise et l'effet sur la performance devient positif, ce résultat est confirmé par la variable ROCE ;

✓ **DIVVE** : la distribution des dividendes elle aussi a un effet positif sur la performance de l'entreprise (ROA et ROS);

✓ **SA** : le coefficient de ce facteur est négatif, ce qui correspond au résultat attendu. Donc, les entreprises algériennes commerciales et de services sont plus performantes que les entreprises productives (EBE/VA);

✓ **TAILLE** : la performance de l'entreprise décroît lorsque sa taille augmente (ROA, ROCE, RECE)

Il est important de noter que tous nos modèles sont significatifs à moins de 1% à l'exception de celui de EBE/VA qui est significatif à moins de 10%.

En résumé, cette étude économétrique confirme aussi que la forme de propriété, la politique d'investissement et l'autonomie de l'entreprise ont un effet positif sur la performance contrairement à la politique d'endettement. Nous constatons aussi une absence de l'impact de la performance sociale sur les autres formes de la performance, ce résultat est conforme aux résultats de l'étude de M. Mfossa et al (2013). Mais, parmi tous ces facteurs, le facteur relatif à la forme de propriété (%partenaire privé) est le facteur capital car il influe sur tous les indicateurs de performance comparativement aux autres facteurs, ce résultat valide notre hypothèse centrale.

Notre modèle final de la performance globale prend la forme suivante :

$$Y_{it} = \beta_0 + \beta_1 \%partenaire\ privé_{it} + \beta_2 SA_{it} + \beta_3 TAILLE_{it} + \beta_5 INCAP_{it} + \beta_7 TDCE_{it} + \beta_8 AT_{it} + \beta_9 DIVVE_{it} + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (5.20)$$

Où :

Y_{it} : indicateur de performance de l'entreprise i observé durant la période t

$\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_5, \beta_7, \beta_8$ et β_9 paramètres du modèle

μ_i : effets spécifiques non observés

ε_{it} : le terme d'erreur supposé

Avec $i=1, \dots, 271$ et $t=1, \dots, 4$.

L'étude descriptive de la performance des entreprises publiques algériennes a révélé que ces dernières enregistrent des niveaux de performance très faibles. Notre analyse comparative de la performance entre les entreprises algériennes publiques et privées soutient l'hypothèse d'une supériorité significative de la forme privée. Cette supériorité a été enregistrée pour la majorité des indicateurs de performance. Et nous avons constaté également, que la forme privée s'engage dans l'investissement et la distribution de dividendes plus que la forme publique et elle enregistre de faibles ratios d'endettement, ce qui lui a permis d'être plus autonome. Mais en ce qui concerne la politique d'encouragement des salariés c'est la forme publique qui enregistre les meilleurs résultats, ce qui confirme que cette forme de propriété poursuit d'autres objectifs en plus de son objectif économique.

Notre étude de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises est basée sur une analyse comparative entre les entreprises privatisées et les entreprises demeurées publiques. Pour chaque indicateur de performance et facteur explicatif, nous avons associé un test de significativité entre deux variables indépendantes. Les résultats obtenus confirment, dans la majorité des situations de comparaison, une supériorité de la forme privatisée. D'autre part, nous avons effectué une analyse par mode de privatisation, cette analyse dévoile une supériorité de la privatisation totale par rapport à une privatisation partielle, et de meilleurs résultats sont enregistrés par les entreprises cédées à des partenaires étrangers comparativement à celles cédées à des partenaires locaux. Nous avons constaté aussi que la privatisation aux outsiders donne un niveau de performance supérieur à celui d'une privatisation à des insiders. Notons, que la comparaison entre les grandes entreprises privatisées et les petites entreprises privatisées a conduit à des conclusions mitigées.

De ce fait, nos analyses comparatives indiquent que la privatisation contribue à améliorer la performance des entreprises publiques. Mais cette amélioration est toujours accompagnée par une modification des ratios d'investissement, de distribution de dividendes, d'endettement et d'autonomie de l'entreprise. Afin de déterminer le facteur capital entre le changement de la forme de propriété ou des facteurs explicatifs, nous avons effectué une analyse économétrique qui révèle que la forme de propriété est le facteur capital de l'amélioration de la performance.

Conclusion Générale

Notre objectif de recherche était la détermination des facteurs qui peuvent contribuer à augmenter la performance de l'entreprise publique algérienne dans le but de dégager le facteur capital. Pour atteindre notre objectif, nous avons mené une étude théorique et pratique dans la cadre de notre problématique.

Notre travail est composé de cinq chapitres, dont les deux premiers chapitres sont théoriques, le premier chapitre nous a permis de développer des notions sur la performance de l'entreprise en général, et de cumuler, sur la base des recherches antérieures, des connaissances sur les différentes solutions d'amélioration de la performance, en particulier de l'entreprise publique. Nous avons constaté lors de la réalisation de cette étude que la modification de la forme de propriété par le biais de la privatisation est la recommandation dominante. Pour cette raison, nous avons élaboré le deuxième chapitre qui avait pour but d'apporter des éclaircissements à ce phénomène.

Afin de vérifier si la privatisation donne un effet positif sur la performance des entreprises privatisées quelle que soit la nature économique du pays, nous avons présenté, dans le troisième chapitre, trois expériences étrangères dans trois économies différentes : la Tunisie, la France et la Pologne.

Les deux derniers chapitres ont été consacrés à l'étude du cas algérien.

La performance de l'entreprise aujourd'hui ne se limite plus à sa dimension financière où l'actionnaire n'optimise que sa fonction d'utilité cependant, d'autres parties prenantes de l'entreprises doivent être entendues et cherchent aussi à satisfaire leur fonction d'utilité. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'intégrer une analyse multivariée de la performance qui introduit en plus de la performance financière, d'autres formes de performance par exemple environnementale et sociale. Trouver un équilibre entre l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise dépend du système de gouvernance de l'entreprise et de sa forme de propriété, ce qui nous a menés au débat sur l'impact de la privatisation sur la performance de l'entreprise publique où nous avons conclu que les études antérieures ne mènent pas aux mêmes résultats.

Pour cette raison, nous avons jugé intéressant d'étudier quelques expériences étrangères avant de présenter l'expérience algérienne.

L'étude du cas tunisiens semble être similaire au cas de l'Algérie puisque ce pays a connu une intervention des institutions financières internationales dans un contexte économique et sociale grave, la mise en œuvre d'un PAS et l'adoption d'une politique de privatisation pour améliorer la performance des entreprises publiques cédées d'un coté et redresser la situation macroéconomique du pays d'un autre coté.

L'étude empirique sur la performance des entreprises tunisiennes privatisées conclut, globalement, à un impact positif de la privatisation pour les indicateurs de rentabilité, de productivité, d'autonomie et du taux d'encadrement, et un impact négatif sur les taux d'endettement et les ratios de liquidité immédiate.

Le cas Français est différent du précédent, car l'adoption des programmes de privatisation est une décision volontaire qui dépendait des changements politiques. La privatisation est jugée comme un moyen de soutien de la pérennité de l'entreprise publique si l'Etat ne peut pas financer son expansion. L'étude empirique que nous avons présentée indique un impact positif de la privatisation sur la performance des entreprises publiques cédées et aussi une diminution des écarts constatés entre ces entreprises, avant leur privatisation, et un groupe d'entreprises privées.

L'étude de l'expérience polonaise a indiqué que son processus de privatisation a été caractérisé par une lenteur importante, commencé officiellement en 1990, mais les importantes mesures encourageant la privatisation n'ont été prononcées que pendant la période (2008-2011). L'étude empirique que nous avons présentée ne nous a pas permis de prononcer la nature de l'impact de la privatisation sur les entreprises privatisées car elle présente des résultats mitigés.

Même si l'étude de l'expérience de la Tunisie et de la France conclut à un impact positif, cela ne pas servir de modèle puisque le cas de la Pologne a exprimé un résultat mitigé.

Nous avons jugé intéressant aussi, d'étudier l'évolution de l'environnement de l'entreprise publique algérienne avant d'étudier sa performance. L'économie algérienne, qui a été marquée par la colonisation, a essayé après l'indépendance de construire une économie forte basée sur l'équité sociale. Situation qui a été confirmée par plusieurs réformes adoptées dans

ce cadre ; l'économie algérienne a toujours été une économie de rente, et suite à la double chute des prix de pétrole en 1986, les autorités ont connu d'importantes difficultés économiques ; ce qu'il a obligée à recourir à l'aide des organismes financiers internationaux pour rétablir les grands équilibres macroéconomiques et réussir le passage délicat d'une économie planifiée à une économie de marché.

L'entreprise publique algérienne, a aussi, supporté de très lourds changements. Au lendemain de l'indépendance, les autorités ont opté pour une économie centralisée basée sur l'industrialisation où l'entreprise publique était jugée comme l'élément principal du développement économique. Cette entreprise a subi plusieurs transformations répétitives, passant d'une entreprise autogérée (1963-1967) à une société nationale (1967-1970), puis d'une entreprise nationale (1970-1974) à une entreprise socialiste. Dans le but d'améliorer sa performance, les autorités ont procédé à la restructuration organique des entreprises publiques en petites entités, pour mieux les gérer et satisfaire les objectifs économiques et sociaux qui leur ont été confiés ; puis les autorités a nouveau ont procédé à une restructuration financière de ces entreprises qui consistait un assainissement de leur situation financière.

Les problèmes économiques s'étant amplifiés après la chute des prix du pétrole, l'Etat était incapable de répondre aux besoins de ces entreprises, ce qui a donné naissance aux entreprises publiques autonomes. L'ampleur de la crise économique a poussé les autorités à conclure des accords avec les institutions financières internationales, ainsi, l'Etat algérien a mis en œuvre un processus de privatisation de ses entreprises publiques.

La privatisation en Algérie étant un élément de restructuration de l'économie, mais les autorités ont limité les secteurs concernés par ce phénomène. Le processus de privatisation des entreprises publiques algériennes s'avère long et difficile, ce qui explique son faible bilan. Les privatisations en Algérie ont atteint leur maximum en 2005 coïncidant avec la mise en œuvre de la zone libre échange avec l'UE. R.Saadoune (2012)

Pour satisfaire notre objectif de recherche, nous avons jugé important d'effectuer une analyse descriptive de notre échantillon d'entreprises publiques pour avoir une idée sur leur niveau de performance dans un premier lieu, puis nous avons effectué, en second lieu, une analyse comparative entre ces entreprises et un autre groupe d'entreprises privées pour vérifier si la forme privée est la plus performante.

Après, nous avons étudié l'impact de la privatisation sur la base des données de panel, qui consiste à comparer ces entreprises publiques avec un groupe d'entreprises privatisées.

Nous avons finalisé notre travail par une étude économétrique, en intégrant toutes les observations des trois groupes d'entreprises en un seul modèle pour déterminer les facteurs qui influent sur la valeur des indicateurs de performance et dégager le facteur capital.

L'ensemble des analyses ont été effectuées, sur un échantillon global composé de 271 entreprises observées pendant 4 ans, les résultats obtenus confirment globalement nos hypothèses de recherche.

Analyse descriptive de la performance des entreprises publiques algériennes « 100 entreprises observées pour une période de 4 ans »

L'analyse de l'échantillon global, a indiqué de très faibles valeurs des indicateurs de performance, à l'exception de l'indicateur VECE qui enregistre une valeur de 1.27, ce qui signifie que le chiffre d'affaires réalisé est plus important que les capitaux engagés. Mais les faibles valeurs des autres indicateurs de performance peuvent être justifiées par les lourdes charges supportées par ces entreprises. Ce qui complique cette situation, c'est la valeur de l'indicateur EBE/VA, qui mesure la part de profit des propriétaires, « Etat », qui indique une valeur négative. Ce qui confirme que l'Etat ne tire pas profit de ses propres entreprises.

Dans le but de vérifier si ces résultats sont les mêmes pour tous les secteurs d'activité, nous avons réalisé une analyse par secteur. En général, l'ensemble des secteurs d'activité, excepté le secteur du transport, enregistrent de très faibles valeurs pour les indicateurs de performance et parfois ces derniers prennent des valeurs négatives. L'étude comparative par taille a révélé une supériorité des grandes entreprises.

Etude comparative de la performance entre les entreprises publique et les entreprises privées « analyse comparative sur 200 entreprises observées pour une période de 4 ans »

L'analyse comparative entre 100 entreprises publiques et 100 entreprises privées est basée sur des valeurs moyennes des indicateurs de performance, soumises à des tests de significativité, calculés pendant 4 ans. Le but de cette analyse est de vérifier si la forme privée est plus performante que la forme publique, afin de recommander le transfert de la propriété publique vers la propriété privée. Nous avons réalisé des comparaisons par forme de propriété et nous avons intégré aussi d'autres facteurs relatifs à la politique d'investissement,

d'endettement, d'autonomie, de distribution de dividendes et de performance sociale, car plusieurs recherches antérieures, ont constaté que ces paramètres connaissent une modification si l'entreprise publique est privatisée.

Pour les indicateurs de rentabilité et d'efficacité économique, et pour l'ensemble des ratios (ROA, ROE, ROCE, ROS, VECE, RECE) c'est la forme privée qui a exprimé une supériorité significative pour tous ces indicateurs. Même si le volume des ventes enregistré des entreprises publiques est le plus important, l'indicateur EBE/VA a indiqué que les entreprises privées enregistrent des taux de marge plus importants. Pour les facteurs explicatifs de la performance, nous avons constaté que les entreprises privées ont enregistré des valeurs plus importantes en ce qui concerne la politique d'investissement, d'autonomie financière et de distribution de dividendes, et des valeurs faibles par rapport aux entreprises publiques en ce qui concerne la politique d'endettement et d'encouragement des salariés. Ces résultats confirment que les entreprises privées poursuivent des objectifs purement économiques contrairement aux entreprises publiques qui poursuivent des objectifs sociaux en plus de leurs objectifs économiques.

Pour approfondir notre étude, nous avons effectué une analyse par secteur d'activité et par taille d'entreprises. En général, pour l'ensemble des indicateurs et des facteurs relatifs à l'investissement, l'autonomie et la distribution de dividendes, quelque soit l'axe de la comparaison, c'est la forme privée qui a exprimé sa supériorité. Et pour les facteurs d'endettement et de performance sociale, nous constatons que les valeurs importantes reviennent aux entreprises publiques.

Ces résultats valident notre hypothèse en matière de supériorité des entreprises algériennes privées. Donc, nous pouvons dire que la privatisation peut contribuer à augmenter la performance des entreprises publiques. Cette recommandation a été confirmée par une autre étude comparative entre un groupe d'entreprises privatisée (71 entreprises) et un groupe d'entreprises demeurées publiques (100 entreprises)

Etude comparative de la performance entre les entreprises publiques et les entreprises privatisées « analyse comparative sur 171 entreprises observées pour une période de 4 ans »

Nous avons opté pour une analyse comparative entre des entreprises privatisées et des entreprises demeurées publiques pour déterminer la nature de l'impact de la privatisation sur

les entreprises publiques algériennes. Les résultats obtenus révèlent que la privatisation contribue à l'amélioration de la performance des entreprises cédées, ce qui correspond à notre hypothèse. Notre approche aboutit globalement aux mêmes résultats obtenus selon l'approche d'évaluation de la performance des entreprises privatisées avant et après la privatisation menée par N.Azzouani (2010).

Notre analyse de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises a associé, pour chaque indicateur, un test de significativité des variables indépendantes, globalement, les résultats obtenus de l'échantillon global ont confirmé une supériorité significative des entreprises privatisées, ce qui mène à conclure que la privatisation a un impact positif. Et pour approfondir nos analyses, nous avons réalisé une étude par secteur d'activité et par taille d'entreprises. Dans la majorité des situations de comparaison, nous avons constaté une supériorité de la forme privatisée.

Pour plus de crédibilité, nous avons effectué une analyse par mode de privatisation, celle-ci indique une supériorité de la privatisation totale par rapport à une privatisation partielle, de meilleurs résultats sont enregistrés par les entreprises cédées à des étrangers comparativement à celles cédées à des partenaires locaux. Nous avons constaté, aussi, que la privatisation à des outsiders donne un niveau de performance supérieur à celui d'une privatisation à des insiders. Mais les résultats de la comparaison entre les grandes entreprises privatisées et les petites entreprises privatisées a conduit à des conclusions mitigées.

Détermination du facteur capital d'augmentation de la performance « étude des données de panel pour un échantillon de 271 entreprise pour une période de 4 ans »

Dans le but de mesurer la performance globale de l'entreprise, nous avons élaboré un modèle composé de plusieurs indicateurs de performance où les facteurs explicatifs sont les principales variables supposées changer de valeur si l'entreprise change de forme de propriété. Le but de ce travail est double, premièrement, déterminer l'impact de la part cédée sur la performance de l'entreprise ; deuxièmement, déterminer le facteur capital d'augmentation de cette performance.

L'étude a montré que les indicateurs relatifs à la politique d'investissement, d'autonomie, de distribution de dividendes, d'endettement, de taille de l'entreprise ainsi que le secteur d'activité sont des facteurs influant sur la performance globale de l'entreprise. Mais, le facteur

de la part cédée est la variable capitale ; ce qui signifie, que la privatisation est le principal facteur contribuant à améliorer la performance de l'entreprise publique.

Discussion des résultats et recommandations

Nous avons essayé au cours de ce travail d'analyser la performance des entreprises publiques, puis d'effectuer des analyses comparatives, d'abord avec un groupe d'entreprises privées et une autre fois avec un autre groupe d'entreprises privatisées, dans le but de déclinier le facteur capital des écarts de performance détectés. Certes la privatisation est jugée comme un moyen fort dans l'amélioration de la performance des entreprises publiques mais la politique d'investissement, de distribution de dividendes et accord d'autonomie, sont des éléments qui influent positivement et considérablement sur la performance de l'entreprise quelle que soit sa forme de propriété. Ce résultat a été confirmé par l'étude économétrique.

Les résultats enregistrés confirment que les entreprises publiques sont peu performantes, et les entreprises privées le sont plus. Ce résultat, nous permet de recommander la privatisation des entreprises publiques étudiées pour qu'elles améliorent leur performance. L'étude de l'impact de la privatisation sur la performance des entreprises privatisées a exprimé un impact positif, ce qui soutient notre recommandation.

L'étude économétrique, a confirmé encore, que la présence du partenaire privé est un facteur capital de l'augmentation des indicateurs de la performance en plus des facteurs relatifs à la politique d'investissement, d'autonomie et de distribution de dividendes.

Il est connu, que le principal rôle de l'Etat dans l'activité économique est d'assurer le rôle de régulateur mais il peut maintenir certaines activités jugées stratégiques.

Recommandations aux pouvoirs publics

Actuellement, les pouvoirs publics déclarent que le pays doit chercher d'autres alternatives indépendantes de l'hydrocarbure, et en même temps une politique de rationalisation des dépenses est adoptée sans toucher aux projets en cours. Ce que nous avons constaté, est que le sujet de la performance des entreprises publiques n'a pas été posé. Nous recommandons aux pouvoirs publics de chercher des solutions à ces entités économiques et surtout qu'avec cette

crise économique l'Etat sera incapable de supporter le coût de maintien des entreprises publiques non performantes.

Les entreprises publiques sont conservées dans le souci de maintenir de l'emploi ; cette solution de court terme ne pourra pas durer longtemps, et l'ensemble des employés vont être sans emploi si leur entreprise ferme ses portes. Pour cette raison, la privatisation semble être une solution efficace pour ces entreprises. Une entreprise performante, créatrice de la richesse, contribue à la création de l'emploi par ce qu'elle cherche toujours à satisfaire son besoin d'expansion.

Lorsque les entreprises publiques ne présentent pas une importance stratégique, même si l'Etat lance un appel à privatisation, l'obtention d'un bon acquéreur n'est pas garantie. Comme nous l'avons présenté par ailleurs, une privatisation totale est meilleure qu'une privatisation partielle et une cession à des étrangers est plus efficace qu'une cession à un investisseur local. Cependant, l'économie algérienne est très peu attractive par rapport aux autres pays africains. Donc, le climat des affaires en Algérie n'est pas un climat captivant des IDE.

Au cours de réalisation de notre travail, nous avons effectué plusieurs déplacements au MIPI dans le but d'enrichir notre étude empirique, mais malheureusement, ils n'ont pas une étude globale sur le devenir de toutes les entreprises cédées. Nous avons consulté une étude réalisée en 2013 par ECOFIE, qui a conclu à un impact positif de la privatisation sur un échantillon composé de 64 entreprises seulement, car selon un responsable au MIPI, il n'est pas évident de procéder à une évaluation d'une entreprise cédée et surtout quand il s'agit d'une privatisation totale. Si ces entités chargées de la privatisation trouvent des difficultés d'obtention des données, quel est le cas d'un chercheur extérieur à l'administration. Nous recommandons, que le suivi de toute opération de cession soit réalisé pour s'assurer que l'entreprise cédée est en bonne santé financière et contribue à la création de la richesse.

Certes, il ya certaines entreprises que l'Etat souhaite toujours être propriétaire, secteur stratégique ou entreprises produisant des produits qui relèvent de l'action sociale de l'Etat, dans ce cas, il est possible d'appliquer d'autres solutions. Par exemple l'augmentation de l'autonomie de l'entreprise, l'augmentation des investissements et même encourager la distribution des dividendes dans le cas où les actionnaires sont de différentes SGP.

Recommandations aux chefs d'entreprises

Les premiers responsables de l'entreprise devraient avant tout chercher à optimiser la fonction de profit de leur entreprise et non pas leur fonction d'utilité ; ils devraient, également, réaliser que les projets d'investissement rentables, penser à créer un environnement de travail adéquat aux employés et même porter des recommandations sur le choix de leur futur acquéreur en négociant ce droit avec les pouvoirs publics.

Il faudrait aussi que ces responsables, intègrent leur entreprise dans les conditions de marché actuelles, qu'ils se débarrassent des équipements de travail traditionnels et respectent les normes de production pour faire face à la concurrence.

Limites de la recherche

Selon Ghauri et Gronhaug (2010), il est important pour toute étude académique de définir les limites du travail réalisé. La première limite réside dans la période de l'étude qui s'étale sur 4 ans, les difficultés d'obtention des données et la lenteur des réponses des entreprises concernées sont la cause de cette limite.

Notre recherche sur la performance des entreprises publiques a été basée essentiellement sur la possibilité de modification de la forme de propriété ou sur les indicateurs susceptibles d'enregistrer une variation si l'entreprise publique sera cédée, et ce qui explique la valeur de R^2 des modèles économétriques élaborés.

Nos discussions sur les résultats ont été basées beaucoup plus sur la forme de propriété, les modèles élaborés ont tous confirmé que l'indicateur de la présence du partenaire privé est un facteur capital de l'amélioration de la performance, c'est-à-dire, qu'une entreprise privée ou entreprise privatisée totalement, sont les entreprises les plus performantes.

Nous n'avons pas intégré dans notre évaluation les indicateurs relatifs à la performance organisationnelle et à la politique de l'emploi, puisque que cette dernière est considérée comme un élément essentiel de l'évaluation de la privatisation. Nous n'avons pas pu obtenir cette donnée pour le nombre total des entreprises étudiées (271).

Nous souhaitons que notre modeste travail, servira à enrichir les prochains travaux de recherche, et nous espérons que d'ici là, les insuffisances et les difficultés rencontrées seront éliminées.

Bibliographie:

Ouvrages:

- Amann.B (1999), «La théorie des droits de propriété: De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI siècle », Economica, Paris ;
- Arcimoles C et Saulquin J. (2006), « Finance appliquée » 4ème Edition, Edition Vuibert, Paris ;
- Bartoli A. (1997), « Le management des organisations publiques », Dunod, Paris ;
- Benissad H.(1991), « La réforme économique en Algérie », OPU Algérie ;
- Berland N. (2009), « Mesurer et piloter la performance », E-book ;
- Bettahar R.(1993), « la privatisation », Bureau d'étude engineering financier et management, Alger
- Bourbonnaie B.(2015), « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} édition Dunod , Paris ;
- Bourguignon A. (1996) : « Définir la performance : une simple question de vocabulaire ? » : in Fericelli, A-M. et Sire, B. : « Performance et Ressources Humaines», Economica, Paris ;
- Caby J et Hirigoyen G.(1997), « La création de valeur de l'entreprise », Economica ;
- Caby.J, Hirigoyen.G.(2000), «La création de valeur de l'entreprise », Economica, Paris ;
- Colasse, B. (1999): « L'Analyse financière de l'entreprise », Éditions La Découverte, Paris ;
- De La Bruslerie H. (2010), « Analyse financière : Information financière et diagnostic 4e édition », Edition Dunod, Paris ;
- Depret M, Finet A, Hamdouch A, Labie M, Missonier-Piera F, Piot C. (2005), « gouvernement d'entreprise », édition de boeck, Paris ;
- Duffau.J.(1973), « Les entreprises publiques », Dunod, Paris ;
- Dumoncel T.(1992), cité par Mohamed BAYED, « Performance sociale et performance économique dans les PME industrielles », Annales du Management ;
- E. Morin, A. Savoie ; G. Beaudin (1994), « L'efficacité de l'organisation-Théories, représentation et mesures, Edition Gaëtan Morin ;
- Fernandez. A (2005), « L'essentiel des tableaux de bord », Editions d'Hôpital ;
- Gortner, Mhler J et BelNicholson J.(1993), «La Gestion des organisations publique», PRESSES UNIVERSITE QUEBEC ;
- Grandguillot.B et Grandguillot.F(2010), « Analyse financière 7e édition », Edition Gualino, Paris ;
- Guislain P.(1996), « les privatisations : Déficit stratégique et institutionnel », Ed Nouveaux Horizons, Paris ;
- Kalika M. (1988), « Structures d'entreprises, Réalités, déterminants et performances », Editions Economica, Paris ;
- Kitic D.(1995), « aspects juridiques de la privatisation et des investissements étrangers dans les pays d'Europe centrale et orientale », presses universitaires de France, paris ;
- Lepetit M. (1997), «Performance globale : vers une prise en compte des effets non marchands, in Commissariat Général du Plan, ouvrage collectif - Entreprise et performance globale-outils, évaluation, pilotage», Paris, Economica ;
- Merten-Beissel S.(1988) : « Les privatisations au Grand Duché du Luxembourg »- ;
- Morin E.M., Savoie A., Beaudin G. (1994), « L'efficacité de l'organisation - Théories, représentations et mesures » Montréal Gaëtan Morin Éditeur ;
- Noyé D. (2002), « Manager les performances », INSEP, Paris ;
- Parrat.F. (1999), «Le gouvernement de l'entreprise », Maxima, Paris ;
- Sadi N.(2005), « La privatisation des entreprises publiques en Algérie », ed L'Harmattan, Paris
- Sainsaulieu R, Franfort I, Osty F et Uhalde M (1998), « les mondes sociaux de l'entreprise », Brouwer ;
- Peters T, Waterman (1983), « Le prix de l'excellence : le secret des meilleures entreprises », Interéditions, Paris ;
- Thomas P.(2011), « Analyse financière : approche internationale »Edition RB édition, Paris ;
- Zarifian P. (1999), « Objectif Compétences, pour une nouvelle logique », Paris, Editions Liaisons.

Theses:

- Azouani N.(2010), « Privatisation et performances économiques et financières des entreprises algériennes privatisées », thèse de doctorat ESC ;
- Belaidi C.(1998), « privatisation, intérêts et objectifs », thèse de magister ESC ;
- Belouard N.(2004), « formes de propriétés et performance de l'entreprise », thèse de magistère ESC ;
- Ben Rejeb W.(2003), « Gouvernance et performance dans les établissements de soins en Tunisie », thèse de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis ;
- Brahimi H.(2006), « Management des organisations et modèles de décisions », thèse INPS alger ;
- Dekour F.(2012), « Les modes et les formes de modernisation des entreprises publiques algériennes :les stratégies de redéploiement », thèse de doctorat UMMTO ;
- Feras A.(2011), «Privatization A view at developing countries», Thesis of International BusinessArcada University of Applied Sciences Finlande;
- Gliz A.(2001), « valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte de transition vers l'économie de marché », thèse de doctorat de la faculté des sciences économiques et des sciences de gestion, université d'Alger ;
- Goter F.(2006), « Etude du système de sanction-récompenses en milieu avec la performance des organisations de services publics », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Hadjar A.(2011), « L'entreprise et la relance économique », thèse de magister université d'Oran ;
- Hadlaire E.(2010), « dilemmes et enjeux des privatisations des entreprises publiques pour l'état Haïtien », thèse de l'université de Montréal ;
- kaddouri A. (2011), « Evaluation des entreprises dans le cadre de la privatisation », thèse de doctorat ESC ;
- Kilani M.(2007), « Financement des PME », thèse ISAE GAFSA - Finance banque assurance ;
- Louizi. A (2011), « Les déterminants d'une bonne gouvernance et la performance des entreprises Françaises : Études empiriques », thèse de doctorat Université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Naffouti Z.(2004), « La privatisation et ses effets socio-économiques Cas de la Tunisie », thèse MSC, Université de Montréal ;
- Renaud A, Berland N. « Mesure de la performance globale des entreprises », HAL comptabilite et environnement Mai 2007 ;
- Saadoun.R(2012), « Privatisation des entreprises industrielles en Algérie : analyse, histoire et développement », thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2 ;
- Zaloutou N.(2014), « privatisation et Investissement Direct Etranger le cas de l'Algérie », thèse de doctorat, université d'oran.

ARTICLES ET COMMUNICATIONS :

- Abdel Shahid S.F. (2002), « Privatization status and performance of privatized companies in Egypt», working paper N°4, Cairo and Alexandria stock exchanges;
- Aharoni, Yair (1986), «The Evolution and Management of State Owned Enterprises», Cambridge and Massachusetts: Ballinger Publishing Company;
- Albouy M et Obeid H.(2007), « L'impact des privatisations sur la performance des entreprises françaises », revue de Finance Contrôle Stratégie Volume 10 n° 1 ; mars 2007, pp 6 – 37 ;
- Alchian A. (1965), «Some Economics of property rights», Politico, vol.30 p816-829, reprinted in AA Alchain, Economic Forces at work, 1977, pp127-49 ;
- Alchian A. et Demsetz H. (1972), « Production, Information Costs and Economic Organization », American Economic Review vol.62 n°5, pp211-221;
- Alchian, A. (1987). Property Rights . In Eatwell, J; Milgrate, M et Newman, P (Ed) :The New Palgrave : a dictionary in Economics;
- Alcius GK. (2008), « L'impact socio-politique de la privatisation de la minoterie d'Haïti » ; thèse de doctorat, université du Québec, pp47-53 ;
- Annuaire Européen d'Administration Publique - volume XI- ;

- Antar A.(2002), « Phases de développement des entreprises économiques algériennes » ; revue de l'université de Biskra N°02, p2 ;
- Arslan, A. and Staub, S. (2013), «Theory X and Theory Y Type Leadership Behavior and its Impact on Organizational Performance: Small Business Owners in the Şishane Lighting and Chandelier District." Procedia - Social and Behavioral Sciences, 10.1016/j.sbspro.2013.04.012, pp102-111;
- Aussenegg W et Jelic R.(2002), « Operating Performance of Privatized Companies in Transition Economies -The Case of Poland, Hungary and the Czech Republic », Workin paper, November 2002, Vienna University of Technology Department of Finance and The University of Birmingham Business School – Department of Accounting and Finance;
- Aussenegg,W., Jelic, R., (2007). «The operating performance of newly privatized firms in Central European transition economies». European Financial Management 13, pp853–879;
- Barberis N., Boycko M., Shleifer A. et Tsukanova N. (1996), « How does privatization work? Evidence from the Russian shops», Journal of Political Economy, 104, pp764-790;
- Baret P., (2006), «L'évaluation contingente de la performance globale des entreprises : une méthode pour fonder un management socialement responsable ? », 2e journée de recherche du CEROS, pp1-24 ;
- Barrette A et Berard J(2000), « Gestion de la performance : lier la stratégie aux opérations », Revue Internationale de Gestion, volume 24, numéro 4, p15 ;
- Beaux C, Barel E et Kesler E.(2000), « Economie politique contemporaine », Paris, A. Colin, coll. "U", pp 216-217 ;
- Ben Naceur, S., S. Ghazouani, et M. Omran, (2007), «The performance of newly privatized firms in selected MENA countries: The role of ownership structure, governance and liberalization policies International» Review of Financial Analysis Vol 16, pp332–353 ;
- Benjamin L. Varner, (2006), « Government Privatization History, Examples, and Issues », report of Commission on Government Forecasting and Accountability, USA, p7;
- Bentifour.Z (2012), « La reprise des entreprises par leurs salariés en Algérie » thèse de doctorat de l'université d'Oran » ;
- Berg A.(1994), « The Logistics of Privatization in Poland», University of Chicago Press, pp168-174;
- Bergeron. H. (2002), « La gestion stratégique et les mesures de la performance non financière des PME », 6ème Congrès International Francophone sur la PME, Octobre, HEC, Montréal ;
- Berglof E.(1990), « Capital structure as a mechanism of control: a comparison of financial systems », in M. Aoki, B. Gustafsson et O.E. Williamson, The Firm as a Nexus of Treaties, Sage, pp237-262;
- Berle A. A. et Means G. C. (1932), «The Modern Corporation and Private Property», New York Macmillan;
- Boardman A.E. et A. R. Vining, (1989), "Ownership and performance in competitive environments: A comparison of the performance of private, mixed, and state-owned enterprises". Journal of Law and Economics, 32, pp1-33;
- Bös D. (1991), «Privatization : A Theoretical Treatment», Clarendon Press, Oxford;
- Bouacha N.(2005), « Le phénomène de privatisation en Algérie », mémoire de master II Droit des Affaires Internationales, Université François Rabelais de Tours, p19 ;
- Boubakri N. et cosset J.C (1998), « The financial and operating performance of newly privatized Firms: Evidence from developing countries », Journal of Finance, vol. 53, pp1081-1110;
- Boubakri, N. et J.C. Cosset, (2002), «Does Privatization Meet the Expectations in Developing Countries? A Survey and Some Evidence from Africa», Journal of African Economies 11, pp 111-140;
- Boubakri, N., J.C. Cosset, et O. Guedhami, (2009) «From state to private ownership: Issues from strategic industries», Journal of Banking & Finance 33, pp 367–379;
- Bouchikhi A & Bendiabdellah A.(2008), « Gouvernance des entreprises publiques : Quel rôle pour l'état actionnaire ? », revue de l'Économie & de Management FSEG, p3 ;
- Bouhezza M.(2004), « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'Etat dans ce processus », Revue des Sciences Économiques et de Gestion N°3, p81 ;
- Bouin.O (1992), « La privatisation dans les pays en développement : réflexions sur une panacée », Centre de Développement de L'OCDE -cahier de politique économique N° 3, pp17-22 ;

- Bourbaki N et Cosset JC.(1998), « La privatisation tient-elle ses promesses? Le cas des pays en développement », L'Actualité Économique, vol.74, no.3, septembre 1998,pp364-365 ;
- Boycko M., Shleifer A. et Vishny R.W. (1996), « A theory of privatization »,The Economic Journal ,vol 106, pp309-319;
- Bozec R.(2004), « L'analyse comparative de la performance entre les entreprises publiques et les entreprises privées : le problème de mesure et son impact sur les résultats », L'Actualité économique vol. 80, n° 4, pp619-654 ;
- Brabant J.-M. van, 1994, «La privatisation en Europe de l'Est"» dans Lavigne 1994 ;
- Buchanan J.M. (1968), «A public choice approach to public utility pricing», vol. pp111-125;
- Buchanan (1976), Journal of Financial Economics, 1976, pp306-360;
- Caby J., Clerc-Girard M.F., Koehl J. (1996), « Le processus de création de valeur », Revue Française de Gestion, pp 49-56 ;
- Campbell (1992). cité par J.Chaabouni dans « le concept de performance dans les théories du management », Actes de Colloque, FSEG Sfax ;
- Chaabouni. J. (1992), « Le Concept de la Performance Dans les Théories du Management : Ambiguïté Conceptuelle et Potentiel fédérateur », La performance, Publication de la FSEG, Sfax ;
- Charreaux G. (1997a), « L'entreprise publique est elle nécessairement moins efficace ? », Revue Française de Gestion, Septembre-Octobre, pp38-56 ;
- Charreaux G. (1997b), « Gouvernement des entreprises et efficacité des entreprises publiques », Revue Française de Gestion, pp38-56 ;
- Charreaux G. et Desbrières P(1997), «Le point sur le gouvernement des entreprises », Revue Banque & Marchés n°29, pp28-34 ;
- Charreaux G.(1996), «Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement des entreprises», Revue Française de Gestion n° 111, pp50-64 ;
- Charreaux G.(1997), «Conseil d'administration et pouvoirs dans l'entreprise », Le Gouvernement des Entreprises, Charreaux G. (éd.), coll. Recherche en Gestion, Economica, pp141-164 ;
- Charreaux G.(1999), «La corporate governance en perspective », Entreprises et Histoire n° 21, pp100-113 ;
- Charreaux G.(2000), « Le conseil d'administration dans les théories de la gouvernance », publication Pôle d'économie et de gestion (Iae-Latec) ;
- Chatelin.C, Trebucq.S. (2003), « Stabilité et Evolution du cadre conceptuel en Gouvernance d'Entreprise : un essai de synthèse », Communication pour les neuvièmes journées d'histoire de la comptabilité et du management, CREFIGE Université Paris-Dauphine, pp22 ;
- Cohen M.D., and alii.(1972), "A Garbage Can Model of Organization choice", Administrative Science Quarterly, Vol.17, pp1-17;
- Contanim B.(1997), « Le modèle ivoirien en questions: crises, ajustements, recompositions : Entreprises publiques et désengagement de l'Etat en Côte-d'Ivoire», ed Kharthla et Orstom Paris, p91 ;
- Cuervo A, Villalonga B. (2000), «Explaining the variance in the performance effects of privatization», Academy of Management Review 25, pp581–590;
- De La Villarmois (2001), « Le concept de performance et sa mesure : un état de l'art », Cahiers de recherche de l'IAE de Lille, N°5/2001. 2001, p1 ;
- Demsetz et Lehn (1985), «The Structure of Corporate Ownership: Causes and consequences»,
- Demsetz et Villalonga (2001), «Ownership structure and corporate performance,» Journal of Corporate Finance 7, pp209–233;
- Demsetz H. (1967), «Towards a Theory of Property Rights », American Economic Review, vol.57, pp347-359;
- Demsetz H. (1983), « The Structure of Ownership and the Theory of the Firm », Journal of Law and Economics, vol 26, pp375-390;
- Denis et McConnell (2003), « International Corporate Governance », Social Science Electronic Publishing, p1-56;
- Dewenter K.L. et Malatesta P.H. (1997), « Public offerings of state-owned and privately-owned enterprises: an international comparison». Journal of Finance vol.52, pp1659-1679;
- Domberger S et Piggott J.(1994), «Privatization Policies and Public Enterprise», In: Matthew

- Bishop, John Kay and Colin Mayer (editors). Privatization and Economic Performance. Oxford: Oxford University Press;
- Druker P.(1980), « managing in turbulent times », ed paper back;
 - D'Souza, J., et Megginson, W. L. (1999). « The financial and operating performance of privatized firms in the 1990s». *Journal of Finance*, 54(4), pp1397–1438 ;
 - Encaoua D et Santini JJ.(1989), « Les privatisations en France : éléments d'analyse et bilan » ; *L'Actualité économique*, vol. 65, n° 1, pp 33-52 ;
 - Estrin S.(2007), « The Impact of Privatization in Transition Economies », *New Palgrave Dictionary of Economics*, 2ème Edition, pp7-8;
 - Fama E. F. et Jensen M.C . (1983), « Separation of ownership an control », *journal of Law and Economics* vol. 26, pp301-326;
 - Feigenbaum H et Henig J.(1994), «The Political Underpinnings of Privatization», *World Politics* 46, p185-208;
 - Ferri, M., Jones, W., 1979. «Determinants of financial structure : A new methodological approach». *Journal of Finance* 34, pp 631-644;
 - Fischer, E.O., Heinkel, R., Zechner, J. 1989. «Dynamic capital structure choice: Theory and tests». *Journal of Finance* 44, pp. 19-40;
 - Frank, M. and Goyal, V. 2000. «Testing the pecking order theory of capital structure». forthcoming *Journal of Financial Economics*;
 - Franks J et Mayer C.(1992), « A synthesis of international evidence », London Business School, Papier de recherche, p.p65-192;
 - Gala.A, Jones.L, Tandon.P et Vogelsang.I. (1994), « Wlfare consequences of selling public entreprises », *The word bank*, Washington;
 - Gale Moore T.(1991), « Et si la privatisation échouait ? Menaces sur la démocratie et la liberté en Europe centrale » *Revue d'études comparatives Est-Ouest* , Volume 22, pp85-103 ;
 - Gathon HJ, Pestieau P.(1996), « La performance des entreprises publiques. Une question de propriété ou de concurrence ? », *Revue économique* vol 47 N°6, pp1225 – 1238 ;
 - Gaud P, Jani E.(2002), « Déterminants et dynamique de la structure du capital des entreprises suisses : une étude empirique », rapport ;
 - Gauzente C (2000), « Mesurer la performance des entreprises en l'absence d'indicateurs objectifs : quelle validité ? Analyse de la pertinence de certains indicateurs », *Finance Contrôle Stratégie – Volume 3, N° 2*, p 148 ;
 - Georgopoulos B.S., Tannenbaum A.S. (1957), « A Study of Organizational Effectiveness », *American Sociological Review*, vol. 22, pp534-540;
 - Ghauri, P., & Gronhaug, K. (2010). «Research Methods in Business Studies: A Practical Guide», Fourth Edition ed. FT-Pearson;
 - Graham, J. R., 2000. «How big are the tax benefits of debt ? », *Journal of Finance* 55, pp 1901-1940;
 - Green, W.H., 1997. «Econometric analysis». 3rd ed. Prentice-Hall international;
 - Grinblatt, M., Titman, S. 1998. « Financial markets and corporate strategy». Int ed., Boston, McGraw-Hill;
 - Grossman, S., Hart, O., 1982. «Corporate financial structure and managerial incentives». In McCall, J. (ed.), *The economics of information and uncertainty: University of Chigago Press*;
 - Guerrache.M et Chiad.F (2014), « analyse des niveaux de performance des PME en Algérie » *Colloque international sur le thème : «Performance et compétitivité des PME, entre contextes national et international»* ;
 - Guislain, P., (1995). «Les privatisations : un défi stratégique, juridique et institutionnel», Université De Broeck, Bruxelles ;
 - Hadj sahraoui H.(2005), « Mesure de l'impact de l'autonomie sur l'entreprise publique économique », *revue des Sciences Économiques et de Gestion* N°05, pp72-73 ;
 - Halamska M., « Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ? », *CEFRES*, pp269-271 ;
 - Harris, M., Raviv, A., 1991. *The theory of capital structure. Journal of Finance* 46 , pp 297-355 ;
 - Hart O.(1995), « Corporate Governance: Some Theory and Implications», *The Economic Journal*,

Vol. 105, No. 430 (May, 1995), pp678-689;

- Hausman, J. 1978. Specifications tests in econometrics. *Econometrica* 46, pp. 1251-1271 ;
- Havrylyshyn O et McGettigan D.(1999), « privatisation dans les pays en transition », rapport du fonds monétaire international de Washington, p8 ;
- Hertig, G., 1998. Lenders as a force in corporate governance: Criteria and practical examples for Switzerland.
- Hervé A.(2005), « Le point sur la privatisation », Cahier du FARGO n° 1051203, p2 ;
- Hoarau C. (1998), « Maîtriser le diagnostic financier », Groupe Revue Fiduciaire SA, Paris, 1998, p73 ;
- Holcblat N.(1994), « La privatisation en Europe de l'Est : problèmes, méthodes et réalités », revue Persée, volume 279, p 101-120 ;
- Hopt, K.J. et al. (ed), *Comparative corporate governance -The state of the art and emerging research*, Oxford University Press;
- Hovakimian, A., Opler, T. and Titman, S., 2001 The debt-equity choice. *Journal of Financial and Quantitative Analysis* 36, pp.1-24 ;
- Hsiao, C. 1986. *Analysis of panel data*. Cambridge University Press, Cambridge, England
- ITCEQ .(2010), « rapport sur la privatisation et le développement du secteur privée », Décembre 2010 ;
- Jalilvand, A., and Harris R.S., 1984. Corporate Behavior in Adjusting to Capital Structure and Dividend Targets: An Econometric Study. *Journal of finance* 39, pp.127-145 ;
- Jensen et Meckling (1976), « Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure», *Journal Financial Economics* volume 3, p311 ;
- Jensen G, Donald P. Solberg and Thomas S. Zorn. (1992), « Simultaneous Determination of Insider Ownership, Debt, and Dividend Policies», *The Journal of Financial and Quantitative Analysis* Vol. 27, No. 2, pp247-263;
- Kapopoulos et Lazaretou (2007), «Corporate Ownership Structure and Firm Performance: evidence from Greek firms», *Corporate Governance: An International Review*, Wiley Blackwell, vol. 15(2), pp144-158;
- Kapopoulos et Lazaretou, 2006. «Corporate Ownership Structure and Firm Performance: Evidence from Greek Firms», Working Papers 37, Bank of Greece;
- Kay J.A. et Thomson D.J. (1986), «Privatisation: A policy in search of a rationale», *Economic Journal* n° 96, pp18-32;
- Khemissi C.(2002), « L'expérience algérienne dans le processus d'assainissement financier », *Revu du chercheur / n° 01/2002*, p15 ;
- Kornai J. (2000), « What the change of system from socialism to capitalism does not mean», *Journal of Economic Perspective*, vol. 14, n°1, winter, pp27-42;
- Kornai J.(1990), « Du socialisme au capitalisme : exemple de la Hongrie », Gallimard ;
- Kornai, J. (1990), «The affinity between ownership forms and coordination mechanisms: The common experience of reform in socialist countries », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 4,p 131–147;
- Kowalski T.(2013), « Privatization. The case of Poland», Working Papers, Faculty of International Business and Economics Poznan University, p14;
- Krier JA. (1962), « Gestion de l'entreprise »2 ed revus Presses universitaires de France. ;
- La porta R, Lopez- De- Silanes F et Shleifer A (1999), « Corporate ownership around the world », *Journal of finance*, vol.54 n° 2, pp471-517;
- Labarone D.(1999), « les privatisations...qui tardent à s'achever », *problèmes économiques*, N° 2638-2639, Nov 1999, pp25-38 ;
- Lefondre M.(1997), « Propriété en mutation : les privatisations en France », Publication de l'université de Rouen N°219, p 86 ;
- Leibenstein H. (1978), «On the basic proposition of X-Efficiency Theory», *American Economic Review* 68-2, pp328-332;
- Lins k(2003), «The effect of capital structure when expected agencycosts are extreme», *Journal of Financial Economics*, pp3-30;
- Lopez-De-Silanes F. et Chong A.(2003), « The Truth About Privatization in Latin America »,

working paper;

- Martin, S. et D. Parker, (1995), «Privatisation and Economic Performance throughout the UK business», *Managerial and Decision Economics* 16, pp225-237;
- Mathur, Ike, and Wanrapee Banchuenvijit (2007), «The effects of privatization on the performance of newly privatized firms in emerging markets,» *Emerging Markets Review* 8, pp134-146;
- Megginson W.L. et Netter J.M. (2001), « From state to market: A survey of Empirical studies on privatization », *Journal of Economic Literature* vol.39, pp321-389;
- Megginson W.L., Nash R.C. et Van Randenborgh M. (1994), «The financial and operating performances of newly privatized firms: international empirical analysis», *Journal of Finance*, vol69, pp403-452;
- Mfossa M, Mvogo P, Ndzana, M..(2013) « Performance sociale versus performance financière : quel objectif pour les microfinances camerounaises ? », Université de Yaoundé II ;
- Modigliani F et Miller MH.(1963), « Corporate Income Taxes and the Cost of Capital: A Correction», *The American Economic Review* Vol. 53 No. 3 (Jun., 1963), pp433-443;
- Moerland PW.(1995), « Alternative disciplinary mechanisms in different corporate systems », *Journal of Economic Behavior and Organization*, Vol26, pp17-34;
- Molz R, (1985) «BOARD OF DIRECTORS: The Role of the Board of Directors: Typologies of Interaction», *Journal of Business Strategy*, Vol. 5, pp86 – 93;
- Moneger J.(1992), « Rapport de synthèse de la commission sur les techniques de privatisation », *RIDE* n°3, p376 ;
- Morin E. et Savoie A.(2002), « Développement récent dans les représentations de l'efficacité organisationnelle », *Revue Psychologica*, n°27, Université de Coimbra, Portugal ;
- Morin E.M., Savoie A., Beaudin G. (1994), «L'efficacité de l'organisation - Théories, représentations et mesures», Montréal, Gaëtan Morin Éditeur ;
- Müslümov, Alövsat (2005), «Empirical evidence The financial and operating performance of privatized companies in the Turkish cement industry», *METU Studies in Development* 32, pp59-101 ;
- Ndizambo B. (2001), « Evaluation de la performance et de la productivité dans la fonction publique, Intervention dans la Conférence de Bénin sur la fonction publique, Cotonou le 28/05-01/06/2001, p4 ;
- Niskanen W. (1971), «Bureaucracy and representative government», University of Chicago Press.
- Noone J.(1999), « À propos de la performance humaine en entreprise : pour une philosophie de l'action et une philosophie d'action », *Working Papers IAE de Paris (Université Paris 1)*, GREGOR, p3 ;
- Obinger H et Zohlhöfer R.(2005), « The politics of privatization in the OECD 1990-2000», *TranState Working Papers N°15*, university of Bremen, p13;
- Omran, M. (2009) «Post-privatization corporate governance and firm performance: The role of private ownership concentration, identity and board composition». *Journal of Comparative Economics* ;
- Omran, M., (2004). «The performance of state-owned enterprises and newly privatized firms: Does privatization really matter?» *World Development* 32/6, pp1019-1041;
- Ould sidi ahmed MY. (2007), « Les programmes d'ajustement structurel cas de la Mauritanie», Publication de l'Université de Nouakchott 2007 ;
- Parsons L. J. (1994), «Productivity versus relative efficiency in marketing : past and future? », in Laurent G., Lilien G. L., Pras B., *Research traditions in marketing*, Kluwer Académie Publisher
- Pastré O. (1994), « Le gouvernement d'entreprise. Questions de méthodes et enjeux théoriques », *Revue d'économie financière* n° 31, pp15-32 ;
- Payette. A (1988), « L'Efficacité des Gestionnaires et des Organisations », Presse de l'université de Québec ;
- Perotti E.C. (1995), «Credible Privatization», *American Economic Review* 85, pp847-859
- Perotti, e.c., et s.e. Guney (1993), « The Structure of Privatization Plans », *Financial Management* 22, p p84-98;
- Pestieau.P et Tulkens.H (1993), «Assessing and Explaining the Performance of Public Enterprises», *Public Finance Analysis New Series* H. 3, pp293-323;

- Petrovic WM et Jaffee BL (1977), « Aspects of the Generation and Collection of Household Refuse in Urban Areas », mimeo, Indiana University, Bloomington;
- Plane, P. (1992), « Large versus small parapublic sector countries: an international comparison of performances », *Annals of Public and Cooperative Economics*. Vol 63, pp417-436;
- Prowse S.(1994), « Corporate Governance : « Comparaison Internationale », *Revue d'Economie Financière*, N°31,Hiver1994 ;
- Quinn et Rohrbaugh (1983), « A Spatial Model of Effectiveness Criteria: Towards a Competing Values Approach to Organizational Analysis », *Management Science* Volume 29, pp363-377;
- Quinn R. E., Rohrbaugh J. (1983), « A Spatial Model of Effectiveness Criteria », *Management Science*, Vol.29, n°3, pp363-377;
- Quinn R.E., Rohrbaugh J. (1981), « A Competing Values Approach to Organizational Effectiveness », *Public Productivity Review*, June, pp122-140;
- Rajan R.G., Zingales L. (2000), « The governance of the new enterprise, in X. Vives (ed.), *Corporate Governance: Theoretical and Empirical Perspectives* », Cambridge;
- Ramamurti R. (1996), « The new frontier of privatization », In Ramamurti R. (Ed.), « *privatizing Monopolies: Lessons from the Telecommunications and transport Sectors in Latin America* », John Hopkins U. Press, pp1-45;
- Ramanadham, V., (1991), *The Economics of Public Enterprise*, Routledge, London, UK;
- Rapport MPPI 2013 :Evaluation du secteur public marchand ;
- Rebérioux A.(2003) , « Gouvernance d'entreprise et théorie de la firme. Quelle(s) alternative(s) à la valeur actionnariale », *Revue d'Économie Industrielle*, vol. 104, pp85-110 ;
- Reynaud E.(2003), « Développement durable et entreprise : vers une relation symbiotique ? », journée AIMS, ESSCA Angers France, 15 mai 2003, pp15 ;
- Rhomari, M. (1989). *La privatisation des entreprises publiques en Afrique*. Paris, Cahiers Africains d'Administration Publique. no33 ;
- Rose C et Thomsen S.(2004), « The Impact of Corporate Reputation on Performance », *European Management Journal* 22 (2), pp 201-210;
- Sader Frank.(1994), « Privatization Techniques and Foreign Investment In Developing Countries 1988-93 », *International Finance Corporation*, Washington, D.C;
- Sanni Yaya H.(2005), « Des limites de l'État aux vertus du marché: effets de la privatisation sur la performance des entreprises publiques - une étude de cas multiples au Bénin », *Perspective Afrique* Vol. 1, No. 1, Mai 2005, pp59-89 ;
- Savas E.S. (1980), « Comparative Costs of Public and Private Enterprise in a Municipal Service », in W.J. AUMOL, *Public and Private Enterprise in a Mixed Economy*, Londres et Basingstoke;
- Savas, E. S. (2000), « Privatization and Public Private Partnerships », New York and London;
- Schneider F.(1993), « Privatisation in OECD Countries: Theoretical Reasons and Results Obtained », *Privatization OECD corr.doc*, p 6;
- Shaikh.H et Minori.M, (1995), « Management contracts : international experience review », the world bank, CFS discussion paper, Washington, p108;
- Shleifer A. (1998), « State versus Private Ownership », *Journal of Economic Perspectives*, vol.12, pp133-150;
- Shleifer A. et Vishny R.W. (1997), « A survey of corporate governance », *Journal of Finance* N°2, pp737-783;
- Shleifer et Vishny. A (1996), « Survey of Corporate Governance », (May 1996). NBER Working Paper No. w5554;
- Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1989). « Management entrenchment: the case of managers specific investments ». *Journal of Financial Economics*, 25, pp123-139 ;
- Somai A., « La politique de privatisation en Tunisie », working paper Tunisie ;
- Spriggs M. (1994), « A Framework for more valid measures of channel member performance », *Journal of retailing*, Vol 70, N°4, pp327-343;
- ST Hijazi, YB Tariq.(2006), « Determinants of capital structure: A case for Pakistani cement industry », *Lahore Journal of Economics* 11 N°1, pp63-80;
- Starck D.(1990), « la privatisation en Hongrie », *actes de recherche en sciences sociales*, N°85 ;
- Tittenbrun J. (1996), « Private versus Public Enterprise. In Search of the Economic Rationale for

- Privatisation”, Londres, Janus Publishing Compagny, p144;
- Toure D.(2006), « Les privatisations, tendances et problématiques », rapport de Commission de la coopération et du développement, pp5-6 ;
 - Toure D.(2006), « les privatisations, tendances et problématiques », assemblée parlementaire de la francophonie XXXII^e session, p8 ;
 - Tullock G. (1976), «Private wants, Public means», Basic Books, New York;
 - Vanous J (1989), « Privatisation in eastern europe :possibilities, problems and the role of western capital » ; PlanEcon Report. Vol V, 1989, pp38-39;
 - Vincensini C.(2010), « 20 ans de privatisation en Europe centrale », l’harmattan, paris, pp69-77 ;
 - Williamson O.E. (1985), «The economic institutions of capitalism: Firms, markets, relational contracting », New York: Free Press;
 - Wolf M. (1992); « The difference between economic reform and revolution», Financial Times, 13 mai 1992;
 - Wortzel, H. & Wortzel, L.H. (1989). «Privatisation: Not the Only Answer». World Development 17, pp633-41;
 - Yarrow G. (1986), «Privatization in Theory and Practice», Economic Policy 2, pp324-377;
 - Yoshimori M.(1995), « Whose Company Is It ? The Concept of the Corporation in Japan and the West », Long Range Planning, Vol 28, N°4.

Textes législatifs et réglementaires :

Algérie :

- L’article 1 de l’ordonnance n°71-74, relative à la gestion socialiste des entreprises (GSE) ;
- Le décret n°80-242 du 04/10/1980. La restructuration des entreprises publiques ;
- La loi 81/84 relative : à la cession des biens immobiliers publics aux particuliers ;
- La loi 87-19, du 18 décembre 1987, relative à la réorganisation du secteur public de l’agriculture ;
- La loi n° 88-85, du 12 Juillet 1988, l’Etat a révisé le plafond d’investissement fixé par la loi n° 82-11, en date du 21 Août 1982, et a donné plus de souplesse en matière de transferts de fonds par les privés ;
- La loi n° 88-01 du 12 Janvier 1988 : relatif à l’autonomie des EP ;
- La loi 88-02 du 12 Janvier 1988 relatif au système de planification : distinction des types d’investissement ;
- La loi n° 89-12, en date du 05 Juillet 1989 distinction entre les prix réglementés les prix de marché ;
- La loi 88/02 : relatif au système planification ;
- La loi 88/03 : relatif aux fonds de participation ;
- La loi de finances complémentaire 1990 : suppression du monopole d’Etat ;
- Loi des finances complémentaire 1991 paragraphe 41 : la création d’une fonction de gestion du commerce du gros ;
- L’instruction n°03-91, de la Banque d’Algérie 1991 : autorisations d’importation ;
- Le décret législatif n° 93-12 (octobre 1993) : développement de la politique d’investissement ;
- Le décret législatif n° 93-08 (Avril 1993) : réexamen du code du commerce ;
- Décret législatif du 23 mai 1993 : création d’une Bourse des valeurs immobilières ;
- Décret législatif du 5 octobre 1993 : promotion et encouragement de l’investissement ;
- Ordonnance 95-22 relative à l’ouverture du capital et la privatisation des entreprises, révisée et modifiée par le décret n° 96 /10 de janvier 1996 ;
- Ordonnance du 25 janvier 1995 : rétablissement de la concurrence ;
- Ordonnance 95- 25 du 23 septembre 1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l’Etat ;
- Décret exécutif n° 01-283 du 24 septembre 2001 portant forme particulière d’organe d’administration et de gestion des entreprises publiques économiques ;

- Décret exécutif N° 01 -253 du 10 septembre 2001 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil des Participations de l'Etat ;
- Ordonnance 01-04 de 2001 article 13 : donne une nouvelle définition à la privatisation ;
- Article 18 de l'août 2001 de l'ordonnance 01-04 sur l'organisation, la gestion et la privatisation des EPE ;
- Article 40 du août 2001 de l'ordonnance 01-04 : dissolution des holdings.

Tunisie :

- La loi 89-9 du 1er février 1989 : Garanties offertes aux acteurs de la privatisation ;
- La loi 89-9 du 1er février 1989 : création de la CAREPP ;
- La loi 94-102 du 1er août 1994 modifiant et complétant la loi n°89-9 du 1er février 1989 relatives aux participations, entreprises publiques et établissements publics ;
- le décret n°96-1226 du 01 juillet 1996 et le décret n°2002-2130 du 30 septembre 2002 : Fonctionnement de la DGPV ;
- Le décret n° 97-410 du 21 février 1997, complété par le décret n° 98-1440 du 13 Juillet 1998 : Création du Comité Technique de Privatisation.

France :

- Article 34 de la constitution de 1958 : définition des domaines des entreprises publiques françaises et modalités des transferts ;
- la loi du 11 février 1982 : programmes de nationalisation ;
- Les articles du 2 juillet et 6 août 1986, ainsi que les décrets d'application du 24 et 25 octobre : cadre légal des opérations de cession des EP ;
- Le décret du 4/4/91 : ouverture de capital des EP ;
- La loi du 19 juillet 1993, complétée par décret 93-1041 du 3 septembre 1993 : privatisation de 23 EP ;
- les lois du 6 août 1986 et du 19 juillet 1993 : modalités de privatisation ;
- Rapport au Parlement sur les privatisations, 1995.

Pologne :

- La loi de 1988 : création des entreprises privées ;
- Les lois 1990 et 1996 : lois de privatisation.

Site web :

www.insee.fr
www.privatisation.gov.tn
www.lexinter.net/JF/privatisations.htm
www.hujingbei.net
www.warsawvoice.pl
www.educdz.com
www.algeriecompetences.gov.dz

ANNEXES

Annexe N°01 : Normes et standards de la performance

Dimensions du développement durable	Outils	Description
ENVIRONNEMENTALE	Comptabilité environnementale	« Un système d'information efficient sur le degré de raréfaction des éléments naturels engendré par l'activité des entreprises, utilisable pour réduire cette raréfaction. L'objectif est double : d'une part, évaluer les coûts engagés par une entreprise pour protéger l'environnement, d'autre part, estimer les coûts de dégradation de l'environnement par celle-ci. ».
	Norme ISO 14000	La famille ISO 14000 traite principalement du management environnemental. « La norme ISO 14001 spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental permettant à un organisme de développer et de mettre en oeuvre une politique et des objectifs, qui prennent en compte les exigences légales, autres exigences auxquelles l'organisme a souscrit et les informations relatives aux aspects environnementaux.»
	Norme EMAS	Le système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) vise à promouvoir une amélioration continue des résultats environnementaux de toutes les organisations européennes, ainsi que l'information du public et des parties intéressées.
	Comptabilité sociale	« Il s'agit d'un système d'information qui vise à exprimer la contribution, négative ou positive de l'entreprise à son environnement, inversement, de saisir les effets de la société sur l'entreprise. Elle doit permettre à la direction de l'entreprise à la fois de gérer ses responsabilités dans les domaines sociaux et sociétaux et d'en rendre compte aux

SOCIALE		tiers concernés. ».
	Norme SA 8000	La norme sociale SA 800014 fournit une base de certification fondée sur le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Développée en 1997 par l'organisation nord-américaine Social Accountability International (SAI) – appelée précédemment Council of Economic Priorities (CEP) – elle se base sur les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que sur d'autres codes internationaux portant sur divers domaines : travail des mineurs, santé, sécurité, liberté d'association, droit à la négociation collective, non discrimination, conditions de travail et de rémunération, systèmes de gestion en matière sociale.
	Norme AA 1000	La norme de performance sociale AA 100015 est spécialisée dans la responsabilité sociale et éthique. Elle offre un cadre de référence (ou benchmark) sur la base duquel l'entreprise ou l'organisation peut définir ses propres valeurs et objectifs en matière de performance sociale et éthique, et amorcer un dialogue avec ses parties prenantes.
	Bilan social	« Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus pour une période donnée ».
	Guide SD 21000	« Guide pour la prise en compte des enjeux du développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise. »
	Norme ISO 26000	La norme ISO 2600017 est la désignation de la norme internationale qui donne des lignes directrices pour la responsabilité sociétale. Cette norme est destinée aux

GLOBALE		organismes de tous types, dans le secteur public et le secteur privé, les pays développés et en développement.
	Evolutions du Balanced Scorecard (BSC)	L'objectif est d'offrir une vision équilibrée de la performance
	Triple Bottom Line reporting	La TBL, défend l'idée selon laquelle la performance globale d'une entreprise doit être mesurée en fonction de sa triple contribution à la prospérité économique, à la qualité de l'environnement et au capital social.
	Reporting GRI	La GRI définit des lignes directrices pour la mise en oeuvre des rapports développement durable et propose des indicateurs de performance répartis en trois sections : économique, environnementale et sociale.

Source: Renaud A, Berland N. « Mesure de la performance globale des entreprises », HAL comptabilité et environnement Mai 2007: p :12-13

ANNEXE N°02 : BASE DE DONNEES

1- LISTE ENTREPRISES PRIVEES

N°	N° RC	domaine d'activité	Taille Entreprise
E1	05B0970102	CONSTRUCTION	petite
E2	00B0011183	CONSTRUCTION	petite
E3	98B0582138	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E4	04B0965427	METALURGIE	petite
E5	06B0974190	AUTRES	petite
E6	04B0965918	AUTRES	petite
E7	98B0005391	AGROALIMENTAIRE	grande
E8	00B0013248	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E9	01B0017868	TRANSPORT	petite
E10	05B0969886	AUTRES	petite
E11	06B0974750	AUTRES	petite
E12	02B0019110	TRANSPORT	petite
E13	98B008680	CONSTRUCTION	petite
E14	00B0011965	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E15	00B0013126	METALURGIE	petite
E16	98B0003295	AGROALIMENTAIRE	petite
E17	00B0011469	AGROALIMENTAIRE	petite
E18	97B0002477	AGROALIMENTAIRE	petite
E19	01B0803729	AGROALIMENTAIRE	petite
E20	01B0016205	AGROALIMENTAIRE	petite
E21	00B0012641	AGROALIMENTAIRE	petite
E22	06B0972325	AGROALIMENTAIRE	petite
E23	01B0014287	AGROALIMENTAIRE	petite
E24	06B0974672	AGROALIMENTAIRE	petite
E25	99B0009135	AGROALIMENTAIRE	petite
E26	06B0974162	AGROALIMENTAIRE	petite
E27	98B0005630	AGROALIMENTAIRE	petite
E28	06B2284790	AGROALIMENTAIRE	petite
E29	06B0972045	CONSTRUCTION	petite
E30	98B0042184	CONSTRUCTION	petite
E31	98B0042236	CONSTRUCTION	petite
E32	98B0722113	CONSTRUCTION	petite
E33	99B0007693	CONSTRUCTION	petite
E34	99B0009032	CONSTRUCTION	petite
E35	02B0018583	CONSTRUCTION	petite
E36	03B0964746	CONSTRUCTION	petite
E37	04B0966356	CONSTRUCTION	petite
E38	06B0974722	CONSTRUCTION	petite
E39	03B0021087	CONSTRUCTION	petite
E40	03B0021343	CONSTRUCTION	petite
E41	99B0008760	CONSTRUCTION	petite
E42	99B0009128	CONSTRUCTION	petite
E43	05B0967191	CONSTRUCTION	petite
E44	05B0971802	CONSTRUCTION	petite
E45	04B0966145	CONSTRUCTION	petite
E46	03B0962228	CONSTRUCTION	petite
E47	03B0962249	CONSTRUCTION	petite

E48	98B0005755	CONSTRUCTION	petite
E49	02B0016585	CONSTRUCTION	petite
E50	97B0002439	CONSTRUCTION	petite
E51	98B0005061	CONSTRUCTION	petite
E52	02B0019372	CONSTRUCTION	petite
E53	02B0019875	CONSTRUCTION	petite
E54	04B0968406	METALURGIE	petite
E55	98B0003748	METALURGIE	petite
E56	02B0021932	METALURGIE	petite
E57	02B0021844	METALURGIE	petite
E58	98B0004836	METALURGIE	petite
E59	04B0724129	METALURGIE	petite
E60	99B0006571	METALURGIE	petite
E61	06B0973910	METALURGIE	petite
E62	00B0014262	METALURGIE	petite
E63	00B0014650	METALURGIE	petite
E64	99B0007415	METALURGIE	petite
E65	99B0007534	METALURGIE	petite
E66	00B0011263	METALURGIE	petite
E67	99B0007829	METALURGIE	petite
E68	00B0013100	METALURGIE	petite
E69	99B0006190	TRANSPORT	petite
E70	05B0971204	TRANSPORT	petite
E71	00B0014804	TRANSPORT	petite
E72	00B0013032	TRANSPORT	grande
E73	99B0007376	TRANSPORT	petite
E74	03B0962231	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E75	00B0013179	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E76	99B0006354	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E77	02B0020011	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E78	98B0004886	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E79	01B0482539	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E80	02B0019870	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E81	02B0019577	CONSTRUCTION	petite
E82	06B0972711	AUTRES	petite
E83	99B0007562	AUTRES	petite
E84	01B0017368	AUTRES	petite
E85	04B0966054	AUTRES	petite
E86	04B0966082	AUTRES	petite
E87	99B0010104	AUTRES	petite
E88	00B0013565	AUTRES	petite
E89	01B0013949	AUTRES	petite
E90	02B0018530	AUTRES	petite
E91	98B0003038	AGROALIMENTAIRE	petite
E92	05B0970524	AGROALIMENTAIRE	petite
E93	06B0970673	AUTRES	petite
E94	00B0011770	AUTRES	petite
E95	99B0009633	AUTRES	petite
E96	06B0973614	AUTRES	petite
E97	99B0007822	METALURGIE	petite
E98	99B0008956	TRANSPORT	grande
E99	02B0016855	AUTRES	petite
E100	04B0966089	AUTRES	petite

2- LISTE ENTREPRISES PUBLIQUES

N°	N° RC	domaine d'activité	Taille Entreprise
E1	99B0010481	CHIME/PHARMACIE	petite
E2	04B0963799	CONSTRUCTION	petite
E3	06B0972301	METALURGIE	grande
E4	04B0963261	CHIME/PHARMACIE	petite
E5	00B0282630	CHIME/PHARMACIE	petite
E6	02B0016949	CONSTRUCTION	petite
E7	00B0012587	AGROALIMENTAIRE	petite
E8	99B0008740	CONSTRUCTION	petite
E9	98B0004876	AUTRES	grande
E10	01B0017876	TRANSPORT	petite
E11	06B0970517	AUTRES	petite
E12	99B0262224	AUTRES	petite
E13	97B0002223	CONSTRUCTION	petite
E14	00B0104962	METALURGIE	petite
E15	98B0002989	TRANSPORT	petite
E16	02B0018935	CHIME/PHARMACIE	petite
E17	00B0011144	CONSTRUCTION	petite
E18	04B0965086	CHIME/PHARMACIE	petite
E19	97B0002223	AGROALIMENTAIRE	petite
E20	04B0763924	AGROALIMENTAIRE	petite
E21	02B0016955	AGROALIMENTAIRE	petite
E22	99B0008317	AGROALIMENTAIRE	petite
E23	98B0006032	AGROALIMENTAIRE	grande
E24	97B0002373	AGROALIMENTAIRE	grande
E25	02B0016953	AGROALIMENTAIRE	petite
E26	07B0973779	AGROALIMENTAIRE	grande
E27	99B0009897	AGROALIMENTAIRE	petite
E28	04B0968230	AGROALIMENTAIRE	petite
E29	02B0016957	AGROALIMENTAIRE	petite
E30	02B0016951	AGROALIMENTAIRE	petite
E31	00B0014422	AGROALIMENTAIRE	petite
E32	98B0004674	AGROALIMENTAIRE	grande
E33	99B0006833	AGROALIMENTAIRE	petite
E34	99B0011096	CONSTRUCTION	grande
E35	00B0013924	CONSTRUCTION	petite
E36	99B0007759	CONSTRUCTION	grande
E37	05B0970482	CONSTRUCTION	petite
E38	99B0009368	CONSTRUCTION	grande
E39	00B0013569	CONSTRUCTION	grande
E40	98B0004543	CONSTRUCTION	petite
E41	01B0014227	CONSTRUCTION	petite
E42	99B0010254	CONSTRUCTION	petite
E43	99B0802906	CONSTRUCTION	petite
E44	99B0009642	CONSTRUCTION	petite
E45	99B0006214	CONSTRUCTION	petite
E46	00B0014012	CONSTRUCTION	petite
E47	01B0013947	CONSTRUCTION	petite
E48	98B0003835	CONSTRUCTION	petite
E49	98B0005594	CONSTRUCTION	petite

E50	98B0004081	CONSTRUCTION	petite
E51	manque rc	CONSTRUCTION	petite
E52	99B0122736	CONSTRUCTION	grande
E53	00B0012858	CONSTRUCTION	grande
E54	00B0014450	CONSTRUCTION	petite
E55	98B0004655	CONSTRUCTION	petite
E56	99B0007943	METALURGIE	petite
E57	02B0017578	METALURGIE	petite
E58	05B0970035	METALURGIE	petite
E59	98B0003515	METALURGIE	petite
E60	05B0969896	METALURGIE	petite
E61	00B0013849	METALURGIE	petite
E62	99B0007560	METALURGIE	petite
E63	04B0967366	METALURGIE	grande
E64	00B0013166	METALURGIE	petite
E65	00B0011381	METALURGIE	petite
E66	00B0013755	METALURGIE	petite
E67	00B0422310	METALURGIE	petite
E68	99B0006220	METALURGIE	grande
E69	99B0009532	METALURGIE	petite
E70	02B0016863	METALURGIE	petite
E71	98B0003443	METALURGIE	grande
E72	99B0010381	TRANSPORT	petite
E73	02B0017023	TRANSPORT	petite
E74	02B0017025	TRANSPORT	petite
E75	98B0005770	TRANSPORT	petite
E76	00B0013827	TRANSPORT	petite
E77	01B0017402	TRANSPORT	petite
E78	00B0104881	CHIME/PHARMACIE	petite
E79	99B0009377	CHIME/PHARMACIE	petite
E80	00B0011464	CHIME/PHARMACIE	petite
E81	00B0012309	CHIME/PHARMACIE	grande
E82	99B0083009	CHIME/PHARMACIE	petite
E83	99B0008574	CONSTRUCTION	petite
E84	99B0008702	CONSTRUCTION	petite
E85	04B0965728	AUTRES	petite
E86	05B0968331	AUTRES	petite
E87	97B0002373	AUTRES	petite
E88	98B0003741	AUTRES	petite
E89	99B0009539	AUTRES	petite
E90	98B0003132	AUTRES	petite
E91	00B0014972	AUTRES	petite
E92	02B0017359	AUTRES	petite
E93	99B0006475	AUTRES	petite
E94	99B0009639	AUTRES	petite
E95	99B0010534	AUTRES	petite
E96	02B0018142	AUTRES	petite
E97	00B0013815	AUTRES	petite
E98	99B0006111	AUTRES	petite
E99	99B0006289	AUTRES	petite
E100	00B0013267	AUTRES	petite

3- LISTE ENTREPRISES PRIVATISEES

N°	N° RC	année de privatisation	Secteur d'activité	Taille Entreprise
E1	99B0010146	2006	TRANSPORT	grande
E2	99B0362520	2005	AGROALIMENTAIRE	petite
E3	98B0005495	2006	CONSTRUCTION	petite
E4	98B0002960	2007	AUTRES	grande
E5	00B0044119	2006	CONSTRUCTION	petite
E6	00B0083559	2006	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E7	04B0363703	2007	METALLURGIE	petite
E8	04B0107076	2006	CONSTRUCTION	petite
E9	99B0007627	2007	METALLURGIE	grande
E10	00B0242269	2007	AUTRES	grande
E11	01B0015439	2007	TRANSPORT	petite
E12	98B0002934	2007	AUTRES	grande
E13	00B0012943	2007	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E14	01B0363222	2005	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E15	99B0006238	2008	AUTRES	grande
E16	98B0005450	2006	AGROALIMENTAIRE	grande
E17	98B0003197	2008	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E18	04B0968230	2008	AGROALIMENTAIRE	petite
E19	00B0014160	2007	CHIMIE/PHARMACIE	petite
E20	00B0011492	2006	METALLURGIE	petite
E21	98B0802356	2007	CONSTRUCTION	grande
E22	98B0282105	2007	CONSTRUCTION	grande
E23	98B0262149	2006	AGROALIMENTAIRE	petite
E24	98B0782021	2005	AGROALIMENTAIRE	petite
E25	05B0422759	2005	AGROALIMENTAIRE	petite
E26	98B0182393	2005	AGROALIMENTAIRE	grande
E27	02B0020081	2005	AGROALIMENTAIRE	grande
E28	99B0242254	2007	CONSTRUCTION	petite
E29	99B0942239	2006	CONSTRUCTION	petite
E30	00B0012240	2006	CONSTRUCTION	petite
E31	05B0184819	2008	CONSTRUCTION	petite
E32	04B0967376	2006	CONSTRUCTION	grande
E33	99B0362613	2007	CONSTRUCTION	grande
E34	99B0362614	2006	METALLURGIE	petite
E35	07B0109153	2006	METALLURGIE	petite
E36	98B0362237	2007	METALLURGIE	petite
E37	99B0010383	2006	METALLURGIE	petite
E38	00B0012792	2005	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E39	98B0262081	2005	AGROALIMENTAIRE	petite
E40	98B0802121	2006	AGROALIMENTAIRE	grande
E41	97B0042094	2006	AGROALIMENTAIRE	grande

E42	02B0922839	2009	AGROALIMENTAIRE	petite
E43	04B0162565	2006	AGROALIMENTAIRE	petite
E44	00B0382315	2006	AGROALIMENTAIRE	grande
E45	04B0107076	2005	METALLURGIE	petite
E46	02B0020786	2006	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E47	98B0742009	2005	CONSTRUCTION	petite
E48	98B0842033	2005	CONSTRUCTION	grande
E49	98B0662126	2007	CONSTRUCTION	grande
E50	02B0019784	2007	CONSTRUCTION	petite
E51	98B0182171	2006	AGROALIMENTAIRE	petite
E52	98B0162064	2005	CONSTRUCTION	petite
E53	99B0822084	2004	CONSTRUCTION	petite
E54	05B0969418	2004	AUTRES	petite
E55	00B0014380	2000	AUTRES	petite
E56	00B0342357	1999	CHIMIE/PHARMACIE	grande
E57	06B0862879	2005	CONSTRUCTION	petite
E58	04B0662979	2005	AGROALIMENTAIRE	grande
E59	00B0013817	2005	AUTRES	petite
E60	06B0974652	2006	AUTRES	petite
E61	05B0968756	2008	TRANSPORT	grande
E62	01B0016976	2006	CONSTRUCTION	petite
E63	01B0015950	2004	AUTRES	petite
E64	manque RC	2005	AGROALIMENTAIRE	petite
E65	manque RC	2006	AUTRES	petite
E66	98B0022077	2005	CONSTRUCTION	petite
E67	00B0662364	2003	CONSTRUCTION	petite
E68	manque RC	2005	METALLURGIE	petite
E69	manque RC	2004	CONSTRUCTION	petite
E70	05B0086354	2005	CONSTRUCTION	petite
E71	06B0108803	2002	CHIMIE/PHARMACIE	petite

INDICATEURS CALCULES POUR UNE PERIODE DE 4 ANS

1- ENTREPRISES PRIVEES

N°	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	EBE/VA	PSAD	PSAR
E1	0,1645	0,5167	0,4362	0,1321	2,7181	0,3852	3574120,56	0,3338	1,1999	1,7261	2,4667	0,3821	0,0000	0,0000	0,5083	0,0000	0,0000
E2	0,0614	0,2602	0,2878	0,1063	3,1332	0,2602	17894125,56	0,1092	0,4528	0,3110	3,5415	0,2349	0,0000	0,0000	0,4875	0,0000	0,0000
E3	0,1852	0,2945	0,3750	0,0788	3,7714	0,2934	2452992181,21	0,0795	0,2806	0,0032	0,5836	0,6333	0,0000	0,0000	0,6227	0,0000	0,0000
E4	0,1031	0,9094	1,1699	0,0951	9,6968	0,9094	21726976,93	0,1652	1,5888	0,2480	8,2680	0,1150	0,0951	1,0000	0,7130	0,0000	0,0000
E5 ¹	0,0162	0,1619	0,1608	0,0102	15,2251	0,1320	702630586,66	0,0091	0,1302	0,2243	11,5423	0,0916	0,0000	0,0000	0,2234	0,0000	0,0000
E6	0,0171	0,1178	0,1190	0,1216	0,9775	0,1035	5221538,62	0,2620	0,2099	0,2941	6,0032	0,1431	0,0495	0,4112	0,3848	0,0000	0,0000
E7	0,0853	0,2187	0,1943	0,1035	1,5605	0,1600	11153303119,36	0,6506	1,0245	0,7008	1,5621	0,3928	0,0259	0,2679	0,6255	0,0000	0,0000
E8	0,0766	0,1920	0,1000	0,1841	1,0701	0,1843	135915745,22	0,7388	0,7076	0,0756	1,5047	0,4040	0,1330	0,7451	0,2439	0,0000	0,0000
E9 ³	0,1174	0,7563	1,0178	0,1454	7,4190	0,7563	2312250,00	0,3437	1,5726	4,5670	7,9440	0,2172	0,0000	0,0000	0,4814	0,0000	0,0000
E10	0,0733	0,2462	0,2599	0,0353	8,7860	0,2462	72968380,13	0,0096	0,1206	0,0000	1,4814	0,6020	0,0077	0,5000	0,1542	0,0000	0,0000
E11	0,0666	0,0922	0,0998	0,2159	0,7938	0,0917	35014871,84	0,1919	0,0987	0,0608	0,3752	0,7388	0,0000	0,0000	0,5389	0,0000	0,0000
E12	0,0792	0,2520	0,2507	0,2674	1,1530	0,2490	627150,00	0,2490	0,4136	0,6456	2,4173	0,2995	0,0000	0,0000	0,9705	0,0000	0,0000
E13	0,3998	0,2800	0,2800	0,2645	1,9268	0,2800	3356008,50	0,0025	0,0069	0,0000	0,5023	0,1706	0,0000	0,0000	0,7405	0,0000	0,0000
E14	0,1334	0,3290	0,4658	0,0592	5,5899	0,3290	19353868,41	0,0370	0,2159	0,0000	1,6110	0,4204	0,0063	0,1177	0,1289	0,0000	0,0000
E15	-0,0025	0,2644	1,0874	0,0211	30,6743	0,3636	32965536,41	0,5573	10,3783	6,0253	60,9787	0,0090	0,0000	0,0000	0,5771	0,0000	0,0000
E16	0,0867	0,2347	0,2863	0,0616	2,9700	0,1863	361589086,72	0,0412	0,1197	0,3813	1,7729	0,3626	0,0608	0,9803	0,6924	0,0000	0,0000

1 : manque données : dividendes + encouragement des salariés pour l'année 2009

2 : manque données : dividendes + encouragement des salariés pour l'année 2010

3 : manque données : dividendes + encouragement des salariés pour l'année 2011

4 : manque données : dividendes + encouragement des salariés pour l'année 2012

5 : manque données relatives à l'exercice 2009

6 : manque données relatives à l'exercice 2010

7 : manque données relatives à l'exercice 2011

8 : manque données relatives à l'exercice 2012

E17	0,1038	0,3371	0,5014	0,0372	9,8795	0,3349	1324213917,52	0,1601	1,7341	0,4032	3,6914	0,2578	0,0246	0,4838	0,4234	0,0000	0,0000
E18	0,1882	0,3393	0,3157	0,1599	1,8588	0,2958	381847499,53	0,4128	0,7775	0,4085	0,8287	0,5717	0,0812	0,5000	0,6611	0,0000	0,0000
E19	0,0644	0,1234	0,1327	0,0815	1,2014	0,1013	212986385,16	0,7422	0,9151	0,4146	0,8819	0,5351	0,0104	0,1328	0,7036	0,0000	0,0000
E20 ³	0,0407	0,6192	0,2778	0,0808	9,9858	0,2694	22208989,45	6,0703	199,6761	18,5723	31,0762	0,0992	0,0482	0,7500	0,6555	0,0000	0,0000
E21	0,0415	0,0817	0,0816	0,0448	1,8375	0,0817	61129201,10	0,0191	0,0292	0,0000	0,9984	0,5832	0,1070	2,3468	0,6109	0,0000	0,0000
E22	0,1688	0,3136	0,2717	0,0803	3,0338	0,2565	1849385560,98	0,3239	0,9569	0,2640	1,0253	0,5050	0,0000	0,0000	0,8623	0,0000	0,0000
E23	0,2846	0,4076	0,4109	0,0543	7,0799	0,4076	7614488,26	0,1356	0,6887	0,0000	1,3273	0,6854	0,0000	0,0000	0,7693	0,0000	0,0000
E24	0,4789	0,6790	0,6807	0,4960	0,9692	0,6790	35311989,68	0,0989	0,0603	0,0000	0,3187	0,7906	0,0087	0,3439	0,6073	0,0000	0,0000
E25	0,0468	0,1247	0,1076	0,0770	1,5863	0,1076	19757677,13	0,1751	0,2537	0,4384	1,8357	0,3742	0,0332	0,5000	0,5434	0,0000	0,0000
E26	0,0867	0,3440	0,4232	0,1230	2,9318	0,3440	15524789,80	0,5492	1,6210	0,0000	3,4730	0,3667	0,0343	0,2500	0,6384	0,0000	0,0000
E27	0,0019	-	-0,0101	0,0016	4,6064	0,0206	197878182,10	0,1303	0,5771	0,1119	2,2599	0,3250	0,0090	2,0249	0,3983	0,0000	0,0000
E28	0,0001	0,6242	1,2667	0,0015	3,1704	0,6242	2226930,50	0,4475	1,5189	5,6242	5,2101	0,0513	0,0439	0,2025	0,3133	0,0000	0,0000
E29	0,0263	0,4847	0,0375	0,0409	0,5645	0,0324	46755178,35	0,0309	0,0260	4,7945	8,8885	2,1860	0,0000	0,0000	0,8169	0,0000	0,0000
E30	0,0224	0,0941	0,0943	0,1022	2,6621	0,0941	38659562,74	5,4832	0,5434	-0,0074	3,0525	0,2484	0,0000	0,0000	0,3116	0,0000	0,0000
E31	0,0123	0,1523	0,1385	0,0124	10,2126	0,1523	67812203,96	0,3632	5,0602	1,0702	10,9464	0,0915	0,0000	0,0000	0,1980	0,0000	0,0000
E32	-0,0523	5,6161	5,6313	0,3710	-0,3069	5,6161	15486973,36	0,0840	-0,2368	0,0018	-11,4865	0,1511	0,0000	0,0000	-0,0408	0,0000	0,0000
E33	0,1909	0,2144	0,2191	0,0480	3,5178	0,2144	9472095,65	0,0462	0,1232	0,0000	0,0702	0,9375	0,0000	0,0000	0,5086	0,0000	0,0000
E34	0,0598	0,0258	0,0199	0,0189	1,0860	0,0258	19680469,50	0,0657	0,0719	0,0000	0,5494	0,7061	0,0787	0,2418	-0,3951	0,0000	0,0000
E35 ³	0,0721	0,6620	0,8049	0,1015	7,8810	0,6620	5056204,20	0,2685	1,2714	1,1973	8,2979	0,1170	0,1044	1,0000	0,3988	0,0000	0,0000
E36 ²³	0,0134	0,0291	0,0413	0,0146	1,7111	0,0291	699544838,49	0,4853	0,7917	0,0063	1,0400	0,4969	0,0000	0,0000	0,3297	0,0000	0,0000
E37	0,2383	0,3417	0,4223	0,2474	1,3903	0,3407	1533315461,47	0,3775	0,5129	0,0846	0,4355	0,7042	0,2261	0,9100	0,8049	0,0000	0,0000
E38	-0,0020	0,0021	-0,0027	0,1133	0,0004	0,0021	264151,56	640,2884	1,0140	0,0113	0,0484	0,9538	0,0000	0,0000	0,1787	0,0000	0,0000
E39 ³	0,0324	0,1278	0,1409	0,0280	4,7604	0,0959	15455515,78	0,6241	2,3614	0,8934	5,0181	0,1877	0,0000	0,0000	0,6285	0,0000	0,0000
E40	0,2592	0,4788	0,4792	0,0937	4,9534	0,4788	43537991,16	0,0776	0,3599	0,0003	0,8049	0,5607	0,0178	0,2509	0,4824	0,0000	0,0000
E41	0,0989	0,1416	0,1936	0,1529	0,9515	0,1408	823105442,47	0,2595	0,2440	0,0203	0,4292	0,7005	0,0548	0,3941	2,0948	0,0000	0,0000
E42	0,1339	0,2050	0,2479	0,1039	1,2631	0,2062	597792789,00	0,8313	0,7409	0,3634	0,7746	0,5768	0,0536	0,2500	0,5668	0,0000	0,0000

E43 ⁴	0,0240	0,3272	0,3322	0,0388	12,0399	0,3272	62464084,70	0,7728	5,4526	0,4042	13,0285	0,1001	0,0344	0,7615	0,5964	0,0000	0,0000
E44	0,0482	0,5251	0,6372	0,0604	8,5682	0,4802	26748548,15	0,2839	2,5744	2,3696	10,7272	0,0942	0,0414	0,7500	0,5077	0,0000	0,0000
E45	0,0643	0,2003	0,1869	0,0817	2,1139	0,1655	34319692,18	0,7375	1,4653	0,9075	2,3149	0,3288	0,0000	0,0000	0,5143	0,0000	0,0000
E46	-0,0373	0,8514	0,9061	0,2596	1,3454	0,8514	4181024,86	1,0439	0,0638	0,0000	1,3494	0,4816	0,0000	0,0000	-2,2116	0,0000	0,0000
E47	0,0649	0,2619	0,3660	0,0524	4,6004	0,2619	534632269,30	0,0214	0,0977	0,0052	2,8888	0,2625	0,0198	0,4416	0,5647	0,0000	0,0000
E48	0,0512	0,3887	0,4276	0,0662	5,1616	0,3846	65090424,80	0,0471	0,3024	1,7115	5,6849	0,2035	0,0387	0,4861	0,6140	0,0000	0,0000
E49	0,0778	0,3039	0,3000	0,1543	3,1621	0,2544	7399217,58	0,8639	1,9163	1,0853	3,4659	0,2547	0,1520	0,9511	0,7396	0,0000	0,0000
E50 ³	0,0560	0,2146	0,2203	0,0792	2,5439	0,2118	32164476,94	0,0620	0,1405	0,4157	2,8933	0,2609	0,0318	0,2700	0,6180	0,0000	0,0000
E51	0,0577	0,4230	0,4382	0,0819	5,1571	0,4230	8068128,44	0,1738	1,1257	0,1673	8,1270	0,3014	0,0000	0,0000	0,6699	0,0000	0,0000
E52	0,0455	0,1100	0,1409	0,0519	2,0925	0,1100	8031933,60	0,2058	0,4326	0,0000	1,4793	0,4277	0,0000	0,0000	0,2656	0,0000	0,0000
E53	0,2870	0,4254	0,4937	0,1941	2,1857	0,4254	12611685,81	0,0506	0,0809	0,0010	0,5579	0,6518	0,1085	0,6053	0,5375	0,0000	0,0000
E54	0,0821	0,2500	0,2368	0,0558	2,6590	0,1761	29384055,04	0,3290	0,7249	1,0979	2,4355	0,3062	0,0126	0,2500	0,5932	0,0000	0,0000
E55	0,0224	0,1793	0,2438	1,2885	1,4329	0,1406	2545933,00	18,0725	3,4916	6,9358	9,4718	0,6758	0,0237	0,2727	-0,8159	0,0000	0,0000
E56	0,0572	0,1392	0,1843	0,0168	8,4539	0,1392	444128756,41	0,0123	0,1012	0,5063	1,4773	0,4082	0,0003	0,0204	0,6883	0,0000	0,0000
E57	0,1753	0,3413	0,5300	0,0628	22,3586	0,3413	105655967,25	0,8638	0,4515	0,0463	1,0952	0,4865	0,0251	0,2500	0,6800	0,0000	0,0000
E58	0,0293	0,0659	0,0930	0,0296	2,9067	0,0450	25770803,77	0,1497	0,3970	0,2891	1,3032	0,4357	0,0000	0,0000	0,2319	0,0000	0,0000
E59	0,1603	0,3936	0,4408	0,1023	3,5751	0,3692	258901102,45	0,1802	0,3497	0,4445	2,3523	0,3320	0,0035	0,0442	0,2582	0,0000	0,0000
E60	0,3650	0,9829	0,9831	0,2547	3,9264	0,9829	30087884,28	0,0155	0,0622	0,4613	1,9925	0,3707	0,2547	1,0000	0,6512	0,0000	0,0000
E61	0,0303	0,1187	0,1507	0,0136	7,6202	0,0941	305891253,40	0,0102	0,0812	0,4135	3,0259	0,2523	0,0000	0,0000	0,5840	0,0000	0,0000
E62	0,0403	0,2905	0,3136	0,0851	3,6076	0,2894	2260343,00	1,0757	3,6935	0,3047	6,7352	0,1578	0,0000	0,0000	0,5452	0,0000	0,0000
E63	0,1393	0,2801	0,1165	2,3614	0,1285	0,2801	30555000,00	3,9697	0,5212	0,1629	1,1740	0,4889	0,0000	0,0000	0,9501	0,0000	0,0000
E64	-0,0014	0,0206	-0,0299	0,0323	0,1130	0,0314	15068718,99	0,6383	0,0703	1,1270	1,8354	0,2633	0,0000	0,0000	-1,7127	0,0000	0,0000
E65	0,0025	0,0947	0,1464	0,0041	9,4956	0,0980	207695645,43	0,0623	0,6062	0,5120	4,9335	0,3463	0,0000	0,0000	0,1122	0,0000	0,0000
E66	-0,0534	0,2193	-0,2033	0,2865	1,2415	0,2048	284156021,91	0,3634	0,3150	0,4519	2,3461	0,3091	0,0000	0,0000	-0,1531	0,0000	0,0000
E67	0,0735	0,0797	0,0948	0,0665	1,1770	0,0796	42536094,90	0,0164	0,0192	0,0036	0,1167	0,8982	0,0394	0,6684	0,5022	0,0000	0,0000
E68 ¹	0,0639	0,1637	0,3511	0,0105	15,6085	0,1637	1432095225,73	0,0553	0,8645	0,0000	1,5325	0,4075	0,0000	0,0000	0,6075	0,0000	0,0000

E69	0,0338	0,2572	0,2931	0,0191	9,5777	0,2572	572808424,09	0,1518	0,4738	0,1842	6,3862	0,1478	0,0056	0,2311	0,3151	0,0063	0,0058
E70 ³	0,0721	0,1453	0,1679	0,0739	1,5520	0,1209	20193299,27	0,2492	0,3551	0,2376	0,9207	0,5343	0,0000	0,0000	0,5489	0,0000	0,0000
E71	0,1713	0,2432	0,2608	0,2117	1,0818	0,2311	1144049431,03	0,8216	0,8553	0,1569	0,4386	0,7014	0,1344	0,6636	0,7171	0,0000	0,0000
E72	0,1439	0,8836	0,5974	0,3504	2,7688	0,8836	3295754275,65	0,2001	0,4481	0,0034	5,1785	0,1622	0,3504	1,0000	0,7275	0,0000	0,0000
E73 ¹²³	0,2413	0,3104	0,3969	0,3393	0,8828	0,3104	8843750,00	0,3947	0,3397	0,0000	0,3319	0,7553	0,0000	0,0000	0,6412	0,0000	0,0000
E74	0,2643	0,6965	0,9471	0,1549	4,6421	0,6965	3620030109,02	0,0226	0,0991	0,0030	1,7578	0,4122	0,1041	0,5783	0,8367	0,0000	0,0000
E75	0,1794	0,3404	0,3712	0,0961	2,9649	0,2841	5522039734,80	0,1542	0,4514	0,3140	0,9590	0,5172	0,0313	0,3785	0,8482	0,0000	0,0000
E76	0,0245	0,0469	0,0137	0,0242	1,5977	0,0372	1350574141,99	0,4497	0,7117	0,4512	0,9592	0,5142	0,0006	0,0310	0,3039	0,0000	0,0000
E77	0,0566	0,0811	0,0915	0,0282	1,4870	0,0806	70192361,96	0,2887	0,3121	0,1708	0,4751	0,6879	0,0219	0,7717	0,3680	0,0000	0,0000
E78	0,1332	0,3619	0,3622	0,1824	2,0539	0,3619	9259054,48	1,6466	0,4412	0,8442	1,3694	0,6190	0,1458	0,7999	0,3541	0,0000	0,0000
E79	0,1179	0,2839	0,1970	0,1724	1,4078	0,1966	159615188,07	1,2230	1,2316	1,0336	1,9408	0,4360	0,0000	0,0000	0,7071	0,0000	0,0000
E80 ¹	0,1561	0,9719	0,9780	0,2016	4,8141	0,9719	3822091,25	0,4842	2,3131	0,0000	5,3210	0,1636	0,1926	1,0000	0,6665	0,0000	0,0000
E81	-0,0686	1,8830	2,1400	0,3163	1,5555	1,8830	45133576,67	0,3246	-0,1879	0,0000	-1,7150	0,1786	0,0000	0,0000	0,2861	0,0000	0,0000
E82	-0,0001	0,0020	0,0244	0,0007	1,9137	0,0072	284462030,86	0,1318	0,2389	0,1783	1,3773	0,4245	0,0000	0,0000	0,0064	0,0000	0,0000
E83	0,0184	0,0522	0,0424	0,0163	2,8577	0,0474	1621540665,37	0,2258	0,6350	0,1334	1,8266	0,3568	0,0000	0,0000	-2,0175	0,0000	0,0000
E84	0,0510	0,6840	0,9579	0,2370	3,4046	0,6840	13351853,30	0,2402	0,8436	0,1156	17,0595	0,0865	0,0177	0,1164	0,5213	0,0000	0,0000
E85 ¹	0,2760	0,4717	0,5781	0,3102	1,4265	0,4717	15265452,23	0,2464	0,3205	0,0000	0,6273	0,6420	0,3017	1,0000	0,5354	0,0000	0,0000
E86	0,0164	0,1294	0,1737	0,1376	0,9283	0,1294	16021907,26	0,0237	0,0254	0,0000	6,3047	0,1549	0,6149	11,1120	0,2665	0,0000	0,0000
E87	0,3419	0,6477	0,8176	0,0221	29,2659	0,6477	219474347,95	0,0256	0,7495	0,0000	0,9448	0,5181	0,0000	0,0000	0,4287	0,0000	0,0000
E88	0,0626	0,2976	0,3003	0,2122	1,2618	0,2976	10473125,00	0,1877	0,2185	0,1674	3,9546	0,2085	0,0000	0,0000	0,4139	0,0000	0,0000
E89 ¹	0,0672	0,5545	0,5728	0,0343	17,1106	0,5540	1038804971,95	0,0330	0,5725	1,6956	7,3834	0,1216	0,0414	1,0000	0,2423	0,0000	0,0000
E90	0,1799	0,3097	0,3630	0,1339	2,3228	0,3097	4494875,00	0,1304	0,2836	0,0000	0,7188	0,5926	0,1045	0,7875	0,3738	0,0000	0,0000
E91	0,0141	0,0350	0,0386	0,0288	0,8714	0,0239	66164476,88	1,5850	1,4555	0,9825	1,6582	0,4340	0,0112	0,3562	0,7420	0,0000	0,0000
E92 ³	0,0130	0,1149	0,0566	0,0176	3,8158	0,0388	198803670,03	0,1122	0,4074	1,4945	5,7943	0,1786	0,0168	0,5130	-0,7548	0,0000	0,0000
E93	0,0233	0,3297	0,3957	0,0643	4,7625	0,3297	25935464,37	0,0211	0,0792	-0,0316	12,7895	0,0775	0,0514	0,5888	0,4048	0,0000	0,0000
E94 ¹	0,2913	0,3366	0,3383	0,1038	2,8822	0,3366	7606104,89	0,0038	0,0126	0,0000	3,1907	1,4695	0,0950	1,0000	0,2732	0,0000	0,0000
E95	0,0555	0,0646	0,0768	0,0519	1,0885	0,0646	43093588,29	0,1045	0,1081	0,0247	0,1210	0,8944	0,0000	0,0000	0,3189	0,0000	0,0000
E96	0,0856	0,1365	0,1689	0,0631	2,1588	0,1365	65757038,27	0,0453	0,0800	0,0094	0,7886	0,5868	0,0000	0,0000	0,5510	0,0000	0,0000

E97 ³	0,0429	0,1190	0,3144	0,0245	4,4576	0,1125	521172926,79	0,0089	0,0413	0,2021	1,8268	0,3659	0,0242	1,0000	0,6992	0,0000	0,0000
E98 ³	0,0854	0,6774	0,4726	0,2581	1,6808	0,4152	3830631031,34	0,2460	0,3436	0,8809	7,0525	0,1297	0,1139	0,4992	0,7767	0,0000	0,0000
E99	0,0437	0,0519	0,0745	0,0688	0,7071	0,0519	15665711,89	0,0046	0,0033	0,0232	0,1759	0,8507	0,0446	1,7333	0,5408	0,0000	0,0000
E100	0,0851	0,2738	0,3013	0,1194	2,2921	0,2738	1801640,30	0,4837	1,0897	0,3330	2,3021	0,3127	0,0000	0,0000	0,2221	0,0000	0,0000
	0,0948	0,3613	0,4050	0,0908	4,4112	0,3447	509027506,47	7,0268	2,8097	0,7937	3,8892	0,3257	0,0452	0,4654	0,4117	0,0001	0,0001

2- ENTREPRISES PUBLIQUES

N°	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	EBE/VA	PSAD	PSAR
E1	0,1730	0,2669	0,3055	0,9973	2,3250	0,2669	69066613,39	0,0573	0,0499	0,1673	0,5558	0,6484	0,4541	0,2630	0,3520	0,5693	0,1333
E2	0,0591	0,1338	0,5223	0,1090	1,7737	0,1336	1547039094,87	0,3307	0,4270	0,0639	1,2631	0,4458	0,0783	0,6965	0,8935	0,2290	0,1499
E3	0,0143	-0,0763	0,0286	-0,0646	3,1387	-0,0252	12739308827,66	0,0454	0,0849	0,7872	3,4311	0,3592	0,0000	0,0000	0,1796	0,0000	0,0000
E4	0,0250	0,0508	0,0604	0,1251	0,4004	0,0508	370560788,99	0,9397	0,3756	0,0245	1,0391	0,4905	0,0448	0,2865	0,3893	1,8890	0,2232
E5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E5	0,0137	-0,0169	0,0158	-0,1218	0,1357	-0,0163	337577506,74	8,2491	1,1150	0,0806	0,2421	0,8055	0,0000	0,0000	-0,2251	0,0000	0,0000
E6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E6	0,0003	-0,0272	0,0301	-0,0664	0,4290	-0,0272	44325357,73	0,0235	0,0100	79,5575	79,7439	0,0136	0,0000	0,0000	-0,0440	0,0000	0,0000
E7 ²	0,0430	0,2436	0,0671	0,7296	0,3010	0,0883	85385435,89	0,7696	0,2843	4,5515	5,1273	0,1644	0,0000	0,0000	0,0967	0,0000	0,0000
E8 ²	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E8 ²	0,1558	-0,5490	0,1520	-0,9560	0,4379	-0,4020	195242123,75	1,2783	0,5606	1,0305	2,3628	0,3386	0,0000	0,0000	-2,3086	0,0000	0,0000
E9	0,0998	0,3273	0,3937	0,1293	2,3559	0,2771	8142913372,27	0,1489	0,2861	0,6967	2,3879	0,2972	0,0482	0,3256	0,5577	0,0000	0,0000
E10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E10	0,0125	-0,1903	0,0040	-0,0316	1,4823	-0,0277	1792414576,73	1,3235	1,5022	3,2239	8,2577	0,1173	0,0059	0,1656	0,1706	0,0965	0,0639
E11	0,1242	0,2715	0,3795	0,1150	2,3491	0,2715	497635153,99	0,0187	0,0433	0,4702	1,2624	0,4448	0,0126	0,1093	0,4166	0,0000	0,0000
E12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E12	0,1634	-0,1971	0,1996	-1,0536	0,2225	-0,1969	180975993,77	0,5370	0,1020	0,1398	0,2033	0,8344	0,0000	0,0000	-52,0043	0,0000	0,0000
E13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E13	0,0418	-0,3828	0,0311	-0,0644	3,3768	-0,0466	254640457,81	0,3111	0,7372	2,0717	3,3182	0,2609	0,0023	0,1079	-0,2602	0,0857	0,1284
E14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E14	0,0161	-0,0167	0,0173	10,1353	0,1473	-0,0159	983989955,71	2,5088	0,2499	0,3153	0,6293	0,6815	0,0000	0,0000	0,1247	0,0000	0,0000
E15	0,0436	0,0625	0,0790	0,0724	0,8466	0,0625	423178050,75	0,4758	0,4009	0,0878	0,4241	0,7056	0,0462	0,6420	0,5636	0,0387	0,0244
E16	0,0057	0,0167	0,0103	0,0159	0,5188	0,0082	260638536,96	2,0204	1,0355	1,0414	1,9514	0,3421	0,0000	0,0000	0,2683	0,0000	0,0000

E17	-	0,0104	-0,0166	0,0157	-0,0384	0,2890	-0,0135	446956053,44	2,9381	0,8295	0,1301	0,3931	0,7237	0,0000	0,0000	0,0605	0,0000	0,0000
E18	0,0503	0,1764	0,2016	0,0602	2,9913	0,1759	716997705,54	0,2474	0,7503	1,7464	2,5793	0,2811	0,0124	0,2808	0,3688	3,3095	0,1800	
E19	-	0,0135	-0,0350	0,0093	-0,0848	0,2131	-0,0180	369462252,93	0,9619	0,0445	-0,2278	3,3205	-0,1047	0,0000	0,0000	-0,9541	0,0000	0,0101
E20	-	0,0557	0,0078	0,3640	0,0000	0,0000	-1,1943	0,00	0,0000	2,5193	-0,3395	-1,1307	-7,8532	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
E21	0,0000	0,0000	0,0809	0,0000	0,0007	0,0000	152498,84	1,2264	0,0123	34,6246	35,7942	24,0256	-	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
E22	-	0,0367	-1,3315	0,7474	-0,1883	-2,3908	-1,3066	72198575,27	0,2239	1,0531	13,8950	15,2225	0,0351	0,0000	0,0000	-0,2528	0,0000	0,0000
E23	0,2651	0,0134	0,0207	0,0199	0,3349	0,0092	4226611905,46	0,1874	0,0427	0,1631	0,2142	-5,0588	0,0138	0,6690	0,2627	0,4938	0,2626	
E24 ³	0,0031	0,0395	0,0367	0,0036	8,4483	0,0312	3893979057,85	0,0041	0,0328	2,8454	11,6537	0,0794	0,0000	0,0000	0,5372	0,0000	0,1607	
E25	-	0,0008	-0,0028	0,1283	-0,0379	0,1322	-0,0028	26175000,00	0,0291	0,0034	6,0046	6,7627	0,2961	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
E26	0,0123	0,1520	0,1479	0,0087	8,3320	0,0791	7752498516,92	0,0132	0,1422	6,6854	12,5748	0,0798	0,0014	0,1752	0,2787	3,2958	0,1238	
E27	0,0066	0,0075	0,0030	1,6496	0,0068	0,0074	58740266,24	1,1179	0,0016	0,1596	0,2424	0,8142	0,3346	0,1883	0,0000	1,3250	0,1304	
E28 ⁴	-	0,0781	0,1416	0,0549	-0,1537	-0,7124	0,1416	34413749,61	0,0324	0,0237	-0,7426	-2,1632	-1,0287	0,0000	0,0000	0,1037	0,0000	0,0000
E29	-	0,0032	-0,1506	0,1413	-1,6458	0,1099	-0,1506	9990523,79	0,0383	0,0051	47,3139	47,3733	0,0225	0,0000	0,0000	-0,7507	0,0000	0,0000
E30	0,0002	-0,0043	0,0067	-0,0206	0,3510	-0,0043	30147539,08	0,0329	0,0114	39,5134	39,5891	0,0383	0,0000	0,0000	-0,1696	0,0000	0,0000	
E31	0,0551	0,1521	0,0078	0,4374	0,1212	0,0556	55490632,44	0,0981	0,0114	2,4579	2,5646	0,2880	0,4813	0,6109	0,0000	0,0133	0,0111	
E32 ³	0,0272	0,0593	0,1229	0,0301	1,7431	0,0592	8294118024,10	0,3593	0,5615	0,0887	0,9705	0,5296	0,0113	0,2037	0,4901	0,0007	0,0004	
E33	-	0,0252	0,1604	0,6308	-4,7919	-0,1287	0,7076	10410702,39	4,0388	0,4570	-4,0852	-7,2843	-0,2139	0,0000	0,0000	-1,1099	0,0000	0,0000
E34 ²	0,0529	0,1009	0,1254	0,0830	1,0801	0,0852	7746284309,50	0,5931	0,6441	0,3013	0,9330	0,5203	0,0127	0,1334	0,4218	0,6696	0,2387	
E35	0,0392	0,0548	0,0682	0,1164	0,4716	0,0541	179495287,62	1,1864	0,5545	0,0948	0,4193	0,7090	0,0233	0,2254	0,8305	2,5143	0,2908	
E36	2,9884	-0,1432	0,2917	0,1729	-0,5964	-0,1938	5153060963,31	1,0820	0,5614	-0,0749	-0,1245	35,3402	0,0111	0,0435	0,6866	0,0000	0,0000	
E37	0,0183	0,2018	0,1615	0,0464	2,1330	0,0619	1867216374,60	0,5210	0,8459	2,6593	9,5109	0,1033	0,0098	0,1926	0,3322	0,9983	0,2319	
E38	0,0820	0,3221	0,2491	0,1588	1,3123	0,2007	15505083872,57	0,4205	0,4759	0,9431	3,3137	0,2470	0,0984	0,6148	0,7681	0,1005	0,0591	

E39	0,0801	0,1377	0,1953	0,1084	1,2368	0,1210	2092621412,85	0,5229	0,5573	0,1969	0,6724	0,6048	0,0194	0,1596	0,5119	1,4709	0,1630
E40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E40	0,0725	-0,2042	0,2006	-0,8581	0,3857	-0,2002	139196739,53	3,2085	1,0213	0,0999	2,0937	0,3876	0,0000	0,0000	-0,0174	0,0000	0,0000
E41	0,0032	0,0041	0,0081	0,0070	0,5414	0,0041	488860542,45	1,5796	0,8529	0,1065	0,3194	0,7603	0,0063	0,0981	0,1252	0,0000	0,0000
E42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E42	0,0222	-0,0474	0,0261	-0,0556	0,8960	-0,0509	277533028,29	0,5873	0,5214	0,5356	2,0613	0,3422	0,0000	0,0000	-0,1146	0,0000	0,0000
E43 ³	0,0097	0,0262	0,0599	0,0177	1,0093	0,0168	1578813668,25	0,3484	0,3413	1,0102	1,9828	0,3473	0,0019	0,0999	0,2548	1,9599	0,2670
E44 ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E44 ³	0,0327	-0,0880	0,0796	-0,0796	1,0744	-0,0555	1349033107,06	0,4186	0,4296	0,2908	1,0364	0,4984	0,0032	0,1161	-2,3086	2,3773	0,4436
E45	0,0240	0,0808	0,1038	0,0167	4,4918	0,0797	1354831042,95	0,2756	1,3032	1,5567	2,1865	0,3538	0,0020	0,0637	0,2238	0,0500	0,0127
E46	0,0122	0,0139	0,0256	0,0242	0,5637	0,0139	274897028,56	1,1864	0,6658	0,0366	0,1399	0,8773	0,0076	0,3250	0,0493	0,5667	0,1846
E47	0,0178	0,0249	0,0266	0,1224	0,1797	0,0217	599035244,00	4,4816	0,8051	0,1802	0,3836	0,7235	0,0201	0,1713	0,4465	1,0860	0,1837
E48	0,0568	0,1708	0,1436	0,1114	1,0042	0,1043	857712500,41	0,2870	0,2559	1,0649	2,0734	0,3380	0,0104	0,1169	0,3829	0,0563	0,1815
E49 ¹²	0,0315	0,1368	0,1711	0,0825	1,3561	0,1077	670227592,63	0,5815	0,6796	0,4010	3,1971	0,2434	0,0000	0,0000	0,3476	0,0000	0,0000
E50	0,0017	-0,0022	0,0014	-0,0492	0,2141	0,0071	283294438,04	4,0768	0,7409	0,5325	1,3346	0,4346	0,0000	0,0000	-0,0418	0,0000	0,0000
E51	0,0083	-0,0937	0,0617	-0,0261	5,4233	0,0296	331394121,73	0,1985	0,6903	1,9851	8,5975	0,1324	0,0028	0,1203	-0,1068	0,0429	0,0206
E52	0,1208	0,2120	0,2455	0,1956	0,9678	0,1902	6322678858,73	0,5554	0,5309	0,2362	0,8035	0,5626	0,0000	0,0000	0,4531	0,0000	0,0000
E53	0,0252	0,1406	0,1183	0,0542	1,1878	0,0706	10109335505,14	0,4018	0,4296	1,4284	4,4596	0,1837	0,0164	0,2375	0,3354	0,4977	0,1483
E54 ²	0,0870	0,1422	0,1881	0,1515	0,8958	0,1422	203074473,86	0,1145	0,1021	0,0591	0,6323	0,6239	0,0110	0,0753	0,2722	2,6519	0,1684
E55 ²⁴	0,0209	0,0719	0,0399	0,0669	0,9383	0,0338	526495890,37	12,8650	9,5701	1,0062	2,1279	0,3323	0,0008	0,0118	0,1988	1,0000	0,2377
E56	0,1000	0,3537	0,4102	0,3032	1,1752	0,3532	108745205,66	0,2739	0,3269	2,3498	2,5811	0,2825	0,1201	0,4000	0,6743	0,2071	0,0769
E57	0,0247	0,0408	0,0008	0,8341	0,0414	0,0375	115872428,11	4,0891	0,1707	0,2106	0,4424	0,7534	0,0522	0,0501	-1,3474	0,9987	0,1999
E58 ³	0,0360	0,2078	0,1819	0,0451	3,5875	0,1795	1764169092,12	0,1920	0,6656	0,6514	5,2372	0,1724	0,0031	0,1147	0,4188	0,3333	0,1991
E59	0,0169	0,0283	0,0400	0,0263	0,9933	0,0275	714697058,94	0,2535	0,2537	0,2667	0,6580	0,6062	0,0055	0,1891	0,1938	0,9875	0,3395
E60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E60	0,0247	-0,5375	0,0220	-0,0676	0,8911	-0,0818	665644103,00	0,7483	0,7222	9,2976	16,1148	0,0699	0,0000	0,0000	0,0017	0,0000	0,0000
E61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E61	0,0458	-0,0209	0,1829	-0,2451	-0,6377	0,2284	42385595,58	3,6374	2,3439	0,0808	-0,6780	-0,3139	0,0000	0,0000	-1,3089	0,0000	0,0000
E62	0,0275	0,0340	0,0433	0,0531	0,5959	0,0337	101905490,47	0,8643	0,5082	0,0356	0,2626	0,7949	0,0244	0,4413	0,1811	0,5750	0,2502
E63 ³	0,0221	0,1264	0,0795	0,0434	1,3491	0,0612	4291052029,79	0,4792	0,4270	1,0977	3,5914	0,2816	0,0013	0,0252	0,2722	1,9792	0,0534
E64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E64	0,0010	-0,0026	0,0089	0,4262	0,1084	-0,0013	1229886269,17	78,7151	0,5350	0,4242	0,9552	0,5127	0,0000	0,0000	0,0371	0,0000	0,0000

E65	-	0,0438	-0,1747	0,1167	-0,3781	0,3863	-0,1151	137433231,18	5,9778	2,2863	1,4361	3,4566	0,2327	0,0000	0,0000	-0,5220	0,0000	0,0000
E66	0,0003	-0,0001	0,0327	-0,0084	0,3594	0,0034	448467492,06	3,1851	1,1219	0,8749	1,2856	0,4378	0,0000	0,0000	0,4588	0,0000	0,0000	
E67	0,0059	0,0111	0,0130	0,2123	0,1213	0,0105	401579381,84	1,1443	0,4920	0,4186	0,5770	0,7236	0,0000	0,0000	-0,0333	0,0000	0,0000	
E68	0,0886	0,1457	0,1888	0,0475	2,6570	0,1411	2011109440,73	0,1694	0,4118	0,3116	0,5475	0,6719	0,0050	0,1076	0,4311	2,4403	0,2548	
E69	0,0756	0,4316	0,2350	0,0515	4,0984	0,2153	110529116,38	0,0708	0,2773	1,3855	4,3954	0,2082	0,0000	0,0000	0,2710	0,0000	0,0000	
E70 ¹	0,0036	0,0582	0,0726	0,1258	2,3630	0,0582	256796512,50	0,0082	0,0093	2,3387	6,0445	0,2078	0,0000	0,0000	0,2574	0,0000	0,0007	
E71	0,0349	0,0925	0,1492	0,0763	0,8368	0,0766	2330842408,41	0,6230	0,4721	0,4161	1,6529	0,3776	0,0156	0,2360	0,3493	0,0000	0,0000	
E72 ³	0,0931	0,1220	0,1585	0,1383	0,8515	0,1220	844643576,91	0,3645	0,3044	0,2057	0,3828	0,7319	0,0959	0,5744	0,5296	0,0000	0,0000	
E73	0,0000	-0,0068	0,0135	-0,0210	0,2145	-0,0068	38959836,73	0,0750	0,0181	157,8527	157,7629	-0,2452	0,0000	0,0000	-0,0200	0,0000	0,0000	
E74 ¹	0,0000	0,0023	0,0076	0,0000	0,0000	0,0023	0,00	0,0000	0,0214	95,1939	95,2449	0,0104	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
E75	0,1073	0,3291	0,2916	0,0826	3,5997	0,3279	196273070,66	0,0545	0,2015	0,1880	1,7876	0,3833	0,0082	0,1219	0,1338	0,0000	0,0000	
E76	0,1889	0,3488	0,4535	0,2717	1,3447	0,3434	649953498,80	0,5584	0,7189	0,0888	1,0334	0,5188	0,1368	0,4778	0,5593	0,2690	0,1153	
E77 ²	0,2374	0,4309	0,6033	0,2995	1,4533	0,4309	612051902,08	0,3960	0,5853	0,1916	0,8473	0,5461	0,0679	0,1872	0,7687	0,0209	0,0118	
E78	-	0,1248	0,0191	0,0266	-0,7157	0,0549	486671225,18	4,8125	0,2892	-0,4531	-1,0806	-1,4497	0,0000	0,0000	-0,3151	0,0000	0,0000	
E79	0,0612	0,0942	0,0857	0,0446	1,8926	0,0864	559228350,60	0,0669	0,1136	0,1344	0,5898	0,6350	0,0138	0,3288	0,3133	0,4058	0,1223	
E80	0,0832	0,1077	0,1341	0,2046	0,4633	0,1067	56721951,21	0,0896	0,0407	0,0095	0,2297	0,8178	0,0000	0,0000	0,3303	0,0000	0,0000	
E81	0,0151	0,1042	0,1105	0,0036	15,8175	0,0728	6901730186,47	0,1318	1,8707	0,7321	5,9629	0,1484	0,0011	0,1505	0,1997	0,2799	0,0844	
E82	0,0015	0,0032	0,0111	0,0011	1,0030	0,0033	334369796,02	1,0709	0,9518	0,4394	0,8129	0,5650	0,0010	0,1227	0,0497	1,5591	0,1674	
E83	0,0272	0,0320	0,0451	0,2626	0,1237	0,0319	281007097,41	3,1941	0,3836	0,0532	0,1815	0,8465	0,0749	1,8061	0,2715	0,6738	1,2944	
E84 ¹	0,0643	0,1154	0,1317	0,8606	0,1251	0,1154	20325428,08	0,0205	0,0042	0,0517	0,8986	0,5460	0,0000	0,0000	0,2277	0,0000	0,0000	
E85	0,0166	0,0188	0,0197	0,0554	0,3246	0,0188	40759977,82	2,1963	0,7031	0,0315	0,1223	0,8914	0,0176	0,2310	0,1846	0,7492	0,2320	
E86	0,0373	0,0845	0,0940	0,0640	1,4687	0,0819	1432293964,99	0,6865	1,0845	0,1645	2,5845	0,3897	0,0000	0,0002	0,1462	0,0000	0,0000	
E87	-	0,0550	-0,0804	0,0191	-0,3146	0,2679	119366253,89	4,1623	1,1017	0,3411	0,7299	0,5835	0,0000	0,0000	-0,2615	0,0000	0,0000	
E88 ²	0,0303	0,0734	0,0819	0,0424	1,5206	0,0615	321937427,22	0,2846	0,4350	0,4377	1,5451	0,4043	0,0000	0,0000	0,2050	0,0000	0,0000	
E89	-	0,0855	0,9795	0,9798	0,0000	0,0000	0,9795	0,0000	1,3889	-0,0103	-3,9529	0,0475	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

E90 ⁶	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0131	-0,0196	0,0160	-0,0915	0,2017	-0,0183	172837222,82	5,5080	1,1117	0,1932	0,4123	0,7179	0,0000	0,0000	-0,1482	0,0000	0,0000	
E91 ²	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0054	11,2343	0,0583	-0,0508	3,8894	0,0172	27431883,92	0,0790	0,2181	132,1929	203,5946	0,1451	0,0000	0,0000	-0,4513	0,0000	0,0000	
E92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0000	0,0000	0,0045	0,0000	0,0000	0,0000	0,00	0,0000	0,0102	13,9088	20,3982	0,0507	0,0000	0,0000	0,0033	0,0000	0,0000	
E93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0715	0,6022	0,2600	-0,3850	1,1027	-0,2361	212329271,80	0,8991	0,4845	-2,2377	-2,7787	0,1986	0,0000	0,0000	-0,8173	0,0000	0,0000	
E94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,1462	0,3228	0,4583	0,1474	2,1661	0,3218	440049519,85	0,1152	0,2488	0,2572	1,1805	0,4617	0,0371	0,2437	0,3661	1,1899	0,2643	
E95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0833	-0,1327	0,0990	-0,1453	0,7320	-0,1028	566525067,62	0,6725	0,4883	0,2883	0,5273	0,6956	0,0000	0,0000	-1,5058	0,0000	0,0000	
E96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0523	-0,0346	0,0275	-0,4995	0,4056	-0,0346	46543190,00	0,2479	0,0974	0,5763	0,6792	0,7097	0,0000	0,0000	-0,2166	0,0000	0,0000	
E97 ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0208	-0,0549	0,0340	-0,1166	0,5957	-0,0549	250813585,44	1,7605	0,9655	0,0836	1,3301	0,4461	0,0000	0,0000	-0,0199	0,0000	0,0000	
E98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0018	-0,0018	0,0061	0,0020	0,2056	-0,0019	410364736,61	9,6382	0,8785	0,0342	0,8389	0,6921	0,0000	0,0000	0,1837	0,0000	0,0000	
E99	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0095	-0,0594	0,0085	-0,0528	0,6331	-0,0542	801040856,26	1,5376	0,9764	2,1201	4,4069	0,1999	0,0000	0,0000	-0,1420	0,0000	0,0000	
E100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0161	0,0299	0,0833	0,0481	0,7261	0,0287	83954626,03	0,2799	0,1647	0,1700	1,5462	0,5515	0,0000	0,0000	0,3748	0,0000	0,0000	
	0,0486	-0,0646	0,0877	-0,1280	1,2696	0,0361	1424727092,14	2,0541	0,5646	6,8403	8,7397	-0,3690	0,0249	0,1334	-0,4663	0,4006	0,0810	

3- ENTREPRISES PRIVATISEES

N°	ROA	ROE	ROCE	ROS	VECE	RECE	VENTES	PINV	INCAP	ENDT	TDCE	AT	DIVVE	DIVRN	EBE/VA	PSAD	PSAR	
E1	0,2744	0,4920	0,4169	0,3430	1,0942	0,3692	3360210312,53	0,7086	0,7797	0,5062	0,8634	0,5432	0,1664	0,4178	0,7290	0,0000	0,0000	
E2	0,0129	0,0319	0,0323	0,0188	2,3949	0,0282	649844140,37	0,5611	0,5823	0,1719	1,7573	0,3685	0,0100	0,0684	0,2028	0,0000	0,0000	
E3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0997	0,3598	0,2333	0,6641	0,6793	0,2497	221071058,66	2,4944	1,3401	0,5521	2,3551	0,3459	0,0000	0,0000	0,1666	0,0000	0,0000	
E4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0035	0,0071	0,0164	0,0055	0,7698	0,0071	3083871658,77	0,6548	0,4249	0,0522	0,5497	0,6900	0,0162	0,3096	0,2277	0,0000	0,0000	
E5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0507	0,0966	0,1139	0,0495	1,2146	0,0829	65265243,22	0,2951	0,3396	0,7927	1,0785	0,4834	0,0396	0,3806	0,2492	0,0000	0,0000	
E6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0723	0,1387	0,1879	0,1102	1,1040	0,1240	1709259351,72	0,6413	0,6981	0,2128	1,0330	0,5218	0,0000	0,0000	0,7758	0,0000	0,0000	
E7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0078	0,3780	0,4119	0,0209	1,1127	0,3255	1802091546,14	0,1406	0,2573	0,2335	0,0509	0,0133	0,0119	0,1653	0,3505	0,0909	0,1130	
E8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	0,0066	0,0131	0,0149	0,0133	0,6584	0,0123	159544852,61	1,8239	0,6766	0,0912	0,8210	0,5647	0,0044	0,1421	0,1264	0,0000	0,0599	

E9	0,0412	0,0946	0,1171	0,0763	0,9042	0,0733	4469025461,79	0,1943	0,1816	0,6090	1,5414	0,4110	0,0580	0,7219	0,4988	0,2148	0,1458
E10	0,0112	0,0064	0,0077	0,0165	1,3032	0,0116	7134705613,57	0,2305	0,2947	0,3253	0,6938	0,6012	0,0000	0,0000	0,1941	0,0000	0,0000
E11 ²	0,0373	0,0438	0,0680	0,0500	0,8472	0,0438	288818001,35	0,9262	0,7832	0,0329	0,2985	0,7731	0,0000	0,0000	0,3783	0,0000	0,0529
E12	0,0225	0,0368	0,0571	0,0311	1,0303	0,0320	2964176387,94	0,3693	0,3806	0,1879	0,6156	0,6249	0,0000	0,0000	0,4632	0,0000	0,0000
E13	0,1106	0,1978	0,1790	0,2003	0,7335	0,1454	5144846292,09	0,5906	0,4311	0,4875	0,7887	0,5692	0,0489	0,2568	0,6026	0,0869	0,0513
E14	0,2389	0,3155	0,3120	0,3491	0,8683	0,3145	29552087591,73	0,6193	0,4816	0,1073	0,3144	0,7698	0,3767	0,8845	0,7702	0,0000	0,0000
E15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E15	0,0069	0,0173	0,0190	0,0145	0,6918	0,0126	2412012449,12	0,9035	0,6109	0,3658	1,1259	0,4732	0,0000	0,0000	0,2360	0,0000	0,0000
E16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E16	0,0752	0,1476	0,2693	0,0749	-2,2685	0,1219	3952380591,25	0,6823	-4,8979	-0,5467	-8,7662	0,0993	0,0000	0,0000	0,6822	0,0000	0,0000
E17	0,0474	0,0828	0,1142	0,0907	0,9138	0,0828	93521797,28	0,1181	0,1066	0,0858	0,7455	0,5730	0,0000	0,0000	0,2390	0,0000	0,1467
E18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E18	0,2137	1,1080	0,8638	0,9711	-0,6177	1,1100	161832804,58	7,7125	-11,0210	-0,7651	12,8922	0,1577	0,0000	0,0000	-2,0586	0,0000	0,0000
E19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E19	0,0200	0,0535	0,0225	0,0000	0,0000	0,0535	0,00	0,0000	0,1274	0,1855	1,5901	0,4277	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
E20	0,0092	0,0707	0,1242	0,0177	2,3057	0,0399	1664613491,84	0,3521	0,6489	1,1671	7,2877	0,1251	0,0140	0,7730	0,3923	0,0000	0,0000
E21 ²⁴	0,0679	0,1516	0,1284	0,0921	1,1046	0,1102	3341623759,42	0,3979	0,4249	0,3860	1,0029	0,5313	0,0124	0,1382	0,4342	0,8739	0,1161
E22	0,1533	0,2404	0,2830	0,2701	0,8630	0,2310	4328095270,72	0,5816	0,5021	0,2307	0,5815	0,6410	0,0543	0,1936	0,6679	0,3813	0,0614
E23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E23	0,0480	0,1267	0,0110	0,5085	0,2362	0,0848	479549012,95	147,0392	24,0877	0,5474	1,3970	0,5165	0,0000	0,0000	-0,1134	0,0000	0,0000
E24 ²⁵⁸	0,0833	0,5943	1,3349	0,0602	15,3000	0,5943	605432099,00	0,2418	3,9076	0,1145	13,1933	0,1153	0,0000	0,0000	0,2811	0,0000	0,0000
E25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E25	0,0777	0,0040	3,8832	0,5138	95,8307	3,1681	521863972,60	4,9484	111,9250	-0,0508	38,1349	0,2237	0,0000	0,0000	0,4056	0,0000	0,0000
E26 ⁴	0,0141	0,0545	0,1558	0,0234	3,5114	0,0337	8318822608,98	0,0918	0,2097	0,6408	3,3315	0,2324	0,0034	0,1061	0,5305	0,0000	0,0000
E27 ³	0,4216	0,9297	1,2101	0,2826	3,5158	0,9297	45005846472,13	0,1369	0,4092	0,0614	1,2613	0,4561	0,2543	0,8892	0,9311	0,0000	0,0000
E28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E28	0,0185	0,0070	0,0135	0,0188	0,0974	0,0114	142592681,01	1,8317	0,3443	0,1624	-0,7984	0,4447	0,0000	0,0000	0,1901	0,0000	0,0000
E29	0,0421	0,0465	0,8133	0,0558	0,8672	0,0465	113461191,61	0,0522	0,0411	0,0480	0,1054	0,9070	0,0517	0,8588	-0,6348	0,3242	0,1412
E30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E30	0,0176	0,1111	0,0908	0,0188	2,5199	0,1039	252244056,85	0,2425	0,6879	0,8982	2,7065	0,3129	0,0206	0,1899	0,0340	0,0481	0,0365
E31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E31	0,0383	0,3032	0,0280	0,1631	0,6224	0,0917	283734998,84	2,0864	1,2535	3,5055	3,0117	0,0058	0,0000	0,0000	-2,6363	0,0000	0,0000
E32	0,0085	0,0771	0,0643	0,0593	0,4247	0,0231	3874808186,67	1,6512	0,6552	3,2951	8,0629	0,1131	0,0202	0,2672	0,5193	0,3217	0,1703
E33	0,1376	0,1863	0,2312	0,2567	0,7123	0,1810	4315516673,53	1,0363	0,7440	0,1217	0,3877	0,7260	0,0508	0,1745	0,7789	0,3855	0,0491
E34 ¹	0,0330	0,0684	0,0814	0,0225	2,0720	0,0684	1351297274,92	0,2396	0,4636	0,1977	1,0279	0,4961	0,0147	0,3333	0,1694	0,0000	0,0000

E35	0,1637	0,2404	0,2996	0,1490	1,4763	0,2276	1357250633,63	0,3343	0,4853	0,2617	0,5161	0,6647	0,1093	0,7237	0,7454	0,0268	0,0256
E36	0,0838	0,1336	0,1243	0,1346	0,7490	0,1016	477317960,71	0,3963	0,2638	0,4117	0,7052	0,6325	0,0000	0,0000	0,6111	0,0000	0,0000
E37	0,0358	0,0889	0,0810	0,0648	0,7706	0,0473	382651197,47	1,0900	0,8513	1,1139	1,5250	0,3964	0,0198	0,5034	0,3476	0,0000	0,0000
E38 ¹²	0,1472	0,2091	0,2631	0,1569	1,3472	0,2091	12588045396,72	0,5512	0,7375	0,1385	0,4407	0,6960	0,1723	0,9500	0,6600	0,0000	0,0000
E39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E39	0,0576	0,2512	0,2448	0,1828	1,7884	0,2512	509462433,36	1,1171	1,5242	0,2595	3,5134	0,2522	0,0000	0,0000	-0,8706	0,0000	0,0000
E40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E40	0,0008	0,0162	0,0546	0,0112	1,5649	0,0047	3110288554,16	0,5719	0,8344	1,0751	2,1318	0,3241	0,0000	0,0000	0,5200	0,0000	0,0000
E41 ¹	0,1422	0,2244	0,2845	0,0535	4,8534	0,2244	2893488372,02	0,1388	0,6813	0,0784	1,2086	0,5429	0,0000	0,0000	0,5280	0,0000	0,0000
E42 ³	0,0162	0,1001	0,0655	0,0921	0,3552	0,0177	131301943,08	8,9269	0,8443	10,9574	12,5686	0,0845	0,0000	0,0000	0,5931	0,0000	0,0000
E43	0,0067	0,0106	0,0210	0,0019	0,8954	0,0104	1108072332,08	0,8672	0,7123	0,0502	0,3012	0,7735	0,0000	0,0000	0,4897	0,0000	0,0000
E44 ¹	0,0434	0,1025	0,1155	0,0632	1,4810	0,1025	2328538549,77	0,8182	1,1452	0,0000	1,5589	0,4657	0,0000	0,0000	0,5856	0,0000	0,0000
E45	0,0026	0,0192	0,0607	0,0064	2,8739	0,0192	1487208979,87	0,0831	0,2230	0,1593	6,1800	0,1487	0,0002	0,0249	0,1595	0,7247	0,0723
E46 ³	0,0632	0,2869	0,4095	0,2871	18,5538	0,2869	16250378702,50	0,4475	0,2859	0,5091	3,5575	0,2327	0,0043	0,0814	0,7986	0,0000	0,0000
E47 ¹²³	0,1524	0,3556	0,2775	0,2844	0,8812	0,2523	210536058,00	1,5717	1,3968	0,3488	1,3221	0,4983	0,0000	0,0000	0,4067	0,0000	0,0000
E48	0,1016	0,2123	0,2566	0,2267	0,9315	0,2110	4731623310,44	1,3131	1,2008	0,2842	1,1289	0,4736	0,0450	0,1943	0,6220	0,4190	0,0683
E49	0,0477	0,1126	0,1179	0,1043	0,8792	0,0861	3246308701,77	0,8172	0,7138	0,5396	1,3455	0,4298	0,0183	0,1345	0,4964	0,4970	0,0847
E50	0,1040	0,1721	0,2143	0,1966	0,6639	0,1307	871641377,97	1,2152	0,8007	0,4101	0,7329	0,5891	0,0000	0,0000	0,7290	0,0000	0,0000
E51 ¹³	0,0241	0,0394	0,0326	0,0427	0,5555	0,0276	1354772701,66	1,1638	0,5583	0,7569	0,9093	0,5537	0,0000	0,0000	0,6560	0,0000	0,0000
E52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E52	0,0553	0,0701	0,1080	0,0504	0,2837	0,0701	14302706,00	0,3736	0,3700	0,0071	0,1621	0,8649	0,0000	0,0000	0,0111	0,0000	0,0000
E53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E53	0,0066	0,0298	0,0835	0,0201	0,8917	0,0298	29296037,66	1,5567	1,4194	0,0000	1,8022	0,4300	0,0000	0,0000	0,3859	0,0000	0,0000
E54	0,0650	0,1615	0,1905	0,1020	1,5506	0,1615	388195121,51	0,4959	0,7575	0,0842	1,6227	0,3897	0,0000	0,0000	0,6186	0,0000	0,0000
E55 ²⁴	0,0269	0,0340	0,0309	0,2654	0,1856	0,0455	1112691957,47	5,7049	0,3212	1,2357	1,5756	0,4207	0,0587	0,1205	0,4029	0,0667	0,0241
E56	0,0583	0,1582	0,1370	0,1242	0,9653	0,1184	12054114992,09	0,6148	0,5484	0,8788	1,8101	0,4053	0,0312	0,2646	0,3524	0,0753	0,0185
E57	0,1048	0,3485	0,2271	0,1761	1,2488	0,2185	216515302,60	1,1444	1,3357	1,3893	2,3478	0,3199	0,0000	0,0000	0,3813	0,0000	0,0000
E58	0,0127	0,0293	0,0374	0,0243	0,8849	0,0190	2942325649,06	0,4742	0,4291	0,5897	1,3281	0,4321	0,0000	0,0000	-0,3760	0,0000	0,0000
E59 ¹⁸	0,0313	0,0817	0,0574	0,4005	0,0733	0,0378	11048772,86	6,7231	0,7410	0,6642	0,9430	0,6082	0,5000	0,5000	0,1097	0,0000	0,0000
E60	0,0021	0,0699	0,1269	0,0088	2,4418	0,0498	7656372,17	0,2797	0,5583	27,9468	34,7667	0,0282	0,0000	0,0000	0,0960	0,0000	0,0000
E61 ¹³	0,0366	0,0800	0,2568	0,0144	5,1444	0,0729	2853548204,75	0,0891	0,4590	0,5242	1,4021	0,4303	0,0038	0,3004	0,6165	0,1500	0,0901
E62 ²³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E62 ²³	0,0022	0,0163	0,0094	1,6296	0,5116	0,0073	21005080,26	94,5949	1,0786	0,8194	2,2178	0,3695	0,0000	0,0000	0,0603	0,0000	0,0000
E63	0,0205	0,0215	0,0279	0,4347	0,0533	0,0272	10892191,88	1,4337	0,1868	0,3811	0,6881	0,6207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
E64 ⁸	-	-	-	-	-7,4780	-	172577525,57	0,9369	-2,5782	-0,2482	-1,5143	-	0,0000	0,0000	-1,0478	0,0000	0,0000

	0,0588	0,0412	0,3865	0,1066		0,3159						0,1571					
E65 ¹⁸	0,0728	0,0712	0,2244	0,0760	2,5393	0,1948	64361930,25	0,2343	0,6098	-0,9014	-0,7009	0,3648	0,0527	0,8885	0,1906	0,0824	0,0728
E66 ¹⁸	0,0457	0,0643	0,0847	0,1581	0,3970	0,0643	23925596,13	0,6184	0,2416	0,0007	0,4614	0,6889	0,0000	0,0000	0,2716	0,0000	0,0000
E67 ¹⁸	0,0271	0,0318	0,0385	0,1488	1,0022	0,0318	74477369,00	0,2902	0,1903	0,0000	0,1880	0,8443	0,0156	0,4104	-0,2965	0,1092	0,0896
E68 ⁶⁸	0,0014	0,0032	0,0010	3,0519	0,0454	0,0034	13734724,78	93,4107	0,9819	0,0124	0,1179	0,8963	0,0000	0,0000	0,4654	0,0000	0,0000
E69 ¹⁷⁸	0,0825	0,1734	0,2159	0,0453	2,8311	0,1734	63003409,39	0,2923	0,4403	0,0000	0,7907	0,5846	0,0000	0,0000	0,2876	0,0000	0,0000
E70 ¹⁸	0,0157	0,0517	0,0599	0,0293	0,7452	0,0219	577256785,59	0,6720	0,5050	1,3891	2,3097	0,3027	0,0459	1,8100	0,4249	0,0000	0,0000
E71 ²	0,1723	0,3196	0,2295	0,2655	0,8845	0,2266	313758727,78	0,8743	0,7962	0,7924	0,9970	0,5203	0,0871	0,2833	0,8249	0,0509	0,0215
	0,0513	0,0890	0,1787	0,1369	2,8062	0,1129	3039825951,66	5,8146	2,2751	0,9568	1,2951	0,4353	0,0337	0,2037	0,2626	0,0694	0,0241

RESULTATS AFFICHES PAR EVIIEWS7 :

ROA :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-23.64	-3.41
Modèle [2]	-23.63	-2.86
Modèle [1]	-12.50	-1.94

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 17:40
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.121855	0.038805	3.140169	0.0017
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.048756	0.009081	5.369012	0.0000
PINV	-7.26E-05	5.98E-05	-1.212990	0.2254
INCAP	-9.90E-05	0.000128	-0.770447	0.4412
TDCE	-0.000120	0.000118	-1.018122	0.3088
TA	-0.000684	0.000669	-1.022293	0.3069
DIVVE	0.176581	0.029274	6.032039	0.0000
PSAD	0.005001	0.004743	1.054285	0.2920
PSAR	0.010556	0.022337	0.472601	0.6366
SA	-0.006200	0.007499	-0.826776	0.4085
TAILLE	-0.004844	0.001840	-2.632252	0.0086
R-squared	0.097363	Mean dependent var	0.055627	
Adjusted R-squared	0.088951	S.D. dependent var	0.122364	
S.E. of regression	0.116795	Akaike info criterion	-1.446700	
Sum squared resid	14.63682	Schwarz criterion	-1.396080	
Log likelihood	795.1116	Hannan-Quinn criter.	-1.427537	
F-statistic	11.57389	Durbin-Watson stat	1.354445	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 17:44
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.118867	0.038868	3.058209	0.0023
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.049253	0.009087	5.419895	0.0000
PINV	-7.50E-05	5.99E-05	-1.252571	0.2106
INCAP	-0.000104	0.000129	-0.812276	0.4168
TDCE	-0.000118	0.000118	-1.002232	0.3165
TA	-0.000714	0.000671	-1.064853	0.2872
DIVVE	0.174924	0.029296	5.970862	0.0000
PSAD	0.005234	0.004750	1.101883	0.2708
PSAR	0.010483	0.022387	0.468250	0.6397
SA	-0.006310	0.007500	-0.841298	0.4004
TAILLE	-0.004703	0.001843	-2.551465	0.0109
Effects Specification				
Period fixed (dummy variables)				
R-squared	0.099691	Mean dependent var	0.055627	
Adjusted R-squared	0.088753	S.D. dependent var	0.122364	
S.E. of regression	0.116807	Akaike info criterion	-1.443748	
Sum squared resid	14.59907	Schwarz criterion	-1.379322	
Log likelihood	796.5115	Hannan-Quinn criter.	-1.419358	
F-statistic	9.113923	Durbin-Watson stat	1.351957	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Dependent Variable: ROA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 17:44
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.166564	0.053195	3.131221	0.0018
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.043449	0.012450	3.490030	0.0005
PINV	-2.80E-05	5.78E-05	-0.484648	0.6280
INCAP	-7.77E-05	0.000113	-0.689090	0.4909
TDCE	-5.04E-05	0.000108	-0.466369	0.6410
TA	-0.000595	0.000598	-0.995010	0.3200
DIVVE	0.113026	0.027369	4.129659	0.0000
PSAD	0.002792	0.004222	0.661373	0.5085
PSAR	0.004204	0.020026	0.209920	0.8338
SA	-0.005023	0.010459	-0.480261	0.6311
TAILLE	-0.006873	0.002521	-2.726649	0.0065
Effects Specification				
S.D.				
Rho				
Cross-section random			0.067330	0.3416
Idiosyncratic random			0.093472	0.6584
Weighted Statistics				
R-squared	0.052867	Mean dependent var	0.031720	
Adjusted R-squared	0.044040	S.D. dependent var	0.097214	
S.E. of regression	0.095049	Sum squared resid	9.693868	
F-statistic	5.989282	Durbin-Watson stat	2.008177	
Prob(F-statistic)	0.000000			
Unweighted Statistics				
R-squared	0.090953	Mean dependent var	0.055627	
Sum squared resid	14.74076	Durbin-Watson stat	1.320625	

Correlated Random Effects - Hausman Test

Equation: Untitled

Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	44.523642	8	0.0000

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	0.000013	-0.000028	0.000000	0.1812
INCAP	-0.000071	-0.000078	0.000000	0.8595
TDCE	0.000070	-0.000050	0.000000	0.0120
TA	0.002030	-0.000595	0.000000	0.0000
DIVVE	0.054440	0.113026	0.000162	0.0000
PSAD	0.001357	0.002792	0.000002	0.3537
PSAR	-0.003497	0.004204	0.000059	0.3141
TAILLE	-0.052988	-0.006873	0.000089	0.0000

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 17:44
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.118867	0.038868	3.058209	0.0023
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.049253	0.009087	5.419895	0.0000
PINV	-7.50E-05	5.99E-05	-1.252571	0.2106
INCAP	-0.000104	0.000129	-0.812276	0.4168
TDCE	-0.000118	0.000118	-1.002232	0.3165
TA	-0.000714	0.000671	-1.064853	0.2872
DIVVE	0.174924	0.029296	5.970862	0.0000
PSAD	0.005234	0.004750	1.101883	0.2708
PSAR	0.010483	0.022387	0.468250	0.6397
SA	-0.006310	0.007500	-0.841298	0.4004
TAILLE	-0.004703	0.001843	-2.551465	0.0109
Effects Specification				
Period fixed (dummy variables)				
R-squared	0.099691	Mean dependent var	0.055627	
Adjusted R-squared	0.088753	S.D. dependent var	0.122364	
S.E. of regression	0.116807	Akaike info criterion	-1.443748	
Sum squared resid	14.59907	Schwarz criterion	-1.379322	
Log likelihood	796.5115	Hannan-Quinn criter.	-1.419358	
F-statistic	9.113923	Durbin-Watson stat	1.351957	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:05
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.119124	0.038850	3.066267	0.0022
_PARTENAIRE_PRIVE	0.048753	0.009021	5.404239	0.0000
PINV	-7.51E-05	5.99E-05	-1.255124	0.2097
INCAP	-0.000104	0.000129	-0.811622	0.4172
TDCE	-0.000120	0.000118	-1.018151	0.3088
TA	-0.000709	0.000671	-1.057616	0.2905
DIVVE	0.175418	0.029267	5.993800	0.0000
PSAD	0.005827	0.004576	1.273365	0.2032
SA	-0.006428	0.007493	-0.857802	0.3912
TAILLE	-0.004685	0.001842	-2.543217	0.0111

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.099507	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089417	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116765	Akaike info criterion	-1.445388
Sum squared resid	14.60206	Schwarz criterion	-1.385564
Log likelihood	796.4005	Hannan-Quinn criter.	-1.422740
F-statistic	9.862335	Durbin-Watson stat	1.350506
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:05
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.118483	0.038836	3.050882	0.0023
_PARTENAIRE_PRIVE	0.048552	0.009016	5.384847	0.0000
PINV	-7.67E-05	5.98E-05	-1.281402	0.2003
TDCE	-0.000125	0.000118	-1.059752	0.2895
TA	-0.000710	0.000670	-1.059540	0.2896
DIVVE	0.175623	0.029261	6.001992	0.0000
PSAD	0.005812	0.004575	1.270218	0.2043
SA	-0.006728	0.007483	-0.899085	0.3688
TAILLE	-0.004646	0.001841	-2.523468	0.0118

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.098953	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089707	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116746	Akaike info criterion	-1.446618
Sum squared resid	14.61104	Schwarz criterion	-1.391396
Log likelihood	796.0672	Hannan-Quinn criter.	-1.425713
F-statistic	10.70243	Durbin-Watson stat	1.349440
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:07
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.122444	0.038582	3.173651	0.0015
_PARTENAIRE_PRIVE	0.047879	0.008985	5.329068	0.0000
PINV	-7.94E-05	5.97E-05	-1.328413	0.1843
TDCE	-0.000114	0.000117	-0.975831	0.3294
TA	-0.000693	0.000670	-1.034178	0.3013
DIVVE	0.176992	0.029219	6.057503	0.0000
PSAD	0.005821	0.004575	1.272308	0.2035
TAILLE	-0.005031	0.001791	-2.809722	0.0050

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.098273	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089870	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116736	Akaike info criterion	-1.447710
Sum squared resid	14.62206	Schwarz criterion	-1.397089
Log likelihood	795.6587	Hannan-Quinn criter.	-1.428546
F-statistic	11.69393	Durbin-Watson stat	1.348062
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:07
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.121547	0.038570	3.151360	0.0017
_PARTENAIRE_PRIVE	0.048547	0.008958	5.419310	0.0000
PINV	-7.90E-05	5.97E-05	-1.321652	0.1866
TA	-0.000697	0.000670	-1.040444	0.2984
DIVVE	0.177620	0.029211	6.080606	0.0000
PSAD	0.005971	0.004572	1.305859	0.1919
TAILLE	-0.005036	0.001791	-2.812732	0.0050

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.097473	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089910	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116733	Akaike info criterion	-1.448668
Sum squared resid	14.63503	Schwarz criterion	-1.402649
Log likelihood	795.1779	Hannan-Quinn criter.	-1.431246
F-statistic	12.88802	Durbin-Watson stat	1.346431
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:08
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.126686	0.038254	3.311741	0.0010
_PARTENAIRE_PRIVE	0.047464	0.008898	5.334313	0.0000
PINV	-7.91E-05	5.97E-05	-1.323813	0.1858
DIVVE	0.177534	0.029212	6.077449	0.0000
PSAD	0.005864	0.004571	1.282825	0.1998
TAILLE	-0.005266	0.001777	-2.963208	0.0031

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.096563	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089840	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116738	Akaike info criterion	-1.449505
Sum squared resid	14.64979	Schwarz criterion	-1.408089
Log likelihood	794.6319	Hannan-Quinn criter.	-1.433826
F-statistic	14.36261	Durbin-Watson stat	1.347518
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:09
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.128289	0.038245	3.354427	0.0008
_PARTENAIRE_PRIVE	0.045378	0.008751	5.185689	0.0000
PINV	-7.91E-05	5.98E-05	-1.324479	0.1856
DIVVE	0.177787	0.029220	6.084427	0.0000
TAILLE	-0.005241	0.001777	-2.948593	0.0033

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.095180	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.089294	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116773	Akaike info criterion	-1.449821
Sum squared resid	14.67221	Schwarz criterion	-1.413006
Log likelihood	793.8028	Hannan-Quinn criter.	-1.435883
F-statistic	16.16962	Durbin-Watson stat	1.343786
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:09
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.130793	0.038211	3.422897	0.0006
_PARTENAIRE_PRIVE	0.044620	0.008735	5.108185	0.0000
DIVVE	0.178690	0.029222	6.114876	0.0000
TAILLE	-0.005366	0.001776	-3.021938	0.0026

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.093705	Mean dependent var	0.055627
Adjusted R-squared	0.088656	S.D. dependent var	0.122364
S.E. of regression	0.116814	Akaike info criterion	-1.450037
Sum squared resid	14.69613	Schwarz criterion	-1.417824
Log likelihood	792.9199	Hannan-Quinn criter.	-1.437841
F-statistic	18.55918	Durbin-Watson stat	1.339616
Prob(F-statistic)	0.000000		

ROE :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-32.66	-3.96
Modèle [2]	-32.66	-2.86
Modèle [1]	-32.44	-1.94

Dependent Variable: ROE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:10
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.143711	0.386410	0.371913	0.7100
_PARTENAIRE_PRIVE	0.133278	0.090425	1.473905	0.1408
PINV	-0.000431	0.000596	-0.724226	0.4691
INCAP	0.001294	0.001279	1.011156	0.3122
TDCE	-0.036396	0.001172	-31.04654	0.0000
TA	0.004888	0.006663	0.733566	0.4634
DIVVE	0.163471	0.291499	0.560795	0.5751
PSAD	-0.000750	0.047231	-0.015870	0.9873
PSAR	-0.143954	0.222421	-0.647212	0.5176
SA	-0.098177	0.074674	-1.314731	0.1889
TAILLE	0.007714	0.018324	0.420967	0.6739

R-squared	0.479981	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475135	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.163004	Akaike info criterion	3.149986
Sum squared resid	1451.317	Schwarz criterion	3.200606
Log likelihood	-1696.292	Hannan-Quinn criter.	3.169149
F-statistic	99.03865	Durbin-Watson stat	1.547700
Prob(F-statistic)	0.000000		

Modèle fixed :

Dependent Variable: ROE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:11
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.133634	0.387364	0.344983	0.7302
_PARTENAIRE_PRIVIE	0.135313	0.090566	1.494075	0.1355
PINV	-0.000437	0.000597	-0.731625	0.4646
INCAP	0.001280	0.001282	0.998720	0.3182
TDCE	-0.036383	0.001174	-30.98869	0.0000
TA	0.004695	0.006686	0.702145	0.4827
DIVVE	0.156554	0.291971	0.536198	0.5919
PSAD	8.52E-05	0.047338	0.001800	0.9986
PSAR	-0.139947	0.223110	-0.627255	0.5306
SA	-0.098501	0.074750	-1.317738	0.1879
TAILLE	0.008169	0.018370	0.444711	0.6566

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)			
R-squared	0.480439	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.474127	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.164120	Akaike info criterion	3.154640
Sum squared resid	1450.039	Schwarz criterion	3.219066
Log likelihood	-1695.815	Hannan-Quinn criter.	3.179030
F-statistic	76.11007	Durbin-Watson stat	1.545546
Prob(F-statistic)	0.000000		

Modèle altérative :

Dependent Variable: ROE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:12
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.193107	0.439660	0.439219	0.6606
_PARTENAIRE_PRIVIE	0.121938	0.102578	1.188725	0.2348
PINV	-0.000340	0.000598	-0.567506	0.5705
INCAP	0.001250	0.001230	1.016448	0.3096
TDCE	-0.038025	0.001151	-33.03842	0.0000
TA	0.006709	0.006438	1.042065	0.2976
DIVVE	0.116276	0.288611	0.402883	0.6871
PSAD	0.000467	0.045686	0.010229	0.9918
PSAR	-0.112016	0.215868	-0.518910	0.6039
SA	-0.107132	0.085311	-1.255781	0.2095
TAILLE	0.006223	0.020845	0.298520	0.7654

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	0.399202	0.1229
Idiosyncratic random	1.066513	0.8771

Weighted Statistics			
R-squared	0.499685	Mean dependent var	0.108088
Adjusted R-squared	0.495022	S.D. dependent var	1.528841
S.E. of regression	1.086421	Sum squared resid	1266.474
F-statistic	107.1650	Durbin-Watson stat	1.784339
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.478958	Mean dependent var	0.135020
Sum squared resid	1454.171	Durbin-Watson stat	1.554026

Hausman test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
Equation: Untitled
Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	48.432663	8	0.0000

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	-0.000025	-0.000340	0.000000	0.4815
INCAP	0.001160	0.001250	0.000000	0.8740
TDCE	-0.042412	-0.038025	0.000000	0.0000
TA	0.019125	0.006709	0.000049	0.0763
DIVVE	-0.015649	0.116276	0.035349	0.4829
PSAD	0.011918	0.000467	0.000545	0.6239
PSAR	0.000039	-0.112016	0.013227	0.3299
TAILLE	-0.125497	0.006223	0.012032	0.2298

Dependent Variable: ROE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:13
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.133655	0.387005	0.345358	0.7299
_PARTENAIRE_PRIVIE	0.135289	0.089555	1.510682	0.1312
PINV	-0.000437	0.000597	-0.731967	0.4643
INCAP	0.001280	0.001281	0.999199	0.3179
TDCE	-0.036383	0.001173	-31.01215	0.0000
TA	0.004695	0.006682	0.702609	0.4825
DIVVE	0.156552	0.291832	0.536445	0.5918
PSAR	-0.139840	0.214926	-0.650641	0.5154
SA	-0.098500	0.074714	-1.318371	0.1877
TAILLE	0.008169	0.018361	0.444925	0.6565

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)			
R-squared	0.480439	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.474618	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.163577	Akaike info criterion	3.152795
Sum squared resid	1450.039	Schwarz criterion	3.212619
Log likelihood	-1695.815	Hannan-Quinn criter.	3.175443
F-statistic	82.52963	Durbin-Watson stat	1.545547
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:14
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.302533	0.075486	4.007795	0.0001
_PARTENAIRE_PRIVIE	0.115665	0.077911	1.484575	0.1380
PINV	-0.000426	0.000596	-0.715007	0.4748
INCAP	0.001265	0.001280	0.988379	0.3232
TDCE	-0.036369	0.001172	-31.02333	0.0000
TA	0.005069	0.006626	0.765061	0.4444
DIVVE	0.160806	0.291567	0.551525	0.5814
PSAR	-0.137710	0.214793	-0.641129	0.5216
SA	-0.090724	0.072613	-1.249410	0.2118

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)			
R-squared	0.480343	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475011	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.163141	Akaike info criterion	3.151134
Sum squared resid	1450.307	Schwarz criterion	3.206357
Log likelihood	-1695.915	Hannan-Quinn criter.	3.172040
F-statistic	90.08173	Durbin-Watson stat	1.545058
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:14
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.307433	0.074937	4.102523	0.0000
_PARTENAIRE_PRIVE	0.117888	0.077781	1.515629	0.1299
PINV	-0.000432	0.000596	-0.725895	0.4681
INCAP	0.001259	0.001280	0.983460	0.3256
TDCE	-0.036385	0.001172	-31.05611	0.0000
TA	0.005088	0.006624	0.768073	0.4426
PSAR	-0.133323	0.214576	-0.621332	0.5345
SA	-0.092480	0.072520	-1.275240	0.2025

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.480196	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475351	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.162764	Akaike info criterion	3.149573
Sum squared resid	1450.718	Schwarz criterion	3.200194
Log likelihood	-1696.069	Hannan-Quinn criter.	3.168737
F-statistic	99.12376	Durbin-Watson stat	1.544342
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:15
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.296413	0.072788	4.072294	0.0000
_PARTENAIRE_PRIVE	0.127527	0.076197	1.673653	0.0945
PINV	-0.000431	0.000595	-0.723368	0.4696
INCAP	0.001257	0.001279	0.982418	0.3261
TDCE	-0.036355	0.001170	-31.06518	0.0000
TA	0.004984	0.006620	0.752862	0.4517
SA	-0.091118	0.072466	-1.257390	0.2089

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.480008	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475651	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.162432	Akaike info criterion	3.148088
Sum squared resid	1451.240	Schwarz criterion	3.194106
Log likelihood	-1696.264	Hannan-Quinn criter.	3.165509
F-statistic	110.1576	Durbin-Watson stat	1.542804
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:15
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.297647	0.072752	4.091270	0.0000
_PARTENAIRE_PRIVE	0.125112	0.076107	1.643903	0.1005
INCAP	0.001229	0.001279	0.960989	0.3368
TDCE	-0.036354	0.001170	-31.07073	0.0000
TA	0.004943	0.006618	0.746882	0.4553
SA	-0.094295	0.072317	-1.303913	0.1925

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.479755	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475884	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.162174	Akaike info criterion	3.146730
Sum squared resid	1451.947	Schwarz criterion	3.188147
Log likelihood	-1696.528	Hannan-Quinn criter.	3.162409
F-statistic	123.9168	Durbin-Watson stat	1.541757
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:16
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.296042	0.072705	4.071818	0.0001
_PARTENAIRE_PRIVE	0.128633	0.075945	1.693766	0.0906
INCAP	0.001228	0.001278	0.960573	0.3370
TDCE	-0.036349	0.001170	-31.07325	0.0000
SA	-0.094247	0.072302	-1.303513	0.1927

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.479485	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.476099	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.161935	Akaike info criterion	3.145404
Sum squared resid	1452.701	Schwarz criterion	3.182218
Log likelihood	-1696.809	Hannan-Quinn criter.	3.159341
F-statistic	141.5977	Durbin-Watson stat	1.544658
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:35
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.294097	0.072674	4.046781	0.0001
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.132101	0.075856	1.741460	0.0819
TDCE	-0.036294	0.001168	-31.06455	0.0000
SA	-0.090984	0.072220	-1.259824	0.2080

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.479039	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.476137	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.161894	Akaike info criterion	3.144416
Sum squared resid	1453.946	Schwarz criterion	3.176629
Log likelihood	-1697.273	Hannan-Quinn criter.	3.156611
F-statistic	165.0554	Durbin-Watson stat	1.542104
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:36
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.237253	0.056987	4.163309	0.0000
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.135721	0.075823	1.789985	0.0737
TDCE	-0.036155	0.001163	-31.07624	0.0000

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.478271	Mean dependent var	0.135020
Adjusted R-squared	0.475851	S.D. dependent var	1.605304
S.E. of regression	1.162210	Akaike info criterion	3.144043
Sum squared resid	1456.089	Schwarz criterion	3.171654
Log likelihood	-1698.071	Hannan-Quinn criter.	3.154496
F-statistic	197.6414	Durbin-Watson stat	1.539150
Prob(F-statistic)	0.000000		

ROCE :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-30.65	-3.96
Modèle [2]	-30.54	-2.86
Modèle [1]	-19.48	-1.94

Dependent Variable: ROCE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:24
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.013648	0.284631	3.561275	0.0004
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.122174	0.066607	1.834242	0.0669
PINV	-0.000426	0.000439	-0.971438	0.3315
INCAP	0.007644	0.000942	8.110437	0.0000
TDCE	-0.001871	0.000864	-2.166460	0.0305
TA	0.009744	0.004908	1.985219	0.0474
DIVVE	0.212872	0.214719	0.991397	0.3217
PSAD	0.011692	0.034791	0.336076	0.7369
PSAR	0.047305	0.163836	0.288733	0.7728
SA	0.091113	0.055005	1.656433	0.0979
TAILLE	-0.046441	0.013498	-3.440712	0.0006

R-squared	0.093481	Mean dependent var	0.228661
Adjusted R-squared	0.085032	S.D. dependent var	0.895596
S.E. of regression	0.856673	Akaike info criterion	2.538574
Sum squared resid	787.4617	Schwarz criterion	2.589194
Log likelihood	-1364.907	Hannan-Quinn criter.	2.557738
F-statistic	11.06482	Durbin-Watson stat	1.387614
Prob(F-statistic)	0.000000		

Fixed :

Dependent Variable: ROCE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:24
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.027531	0.285266	3.602003	0.0003
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.120280	0.066696	1.803411	0.0716
PINV	-0.000406	0.000440	-0.923426	0.3560
INCAP	0.007637	0.000944	8.090374	0.0000
TDCE	-0.001903	0.000865	-2.201251	0.0279
TA	0.009537	0.004924	1.936869	0.0530
DIVVE	0.215916	0.215016	1.004187	0.3155
PSAD	0.009652	0.034861	0.276875	0.7819
PSAR	0.055678	0.164305	0.338873	0.7348
SA	0.091517	0.055048	1.662493	0.0967
TAILLE	-0.047095	0.013528	-3.481236	0.0005

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.094707	Mean dependent var	0.228661
Adjusted R-squared	0.083708	S.D. dependent var	0.895596
S.E. of regression	0.857292	Akaike info criterion	2.542756
Sum squared resid	786.3968	Schwarz criterion	2.607182
Log likelihood	-1364.174	Hannan-Quinn criter.	2.567146
F-statistic	8.610550	Durbin-Watson stat	1.387286
Prob(F-statistic)	0.000000		

Dependent Variable: ROCE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:25
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.031519	0.311640	3.309974	0.0010
_PARTENAIRE_PRIVE	0.120276	0.072775	1.652701	0.0987
PINV	-0.000386	0.000449	-0.860854	0.3897
INCAP	0.007661	0.000939	8.158091	0.0000
TDCE	-0.001894	0.000871	-2.173245	0.0300
TA	0.009859	0.004904	2.010527	0.0444
DIVVE	0.179171	0.217735	0.822887	0.4106
PSAD	0.011250	0.034793	0.323327	0.7465
PSAR	0.050760	0.164175	0.309183	0.7572
SA	0.091045	0.060344	1.508777	0.1317
TAILLE	-0.047237	0.014777	-3.196678	0.0014

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.222573	0.0672
Idiosyncratic random		0.829378	0.9326

Weighted Statistics			
R-squared	0.089392	Mean dependent var	0.201471
Adjusted R-squared	0.080906	S.D. dependent var	0.863707
S.E. of regression	0.828025	Sum squared resid	735.6755
F-statistic	10.53339	Durbin-Watson stat	1.484932
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.093448	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	787.4902	Durbin-Watson stat	1.387221

Hausman test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
Equation: Untitled
Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	4.500637	8	0.8094

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	-0.000122	-0.000386	0.000000	0.4739
INCAP	0.007721	0.007661	0.000000	0.9001
TDCE	-0.001833	-0.001894	0.000000	0.9176
TA	0.017680	0.009859	0.000031	0.1581
DIVVE	-0.035317	0.179171	0.024342	0.1692
PSAD	0.010150	0.011250	0.000381	0.9551
PSAR	0.062321	0.050760	0.009226	0.9042
TAILLE	-0.177082	-0.047237	0.007321	0.1291

Dependent Variable: ROCE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:26
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.032825	0.311016	3.320807	0.0009
_PARTENAIRE_PRIVE	0.117801	0.072190	1.631825	0.1030
PINV	-0.000387	0.000448	-0.863301	0.3882
INCAP	0.007661	0.000938	8.165095	0.0000
TDCE	-0.001901	0.000870	-2.184922	0.0291
TA	0.009873	0.004899	2.015313	0.0441
DIVVE	0.181869	0.217382	0.836635	0.4030
PSAD	0.013939	0.033661	0.414089	0.6789
SA	0.090487	0.060202	1.503057	0.1331
TAILLE	-0.047151	0.014747	-3.197298	0.0014

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.221090	0.0664
Idiosyncratic random		0.828919	0.9336

Weighted Statistics			
R-squared	0.089352	Mean dependent var	0.201751
Adjusted R-squared	0.081721	S.D. dependent var	0.864009
S.E. of regression	0.827952	Sum squared resid	736.2327
F-statistic	11.70893	Durbin-Watson stat	1.483781
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.093378	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	787.5505	Durbin-Watson stat	1.387096

Dependent Variable: ROCE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:26
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.036534	0.310342	3.339979	0.0009
_PARTENAIRE_PRIVE	0.112789	0.071036	1.587769	0.1126
PINV	-0.000388	0.000448	-0.865877	0.3868
INCAP	0.007663	0.000938	8.173123	0.0000
TDCE	-0.001911	0.000869	-2.198740	0.0281
TA	0.009911	0.004894	2.025046	0.0431
DIVVE	0.182398	0.217172	0.839880	0.4012
SA	0.090432	0.060097	1.504754	0.1327
TAILLE	-0.047082	0.014721	-3.198222	0.0014

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.219777	0.0657
Idiosyncratic random		0.828456	0.9343

Weighted Statistics			
R-squared	0.089243	Mean dependent var	0.201991
Adjusted R-squared	0.082465	S.D. dependent var	0.864278
S.E. of regression	0.827875	Sum squared resid	736.7808
F-statistic	13.16706	Durbin-Watson stat	1.482626
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.093224	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	787.6844	Durbin-Watson stat	1.386813

Dependent Variable: ROCE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:27
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.035788	0.311049	3.329987	0.0009
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.115729	0.071112	1.627420	0.1039
PINV	-0.000393	0.000448	-0.877733	0.3803
INCAP	0.007658	0.000938	8.167660	0.0000
TDCE	-0.001928	0.000869	-2.219000	0.0267
TA	0.009916	0.004895	2.025944	0.0430
SA	0.088074	0.060172	1.463704	0.1436
TAILLE	-0.046758	0.014749	-3.170246	0.0016

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.222618	0.0674
Idiosyncratic random		0.827951	0.9326

Weighted Statistics			
R-squared	0.088559	Mean dependent var	0.201389
Adjusted R-squared	0.082630	S.D. dependent var	0.863603
S.E. of regression	0.827155	Sum squared resid	736.1830
F-statistic	14.93546	Durbin-Watson stat	1.483270
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.092391	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	788.4083	Durbin-Watson stat	1.385016

Dependent Variable: ROCE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:27
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.046356	0.310982	3.364681	0.0008
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.112422	0.071051	1.582267	0.1139
INCAP	0.007630	0.000937	8.146032	0.0000
TDCE	-0.001925	0.000869	-2.216235	0.0269
TA	0.009914	0.004893	2.026099	0.0430
SA	0.085614	0.060139	1.423610	0.1548
TAILLE	-0.047214	0.014748	-3.201457	0.0014

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.223610	0.0681
Idiosyncratic random		0.827462	0.9319

Weighted Statistics			
R-squared	0.087874	Mean dependent var	0.201161
Adjusted R-squared	0.082793	S.D. dependent var	0.863348
S.E. of regression	0.826836	Sum squared resid	736.3002
F-statistic	17.29305	Durbin-Watson stat	1.483094
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.091565	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	789.1255	Durbin-Watson stat	1.383814

Dependent Variable: ROCE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:33
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.995492	0.309415	3.217340	0.0013
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.120937	0.070917	1.705338	0.0884
INCAP	0.007693	0.000936	8.219564	0.0000
TDCE	-0.002040	0.000865	-2.357303	0.0186
TA	0.009686	0.004892	1.979835	0.0480
TAILLE	-0.042323	0.014364	-2.946544	0.0033

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.225297	0.0690
Idiosyncratic random		0.827462	0.9310

Weighted Statistics			
R-squared	0.086113	Mean dependent var	0.200817
Adjusted R-squared	0.081874	S.D. dependent var	0.862964
S.E. of regression	0.826883	Sum squared resid	737.0663
F-statistic	20.31531	Durbin-Watson stat	1.482057
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.089538	Mean dependent var	0.228661
Sum squared resid	790.8869	Durbin-Watson stat	1.381202

ROS :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-19.36	-3.96
Modèle [2]	-19.37	-2.86
Modèle [1]	-19.38	-1.94

Pooled :

Dependent Variable: ROS
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:37
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.017839	0.420884	-0.042384	0.9662
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.249044	0.098493	2.528555	0.0116
PINV	0.000734	0.000649	1.130924	0.2583
INCAP	-0.000234	0.001394	-0.167822	0.8668
TDCE	0.000384	0.001277	0.300808	0.7636
TA	-0.001645	0.007258	-0.226681	0.8207
DIVVE	0.971726	0.317506	3.060498	0.0023
PSAD	0.061822	0.051445	1.201711	0.2297
PSAR	0.196470	0.242265	0.810970	0.4176
SA	0.052856	0.081337	0.649841	0.5159
TAILLE	-0.009724	0.019959	-0.487213	0.6262

R-squared	0.020915	Mean dependent var	0.016429
Adjusted R-squared	0.011790	S.D. dependent var	1.274299
S.E. of regression	1.266765	Akaike info criterion	3.320905
Sum squared resid	1721.835	Schwarz criterion	3.371525
Log likelihood	-1788.930	Hannan-Quinn criter.	3.340069
F-statistic	2.292136	Durbin-Watson stat	1.357527
Prob(F-statistic)	0.011651		

Fixed :

Dependent Variable: ROS
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 18:37
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.005062	0.421869	0.011998	0.9904
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.245686	0.098633	2.490899	0.0129
PINV	0.000755	0.000650	1.162212	0.2454
INCAP	-0.000180	0.001396	-0.128968	0.8974
TDCE	0.000383	0.001279	0.299859	0.7643
TA	-0.001490	0.007282	-0.204587	0.8379
DIVVE	0.983233	0.317978	3.092138	0.0020
PSAD	0.060252	0.051555	1.168699	0.2428
PSAR	0.201881	0.242984	0.830839	0.4062
SA	0.053781	0.081409	0.660625	0.5090
TAILLE	-0.010832	0.020006	-0.541440	0.5883

Effects Specification

Period fixed (dummy variables)

R-squared	0.022033	Mean dependent var	0.016429
Adjusted R-squared	0.010152	S.D. dependent var	1.274299
S.E. of regression	1.267814	Akaike info criterion	3.325297
Sum squared resid	1719.868	Schwarz criterion	3.389723
Log likelihood	-1788.311	Hannan-Quinn criter.	3.349687
F-statistic	1.854382	Durbin-Watson stat	1.357688
Prob(F-statistic)	0.031485		

Random :

Dependent Variable: ROS
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:38
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.028749	0.508439	-0.056543	0.9549
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.239921	0.118600	2.022949	0.0433
PINV	0.000798	0.000667	1.197520	0.2314
INCAP	-9.24E-06	0.001356	-0.006811	0.9946
TDCE	0.000219	0.001275	0.171857	0.8636
TA	-0.001057	0.007111	-0.148591	0.8819
DIVVE	0.882703	0.320422	2.754810	0.0060
PSAD	0.045200	0.050447	0.895979	0.3705
PSAR	0.124832	0.238554	0.523285	0.6009
SA	0.048039	0.098817	0.486138	0.6270
TAILLE	-0.008372	0.024104	-0.347318	0.7284

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	0.507350	0.1596
Idiosyncratic random	1.164045	0.8404

Weighted Statistics

R-squared	0.015332	Mean dependent var	0.012384
Adjusted R-squared	0.006155	S.D. dependent var	1.166307
S.E. of regression	1.162712	Sum squared resid	1450.589
F-statistic	1.670764	Durbin-Watson stat	1.606867
Prob(F-statistic)	0.082705		

Unweighted Statistics

R-squared	0.020549	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1722.479	Durbin-Watson stat	1.353227

Hausman test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
 Equation: Untitled
 Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	5.545216	8	0.6980

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	0.000972	0.000798	0.000000	0.7116
INCAP	0.000384	-0.000009	0.000000	0.5056
TDCE	-0.000109	0.000219	0.000001	0.6551
TA	-0.003081	-0.001057	0.000057	0.7891
DIVVE	0.690049	0.882703	0.038667	0.3272
PSAD	0.010324	0.045200	0.000591	0.1514
PSAR	-0.026998	0.124832	0.014361	0.2052
TAILLE	0.042744	-0.008372	0.014270	0.6687

Dependent Variable: ROS
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:39
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.028779	0.507771	-0.056677	0.9548
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.239918	0.118437	2.025698	0.0430
PINV	0.000798	0.000666	1.198734	0.2309
TDCE	0.000219	0.001273	0.172067	0.8634
TA	-0.001058	0.007106	-0.148858	0.8817
DIVVE	0.882889	0.320177	2.757499	0.0059
PSAD	0.045230	0.050412	0.897190	0.3698
PSAR	0.124965	0.238388	0.524209	0.6002
SA	0.048020	0.098823	0.486907	0.6264
TAILLE	-0.008371	0.024070	-0.347780	0.7281

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	0.506358	0.1593
Idiosyncratic random	1.163371	0.8407

Weighted Statistics

R-squared	0.015342	Mean dependent var	0.012392
Adjusted R-squared	0.007091	S.D. dependent var	1.166484
S.E. of regression	1.162342	Sum squared resid	1451.015
F-statistic	1.859329	Durbin-Watson stat	1.606400
Prob(F-statistic)	0.054333		

Unweighted Statistics

R-squared	0.020548	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1722.480	Durbin-Watson stat	1.353229

Dependent Variable: ROS
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:39
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.015675	0.499445	-0.031385	0.9750
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.237667	0.117286	2.026385	0.0430
PINV	0.000798	0.000665	1.199490	0.2306
TDCE	0.000217	0.001272	0.170824	0.8644
DIVVE	0.883226	0.319920	2.760775	0.0059
PSAD	0.045184	0.050372	0.897010	0.3699
PSAR	0.124898	0.238205	0.524329	0.6002
SA	0.048589	0.098411	0.493732	0.6216
TAILLE	-0.008986	0.023685	-0.379406	0.7045

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	0.505047	0.1587
Idiosyncratic random	1.162712	0.8413

Weighted Statistics

R-squared	0.015336	Mean dependent var	0.012403
Adjusted R-squared	0.008008	S.D. dependent var	1.166744
S.E. of regression	1.162063	Sum squared resid	1451.671
F-statistic	2.092851	Durbin-Watson stat	1.605679
Prob(F-statistic)	0.033850		

Unweighted Statistics

R-squared	0.020512	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1722.544	Durbin-Watson stat	1.353183

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:40
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.015685	0.498880	-0.031440	0.9749
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.236654	0.116999	2.022705	0.0434
PINV	0.000798	0.000665	1.199856	0.2305
DIVVE	0.882299	0.319611	2.760539	0.0059
PSAD	0.045089	0.050331	0.895847	0.3705
PSAR	0.124070	0.237967	0.521375	0.6022
SA	0.047182	0.097949	0.481706	0.6301
TAILLE	-0.008856	0.023646	-0.374529	0.7081

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.504087	0.1584
Idiosyncratic random		1.161994	0.8416

Weighted Statistics			
R-squared	0.015318	Mean dependent var	0.012409
Adjusted R-squared	0.008912	S.D. dependent var	1.166909
S.E. of regression	1.161698	Sum squared resid	1452.107
F-statistic	2.391234	Durbin-Watson stat	1.605214
Prob(F-statistic)	0.019810		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.020452	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1722.650	Durbin-Watson stat	1.353114

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:41
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.198944	0.097605	-2.038255	0.0418
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.257767	0.102422	2.516715	0.0120
PINV	0.000790	0.000664	1.189443	0.2345
DIVVE	0.879878	0.319277	2.755842	0.0060
PSAD	0.044983	0.050292	0.894437	0.3713
PSAR	0.122915	0.237763	0.516964	0.6053
SA	0.038889	0.095281	0.408154	0.6832

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.502891	0.1579
Idiosyncratic random		1.161304	0.8421

Weighted Statistics			
R-squared	0.015202	Mean dependent var	0.012419
Adjusted R-squared	0.009715	S.D. dependent var	1.167137
S.E. of regression	1.161454	Sum squared resid	1452.846
F-statistic	2.770850	Durbin-Watson stat	1.603959
Prob(F-statistic)	0.011181		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.020226	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1723.047	Durbin-Watson stat	1.352432

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:41
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.174999	0.077800	-2.249343	0.0247
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.256478	0.102233	2.508752	0.0123
PINV	0.000803	0.000663	1.212455	0.2256
DIVVE	0.875647	0.318957	2.745349	0.0061
PSAD	0.045201	0.050278	0.899029	0.3688
PSAR	0.121115	0.237642	0.509652	0.6104

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.501266	0.1571
Idiosyncratic random		1.161304	0.8429

Weighted Statistics			
R-squared	0.015071	Mean dependent var	0.012436
Adjusted R-squared	0.010503	S.D. dependent var	1.167552
S.E. of regression	1.161404	Sum squared resid	1454.071
F-statistic	3.299091	Durbin-Watson stat	1.602482
Prob(F-statistic)	0.005807		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.019989	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1723.464	Durbin-Watson stat	1.351999

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:54
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.168311	0.076657	-2.195654	0.0283
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.250087	0.101422	2.465807	0.0138
PINV	0.000803	0.000662	1.212075	0.2257
DIVVE	0.881298	0.318584	2.766297	0.0058
PSAD	0.051178	0.048857	1.047511	0.2951

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.501214	0.1572
Idiosyncratic random		1.160595	0.8428

Weighted Statistics			
R-squared	0.014831	Mean dependent var	0.012433
Adjusted R-squared	0.011179	S.D. dependent var	1.167487
S.E. of regression	1.160943	Sum squared resid	1454.264
F-statistic	4.060828	Durbin-Watson stat	1.600901
Prob(F-statistic)	0.002841		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.019495	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1724.332	Durbin-Watson stat	1.350165

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:54
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.149642	0.074918	-1.997420	0.0461
_PARTENAIRE_PRIV	0.231403	0.100316	2.306747	0.0211
PINV	0.000804	0.000663	1.211855	0.2251
DIVVE	0.879813	0.318863	2.759215	0.0051

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.507207	0.1601
Idiosyncratic random		1.159902	0.8391

Weighted Statistics			
R-squared	0.013763	Mean dependent var	0.01236
Adjusted R-squared	0.011023	S.D. dependent var	1.16588
S.E. of regression	1.159442	Sum squared resid	1451.85
F-statistic	5.023752	Durbin-Watson stat	1.60194
Prob(F-statistic)	0.001839		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.017727	Mean dependent var	0.01642
Sum squared resid	1727.442	Durbin-Watson stat	1.34637

Dependent Variable: ROS
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:55
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.148205	0.074795	-1.981490	0.0478
_PARTENAIRE_PRIV	0.235995	0.100091	2.357804	0.0186
DIVVE	0.874310	0.318757	2.742869	0.0062

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.505225	0.1594
Idiosyncratic random		1.160233	0.8406

Weighted Statistics			
R-squared	0.012444	Mean dependent var	0.012389
Adjusted R-squared	0.010617	S.D. dependent var	1.166425
S.E. of regression	1.160217	Sum squared resid	1455.137
F-statistic	6.810833	Durbin-Watson stat	1.604091
Prob(F-statistic)	0.001150		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.016564	Mean dependent var	0.016429
Sum squared resid	1729.486	Durbin-Watson stat	1.349633

VECE :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-29.77	-3.96
Modèle [2]	-29.76	-2.86
Modèle [1]	-19.20	-1.94

Pooled :

Dependent Variable: VECE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:56
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.440818	3.624473	1.225231	0.2208
_PARTENAIRE_PRIV	2.122494	0.848176	2.502421	0.0125
PINV	-0.007516	0.005587	-1.345330	0.1788
INCAP	0.224730	0.012001	18.72562	0.0000
TDCE	-0.010330	0.010996	-0.939403	0.3477
TA	0.028373	0.062501	0.453958	0.6500
DIVVE	-2.615576	2.734222	-0.956607	0.3390
PSAD	0.042756	0.443025	0.096508	0.9231
PSAR	-0.100851	2.086283	-0.048340	0.9615
SA	-0.668646	0.700436	-0.954614	0.3400
TAILLE	-0.135295	0.171878	-0.787155	0.4314

R-squared	0.257795	Mean dependent var	2.830336
Adjusted R-squared	0.250878	S.D. dependent var	12.60380
S.E. of regression	10.90883	Akaike info criterion	7.627117
Sum squared resid	127689.7	Schwarz criterion	7.677738
Log likelihood	-4122.898	Hannan-Quinn criter.	7.646281
F-statistic	37.26917	Durbin-Watson stat	1.470236
Prob(F-statistic)	0.000000		

Fixed :

Dependent Variable: VECE
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 18:56
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.532467	3.634480	1.247075	0.2126
_PARTENAIRE_PRIV	2.110396	0.849745	2.483563	0.0132
PINV	-0.007382	0.005600	-1.318292	0.1877
INCAP	0.224714	0.012026	18.68513	0.0000
TDCE	-0.010516	0.011016	-0.954643	0.3400
TA	0.027059	0.062733	0.431328	0.6663
DIVVE	-2.594989	2.739444	-0.947268	0.3437
PSAD	0.029995	0.444155	0.067532	0.9462
PSAR	-0.042731	2.093352	-0.020413	0.9837
SA	-0.665820	0.701351	-0.949339	0.3427
TAILLE	-0.139647	0.172358	-0.810211	0.4180

Effects Specification			
Period fixed (dummy variables)			
R-squared	0.258019	Mean dependent var	2.830336
Adjusted R-squared	0.249004	S.D. dependent var	12.60380
S.E. of regression	10.92246	Akaike info criterion	7.632351
Sum squared resid	127651.2	Schwarz criterion	7.696777
Log likelihood	-4122.734	Hannan-Quinn criter.	7.656741
F-statistic	28.62189	Durbin-Watson stat	1.470328
Prob(F-statistic)	0.000000		

Random :

Dependent Variable: VECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:57
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.381616	4.074704	1.075321	0.2825
_PARTENAIRE_PRIVE	2.113975	0.951130	2.222593	0.0265
PINV	-0.007230	0.005741	-1.259366	0.2082
INCAP	0.224494	0.011927	18.82198	0.0000
TDCE	-0.009733	0.011105	-0.876440	0.3810
TA	0.028049	0.062337	0.449952	0.6528
DIVVE	-2.252203	2.778888	-0.810469	0.4179
PSAD	-0.008214	0.442358	-0.018568	0.9852
PSAR	-0.018007	2.088457	-0.008622	0.9931
SA	-0.664210	0.789594	-0.841205	0.4004
TAILLE	-0.132736	0.193201	-0.687033	0.4922

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		3.261366	0.0887
Idiosyncratic random		10.45431	0.9113

Weighted Statistics			
R-squared	0.258280	Mean dependent var	2.401277
Adjusted R-squared	0.251367	S.D. dependent var	12.04716
S.E. of regression	10.42363	Sum squared resid	116583.8
F-statistic	37.36377	Durbin-Watson stat	1.609499
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.257769	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127694.1	Durbin-Watson stat	1.469461

Hausman test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
 Equation: Untitled
 Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	1.712825	8	0.9886

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	-0.005897	-0.007230	0.000021	0.7690
INCAP	0.223684	0.224494	0.000034	0.8899
TDCE	-0.007945	-0.009733	0.000051	0.8031
TA	0.001270	0.028049	0.004813	0.6995
DIVVE	-0.673553	-2.252203	3.677910	0.4104
PSAD	-0.193758	-0.008214	0.057270	0.4381
PSAR	0.211595	-0.018007	1.386787	0.8454
TAILLE	0.314597	-0.132736	1.160528	0.6780

Dependent Variable: VECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:58
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.381504	4.067725	1.077139	0.2817
_PARTENAIRE_PRIVE	2.114926	0.943974	2.240450	0.0253
PINV	-0.007231	0.005735	-1.260913	0.2076
INCAP	0.224495	0.011918	18.83738	0.0000
TDCE	-0.009733	0.011090	-0.877630	0.3803
TA	0.028046	0.062282	0.450300	0.6526
DIVVE	-2.255161	2.774622	-0.812781	0.4165
PSAD	-0.008886	0.428474	-0.020739	0.9835
SA	-0.664028	0.787992	-0.842684	0.3996
TAILLE	-0.132783	0.192870	-0.688462	0.4913

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		3.247623	0.0881
Idiosyncratic random		10.44787	0.9119

Weighted Statistics			
R-squared	0.258277	Mean dependent var	2.403699
Adjusted R-squared	0.252062	S.D. dependent var	12.05012
S.E. of regression	10.42135	Sum squared resid	116641.4
F-statistic	41.55335	Durbin-Watson stat	1.608703
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.257769	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127694.1	Durbin-Watson stat	1.469459

Dependent Variable: VECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 18:59
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.379390	4.061071	1.078383	0.2811
_PARTENAIRE_PRIVE	2.118104	0.930118	2.277242	0.0230
PINV	-0.007232	0.005730	-1.262093	0.2072
INCAP	0.224495	0.011910	18.85010	0.0000
TDCE	-0.009730	0.011079	-0.878250	0.3800
TA	0.028024	0.062229	0.450342	0.6526
DIVVE	-2.256736	2.772518	-0.813966	0.4158
SA	-0.664005	0.787027	-0.843689	0.3990
TAILLE	-0.132836	0.192627	-0.689603	0.4906

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		3.237749	0.0877
Idiosyncratic random		10.44231	0.9123

Weighted Statistics			
R-squared	0.258275	Mean dependent var	2.405380
Adjusted R-squared	0.252755	S.D. dependent var	12.05217
S.E. of regression	10.41829	Sum squared resid	116681.4
F-statistic	46.79048	Durbin-Watson stat	1.608183
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.257772	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127693.6	Durbin-Watson stat	1.469494

Dependent Variable: VECE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 18:59
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.099688	4.005966	1.023396	0.3064
_PARTENAIRE_PRIV	2.169277	0.921489	2.354100	0.0187
PINV	-0.007233	0.005724	-1.263564	0.2067
INCAP	0.224522	0.011899	18.86850	0.0000
TDCE	-0.009692	0.011068	-0.875716	0.3814
DIVVE	-2.259069	2.769753	-0.815621	0.4149
SA	-0.676045	0.785172	-0.861016	0.3894
TAILLE	-0.119772	0.190085	-0.630099	0.5288

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	3.222016	0.0870
Idiosyncratic random	10.43585	0.9130

Weighted Statistics

R-squared	0.258131	Mean dependent var	2.408214
Adjusted R-squared	0.253305	S.D. dependent var	12.05563
S.E. of regression	10.41745	Sum squared resid	116771.1
F-statistic	53.48436	Durbin-Watson stat	1.607476
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.257628	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127718.4	Durbin-Watson stat	1.469692

Dependent Variable: VECE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:00
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.622673	0.769347	2.109155	0.0352
_PARTENAIRE_PRIV	2.455022	0.801363	3.063557	0.0022
PINV	-0.007359	0.005717	-1.287331	0.1983
INCAP	0.224704	0.011888	18.90100	0.0000
TDCE	-0.009911	0.011055	-0.896493	0.3702
DIVVE	-2.307563	2.766840	-0.834007	0.4045
SA	-0.789821	0.763354	-1.034671	0.3011

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	3.214451	0.0867
Idiosyncratic random	10.43042	0.9133

Weighted Statistics

R-squared	0.257854	Mean dependent var	2.409429
Adjusted R-squared	0.253720	S.D. dependent var	12.05711
S.E. of regression	10.41584	Sum squared resid	116843.4
F-statistic	62.36628	Durbin-Watson stat	1.606237
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.257253	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127782.9	Durbin-Watson stat	1.468727

Dependent Variable: VECE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:00
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.547582	0.764646	2.023919	0.0432
_PARTENAIRE_PRIV	2.427406	0.801300	3.029335	0.0025
PINV	-0.007283	0.005716	-1.274199	0.2029
INCAP	0.224779	0.011884	18.91399	0.0000
TDCE	-0.009703	0.011050	-0.878082	0.3801
SA	-0.764003	0.763318	-1.000898	0.3171

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	3.228603	0.0875
Idiosyncratic random	10.42426	0.9125

Weighted Statistics

R-squared	0.257380	Mean dependent var	2.406113
Adjusted R-squared	0.253935	S.D. dependent var	12.05306
S.E. of regression	10.41084	Sum squared resid	116839.6
F-statistic	74.72340	Durbin-Watson stat	1.605780
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.256600	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127895.3	Durbin-Watson stat	1.466971

Dependent Variable: VECE
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:01
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.432691	0.752746	1.903287	0.0573
_PARTENAIRE_PRIV	2.484291	0.798017	3.113079	0.0019
PINV	-0.007269	0.005712	-1.272535	0.2035
INCAP	0.224252	0.011863	18.90325	0.0000
SA	-0.706134	0.759840	-0.929319	0.3529

Effects Specification

	S.D.	Rho
Cross-section random	3.222507	0.0873
Idiosyncratic random	10.41988	0.9127

Weighted Statistics

R-squared	0.256845	Mean dependent var	2.407093
Adjusted R-squared	0.254090	S.D. dependent var	12.05426
S.E. of regression	10.41079	Sum squared resid	116946.9
F-statistic	93.22964	Durbin-Watson stat	1.598840
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics

R-squared	0.255996	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	127999.2	Durbin-Watson stat	1.460785

Dependent Variable: VECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:01
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.001031	0.592165	1.690460	0.0912
_PARTENAIRE_PRIVE	2.509036	0.797330	3.146797	0.0017
PINV	-0.007565	0.005703	-1.326503	0.1850
INCAP	0.223861	0.011855	18.88330	0.0000

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		3.218948	0.0871
Idiosyncratic random		10.41988	0.9129

Weighted Statistics			
R-squared	0.256248	Mean dependent var	2.407829
Adjusted R-squared	0.254182	S.D. dependent var	12.05516
S.E. of regression	10.41093	Sum squared resid	117058.3
F-statistic	124.0322	Durbin-Watson stat	1.597241
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.255245	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	128128.3	Durbin-Watson stat	1.459244

Dependent Variable: VECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:02
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.989015	0.592367	1.669599	0.0953
_PARTENAIRE_PRIVE	2.467828	0.797089	3.096050	0.0020
INCAP	0.223312	0.011847	18.85005	0.0000

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		3.226098	0.0875
Idiosyncratic random		10.41764	0.9125

Weighted Statistics			
R-squared	0.255038	Mean dependent var	2.406207
Adjusted R-squared	0.253660	S.D. dependent var	12.05318
S.E. of regression	10.41286	Sum squared resid	117210.2
F-statistic	185.0408	Durbin-Watson stat	1.598203
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.253855	Mean dependent var	2.830336
Sum squared resid	128367.5	Durbin-Watson stat	1.459292

RECE :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-31.35	-3.96
Modèle [2]	-31.22	-2.86
Modèle [1]	-30.17	-1.94

pooled

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 19:05
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.792636	0.281597	2.814784	0.0050
_PARTENAIRE_PRIVE	0.123719	0.065898	1.877447	0.0607
PINV	-0.000368	0.000434	-0.848778	0.3962
INCAP	0.006153	0.000932	6.599510	0.0000
TDCE	-0.002495	0.000854	-2.919966	0.0036
TA	0.007333	0.004856	1.510113	0.1313
DIWE	0.275724	0.212431	1.297947	0.1946
PSAD	0.008214	0.034420	0.238635	0.8114
PSAR	-0.011407	0.162090	-0.070376	0.9439
SA	0.046804	0.054419	0.860069	0.3899
TAILLE	-0.036677	0.013354	-2.746595	0.0061

R-squared	0.071777	Mean dependent var	0.170099
Adjusted R-squared	0.063126	S.D. dependent var	0.875631
S.E. of regression	0.847543	Akaike info criterion	2.517145
Sum squared resid	770.7671	Schwarz criterion	2.567766
Log likelihood	-1353.293	Hannan-Quinn criter.	2.536309
F-statistic	8.297243	Durbin-Watson stat	1.401593
Prob(F-statistic)	0.000000		

Fixed :

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel Least Squares
 Date: 08/18/15 Time: 19:07
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.822530	0.281901	2.917801	0.0036
_PARTENAIRE_PRIVE	0.119296	0.065909	1.810015	0.0706
PINV	-0.000335	0.000434	-0.771904	0.4403
INCAP	0.006188	0.000933	6.633360	0.0000
TDCE	-0.002526	0.000854	-2.956303	0.0032
TA	0.007318	0.004866	1.503991	0.1329
DIWE	0.287966	0.212479	1.355268	0.1756
PSAD	0.005208	0.034450	0.151166	0.8799
PSAR	-0.001879	0.162366	-0.011570	0.9908
SA	0.047857	0.054399	0.879739	0.3792
TAILLE	-0.038099	0.013369	-2.849912	0.0045

Effects Specification			
Period fixed (dummy variables)			
R-squared	0.075172	Mean dependent var	0.170099
Adjusted R-squared	0.063935	S.D. dependent var	0.875631
S.E. of regression	0.847177	Akaike info criterion	2.519017
Sum squared resid	767.9483	Schwarz criterion	2.583443
Log likelihood	-1351.307	Hannan-Quinn criter.	2.543407
F-statistic	6.690119	Durbin-Watson stat	1.402591
Prob(F-statistic)	0.000000		

Random :

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:08
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.802184	0.297306	2.698172	0.0071
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.122569	0.069481	1.764050	0.0780
PINV	-0.000352	0.000441	-0.797332	0.4254
INCAP	0.006155	0.000933	6.599770	0.0000
TDCE	-0.002518	0.000861	-2.925072	0.0035
TA	0.007346	0.004864	1.510477	0.1312
DIVVE	0.255193	0.214680	1.188712	0.2348
PSAD	0.007563	0.034499	0.219223	0.8265
PSAR	-0.010706	0.162653	-0.065824	0.9475
SA	0.046701	0.057515	0.811973	0.4170
TAILLE	-0.037082	0.014098	-2.630343	0.0087

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.165782	0.0381
Idiosyncratic random		0.833024	0.9619

Weighted Statistics			
R-squared	0.069378	Mean dependent var	0.158041
Adjusted R-squared	0.060705	S.D. dependent var	0.858045
S.E. of regression	0.831593	Sum squared resid	742.0296
F-statistic	7.999286	Durbin-Watson stat	1.455656
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.071766	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	770.7764	Durbin-Watson stat	1.401366

Hausman test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
 Equation: Untitled
 Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	4.316577	8	0.8275

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	-0.000146	-0.000352	0.000000	0.5900
INCAP	0.006146	0.006155	0.000000	0.9860
TDCE	-0.002564	-0.002518	0.000000	0.9401
TA	0.014339	0.007346	0.000032	0.2133
DIVVE	0.020929	0.255193	0.026295	0.1486
PSAD	0.002477	0.007563	0.000416	0.8030
PSAR	-0.011704	-0.010706	0.010043	0.9921
TAILLE	-0.159892	-0.037082	0.007407	0.1536

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:11
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.801695	0.296718	2.701872	0.0070
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.123113	0.068900	1.786842	0.0742
PINV	-0.000352	0.000440	-0.798799	0.4246
INCAP	0.006154	0.000932	6.605629	0.0000
TDCE	-0.002516	0.000860	-2.926984	0.0035
TA	0.007343	0.004859	1.511175	0.1310
DIVVE	0.255041	0.214315	1.190029	0.2343
PSAD	0.006992	0.033318	0.209853	0.8338
SA	0.046820	0.057379	0.815981	0.4147
TAILLE	-0.037091	0.014070	-2.636249	0.0085

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.164137	0.0374
Idiosyncratic random		0.832509	0.9626

Weighted Statistics			
R-squared	0.069415	Mean dependent var	0.158241
Adjusted R-squared	0.061616	S.D. dependent var	0.858330
S.E. of regression	0.831466	Sum squared resid	742.4938
F-statistic	8.901352	Durbin-Watson stat	1.454768
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.071762	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	770.7797	Durbin-Watson stat	1.401381

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:12
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.803517	0.296070	2.713944	0.0068
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.120598	0.067721	1.780797	0.0752
PINV	-0.000352	0.000440	-0.800736	0.4235
INCAP	0.006155	0.000931	6.612185	0.0000
TDCE	-0.002521	0.000858	-2.936899	0.0034
TA	0.007364	0.004853	1.517192	0.1295
DIVVE	0.255501	0.214096	1.193396	0.2330
SA	0.046793	0.057281	0.816892	0.4142
TAILLE	-0.037055	0.014045	-2.638233	0.0085

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.162692	0.0368
Idiosyncratic random		0.831994	0.9632

Weighted Statistics			
R-squared	0.069411	Mean dependent var	0.158415
Adjusted R-squared	0.062485	S.D. dependent var	0.858577
S.E. of regression	0.831320	Sum squared resid	742.9245
F-statistic	10.02275	Durbin-Watson stat	1.453885
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.071718	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	770.8166	Durbin-Watson stat	1.401276

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:13
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.812888	0.295725	2.748800	0.0061
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.117601	0.067592	1.739869	0.0822
INCAP	0.006131	0.000930	6.593147	0.0000
TDCE	-0.002518	0.000858	-2.934942	0.0034
TA	0.007359	0.004851	1.516969	0.1296
DIVVE	0.258578	0.213951	1.208586	0.2271
SA	0.044625	0.057195	0.780220	0.4354
TAILLE	-0.037464	0.014031	-2.670146	0.0077

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.162837	0.0369
Idiosyncratic random		0.831512	0.9631

Weighted Statistics			
R-squared	0.068849	Mean dependent var	0.158384
Adjusted R-squared	0.062791	S.D. dependent var	0.858533
S.E. of regression	0.831142	Sum squared resid	743.2968
F-statistic	11.36555	Durbin-Watson stat	1.453500
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.071095	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	771.3339	Durbin-Watson stat	1.400667

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:13
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.786070	0.293590	2.677445	0.0075
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.122168	0.067306	1.815119	0.0698
INCAP	0.006166	0.000929	6.639843	0.0000
TDCE	-0.002583	0.000854	-3.025435	0.0025
TA	0.007241	0.004848	1.493703	0.1355
DIVVE	0.250415	0.213649	1.172090	0.2414
TAILLE	-0.034888	0.013631	-2.559460	0.0106

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.162237	0.0367
Idiosyncratic random		0.831512	0.9633

Weighted Statistics			
R-squared	0.068336	Mean dependent var	0.158462
Adjusted R-squared	0.063146	S.D. dependent var	0.858643
S.E. of regression	0.831091	Sum squared resid	743.8972
F-statistic	13.16605	Durbin-Watson stat	1.452443
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.070512	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	771.8180	Durbin-Watson stat	1.399901

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:14
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.786984	0.294706	2.670402	0.0077
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.125835	0.067490	1.864485	0.0625
INCAP	0.006155	0.000929	6.625374	0.0000
TDCE	-0.002604	0.000854	-3.048025	0.0024
TA	0.007259	0.004850	1.496687	0.1348
TAILLE	-0.034630	0.013681	-2.531283	0.0115

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.167625	0.0391
Idiosyncratic random		0.831001	0.9609

Weighted Statistics			
R-squared	0.067025	Mean dependent var	0.157746
Adjusted R-squared	0.062698	S.D. dependent var	0.857627
S.E. of regression	0.830306	Sum squared resid	743.1819
F-statistic	15.48871	Durbin-Watson stat	1.453271
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.069116	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	772.9766	Durbin-Watson stat	1.397255

Dependent Variable: RECE
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:14
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.725862	0.291685	2.488513	0.0130
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.137692	0.066977	2.055810	0.0400
INCAP	0.006159	0.000930	6.622228	0.0000
TDCE	-0.002591	0.000855	-3.031010	0.0025
TAILLE	-0.031870	0.013548	-2.352407	0.0188

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.164967	0.0378
Idiosyncratic random		0.832409	0.9622

Weighted Statistics			
R-squared	0.065149	Mean dependent var	0.158131
Adjusted R-squared	0.061683	S.D. dependent var	0.858173
S.E. of regression	0.831284	Sum squared resid	745.6249
F-statistic	18.79852	Durbin-Watson stat	1.454459
Prob(F-statistic)	0.000000		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.067181	Mean dependent var	0.170099
Sum squared resid	774.5834	Durbin-Watson stat	1.400083

EBE/VA :

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-32.66	-3.96
Modèle [2]	-32.63	-2.86
Modèle [1]	-32.64	-1.94

Pooled :

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 19:16
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.703727	2.099367	-0.811543	0.4172
_PARTENAIRE_PRIVE	1.010803	0.491281	2.057486	0.0399
PINV	-0.000112	0.003236	-0.034652	0.9724
INCAP	0.001194	0.006951	0.171832	0.8636
TDCE	0.001040	0.006369	0.163304	0.8703
TA	-0.012740	0.036202	-0.351913	0.7250
DIVVE	0.720691	1.583715	0.455063	0.6492
PSAD	0.105371	0.256609	0.410627	0.6814
PSAR	0.313320	1.208417	0.259281	0.7955
SA	-0.344328	0.405706	-0.848713	0.3962
TAILLE	0.066201	0.099555	0.664969	0.5062
Effects Specification				
R-squared	0.005067	Mean dependent var	0.048631	
Adjusted R-squared	-0.004206	S.D. dependent var	6.305362	
S.E. of regression	6.318608	Akaike info criterion	6.534971	
Sum squared resid	42839.32	Schwarz criterion	6.585591	
Log likelihood	-3530.954	Hannan-Quinn criter.	6.554135	
F-statistic	0.546409	Durbin-Watson stat	1.330368	
Prob(F-statistic)	0.857617			

Fixed :

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel Least Squares
Date: 08/18/15 Time: 19:16
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.589479	2.103643	-0.755584	0.4501
_PARTENAIRE_PRIVE	0.992540	0.491834	2.018039	0.0438
PINV	-3.55E-05	0.003241	-0.010968	0.9913
INCAP	0.001574	0.006961	0.226176	0.8211
TDCE	0.001119	0.006376	0.175530	0.8607
TA	-0.010739	0.036310	-0.295764	0.7675
DIVVE	0.794506	1.585595	0.501078	0.6164
PSAD	0.100847	0.257078	0.392284	0.6949
PSAR	0.311585	1.211635	0.257161	0.7971
SA	-0.339357	0.405943	-0.835971	0.4034
TAILLE	0.060674	0.099761	0.608193	0.5432

Effects Specification				
Period fixed (dummy variables)				
R-squared	0.006802	Mean dependent var	0.048631	
Adjusted R-squared	-0.005265	S.D. dependent var	6.305362	
S.E. of regression	6.321938	Akaike info criterion	6.538760	
Sum squared resid	42764.58	Schwarz criterion	6.603186	
Log likelihood	-3530.008	Hannan-Quinn criter.	6.563150	
F-statistic	0.563723	Durbin-Watson stat	1.329247	
Prob(F-statistic)	0.883740			

Random :

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:17
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.685207	2.154582	-0.782150	0.4343
_PARTENAIRE_PRIVE	1.005705	0.503891	1.995878	0.0462
PINV	-0.000109	0.003266	-0.033238	0.9735
INCAP	0.001161	0.006969	0.166631	0.8677
TDCE	0.000998	0.006407	0.155741	0.8763
TA	-0.012264	0.036316	-0.337685	0.7357
DIVVE	0.698074	1.595096	0.437637	0.6617
PSAD	0.100061	0.257508	0.388573	0.6977
PSAR	0.294409	1.213285	0.242655	0.8083
SA	-0.344298	0.416553	-0.826540	0.4087
TAILLE	0.065537	0.102171	0.641445	0.5214

Effects Specification				
S.D.				
Rho				
Cross-section random		0.808869	0.0163	
Idiosyncratic random		6.285319	0.9837	

Weighted Statistics				
R-squared	0.004795	Mean dependent var	0.047096	
Adjusted R-squared	-0.004480	S.D. dependent var	6.254045	
S.E. of regression	6.268040	Sum squared resid	42156.38	
F-statistic	0.516932	Durbin-Watson stat	1.351810	
Prob(F-statistic)	0.879108			

Unweighted Statistics				
R-squared	0.005065	Mean dependent var	0.048631	
Sum squared resid	42839.38	Durbin-Watson stat	1.330258	

Hausman Test :

Correlated Random Effects - Hausman Test
Equation: Untitled
Test cross-section random effects

Test Summary	Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random	2.108728	8	0.9775

Cross-section random effects test comparisons:

Variable	Fixed	Random	Var(Diff.)	Prob.
PINV	0.000024	-0.000109	0.000009	0.9642
INCAP	0.000421	0.001161	0.000015	0.8496
TDCE	0.000940	0.000998	0.000022	0.9902
TA	0.026697	-0.012264	0.001825	0.3618
DIVVE	0.040650	0.698074	1.576396	0.6005
PSAD	-0.018606	0.100061	0.025122	0.4540
PSAR	-0.197529	0.294409	0.605788	0.5274
TAILLE	-0.467339	0.065537	0.422542	0.4123

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:20
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.683095	2.148789	-0.783276	0.4336
_PARTENAIRE_PRIVE	1.004999	0.502207	2.001166	0.0456
INCAP	0.001155	0.006959	0.165992	0.8682
TDCE	0.001000	0.006400	0.156327	0.8758
TA	-0.012285	0.036282	-0.338590	0.7350
DIVVE	0.699993	1.593030	0.439409	0.6605
PSAD	0.100290	0.257258	0.389843	0.6967
PSAR	0.295245	1.212084	0.243585	0.8076
SA	-0.344968	0.415279	-0.830689	0.4063
TAILLE	0.065439	0.101908	0.642133	0.5209

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.791328	0.0156
Idiosyncratic random		6.281418	0.9844

Weighted Statistics			
R-squared	0.004804	Mean dependent var	0.047157
Adjusted R-squared	-0.003535	S.D. dependent var	6.256066
S.E. of regression	6.267115	Sum squared resid	42183.21
F-statistic	0.576079	Durbin-Watson stat	1.350954
Prob(F-statistic)	0.817524		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.005064	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42839.42	Durbin-Watson stat	1.330260

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:20
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.680344	2.145064	-0.783354	0.4336
_PARTENAIRE_PRIVE	0.999680	0.500144	1.998783	0.0459
INCAP	0.001211	0.006944	0.174398	0.8616
TA	-0.012265	0.036248	-0.338359	0.7352
DIVVE	0.694629	1.590906	0.436625	0.6625
PSAD	0.099596	0.256964	0.387586	0.6984
PSAR	0.289728	1.210325	0.239380	0.8109
SA	-0.351507	0.412470	-0.852199	0.3943
TAILLE	0.065920	0.101695	0.648212	0.5170

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.776138	0.0151
Idiosyncratic random		6.277580	0.9849

Weighted Statistics			
R-squared	0.004791	Mean dependent var	0.047209
Adjusted R-squared	-0.002616	S.D. dependent var	6.257784
S.E. of regression	6.265963	Sum squared resid	42206.96
F-statistic	0.646841	Durbin-Watson stat	1.350206
Prob(F-statistic)	0.738534		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.005040	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42840.48	Durbin-Watson stat	1.330240

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:21
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.673353	2.140837	-0.781635	0.4346
_PARTENAIRE_PRIVE	1.001988	0.499122	2.007500	0.0449
TA	-0.012253	0.036215	-0.338350	0.7352
DIVVE	0.692868	1.589142	0.436001	0.6629
PSAD	0.099887	0.256724	0.389082	0.6973
PSAR	0.290350	1.209172	0.240123	0.8103
SA	-0.348241	0.411307	-0.846671	0.3974
TAILLE	0.065516	0.101486	0.645565	0.5187

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.759695	0.0145
Idiosyncratic random		6.273708	0.9855

Weighted Statistics			
R-squared	0.004772	Mean dependent var	0.047265
Adjusted R-squared	-0.001702	S.D. dependent var	6.259622
S.E. of regression	6.264948	Sum squared resid	42232.54
F-statistic	0.737048	Durbin-Watson stat	1.349388
Prob(F-statistic)	0.640573		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.005010	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42841.76	Durbin-Watson stat	1.330200

Dependent Variable: EBE_VA
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
Date: 08/18/15 Time: 19:21
Sample: 2009 2012
Periods included: 4
Cross-sections included: 271
Total panel (balanced) observations: 1084
Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.575793	2.118740	-0.743741	0.4572
_PARTENAIRE_PRIVE	0.981776	0.494933	1.983655	0.0475
DIVVE	0.692475	1.587956	0.436080	0.6629
PSAD	0.098406	0.256509	0.383635	0.7013
PSAR	0.285797	1.208263	0.236535	0.8131
SA	-0.344112	0.410645	-0.837980	0.4022
TAILLE	0.061035	0.100497	0.607327	0.5438

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.749811	0.0141
Idiosyncratic random		6.270693	0.9859

Weighted Statistics			
R-squared	0.004671	Mean dependent var	0.047297
Adjusted R-squared	-0.000874	S.D. dependent var	6.260704
S.E. of regression	6.263438	Sum squared resid	42251.42
F-statistic	0.842445	Durbin-Watson stat	1.348644
Prob(F-statistic)	0.537135		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.004896	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42846.65	Durbin-Watson stat	1.329908

Dependent Variable: EBE_VA
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:22
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.569191	2.115246	-0.741848	0.4583
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.968479	0.490907	1.972833	0.0488
DIVVE	0.706941	1.585327	0.445927	0.6557
PSAD	0.114538	0.247276	0.463197	0.6433
SA	-0.347040	0.409810	-0.846830	0.3973
TAILLE	0.061514	0.100324	0.613154	0.5399

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.735628	0.0136
Idiosyncratic random		6.266890	0.9864

Weighted Statistics			
R-squared	0.004627	Mean dependent var	0.047344
Adjusted R-squared	0.000010	S.D. dependent var	6.262246
S.E. of regression	6.262213	Sum squared resid	42274.11
F-statistic	1.002259	Durbin-Watson stat	1.347617
Prob(F-statistic)	0.415071		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.004839	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42849.13	Durbin-Watson stat	1.329533

Dependent Variable: EBE_VA
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:23
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.575646	2.112754	-0.745778	0.4560
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.980657	0.489587	2.003029	0.0454
PSAD	0.115240	0.247077	0.466414	0.6410
SA	-0.356106	0.408824	-0.871050	0.3839
TAILLE	0.062892	0.100161	0.627911	0.5302

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.727179	0.0133
Idiosyncratic random		6.263028	0.9867

Weighted Statistics			
R-squared	0.004447	Mean dependent var	0.047371
Adjusted R-squared	0.000757	S.D. dependent var	6.263134
S.E. of regression	6.260763	Sum squared resid	42293.73
F-statistic	1.205064	Durbin-Watson stat	1.346902
Prob(F-statistic)	0.306923		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.004644	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42857.54	Durbin-Watson stat	1.329183

Dependent Variable: EBE_VA
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:25
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.545744	2.111670	-0.732001	0.4643
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.939926	0.481729	1.951152	0.0513
SA	-0.356163	0.408808	-0.871224	0.3838
TAILLE	0.063460	0.100147	0.633671	0.5264

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.734827	0.0136
Idiosyncratic random		6.259203	0.9864

Weighted Statistics			
R-squared	0.004243	Mean dependent var	0.047344
Adjusted R-squared	0.001477	S.D. dependent var	6.262234
S.E. of regression	6.257609	Sum squared resid	42290.28
F-statistic	1.533915	Durbin-Watson stat	1.346415
Prob(F-statistic)	0.204049		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.004424	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42867.01	Durbin-Watson stat	1.328300

Dependent Variable: EBE_VA
 Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)
 Date: 08/18/15 Time: 19:26
 Sample: 2009 2012
 Periods included: 4
 Cross-sections included: 271
 Total panel (balanced) observations: 1084
 Swamy and Arora estimator of component variances

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.231243	0.394550	-0.586092	0.5579
_PARTENAIRE_PRIVÉ	0.788321	0.417789	1.886891	0.0594
SA	-0.296565	0.397528	-0.746023	0.0558

Effects Specification		S.D.	Rho
Cross-section random		0.729666	0.0134
Idiosyncratic random		6.256408	0.9866

Weighted Statistics			
R-squared	0.003874	Mean dependent var	0.047360
Adjusted R-squared	0.002031	S.D. dependent var	6.262773
S.E. of regression	6.256408	Sum squared resid	42313.20
F-statistic	2.102247	Durbin-Watson stat	1.345574
Prob(F-statistic)	0.122681		

Unweighted Statistics			
R-squared	0.004030	Mean dependent var	0.048631
Sum squared resid	42883.95	Durbin-Watson stat	1.327665

%partenaire privé:

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-6.65	-3.41
Modèle [2]	-6.65	-2.86
Modèle [1]	-2.68	-1.94

d(TAILLE)

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-15.15	-3.96
Modèle [2]	-15.16	-2.86
Modèle [1]	-15.16	-1.94

d(SA)

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-12.63	-3.96
Modèle [2]	-12.64	-2.86
Modèle [1]	-12.64	-1.94

PINV

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-16.20	-3.41
Modèle [2]	-16.18	-2.86
Modèle [1]	-16.05	-1.94

INCAP

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-32.28	-3.41
Modèle [2]	-32.24	-2.86
Modèle [1]	-32.12	-1.94

ENDT

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-18.52	-3.41
Modèle [2]	-18.43	-2.86
Modèle [1]	-18.04	-1.94

TDCE

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-20.11	-3.41
Modèle [2]	-20.04	-2.86
Modèle [1]	-19.39	-1.94

AT

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-32.74	-3.41
Modèle [2]	-32.74	-2.86
Modèle [1]	-32.74	-1.94

DIVVE

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-27.04	-3.41
Modèle [2]	-27.005	-2.86
Modèle [1]	-18.49	-1.94

DIVRN

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-32.18	-3.41
Modèle [2]	-32.18	-2.86
Modèle [1]	-31.96	-1.94

PSAD

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-29.33	-3.41
Modèle [2]	-29.28	-2.86
Modèle [1]	-28.37	-1.94

PSAR

Test ADF	DF calculé	DF critique seuil=5%
Modèle [3]	-19.44	-3.41
Modèle [2]	-19.36	-2.86
Modèle [1]	-18.50	-1.94

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciements.....	iii
Dédicaces.....	iv
Sommaire.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vii
Liste des abréviations.....	viii

Introduction Générale.....	1
-----------------------------------	----------

CHAPITRE I : FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

SECTION 1 : NOTIONS ET TYPES DE PERFORMANCES

1.1.1 Relation du couple efficacité / efficience avec la performance.....	9
1.1.2 La notion de la performance.....	10
1.1.3 Les différentes formes de la performance.....	13
1.1.4 Les principes de mesure de la performance.....	17
1.1.5 Les instruments de mesure de la performance.....	20

SECTION 02 : GOUVERNANCE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

1.2.1 La gouvernance de l'entreprise.....	29
1.2.2 Fondements théoriques de la gouvernance.....	31
1.2.3 Les systèmes de gouvernance.....	37
1.2.4 Le lien gouvernance performance.....	40

SECTION 03 : PRIVATISATION ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

1.3.1 Caractéristiques et performance de l'entreprise publique et de l'entreprise privée.....	43
1.3.2 Etude comparative entre les entreprises publiques et les entreprises privées.....	47
1.3.3 Le lien privatisation-performance.....	52

CHAPITRE II : LE CADRE THEORIQUE ET PRATIQUE DE LA PRIVATISATION

SECTION 01 : FONDEMENTS THEORIQUES DE LA PRIVATISATION

2.1.1 Définitions et formes de la privatisation.....	60
2.1.2 Arguments et justifications de la privatisation de l'entreprise.....	65
2.1.3 Objectifs de la privatisation.....	67
2.1.4 Techniques de la privatisation.....	71

SECTION 02 : CONTEXTE PRATIQUE DE LA PRIVATISATION (ETUDE COMPARATIVE)

2.2.1 Pratiques de la privatisation dans les économies développées.....	77
2.2.2 Pratiques de la privatisation dans les économies en transition.....	83
2.2.3 Pratiques de la privatisation dans les économies en voie de développement.....	89

CHAPITRE III : IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE « PRESENTATION DE QUELQUES EXPERIENCES ETRANGERES »

SECTION 01 : EXPERIENCE D'UN PAYS MAGHREBIN « LA TUNISIE »

3.1.1 Historique de la privatisation en Tunisie.....	101
3.1.2 Structures de la privatisation en Tunisie.....	103
3.1.3 Objectifs de la privatisation en Tunisie.....	104
3.1.4 Techniques de privatisation retenues en Tunisie.....	104
3.1.5 Bilan de la privatisation en Tunisie.....	106
3.1.6 Impact de la privatisation sur la performance des entreprises tunisiennes privatisées.....	108

SECTION 02 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS DEVELOPPE « LA FRANCE »

3.2.1 Historique de la privatisation en France.....	112
3.2.2 Objectifs de la privatisation en France.....	114
3.2.3 Procédures de lancement de la privatisation en France.....	115
3.2.4 Techniques de privatisation retenue en France.....	117
3.2.5 Bilan de la privatisation en France.....	117
3.2.6 Impact de la privatisation sur la performance des entreprises Françaises privatisées.....	118

SECTION 03 : L'EXPERIENCE D'UN PAYS EN TRANSITION « LA POLOGNE »

3.3.1 Historique de la privatisation en Pologne.....	124
3.3.2 Objectifs de la privatisation en Pologne.....	128
3.3.3 Procédures de la privatisation en Pologne.....	128
3.3.4 Techniques de la privatisation retenues en Pologne.....	129
3.3.5 Bilan de la privatisation en Pologne.....	131
3.3.6 Impact de la privatisation sur la performance des entreprises polonaises privatisées.....	132

CHAPITRE IV : ETUDE DESCRIPTIVE SUR L'EVOLUTION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE DE SA CREATION JUSQU'A SA PRIVATISATION

SECTION 01 : EVOLUTION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

4.1.1 Aperçu sur la situation économique de l'Algérie avant l'indépendance.....	139
4.1.2 Aperçu sur la situation économique de l'Algérie après l'indépendance.....	140
4.1.3. Les programmes de la relance économique (2000-2014).....	151

SECTION 02 : EVOLUTION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE

4.2.1 Les principales phases de développement de l'entreprise publique algérienne.....	155
4.2.2 Importance du secteur public dans l'économie algérienne.....	163

SECTION 03 : LA PRIVATISATION EN ALGERIE : MISE EN ŒUVRE ET BILAN

4.3.1 Historique et objectifs de la privatisation en Algérie.....	167
4.3.2 Le désengagement de l'Etat et le plan d'ajustement structurel en Algérie.....	171
4.3.3 Les organes de la privatisation en Algérie.....	173
4.3.4 Les techniques de privatisation retenues en Algérie.....	176
4.3.5 Etapes de la privatisation en Algérie.....	177
4.3.6 Bilan de la privatisation en Algérie.....	181

CHAPITRE V : IMPACT DE LA PRIVATISATION SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE ALGERIENNE

SECTION 01 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ALGERIENNES

5.1.1 Présentation de la méthodologie de la recherche.....	184
5.1.2 Performance des entreprises publiques algériennes « étude descriptive ».....	189
5.1.3 Analyse comparatives de la performance des entreprises algériennes publiques et privées.....	194
5.1.4 Le lien formes de propriété et performance de l'entreprise : discussion des résultats..	209

SECTION 02 : PERFORMANCE DES ENTREPRISES ALGERIENNES PRIVATISEES

« Etude comparative »

5.2.1 Présentation de la méthodologie de la recherche.....	212
5.2.2 Etude descriptive de l'échantillon des entreprises privatisées.....	214
5.2.3 Analyse comparatives de la performance des entreprises algériennes publiques et privatisées	217
5.2.4 Etude comparative par mode de privatisation.....	227

SECTION 03 : FORMES DE PROPRIETE ET PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE « analyse empirique à partir des données de panel de 271 entreprises observées de 2009 à 2012 »

5.3.1 Présentation générale des modèles de données de panel.....	234
5.3.2 Estimateurs des données de panel.....	239
5.3.3 Analyse multivariée de la performance de l'entreprise.....	241

Conclusion Générale.....	254
---------------------------------	------------

Bibliographie.....	263
---------------------------	------------

Annexes.....	273
---------------------	------------

Table des matières	314
---------------------------------	------------